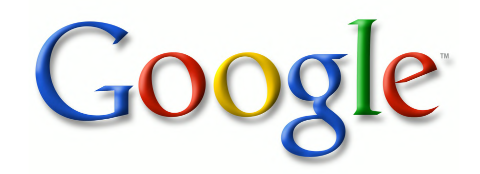
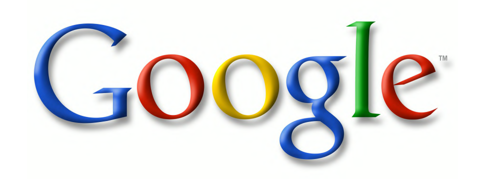



Google



LES

JEUNES MARINS.

TOME III.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8, A PARIS.



Bouyssou del. et sculp.

Frégate de 1.er r

LES

JEUNES MARINS,

OU

VOYAGE

D'UN CAPITAINE DE VAISSEAU

AVEC SES ENFANS

Sur les Côtes et dans les Ports de Mer

DE LA FRANCE;

CONTENANT LA DESCRIPTION DES CÔTES ET DES PORTS SOUS LES RAPPORTS DE L'HISTOIRE, DE LA STATISTIQUE, DE LA MARINE, DU COMMERCE ET DE L'HISTOIRE NATURELLE;

Enrichi d'une foule d'Episodes, Anecdotes, Historiettes et Nouvelles; d'un Précis de l'Histoire de la Marine; d'un Traité élémentaire et d'un Vocabulaire des mots de cette science, et des principaux Traits de bravoure, d'intrépidité et de dévouement des plus célèbres Marins français;

ORNÉ DE 40 VUES DES PORTS DE FRANCE, DESSINÉES ET GRAVÉES PAR COUCHÉ FILS, D'APRÈS LES TABLEAUX DE C.-J. VERNET, HUE ET AUTRES; ET DE 4 PLANCHES, REPRÉSENTANT DES BATIMENS DE DIVERSES GRANDEURS, DESSINÉES ET GRAVÉES PAR BAUGEAN;

PAR M. V***,

ANCIEN OFFICIER DE MARINE.

Deuxième Tirage.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

GUILLAUME ET COMPAGNIE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 14.

1827.

LES

JEUNES MARINS,

OU

VOYAGE

SUR LES CÔTES DE LA FRANCE

ET DANS SES PORTS DE MER.

CHAPITRE PREMIER.

Hommes célèbres de La Rochelle. — Sélis et Thierry. — Trait d'audace et de courage. — Départ pour Rochefort. — Importance de l'homme de mer. — Qualités qui lui sont nécessaires. — Coup d'œil sur les diverses branches de la marine. — Construction. — Navigation. — Manœuvre.

Les voyageurs rentrèrent chez M. Dorville, qui les retint à dîner ; ils se trouvèrent réunis à plusieurs convives aussi aimables qu'instruits. La conversation tomba sur les hommes célèbres que La Rochelle a produits ; on cita les

noms du chancelier Pierre Dorville, du bibliographe Colomiez, des physiciens Réaumur et de Saguliers, et du médecin Venette, enfin de Dupaty, auteur des Lettres sur l'Italie.

Lorsqu'on eut discuté sur le mérite et le talent de chacun des hommes dont on venait de rappeler le souvenir, un des convives prenant la parole : Messieurs, dit-il, qu'il me soit permis de réparer une omission que vous avez faite bien involontairement sans doute, et d'ajouter à des noms qui honorent notre ville celui d'un Rochellois, que recommande un trait de courage et de présence d'esprit digne de figurer dans nos Annales maritimes; ce nom est celui du chef de timonnerie Sélis ; et voici le trait que je veux rappeler à votre souvenir :

En 1796, une expédition partit de Rochefort pour les Indes orientales. La corvette la *Bonne Citoyenne*, qui faisait partie de cette expédition, fut séparée de l'escadre par un coup de vent, et capturée par les Anglais qui renvoyèrent l'équipage à Portsmouth.

Sélis et *Thierry*, l'un chef de timonnerie, l'autre pilote côtier de la corvette, furent en-

voyés à Petersfield, et de là traînés dans différens dépôts de prisonniers, où ils essuyèrent les plus durs traitemens. On les enleva de ces prisons avec six autres Français; et on les transporta, sans aucune forme de jugement, au dépôt des prisonniers condamnés à la déportation et destinés pour Botany-Bay; et, le 28 mars 1797, ils furent embarqués pour cette colonie sur un bâtiment de la Compagnie des Indes, nommé *Lady Shore*, de 500 tonneaux, armé de 22 canons, et chargé de 119 prisonniers. Ce bâtiment avait vingt-six hommes d'équipage, et une garnison de cinquante-huit soldats, tous bien armés.

Nos braves Français n'avaient d'autre moyen de recouvrer leur liberté, que de se rendre maîtres du bâtiment. Ils conçurent ce hardi dessein; mais, réduits au nombre de huit, sans armes, sans espoir de secours, tout semblait devoir le faire avorter. Cependant ils le confient à trois Allemands et à un Espagnol destinés, comme eux, à être transportés à Botany-Bay. Leurs forces ainsi augmentées, ils tinrent conseil, formèrent leur plan d'attaque, convinrent du moment, distribuèrent à chacun ses fonctions, et promirent tous

d'être fidèles à leur serment, et de mourir à leur poste.

Le moment de cette audacieuse exécution fut fixé à deux heures du matin, le 1er août. Le navire se trouvait alors par les 19 degrés de latitude sud et les 36 degrés longitude ouest. Ils se rendent furtivement et un à un dans le panneau de la force armée, saisissent les armes des soldats endormis, et attendent en silence le signal convenu, qui était le cri de *Vive la république !* A ce cri, tous s'élancent avec la rapidité de l'éclair, un sur le panneau où couchaient les femmes, deux au côté du panneau des soldats, avec ordre de tuer quiconque se présenterait pour sortir, deux autres sur les passavans pour faire feu sur tous soldats ou matelots qui se trouveraient sur le pont et qui refuseraient de se rendre ; deux se portent au panneau de derrière où couchaient les officiers; deux se rendent chez le capitaine, et le somment, au nom de la république, de rendre son bâtiment et de se rendre lui-même; deux tiennent en arrêt l'officier de quart avec deux autres officiers de service, et les forcent de garder le plus profond silence; enfin le douzième force une caisse de munition,

en distribue à tous les postes, et veille à ce que ses frères d'armes ne soient pas pris entre deux feux.

L'officier de quart, les voyant armés et courant à la fois sur tous les points du bâtiment, saisit ses pistolets, et blesse mortellement l'un des assaillans; mais lui-même est tué sur-le-champ. Le capitaine, ne voyant que deux hommes armés devant lui, veut faire résistance; à l'instant il reçoit trois. coups de bayonnette, et crie en tombant du pont dans l'entrepont : *Rendez le bâtiment aux Français*. Effrayé des menaces qui lui sont faites, le commandant de la troupe répète aussi : *Rendez le bâtiment aux Français*.

Cependant les soldats prennent les armes, et veulent s'élancer hors de leur panneau; mais un Français s'empara d'une barrique de salaisons, et la lança dans le panneau sur un caporal, qui jeta un si grand cri, que tous les soldats effrayés, et ignorant le nombre des insurgés qui combattaient sur le pont, s'écrièrent qu'ils se rendaient prisonniers.

Maîtres alors de tous les postes et assurés du bâtiment, les Français répètent, en signe de victoire, le cri de *Vive la république!* Mais, dans la

crainte d'une contre-révolution, ils fermèrent tous les panneaux et désarmèrent ensuite officiers, soldats, matelots ; enfin ils nommèrent Sélis capitaine, et Thierry lieutenant de la prise.

Les deux nouveaux officiers rendirent à l'instant des lois, dont voici les plus remarquables :

Tout homme de la force armée qui entretiendra des relations criminelles avec les prisonniers, et qui sera convaincu de complot contre la sûreté du navire, sera pendu.

Tout homme qui parlerait de se rendre, en cas de rencontre d'un bâtiment, sera puni de mort.

Tout défenseur de la prise qui se prendra de boisson pendant son service sera puni de mort.

Tout prisonnier à qui il sera trouvé des armes sera puni mort.

Tout prisonnier qui tiendra des propos contre la république sera puni de cinquante coups de corde.

Tout prisonnier qui sera convaincu de tenter une révolte sera puni de mort.

Les lois signées *Sélis*, capitaine, *Thierry*, lieu-

tenant, et *Morillot* secrétaire, furent traduites en langue anglaise, lues, publiées et affichées pour que personne ne pût en ignorer; et les chefs des prisonniers furent contraints de signer le certificat de prise, dans les forme et teneur établies par les lois de la guerre.

Cependant les vainqueurs, craignant avec raison qu'un aussi grand nombre de prisonniers ne devînt trop difficile à contenir avec leur peu de moyens, saisirent l'occasion d'en débarquer vingt-neuf, presque tous chefs et soldats, sur les côtes du Brésil; ils leur donnèrent, tant en vivres qu'en instrumens de marine, tout ce qui était nécessaire pour se nourrir et se diriger; mais ils exigèrent d'eux, par écrit, le serment de ne point servir pendant un an contre la république et ses alliés. Toutefois, comme ils ne se trouvaient pas en assez grand nombre pour faire la manœuvre du bâtiment, ils proposèrent aux matelots anglais de continuer leur service avec promesse de récompense. Ceux-ci acceptèrent; et le bâtiment fit voile pour Monte-Video, dans la rivière de la Plata, où il arriva le 31 août. Ils jetèrent l'ancre, hissèrent le pavillon tricolore, et saluèrent le vaisseau commandant de la rade

de onze coups de canon, et la place de quinze.

Sélis et Thierry comptaient vendre leur prise à Monte-Video, et chercher ensuite les moyens de repasser en France avec leurs compagnons; mais, quoique l'Espagne fût l'alliée de la république française, le gouverneur contesta la validité de leur capture, et les traita avec une certaine rigueur. Ils protestèrent contre cette conduite, vis-à-vis du vice-roi de la province, auquel ils écrivirent avec toute l'énergie d'hommes capables d'un trait d'audace semblable à celui par lequel ils venaient de se signaler; et, sans attendre sa réponse, ils surent, à l'insu du gouverneur de Monte-Video, faire parvenir à l'ambassadeur français à Madrid, *Truguet*, toutes les pièces qui constataient leurs droits sur le navire *Lady Shore*.

L'ambassadeur ayant réclamé auprès du prince de la Paix, des ordres furent expédiés, en vertu desquels les Français devaient rester maîtres de disposer à leur gré du bâtiment et de la cargaison. Les Allemands et l'Espagnol qui les avaient si bien secondés devaient être traités comme eux, et les prisonniers qu'ils avaient faits considérés comme appartenant à la république, ne pouvaient être

échangés que par elle et suivant le mode ordinaire de ses échanges.

Le convive se tut; et un murmure d'approbation lui apprit que le trait qu'il venait de raconter avait fait plaisir à la compagnie.

M. de Valcourt et ses fils prirent congé de M. Dorville en lui adressant mille remerciemens; celui-ci fit promettre aux jeunes gens qu'ils lui enverraient le journal de leurs observations.

Ils partirent le jour même pour Rochefort.

Les voyageurs sortirent de La Rochelle par Tandon, l'unique faubourg de cette ville. Des marais coupés d'une foule de fossés et divergeant dans tous les sens, quelques collines plantées en vignes, des pâturages où broutaient quelques troupeaux de temps en temps, la mer qui découvrait sa surface unie et presque au niveau du sol, telle fut la perspective qui s'offrit à leurs regards jusqu'à Rochefort.

Avant de quitter La Rochelle, M. de Valcourt avait visité avec ses fils l'Ecole de navigation, et leur avait expliqué l'usage de quelques instrumens de mathématique et de marine qu'ils y avaient aperçus; soit que ces explications n'eussent pas satisfait pleinement les

jeunes gens, soit qu'ils désirassent quelques notions plus étendues sur l'art nautique, ils ramenèrent, pendant le trajet de La Rochelle à Rochefort, la conversation sur les connaissances nécessaires au navigateur.

Charles, qui, comme nous l'avons appris à nos lecteurs, se destinait à la marine, était surtout avide de recueillir toutes les observations relatives à cette science. Depuis qu'il avait visité quelques ports, quelques arsenaux, son goût pour la navigation avait encore acquis un nouveau développement; il était même porté jusqu'à l'enthousiasme. Lorsqu'il parlait de la marine, c'était avec admiration; lorsqu'il discourait sur les connaissances, les travaux de l'homme de mer, c'était avec le feu d'un homme convaincu de l'importance de la science à laquelle il se destinait. Jules plus calme souriait quelquefois de son enthousiasme; Charles s'emportait davantage.

Oui, disait-il, l'homme de mer offre, dans l'ensemble des qualités qui le constituent, l'image de ce que les arts et les sciences, unis aux dons de la nature physique et morale, peuvent produire de plus parfait. L'homme de mer habite l'Océan, sa patrie est le monde,

tous les hommes sont ses compatriotes ; par lui le genre humain est une vaste famille que réunit l'échange réciproque des besoins et des plaisirs ; l'homme de mer est l'agent du commerce, comme le feu est celui de la nature. Il le crée, l'étend, le vivifie, l'alimente.

Il est désiré de toutes les nations, puisqu'il leur porte l'abondance ; il doit en être chéri, il doit les aimer ; il donne aux nations barbares la connaissance de nos lois, de nos découvertes en tout genre, et les prépare à jouir d'un bonheur dont elles n'ont pas même l'idée ; il accroît celui des peuples civilisés, en leur procurant sans cesse de nouvelles jouissances.

Ajoute à ce tableau, reprit M. de Valcourt qui écoutait avec plaisir cette allocution de son fils, que, destiné à combattre tous les élémens et à les soumettre, à vaincre tous les obstacles, à affronter et surmonter tous les dangers, à faire tous les sacrifices, son ame doit être forte, son esprit orné de connaissances, ses vues grandes, son caractère noble.

Né pour vivre avec tous les hommes, il doit être sans préjugés, respecter ceux des

peuples qui habitent le pays qu'il parcourt. Juste, droit, franc, vrai, désintéressé, ami de tous les hommes, il est partout dans sa patrie; enfin, il est l'homme par excellence, le véritable cosmopolite.

Consultons l'histoire, nous verrons les navigateurs changer la face du monde, rapprocher les nations, établir entre elles ces liens sociaux qui tendent à ne faire qu'un peuple de toutes les nations du globe.

Cristophe Colomb découvre un nouveau monde; Vasco de Gama nous montre le chemin des Indes; Magellan, celui de la mer du Sud; Sébastien Cabot pénétre dans l'Amérique septentrionale, et Cook s'immortalise en découvrant l'hémisphère austral. Le monde s'agrandit, notre esprit s'éclaire, et notre ame s'élève dans la même proportion. Les grands hommes en tout genre naissent et se succèdent rapidement; et des modernes surpassent la gloire des anciens, parce que des marins se sont élevés au dessus de l'humanité. C'est à eux que l'Angleterre doit sa puissance, la Hollande sa liberté, le Portugal son existence, l'Espagne ses riches et vastes possessions, la France son opulence.

Nous leur devons la connaissance de la véritable forme et de l'étendue du globe que nous habitons. C'est par leurs talens, par leur audace que les humains savent qu'ils ont des frères dans tous les lieux que le soleil éclaire. Si leurs découvertes ont été quelquefois funestes au genre humain, c'est par une fatalité cruelle : l'homme commence toujours par des fautes ; mais la nature, qui le rappelle sans cesse aux sentimens de la fraternité, amène à pas lents ces temps fortunés où l'homme ne regardera plus comme un étranger celui dont l'espace des mers le sépare.

. . . .

. . . .

Par les mers séparés, sur les divers rivages,
Les peuples languissaient, nus, grossiers, et sauvages.
Le voyageur paraît : les flots sont aplanis ;
Par le nœud des besoins les hommes sont unis.
Le Commerce bientôt, rapprochant les distances,
De l'un à l'autre pôle étend ses bras immenses ;
Du fertile Yemen recueille le nectar,
L'étincelant tribut des eaux du Malabar,
De Chypre et de Naxos la liqueur parfumée,
Et la pourpre de Tyr, et l'encens d'Idumée.
Les marbres de Paros, les tissus d'Ispahan,

Sous leur poids précieux font gémir l'Océan ;
Le rubis, que l'Aurore avec amour étale,
Quitte pour l'occident la rive orientale ;
Et le Japon, du creux de ses rochers lointains,
De son luxe fragile enrichit nos festins.
D'opulentes cités s'élèvent et florissent ;
La raison s'agrandit, et les mœurs se polissent ;
Le désert a des lois, des vertus et des arts.
Monarques, demandez au plus fameux des czars
Par quels puissans ressorts son active sagesse
A vu du fier Tartare adoucir la rudesse,
Transformer en cités de stériles roseaux,
Et fonder un empire où croupissaient les eaux.
Pierre vous répondra : « Je parcourus la terre ;
J'admirai les travaux de la riche Angleterre,
Ses savans ateliers, ses pompeux arsenaux,
Ses ports, où le commerce ouvre tous ses canaux ;
J'étudiai long-temps, aux rives de la Seine,
Les arts voluptueux de la moderne Athène.
Sous les rochers du nord, descendu sans pâlir,
Au séjour des métaux j'osai m'ensevelir ;
Aux chantiers de Sardam, ma main laborieuse
Saisit avec orgueil la hache industrieuse.
Je reparus enfin, digne du rang des rois ;
Et l'empire des czars s'étendit à ma voix. »
En des jours plus lointains, le flambeau des voyages,
Tel qu'un astre éclatant, perça la nuit des âges :
Pythagore, Solon, Thalès, Anacharsis,

Moissonnaient la sagesse aux campagnes d'Isis.
La Grèce, s'élançant dans l'Egypte féconde,
Allait chercher des lois pour en donner au monde.
O rives de l'Asie ! ô terre des beaux-arts !
Nous reverrons encor vos souvenirs épars.
D'un œil religieux le voyageur admire
Ilion, Babylone, Ecbatane et Palmyre.
Des temples, des palais qui semblaient éternels,
Il dispute au néant les débris solennels.
Seul, assis au milieu des antiques décombres,
Des siècles expirés il évoque les ombres,
Cherche des temps fameux le vestige effacé,
Et prête au loin l'oreille aux leçons du passé.
Rien pour l'observateur n'est muet sur la terre,
L'univers étonné devient son tributaire :
S'élancer au hasard, tout voir sans rien juger,
C'est parcourir le monde, et non pas voyager.
L'œil du sage, lui seul, voit, discerne, mesure,
Surprend l'homme échappant aux mains de la nature,
Compare sa rudesse à nos goûts amollis,
Et ses brutes vertus à nos vices polis;
Des diverses humeurs distingue la nuance,
Et des climats divers la secrète influence;
Oppose aux lents progrès des empires naissans
Le rapide déclin des états vieillissans;
Rapproche ces tableaux si féconds et si vastes,
Et de la terre entière interroge les fastes.

Où courent à la fois ces doctes conquérans?

L'un suit le char pompeux de ces astres errans ;
L'autre poursuit Hermès dans le sein de Cybèle,
Ou rend à Triptolême un sol long-temps rebelle :
Voyez La Condamine, assidu sectateur,
De son illustre audace étonner l'équateur ;
Anquetil conquérir sur l'Indien rivage
Les lois de Zoroastre et les écrits du mage ;
Et Jussieu, de son art ordonnant les progrès,
Aux plantes du désert dérober leurs secrets.
Voyez-les déposer aux pieds de leur science
Le généreux flambeau de leur expérience ;
Epancher des trésors lentement amassés,
Et charmer leurs rivaux fiers d'être surpassés.
Tel autrefois Platon, après ses longs voyages,
Aux bosquets d'Académe entretenait les sages ;
Et, tranquille près d'eux, sous le platane assis,
Les attachait long-temps à ses nobles récits.

MILLEVOYE.

Voilà, continua M. de Valcourt en s'adressant à Charles, la grande et noble mission d'un navigateur. Mais que de connaissances il doit d'abord acquérir avant d'entrer dans cette glorieuse carrière ! Quel vaste champ offert à ses travaux ! La navigation seule, quoiqu'elle ne soit qu'une branche de la marine, exige l'étude de toute sa vie.

L'objet de cette science est d'enseigner à l'homme les moyens de diriger sur les flots le vaisseau auquel il a confié sa vie et sa fortune.

Sous le nom d'hydrographie (description de l'eau), elle lui apprend à dresser des cartes marines qui sont la représentation plus ou moins étendue d'un espace de mer avec ses accessoires, comme les côtes, les continens qui terminent ces espaces, les îles, les rochers, etc. ; à dresser le plan des côtes, baies et ports, à les tracer et dessiner avec les indications des *sondes*, c'est-à-dire de la profondeur des eaux et de la qualité du fond. Elle enseigne encore à déterminer à terre les latitudes et les longitudes des lieux principaux. Elle a pour bases la géométrie, la trigonométrie et l'astronomie.

Sous le nom de *pilotage*, la navigation devient l'application de l'hydrographie. Elle instruit le pilote dans l'art de se servir des cartes marines et d'y déterminer le point où est le navire qu'il conduit, afin de reconnaître la route qu'il doit suivre. Pour arriver à ce but, elle emprunte à la physique et à l'astronomie deux

faits principaux : l'un est la direction de l'aiguille aimantée vers le nord, direction constante et sujette seulement à quelques variations que l'expérience et le calcul ont appris à corriger ; l'autre est la hauteur des astres qui, variant d'une manière régulière, suivant les divers points où le navigateur se trouve, lui indiquent par le calcul précis de cette même hauteur la place où il se trouve. La première de ces observations lui donne la *latitude*, et la seconde la *longitude*. Des instrumens viennent l'aider à trouver l'un et l'autre ; le premier est la boussole ou compas de route, le second l'octant, cercle du chevalier Borda, et auxquels les montres marines ou garde-temps viennent encore prêter leur secours. Avec ces notions principales, la navigation exige encore du pilote qu'il connaisse l'établissement des marées dans les ports qu'il fréquente, l'aspect des côtes le long desquelles il est dans le cas de naviguer.

Voilà pour une seule partie de la marine. La construction des vaisseaux, la manœuvre, la constitution et le régime de la marine, sont autant d'autres branches qui exigent dans

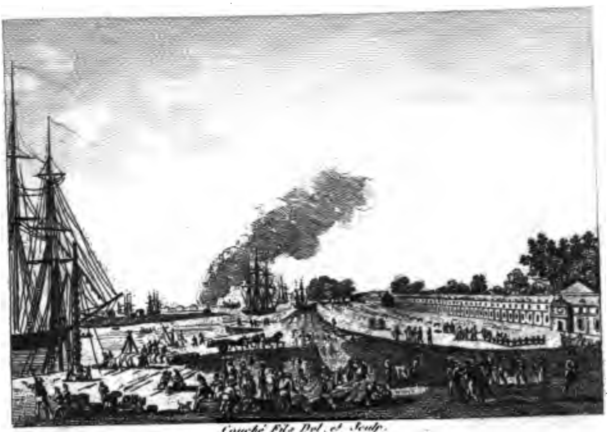
ceux qui s'y livrent, des connaissances non moins étendues que celles du navigateur proprement dit.

La construction * se divise en plusieurs parties qui constituent la science de l'ingénieur constructeur; les principes de la physique surtout, quant à la force et au mouvement des fluides, doivent être familiers à ce dernier, afin de pouvoir donner au navire, dont il trace le devis, la forme la plus propre à vaincre la résistance des eaux et des vents, le poids justement nécessaire pour qu'il surnage, à conserver toujours l'équilibre au milieu des orages auxquels il est exposé. La forme du vaisseau, l'harmonie, la solidité de ses diverses parties, la division intérieure de sa coque, son armement, sa nature, etc., etc., forment autant d'objets que l'ingénieur constructeur doit connaître parfaitement.

La construction proprement dite n'exige pas autant de science, mais demande un grand nombre de notions pratiques : à la dis-

---

* Voyez à la fin du 4e volume les planches donnant l'indication des différentes parties d'un navire.



Couché Fils Del. et Sculp.

LE PORT DE ROCHEFORT.

CHAPITRE II.

Rochefort. — Fondation. — Histoire. — Edifices publics. — Le port. — L'arsenal. — Bassins de construction. — Moulin à draguer. — Corderie. — Bagne. — Hôpital.

L'EXISTENCE du port de Rochefort ne remonte pas au delà du règne de Louis XIV. Ce prince, à qui la marine française doit l'époque la plus glorieuse qui se retrouve dans ses fastes, aidé des lumières d'hommes habiles, porta son attention sur toutes les parties de la marine. L'accès dangereux des côtes de l'Océan, l'entrée difficile des ports établis sur cette mer, excepté cependant celui de Brest, déterminèrent le gouvernement à creuser un nouveau port.

On sonda en plusieurs endroits; l'embouchure de la Charente parut propre à l'établissement projeté. On commença les travaux nécessaires successivement à Soubise et à Tonay-Charente; mais le refus, fait par les seigneurs

de ces deux endroits, de vendre l'emplacement destiné au port, força les entrepreneurs à remonter jusqu'à Rochefort, petit château que Louis XIV acheta.

Tous les obstacles étant levés, on commença en 1665 à creuser les bassins du port et à bâtir la ville; une médaille fut frappée à ce sujet. Elle présentait d'un côté l'effigie du monarque, avec cette légende : *Ludovicus XIV, rex christianissimus*, et au revers le plan de la ville, que Neptune sur son char, au milieu de la Charente, trace avec son trident; rien de ce qui pouvait assurer au nouveau port quelque importance maritime ne fut négligé; les rues vastes et régulières furent tirées au cordeau, la ville fut entourée de murailles et d'un rempart, plantée de deux rangées d'arbres. L'arsenal attira surtout les soins des ingénieurs : il fut composé d'un beau chantier de construction, de trois grands bassins, appelés *formes*, pour les radoubs; de vastes magasins destinés à renfermer tout ce qui est nécessaire à l'équipement et à l'armement des vaisseaux furent élevés. Ce fut de ces magasins que sortirent, en 1689, six mille fusils qu'on expédia pour l'Irlande. La fonderie,

l'une des plus belles du royaume, fournit, en 1690, cent canons de 36 livres de balles et 37 de 24; la même année, cet arsenal vit, en huit mois, construire et armer quinze galères; enfin, à ces édifices furent encore ajoutés des casernes spacieuses et un hôtel de ville. Plusieurs forts et redoutes furent bâtis sur des points de la côte voisins du port: tels étaient le fort de l'île d'*Aix*, la redoute l'*Aiguille*, le fort de la *Pointe*.

Destiné en quelque sorte, à n'être qu'une colonie, Rochefort n'offrit, pendant près de cent ans, que quelques demeures misérables et malsaines, où la classe ouvrière appelée au service fut entassée; aussi vit-on bientôt se développer une longue suite d'épidémies dont la fâcheuse renommée s'est propagée jusqu'à nos jours.

Le zèle et les efforts de plusieurs intendans ne restèrent point stériles. On améliora successivement les maisons qui jusque-là ne se composaient que d'un rez-de-chaussée sur la terre; on fit venir par un aqueduc, construit à grands frais, une eau pure et saine de la Charente; des réservoirs d'eau destinée à arroser les rues dans l'été, furent établis; ces

réservoirs, dus à M. *Cochon-Duvivier*, communiquent à un vaste château-d'eau fait en forme de cuve ou bassin, et pouvant contenir quatorze cents mètres cubes. Cet édifice, très simple dans son architecture, était destiné sans doute à recevoir une inscription; on avait proposé celle-ci :

Quam natura negat, vis præbet civibus undam.

Descendu à Rochefort chez un ami, M. de Valcourt y trouva plusieurs lettres de son épouse : l'une d'elles lui était adressée; les autres étaient pour Jules et Charles. Ce fut avec un plaisir bien vif que les trois voyageurs lurent les épîtres qui leur étaient adressées; les deux jeunes gens répondirent à l'instant même à la lettre de leur mère, et joignirent à leur missive une jolie collection de coquillages pour leur jeune sœur, avec quelques marines dessinées sur les lieux par eux-mêmes.

M. de Valcourt et ses fils, guidés par l'ami qui les avait reçus chez lui, se rendirent sur le port. Situé sur la rive droite de la Charente, à trois lieues de la rade de l'île d'Aix, il est comme divisé ou coupé par une

fosse tirée de la Charente; un pont de pierre couvre cette petite anse. De ce point, qui fait l'extrémité du pont, la vue s'étend à l'ouest sur les marais de Norteron jusqu'au bourg de Charente, et à l'est sur les prairies de Rosne. Cette perspective pourrait offrir quelques agrémens, si l'on ne réfléchissait que du sein de ces prairies marécageuses s'élèvent les gaz délétères qui vont porter quelquefois jusque dans la ville des épidémies meurtrières.

Le port a deux mille deux cents mètres de longueur; ce ne fut qu'en 1669 qu'il fut disposé pour recevoir des vaisseaux; l'expérience fit apprécier l'avantage de cet arsenal, par la possession de la rade de l'île d'Aix qui, quoique mal abritée des vents, peut cependant recevoir de fortes escadres, et présente un mouillage excellent. Dès les premières années de son existence, on vit sortir de son sein de nombreux armemens qui prirent une part active aux brillans succès de la marine française sous Louis XIV; cette prospérité naissante éveilla l'attention des ennemis de notre pavillon, et, le 4 juillet 1674, Tromp parut devant le port de Rochefort dans l'intention de le

détruire; il avait soixante-douze bâtimens sous ses ordres; mais on était préparé à le recevoir; il fut obligé de se retirer.

M. de Valcourt parcourut avec Jules et Charles les divers établissemens de marine rassemblés autour du bassin : les *cales* en bois surmontées de vastes toitures, à l'abri desquelles les vaisseaux sont construits; la cale en pierre construite en 1820, que recouvre un toit dont la charpente svelte unit la grâce à la légèreté. Les constructions maritimes, confiées d'abord à des maîtres charpentiers, furent ensuite remises entre les mains d'un corps d'ingénieurs, créé en 1765. Non loin de là sont les *Formes*, bassins de construction dont nous avons donné la description à l'article Brest. Les *nouvelles Formes*, que l'on doit aux soins de M. Aman, furent construites en 1683 : elles consistent en deux bassins à la suite l'un de l'autre, et qui peuvent recevoir chacun un vaisseau de 74; l'eau introduite dans les *Formes* y est épuisée par une machine hydraulique. L'entrée de ce bassin est fermée par un bateau-porte où s'arrête le limon laissé par la marée descendante; l'enlèvement de cette vase exigeait jadis des peines et des dé-

penses immenses ; il fallait draguer deux mois devant les portes d'un bassin où l'on voulait faire entrer un vaisseau pour le refondre, et le même travail devenait nécessaire à sa sortie.

Cette opération a été beaucoup simplifiée et facilitée par l'ingénieuse invention de M. Hubert. Elle consiste dans une drague à auget qui emporte la vase au centre de la rivière; cette drague est mise en mouvement par un moulin à vent auquel on a de plus adapté un laminoir, des meules à broyer des couleurs, un tour à tourner les essieux des poulies, etc.; le prix d'un seul curage, par l'ancienne méthode, a payé les dépenses de construction de cette machine utile.

Après avoir admiré cette machine et payé un tribut d'éloges au génie inventif de son auteur, les voyageurs entrèrent dans les ateliers de sculpture, tannerie, menuiserie, voilerie, etc.; ils virent dans l'atelier de mâture assembler les diverses pièces d'un mât de beaupré. Il était composé de six pièces : l'admirable précision de tous ses angles rentrans et sortans, nécessaires à l'assemblage, les surprit; près de quelques mâts déjà cerclés étaient des sapins qu'on venait de transporter des prairies

de Rosne et de Morteron, où ils sont conservés dans de vastes réservoirs destinés à cet usage, et nommés *fosses aux mâts*.

Ils visitèrent également la corderie; ce bâtiment, long de trois cent quatre-vingts mètres et large de huit, date de 1666. Ses fondemens reposent sur une charpente nécessaire pour contenir un sol argileux et mouvant.

La corderie, dit M. de Valcourt, est une des parties essentielles de la marine. Les cordages sont presque aussi indispensables à la navigation que les voiles et les mâts; examinons rapidement les diverses opérations du cordier, nous voici à l'étage supérieur; c'est ici que l'on donne au chanvre les premières préparations. Avant de passer entre les mains de l'ouvrier qui doit le filer, il est d'abord battu, peigné et débarrassé des corps étrangers qui pourraient nuire à sa solidité. Le chanvre qui a subi le premier filage forme le *fil de caret*; plusieurs de ces fils sont réunis et soumis de nouveau à une deuxième torsion dans un sens différent de la première; de leur réunion résultent des *torons* qui, réunis ou *commis* à leur tour et soumis à une troisième torsion, forment le cordage. Cette dernière torsion,

exigeant beaucoup de force, se fait à l'aide de deux manivelles mises en mouvement par quatre hommes.

Les plus gros cordages se nomment câbles; ils ont de six pouces à deux pieds de circonférence. Suivant leurs dimensions et leurs torsions différentes, ils prennent le nom de *grelins*, *aussières*, etc.

Descendons maintenant à l'étage inférieur; ici les cordages sont coupés dans les proportions nécessaires à l'usage auquel on les destine, et garnis des divers accessoires, tels que poulies, cap de mouton, etc., exigés pour la manœuvre.

Une dernière préparation leur est donnée: ils sont enduits de goudron, afin de prévenir les altérations que l'eau leur ferait promptement éprouver.

Nos voyageurs, en sortant de la corderie, parcoururent les différens quartiers de la ville, admirèrent le magasin aux vivres, vaste édifice construit en 1771, et qui peut contenir plus de quatre millions de rations. La boulangerie peut faire fabriquer par jour 45,000 rations de pain et 19,000 de biscuit.

On remarque dans ce magasin huit caves

qui peuvent contenir cinq à six mille barriques de vins.

Les *Casernes*, le magasin général, le bagne, attirèrent leurs regards. Ce dernier édifice contient aujourd'hui 2200 forçats. Depuis le 9 octobre 1766 jusqu'au 1er janvier 1813, seize mille huit cents condamnés y ont été détenus; sur ce nombre, 9,212 sont morts, 3193 libérés, 1682 évadés, et 1079 transférés.

Deux édifices les intéressèrent surtout par leur destination, et par la magnificence qui a présidé à l'érection de l'un d'eux; le premier est l'hospice des orphelins, asile ouvert par l'humanité de l'intendant Begon à trente filles, et à douze veuves de marins morts au service.

Le second est l'hôpital neuf, édifice magnignifique, qui a coûté des sommes considérables, mais qui dans toute l'Europe, ne le cède peut-être qu'à celui de Plimouth. Les plans en sont dus à l'ingénieur en chef Touffuire.

Quatre grands corps de bâtimens, environnés de cours plantées de tilleuls, de beaux jardins, et de séchoirs, le tout clos par un large fossé dont l'eau se renouvelle à volonté, forment un ensemble plein de majesté.

Dans dix-huit salles vastes et aérées, sont

distribués douze cent trente lits en fer, destinés à recevoir les malades qui reçoivent des soins de trente-deux sœurs de l'institution de Saint-Vincent-de-Paul.

Une école de médecine navale, enrichie d'une bibliothèque et d'un jardin de botanique, doit encore être ajoutée aux établissemens d'utilité que renferme Rochefort.

Nos voyageurs allèrent se reposer sur les remparts qui forment une promenade, où des arbres touffus repandent une ombre délicieuse. Assis sur un banc, ils promenaient leurs regards sur la mer. M. de Valcourt dirigea les regards de ses fils vers la petite île d'Aix.

Entre La Rochelle et l'île d'Oléron, à quatre lieues de Rochefort, et dans le prolongement de l'axe de la rivière de Charente, est située l'île d'Aix. Elle n'a qu'un quart de lieue de diamètre; mais elle est d'une haute importance comme point militaire maritime; le canon de ses forts commande la belle rade à laquelle elle donne son nom. Depuis Brest jusqu'à Rochefort, cette rade est la seule où nos vaisseaux de premier rang puissent mouiller commodément et en sûreté; l'île sert d'entrepôt pour l'artillerie de marine; les vaisseaux vien-

nent s'y armer et s'y désarmer à la sortie et à l'entrée du port de Rochefort; ils ne pourraient naviguer sur la Charente avec leurs pièces de batterie. La population de l'île ne s'élève pas au delà de quatre cents habitans; ils sont presque tous pêcheurs, et la plupart excellens pilotes côtiers. Ce coin de terre devint momentanément, en 1815, le dernier asile de Napoléon sur le sol français. A Rochefort, le monarque déchu n'avait pu se résoudre à quitter complètement le rôle d'empereur; entouré d'une triple haie de courtisans, dont quelques-uns ont reçu depuis le prix de leur assiduité tenace auprès d'un homme qu'il importait de garder à vue, Napoléon se flatta vainement de l'espoir d'une évasion par mer dont les préparatifs se faisaient à la vue de tout le monde, et devenaient par cela même inutiles. Là, comme à Paris, il y eut une cour impériale, de grandes et petites entrées; l'ex-empereur conservait, à Rochefort, toutes les habitudes des Tuileries, soit par suite de la défiance qu'inspire le malheur, soit par un reste d'amour propre puéril que bien des gens et Napoléon lui-même ont pris pour de la dignité; mais il se montra moins abordable

pendant son séjour à Rochefort, qu'il ne l'était à l'époque la plus brillante de sa vie. Un citoyen de cette ville, dont les principes politiques étaient diamétralement opposés à ceux de l'empire, ne vit plus dans Napoléon vaincu qu'un homme malheureux, qu'un père de famille violemment privé des embrassemens de sa femme et de son fils; indigné de la bassesse avec laquelle les courtisans se jouaient de la crédule espérance du fugitif détrôné, auquel ils rendaient secrètement toute évasion impossible, en affectant auprès de lui une fidélité plus constante que sa bonne fortune, ce citoyen conçut le projet d'arracher à ses ennemis l'homme qu'il avait détesté comme usurpateur des libertés publiques. Un brick américain était embusqué pour la contrebande à huit lieues de Rochefort; en deux heures, un cavalier bien monté pouvait gagner la pointe de la côte où mouillait ce brick. Le capitaine consentit, moyennant la consignation de la valeur de son navire, à transporter Napoléon aux États-Unis; huit chevaux sont, pendant trois jours, échelonnés en relais; pendant trois jours, le citoyen qui en accepte tous les dangers, fait les plus vives instances pour arri-

ver jusqu'à l'empereur ; celui-ci ne l'avait pas compris sur la liste des personnes qu'il permettait qu'on lui présentât. Prendre des intermédiaires, c'était s'exposer sans fruit ; le projet d'évasion fut abandonné après quelques jours perdus en essais inutiles pour le soustraire par la fuite à ses ennemis. Napoléon fut réduit à se retirer à l'île d'Aix ; il n'en pouvait sortir que comme prisonnier. A peine y fut-il arrivé que l'île fut cernée de vaisseaux anglais qui la bloquèrent si étroitement, qu'une poutre jetée de l'île à la mer fut repêchée et visitée. Dans cette position critique, l'orgueil du monarque ne perd rien de sa ténacité, la plupart des courtisans l'ont abandonné et pour ainsi dire consigné aux Anglais ; il n'a plus auprès de lui que des amis et des serviteurs ; mais sa porte est encore gardée par une sentinelle française ; Napoléon est encore empereur ; une maison de six pièces habitables devient le palais impérial. Bonaparte visite son nouvel empire ; il trace même le plan d'un fort auquel il donnne son nom ; de sa chambre à coucher il peut communiquer verbalement avec le commandant du *Bellorophon* ; de sa fenêtre il peut dire aux Anglais : « Je suis encore sur le sol de

la France, je vais m'asseoir sous le foyer britannique; je me fie à la loyauté du peuple anglais; ce n'est point en prisonnier que je me place sous le pavillon de ce peuple, c'est par le choix d'un homme libre et d'autant plus respectable, qu'il est malheureux. » Ces paroles, qu'on peut regarder comme une protestation pleine de dignité, n'étaient et ne pouvaient être que comme les derniers cris d'un agonisant qui les profère uniquement pour s'étourdir. Après quelques jours de pourparlers, dans lesquels Napoléon montra plus d'entêtement que de véritable grandeur, il dut abandonner l'île d'Aix, misérable reste d'un empire qui avait menacé d'engloutir l'existence nationale de vingt peuples.

Il faut le dire toutefois: cet homme extraordinaire, dépouillé de tout le prestige de sa haute fortune, ne cessa pas un moment de se montrer digne d'un meilleur sort. Quiconque aurait examiné sa physionomie, accoutumée à l'air du commandement, n'eût pu y démêler aucune trace d'abattement; il avait conservé cette attitude calme qui révèle l'homme supérieur aux événemens. Pendant le court séjour que Napoléon fit à l'île d'Aix, il se concilia

l'amour de la pauvre peuplade au milieu de laquelle le sort l'avait relégué ; plus d'un pêcheur de cette île se vante encore d'avoir reçu de l'empereur la poignée de main d'adieu : ce dernier salut, adressé par le captif du *Bellérophon* à cette France où son nom ne sera jamais prononcé sans réveiller de grands souvenirs.

Ce fut de la rade de l'île d'Aix, dit M. de Valcourt, que partit il y a quelques années la frégate la *Méduse*, dont les désastres ont vivement occupé l'attention publique.

De tous les naufrages dont l'histoire nous a conservé la mémoire, il n'en est peut-être aucun dont les circonstances soient plus attachantes.

Une expédition avait été résolue pour notre colonie du Sénégal à la côte occidentale d'Afrique. La frégate la *Méduse*, qui en faisait partie, et qui avait à bord le gouverneur de cet établissement, mit à la voile le 17 juin, de la rade de l'île d'Aix. Le 1er juillet, on vit les côtes du désert de Sahara ; et vers dix heures du même jour on passa le tropique. Le vaisseau doubla ensuite le cap Barbas, et courut, par l'ignorance d'un officier à qui le capitaine

avait donné sa confiance, vers une côte hérissée d'écueils.

Il était à craindre que le bâtiment ne touchât sur le banc d'Arguin; et la prudence voulait que, pour le doubler, le capitaine fît gouverner à l'ouest, et porter au large. A midi le vaisseau se trouvait sur le banc, et bientôt une secousse annonça qu'il avait touché. Aussitôt on travailla à le soulager; mais la grosse mer et la force du courant ne laissèrent aucun espoir de le sauver. L'eau pénètre par une large voie; à chaque instant le danger devient plus imminent; on se voit forcé d'abandonner le navire. Quatre cents personnes étaient à bord; les embarcations sont insuffisantes pour les recevoir toutes. Dans cette cruelle position, on prit le parti de construire un radeau qui pût en recevoir deux cents avec des provisions. Ils devaient gagner les côtes du Sahara, avec des armes et des munitions de guerre, et, de là, se diriger sur notre établissement de Saint-Louis.

Le 3, on se livra aux travaux nécessaires pour dégager la frégate, mais sans succès. La confusion était au comble, tous les ordres méconnus; on ne porta même pas sur le radeau

des vivres suffisans pour ceux qui devaient s'y embarquer; il y en eut une grande quantité laissée sur le bâtiment, ou jetée à la mer.

Après que deux cent huit personnes furent entrées dans les six embarcations, à l'exception de dix-sept hommes ivres qui restèrent sur la frégate, tous les autres, au nombre de cent quarante-huit, descendirent sur le radeau qui n'avait point de garde-fous; dix matelots seulement furent chargés d'y manœuvrer, quoiqu'il n'eût ni voile ni mâture. Il devait être remorqué par les embarcations; mais celle du gouverneur, commandée par le lieutenant de la frégate, jeta seule la remorque. Bientôt cette seule embarcation, qui devenait inutile, abandonna le radeau, disparut avec les autres, laissant dans le désespoir ceux qui s'y étaient placés. Ces malheureux, s'étant embarqués sans prendre de nourriture, ne tardèrent pas à éprouver le sentiment de la faim; un peu de biscuit trempé dans du vin fut leur premier et leur meilleur repas; mais dès le premier jour ce biscuit était épuisé; et dès lors commence pour ces infortunés cette longue suite de fatigues, de privations et de souffrances.

Pendant la nuit, plusieurs passagers, peu

accoutumés à la mer perdirent l'équilibre et tombèrent les uns sur les autres. Quand le jour arriva, on en vit plusieurs qui avaient les jambes engagées dans les intervalles que laissaient entre elles les pièces du radeau. N'ayant pu s'en dégager, ils avaient perdu la vie, écrasés par leurs compagnons; les lames en avaient enlevé plusieurs autres; et notre nombre se trouvait diminué de vingt. Nous attendions les embarcations, dit M. Corréard, mais aucune ne paraissant, le désespoir s'empara des naufragés; les murmures furent bientôt suivis de l'insubordination.

La nuit suivante la mer fut si agitée, que, dans l'impossibilité de se tenir à l'avant ou à l'arrière, le plus grand nombre de ces infortunés se réunit au centre du radeau, qui était la partie la moins exposée aux vagues; ils tombaient les uns sur les autres, faute d'espace, et plusieurs furent étouffés par la chute de leurs voisins. Ceux qui ne pouvaient se retirer au milieu furent presque tous entraînés par les vagues dont les lames s'élevaient au dessus de la frêle embarcation; tous les genres de maux semblaient destinés à assaillir les malheureux naufragés. Les soldats et les mate-

lots, exaspérés, forment l'affreux projet de se défaire des chefs, et de détruire le radeau. Infortunés! leurs souffrances communes ne peuvent les réunir. Quel spectacle que cent cinquante malheureux, abandonnés au milieu des flots, sur quelques débris de navire que les flots menacent à chaque instant de dissoudre, et fomentant la sédition, formant des projets de meurtre et de destruction! Un des séditieux donne le signal de la révolte, en s'avançant pour couper avec une hache les liens qui réunissaient les différentes pièces de cette embarcation; un officier le tue d'un coup de sabre. Plusieurs sous-officiers et passagers se réunissent contre les révoltés; un de ces derniers ose lever le fer sur un officier; à l'instant il tombe mort; une autre tentative pour couper les amarres du radeau a lieu à l'arrière; et ses auteurs sont précipités à la mer. Les séditieux n'en persistent pas moins dans leurs sinistres projets; le radeau va devenir un théâtre de carnage. Les barbares traitemens qu'ils font éprouver au capitaine Dupont, commandant du radeau, soulèvent l'indignation générale; les révoltés sont chargés avec une furie à laquelle ils sont loin de s'attendre;

plusieurs paient de leur vie leurs criminels attentats : la fureur des autres fait place à la crainte. Ils demandent grâce, et l'obtiennent, mais ce n'est que pour méditer de nouvelles séditions. Bientôt après, un nouveau soulèvement a lieu ; on charge les scélérats. En un instant le radeau est couvert de leurs cadavres ; quinze hommes seulement bien unis, remportèrent cette victoire.

La nuit avait couvert de ses ténèbres ces scènes affreuses. On vit, quand le jour fut venu, que plus de soixante hommes avaient péri. Les vainqueurs n'avaient à regretter que deux des leurs. Mais un ennemi, plus terrible encore que ceux qu'ils venaient de vaincre, va les assaillir.

La faim commençait à leur faire éprouver ses horreurs ; pour soutenir leur malheureuse existence, ils se jettent sur les cadavres sanglans qui jonchent le radeau.... je n'ose achever. Hélas ! la nécessité de conserver notre existence, ce besoin qui, porté à un certain degré, exclut tout raisonnement, et jette même dans l'imagination le trouble et le vertige, doivent leur servir d'excuse. Aucun secours ce jour là, ni le suivant, ne s'offrit aux naufragés ; le

quatrième, dix à douze ont succombé à tant de maux ; on jette leurs corps à la mer, en en réservant un, il faut le dire, pour servir d'aliment à ceux qui survivent. Ce jour-là même, vers les quatre heures, un nombre prodigieux de poissons volans, qui tombèrent sur le radeau offrirent un soulagement inattendu à ces infortunés ; ils en prirent plus de trois cents. Une once de poudre, de l'amadou, quelques débris d'un tonneau leur procurèrent du feu. Après y avoir fait griller les poissons, ils les mangèrent avec avidité ; quelques-uns y joignirent de ces viandes sacrilèges, que la cuisson avait rendues supportables.

La nuit suivante, une nouvelle révolte éclata ; des Espagnols, des Italiens et des Nègres qui n'avaient pris aucune part à la première, en étaient les auteurs ; ils furent vaincus. Quelques-uns périssent ; et l'ordre est rétabli. Ainsi diminuait le nombre de ces malheureux ; le sixième jour, ils n'étaient plus que trente, réduits à la situation la plus déplorable. Ils n'avaient plus que pour quinze jours de vin, et il ne leur restait qu'environ douze poissons. Dans cette détresse qui ne leur offre d'autre perspective que la mort, deux soldats percent

la seule barrique de vin qui restait, et se mettent à boire avec un chalumeau. On les précipite à la mer. Après une courte délibération, treize malades ou aliénés, éprouvent le même sort; cruelle résolution, mais qui seule sauva les quinze qui restaient. Ceux-ci jetèrent, après cette cruelle exécution, toutes leurs armes à la mer. Ils passèrent les trois jours suivans dans des angoisses inexprimables : ils étaient réduits à boire l'eau de mer; plusieurs même cherchèrent dans leur urine un remède contre la soif qui les dévorait. Dégoutés de la vie et poussés au désespoir, plusieurs ne craignaient pas de se baigner à la vue des requins qui entouraient le radeau.

Enfin, le 17 juillet au matin, le capitaine Dumont aperçut un navire à l'horizon; il jeta un cri de joie. C'était un brick, mais à une très grande distance. A cette vue les naufragés se livrèrent à des transports difficiles à décrire, et firent tous leurs efforts pour être remarqués; malheureusement leurs signaux ne furent point vus, à cause du peu d'élévation du radeau au dessus de la mer, et le brick disparut. Du délire de la joie, ils passent aux transports du désespoir; heureusement cet état

ne fut pas de longue durée. Deux heures après ; le maître canonnier poussa un grand cri ; il avait les bras étendus vers la mer, et respirait à peine. « Nous sommes sauvés, le brick est sur nous, » furent les seules paroles qu'il a la force de prononcer. Le navire n'était en effet, qu'à un tiers de lieue, et gouvernait de manière à venir passer tout près du radeau. Bientôt les naufragés aperçoivent au haut de son mât de misaine un pavillon blanc. A cette vue ils s'écrient : « C'est donc à des Français que nous allons devoir notre salut ! »

Le navire s'approche, et ces infortunés sont reçus à son bord. Ils étaient dans un état horrible, presque nus ; le corps et le visage marqués de coups de soleil et l'épiderme enlevé ; leur corps n'offrait qu'une large plaie. Les soins les plus généreux leur furent prodigués ; le lendemain plusieurs des plus faibles purent faire quelques pas. Six d'entre ces naufragés moururent peu de jours après leur arrivée à Saint-Louis, où leur réception fut des plus touchantes.

Qu'étaient devenues, demanda Jules, les autres embarcations et les malheureux restés sur le navire ? Le canot major et celui du com-

mandant, reprit M. de Valcourt, arrivèrent le 9 au soir, sans accidens, au Sénégal. Aussitôt après leur arrivée, on tint conseil pour aviser aux moyens de sauver ceux qui se trouvaient sur les autres embarcations et sur le radeau ; et l'Argus fut choisi pour cette mission : c'était ce vaisseau qui avait recueilli les quinze naufragés.

La chaloupe qui, la dernière, avait quitté le bâtiment naufragé aperçut avant le coucher du soleil la terre et les îles d'Arguin ; mais ce ne fut que quatre jours après, que soixante-trois hommes purent, en nageant, gagner le rivage, qui n'etait qu'un sable aride et brûlant. Une heure après le débarquement, on aperçut à l'arrière de la chaloupe quatre embarcations. L'officier se mit en travers pour les attendre, et, quand elles furent à portée de la voix, il leur cria qu'il pourrait prendre du monde ; mais se défiant de l'équipage qu'elles croyaient plus nombreux qu'il n'était, elles s'éloignèrent. Une heure après, la yole, ne pouvant tenir contre la grosse mer, arriva vers la chaloupe au moment où elle allait couler bas ; tout le monde fut sauvé.

La chaloupe, faisant route au sud, fut re-

jointe le 8 par un des canots ; les matelots qui la montaient demandèrent à être débarqués et furent bientôt imités par ceux de la chaloupe. Les deux embarcations furent portées à la côte par le courant ; tous les passagers se sauvèrent à la nage ; une troisième embarcation ne tarda pas à vénir échouer. On se mit en route le long du rivage, où des mauresses vendirent du lait et des chèvres, à tous les naufragés, qui éprouvaient le double tourment de la soif et de la faim. Leur nourriture devint bientôt plus abondante, par l'eau et les vivres que leur fournit l'Argus qui s'était avancé vers le rivage, et par ceux que leur procurèrent, dans leur route, trois marabouts ou prêtres du pays. Le 12, ils arrivèrent sur les bords du Sénégal, où ils trouvèrent des embarcations qui les conduisirent à Saint-Louis.

Les hommes débarqués près d'Arguin eurent quatre-vingt-dix lieues à faire dans les déserts de Sahara. Après une marche extrêmement pénible et les privations les plus douloureuses, ils arrivèrent au Sénégal le 23 juillet. Quelques-uns d'eux avaient péri de misère ; quelques autres, s'étant écartés de la troupe,

furent emmenés dans les camps des Maures; d'autres errèrent de peuplade en peuplade, et furent ensuite amenés au Sénégal.

Le 26 juillet, on envoya une goëlette chercher les hommes qui étaient restés sur la Méduse, arrêtée par les vents contraires et divers accidens. Elle ne put arriver à ce bâtiment que cinquante deux jours après le naufrage. Rien ne peut exprimer la surprise de l'équipage, lorsqu'il y trouva encore trois infortunés sur le point d'expirer; deux jours plus tard, il n'eût plus été possible de les rendre à la vie. Ils racontèrent que douze d'entre eux s'étaient mis sur un radeau, et s'étaient dirigés vers la terre; il est presque certain que ces infortunés furent submergés : car les naturels du Sahara trouvèrent sur la côte les débris d'un radeau. Un matelot, qui avait refusé de suivre ces malheureux, voulut, quelques jours après, gagner la terre sur une cage à poule et fut victime de sa témérité. On prodigua tous les soins possibles aux trois mourans qui recouvrèrent entièrement la santé.





Port de Royan.

CHAPITRE III.

De Rochefort à Bordeaux. — Brouage. — Marennes. — Organisation de la marine en France. — Administration. — Corps de la marine. — Inscription maritime. — Royan. — Aventure de deux enfans. — Imprudence punie. — Fables.

Pour aller de Rochefort à Marennes, il faut traverser l'ancienne ville de *Brouage*. On y arrive par une chaussée de cailloutage, étroite, et flanquée de marais salans devenus improductifs par la retraite des eaux de la mer. Ces marais *gâts* ou gâtés, que les infiltrations souterraines et les inondations périodiques rendent impropres à la culture, pourraient être utilement desséchés, et accroîtraient les ressources agricoles de la contrée. Un ancien magistrat du département, moyennant une mise de fonds de 80,000 fr., s'y est créé au bout de dix ans une fortune territoriale dont la valeur est aujourd'hui de 500,000 fr. Le reste forme maintenant un vaste cloaque dont l'in-

fluence pestilentielle se fait sentir jusqu'à Rochefort, où la mortalité annuelle est bien rarement au-dessous de 1200 personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition : perte énorme sur une population de 15,000 habitans. Brouage était jadis une ville maritime importante. Saint Louis y vint débarquer à son retour de la Terre-Sainte. Elle avait un havre sûr et commode, où les navires étrangers venaient, par milliers, se charger du sel recueilli aux environs. Lors du second siége de La Rochelle, Richelieu choisit Brouage pour arsenal maritime. C'était là que se préparaient les flottilles royales destinées à seconder les opérations des assiégeans. Richelieu avait formé le projet de la fameuse digue qui devait fermer l'entrée du port de La Rochelle aux secours que cette ville pouvait recevoir par la voie de la mer. Les Rochellois résolurent de détruire le havre de Brouage. Il était formé par un chenal qu'alimentait le flux. Vingt grandes chaloupes furent chargées de pierres liées par de forts encastremens. Ces chaloupes furent remorquées à l'entrée du chenal; elles étaient percées de manière à sombrer, lorsque les remorqueurs le jugeraient

convenable. L'expédition rochelloise n'eut malheureusement que trop de succès. Depuis cette époque, des ensablemens continuels ont comblé presque entièrement le chenal; il ne porte aujourd'hui que des navires de 150 tonneaux au plus. A un quart de lieue de la ville, s'élève encore l'ancienne tour de *Brou,* au pied de laquelle s'amarraient les vaisseaux ; les anneaux d'amarrage sont encore scellés dans la muraille de la tour. Le sol environnant a ceci de remarquable, qu'à plus de vingt pieds de profondeur, il est composé de cailloux la plupart volcaniques, apportés des contrées les plus lointaines. Cette masse exotique a été successivement formée du *lestage* que déposaient les navires étrangers, qui, de temps immémorial, venaient chercher le sel du pays. Près de là se trouve une riche carrière d'une exploitation facile. Des essais nombreux ont constaté que cette carrière donnerait la plus belle terre à faïence blanche de tout le royaume: il a même été reconnu qu'elle est de beaucoup supérieure à toutes celles de l'Angleterre : elle n'est exploitée que par une faible usine.

La ville de Brouage est une place forte en carré parfait. Ses hautes murailles sont revê-

tues de pierres de taille liées entre elles par des tenons de fer soudés à plomb. On les dégrade pour voler la pierre, le fer et le plomb. Les remparts sont couronnés d'arbres aussi beaux que ceux des boulevarts de Paris, et d'une végétation vigoureuse. Cette belle verdure donne à la ville une apparence extérieure très pittoresque. Au milieu de la végétation grèle et rare qui déguise à peine la nudité de la plaine, les hauts remparts et les superbes ormes qui les couvrent se détachent comme un vaste tombeau ombragé de cyprès. Après avoir pénétré dans l'intérieur de la place, l'étranger, qui a dû s'attendre au spectacle animé d'une cité populeuse, est frappé de surprise et de tristesse à l'aspect de rues désertes, silencieuses, encombrées de ruines et de plantes sauvages : les toits, les planchers, les fenêtres ont disparu ; les gros murs, restés debout et à demi renversés, au pied desquels s'amoncellent leurs décombres, attestent la puissance du temps et la fragilité des ouvrages de l'homme. La vue circule dans les masses en ruines à travers les baies de croisées ; et, au milieu de ces murailles découpées en claires-voies, s'élèvent des ormes séculaires dont l'épais feuil-

lage semble n'avoir point de tige. L'œil démêle à peine, parmi les pignons de pierres grisâtres, les troncs vigoureux de ces arbres dont quelques-uns ont quatre-vingts pieds d'élévation. L'aspect de ce paysage de pierres étonne, plaît et attriste.

Brouage, autrefois si florissant, ne possède pas cent habitans, parmi lesquels il faut compter une trentaine de vétérans préposés à la garde des pièces d'artillerie de marine, couchées sans affûts sur les côtés de la voie publique, et à celle de la poudrière. Ce faible reste d'une population qui a dû s'élever à plus de 6000 âmes est moissonné par la misère et les maladies qu'occasionnent les exhalaisons infectes des marais gâtés. Une brave femme est la doyenne et l'unique aubergiste de la ville; depuis cinquante ans elle habite Brouage; et sa mémoire est une sorte de registre de décès pour les familles qu'elle a vues s'éteindre dans le cours d'un demi-siècle. Nul dans la ville ne peut se vanter d'aussi longs souvenirs locaux. Autour de son auberge, qui n'a point d'enseigne, et dont tout le monde connaît et respecte la bonne hôtesse, végètent douze ou quinze familles de troglodytes. Leurs de-

meures sont établies aux rez-de-chaussée de maisons dont les étages supérieurs sont écroulés et n'ont été déblayés que sur la façade de la rue : on les reconnaît aux misérables fenêtres dont elles sont garnies. Tel est aujourd'hui Brouage. Ses environs sont empestés ; son havre est détruit ; ses rues désertes offrent l'affligeant spectacle de la civilisation dans sa décrépitude. La digue de Richelieu, qui barre le chenal de La Rochelle et le menace d'un ensablement complet, dépeuplera peut-être un jour cette belle cité, comme les chaloupes rochelloises ont anéanti Brouage. Ces deux villes resteront comme deux monumens des ravages des guerres civiles et religieuses qui ont désolé notre patrie, et comme d'éternels reproches à l'ambition despotique d'un ministre plus absolu que le roi dont il s'était rendu le maître.

Après avoir passé *Marennes*, sur la Seudre, ville dont nous avons déjà parlé, les voyageurs se dirigèrent vers Royan, laissant à leur droite la Tremblade, et la petite ville d'Arverd, dans une presqu'île sur l'Océan, et dont le territoire produit des arbres toujours verts.

Dans le trajet d'un port à un autre, nos voyageurs trompaient l'ennui d'une route

souvent monotone par des entretiens sur la navigation. Jules rappela à son père qu'il lui avait promis de lui donner quelques détails sur l'organisation de la marine en France.

Je crois m'en souvenir, dit M. de Valcourt: ce fut l'arrivée de la voiture à Rochefort qui interrompit la petite dissertation que nous avions entamée sur les diverses branches de la marine en général. Après vous avoir exposé les principales connaissances exigées pour la construction, la navigation et la manœuvre, j'allais vous exposer la constitution ou le régime de la marine française.

Ce régime peut se diviser en deux parties, dont l'une a pour objet la marine militaire, et l'autre la marine marchande.

Je vous parlerai d'abord de la première. Je crois inutile de vous exposer l'organisation ancienne de la marine royale. Ces détails nous entraîneraient dans de trop longs développemens: je me bornerai à l'état actuel, tel qu'il a été constitué par les ordonnances et les lois.

La marine embrasse un si grand nombre de détails si différens, pour la plupart, les uns des autres, qu'elle exige le concours d'une

quantité prodigieuse d'hommes pourvus de talens et de connaissances particulières.

D'abord l'administration proprement dite, qui comprend la construction et la conservation des vaisseaux, leur armement et leur équipement, l'entretien des ports, rades, ouvrages qui les défendent, le mouvement de ces ports, etc.; ensuite la composition des corps, la manœuvre militaire de la marine, l'enrôlement des hommes qui le composent, l'inscription maritime : voilà les objets sur lesquels je me propose d'appeler votre attention.

I. *Administration*.

Le premier administrateur de la marine est le ministre de ce département; il a immédiatement sous ses ordres des commandans de marine établis dans chaque chef-lieu d'*arrondissement maritime* (dans les autres ports, il y a un commissaire de la marine); ces arrondissemens sont au nombre de cinq et comprennent dans leurs divisions tous les ports de France.

Les commandans de marine ont sous leurs

ordres les employés dans tous les genres de service de la marine. Ils dirigent les travaux des ports qui sont dans leur ressort, et sont assistés d'un *conseil d'administration*, composé des chefs des différens détails du service du port. Le commandant maritime jouit des honneurs accordés au vice-amiral.

L'administration se partage en diverses branches, suivant les différentes divisions des travaux maritimes, qui sont :

1° La *construction des vaisseaux*. Outre un inspecteur général aux constructions navales, il y a, dans les ports de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon, un chef chargé de la construction, radoubs, refonte de tout bâtiment flottant, de tous les travaux à exécuter dans les ateliers, voilerie, corderie, poulerie, tonnellerie, enfin de la recherche du martelage des bois propres à la marine.

Le *génie maritime* est un corps composé de constructeurs, d'ingénieurs de différentes classes, et d'élèves, chargés de diriger et faire exécuter tous les travaux de la marine.

2° Les *mouvemens des ports* : la garde et conservation des vaisseaux, leur lestage et délestage, le mâtement et démâtement, l'entrée

des bâtimens, leur sortie des bassins et des ports, leur halage à terre, l'arrangement et l'entretien des gréemens : telles sont les fonctions du chef des mouvemens. Il faut encore y joindre la garniture et le curage des ports, le placement des tonnes et balises, les signaux, phares et vigies.

3° La *comptabilité*. Cette branche de l'administration est une des plus étendues : elle a pour objet la surveillance de l'emploi des fonds accordés par l'Etat pour l'entretien de ses forces maritimes. La comptabilité s'exerce à terre ou à bord des vaisseaux.

A terre, elle se divise en huit parties distinctes : les approvisionnemens, les dépenses de l'arsenal, soit en matières soit en journées d'ouvriers ; les armemens et la répartition des prises, les revues des officiers militaires et d'administration, les hôpitaux, les bagnes, l'inspection des vivres.

Tous les détails du service de l'administration de la comptabilité sont confiés à un chef d'administration qui a sous lui des commissaires, des sous-commissaires et des commis, partagés dans les différens ports de la France, suivant que l'importance de ces ports l'exige.

Il y a encore dans chaque arrondissement maritime un inspecteur chargé de vérifier la justesse des comptes de l'administration. A bord des vaisseaux, la comptabilité s'exerce par un agent chargé de constater tous les mouvemens du vaisseau, et de tenir toutes les parties de la comptabilité du vaisseau en fonds et en matières.

II. *Corps de la Marine.*

Le service d'un vaisseau exige le concours d'un assez grand nombre de personnes et de travaux différens.

La navigation demande les talens du timonnier, des matelots et des mousses. Le vaisseau doit être pourvu de soldats et d'officiers, et armé de canons; il doit encore porter des ouvriers pour réparer les avaries qu'il pourrait éprouver, un chirurgien pour soigner la santé de l'équipage, des employés pour la distribution ou la préparation des vivres, enfin plusieurs secrétaires chargés de l'administration, sous la surveillance d'un chef général ou capitaine.

Toutes ces fonctions sont remplies par des

hommes dont les grades sont déterminés par des réglemens.

La manœuvre s'exécute par des *mousses*, qui doivent avoir quatorze ans et être exempts de toute infirmité, et des *novices* qui, ayant dix-sept ans, ne comptent pas encore six mois de navigation : leurs travaux sont à peu près les mêmes que ceux des mousses : monter aux cordages, etc.

Les *matelots* doivent avoir au moins dix-huit ans et un an de navigation. On distingue les matelots vétérans qui servent depuis cinq ans.

Les officiers de manœuvre sont chargés de diriger la manœuvre, de commander les divers mouvemens qu'elle exige. Il y a quatre grades : quartier-maître, contre-maître, second maître, maître.

Les officiers de timonnerie composent trois grades ; ils ont la direction de la route que le vaisseau doit suivre.

La préparation et la distribution de la nourriture de l'équipage exigent encore la coopération d'un assez grand nombre d'employés. Il y a des *commis aux vivres* chargés de veiller à leur emploi, des *distributeurs* qui donnent

la portion à chaque homme, des *coqs* ou cuisiniers, enfin des *tonneliers*.

Un vaisseau de guerre, étant particulièrement destiné à combattre, doit être pourvu de tous les moyens propres à le faire arriver à ce but.

Ses batteries sont armées de canons servis par un corps de canonniers, qui comprend plusieurs grades.

Il porte en outre des troupes qui, dans les combats, font un feu de mousqueterie de dessus les ponts, ou des hunes lancent des grenades, ou montent à l'abordage. Les officiers de ces troupes forment le corps militaire de la marine, commandé par un grand-amiral, des vice-amiraux, contre-amiraux, capitaines de vaisseau, capitaines de frégate, lieutenans de vaisseau, enseignes de vaisseau.

Une partie seulement de ces officiers est en activité.

Diverses fonctions et un commandement plus ou moins étendu sont attachés à chaque grade; l'officier qui en est revêtu est distingué par des signes extérieurs sur sa personne ou sur le vaisseau qu'il monte. L'amiral de la marine est Monseigneur le Dauphin.

Il y a huit vice-amiraux,

Vingt-huit contre-amiraux,

Trente capitaines de vaisseau de première classe,

Cinquante de seconde classe,

Cent capitaines de frégate.

On ne peut arriver à aucun de ces grades avant d'avoir été *aspirant*. On nomme ainsi les jeunes gens qui, ayant subi un examen préparatoire sur les mathématiques et la navigation, ont ensuite acquis une instruction suffisante dans un port et sur les vaisseaux de l'État.

Les premières notions de navigation leur sont données dans les écoles de navigation et d'hydrographie établies dans la plupart de nos villes maritimes.

Les aspirans reçus se rendent dans celui des ports qui leur est indiqué par le ministre de la marine. Les écoles qui leur sont destinées sont établies dans les ports de Brest, Toulon, Rochefort.

Il est armé, chaque année, dans chacun de ces ports une corvette dont l'unique destination est de servir à l'instruction des aspirans de la marine, sur laquelle ils sont embarqués aussitôt après leur arrivée dans le port.

Cette corvette met souvent à la voile, et fait des sorties le long des côtes. Elle est désarmée et réarmée; enfin on y exécute tout ce qui peut donner aux aspirans l'instruction la plus complète sur le gréement, le pilotage et le canonnage : les aspirans y subissent des examens sur ces divers objets.

Après six mois d'embarquement sur la corvette d'instruction, les aspirans rentrent dans le port et suivent les ateliers de la marine, où des maîtres choisis leur expliquent les détails des ouvrages qui s'y fabriquent.

Peu de mois après leur débarquement, une nouvelle corvette, ou une frégate commandée par des officiers habiles, est armée dans chaque port, et les aspirans y sont embarqués pour faire une campagne de long cours, qui dure ordinairement un an. Pendant ce temps, les aspirans sont exercés aux manœuvres et observations les plus utiles à leur instruction et aux progrès de la navigation. Ils rédigent les journaux et les mémoires de l'expédition; et, dans les belles nuits, les officiers leur font commander les mouvemens du vaisseau.

Le recrutement des marins qui doivent servir sur les vaisseaux de l'État s'opère d'une

manière différente de celle employée pour le recrutement de l'armée de terre.

Tout citoyen, sans sortir de ses foyers, peut s'exercer aux évolutions qu'un soldat doit connaître; on ne peut, au contraire, apprendre le service de mer que par la navigation. Tous les citoyens ne naviguent pas; tous ne peuvent pas naviguer; quelques mois suffisent pour dresser des soldats, il faut des années pour former des matelots. Les premiers ne changent pas d'élément; ceux-ci ont à se familiariser avec un élément nouveau. Il est donc évident que, pour être propre au service maritime, il faut avoir des connaissances et une habitude de la mer, que la navigation peut seule donner : d'où il suit que, l'obligation à ce service ne pouvant rouler que sur des gens de mer, eux seuls doivent être chargés de l'acquitter personnellement.

Ces considérations ont fait établir l'*inscription maritime*. Dans ses diverses classes sont pris tous les hommes nécessaires au service de la marine, soit sur les vaisseaux de l'État, soit dans les divers arsenaux où ils sont organisés en compagnie d'ouvriers, et destinés à tous les travaux des chantiers et du port. On inscrit

sur des registres à ce destinés tous les hommes qui se livrent à la navigation : tels que les hommes naviguant sur les vaisseaux de la marine royale ou marchande, les pêcheurs haleurs, bateliers, mariniers, etc., sur les bords des côtes ou sur les bords des fleuves jusqu'à l'endroit où les bâtimens de mer peuvent remonter.

Tous les marins, ainsi inscrits dans chaque quartier des arrondissemens maritimes de la France, sont divisés en quatre classes :

La première comprend les célibataires;

La deuxième les veufs sans enfans ;

La troisième les hommes mariés sans enfans;

La quatrième les pères de famille.

La seconde classe n'est mise en réquisition que lorsque la première, étant épuisée, n'a pu suffire au besoin du service ; il en est usé de même à l'égard des troisième et quatrième classes.

Si les marins inscrits sont forcés d'obéir aux réquisitions qui les atteignent, ils ont cependant de grands avantages; de fortes paies, des pensions de retraites, le partage des prises, sont des compensations qui rendent légère l'obligation du service. Du reste, tout marin

inscrit peut se faire rayer des registres en déclarant qu'il renonce, et en renonçant effectivement à la navigation.

Telles sont, dit en terminant M. de Valcourt, les grandes divisions du système d'organisation maritime militaire aujourd'hui suivi en France. J'ai omis à dessein une foule de détails précieux sans doute, mais trop étendus pour entrer dans le sommaire que je viens de vous offrir.

Déjà les voyageurs apercevaient les moulins à vent qui dominent les hauteurs de Royan; déjà même ils voyaient les phares qui servent à indiquer aux vaisseaux l'embouchure de la Garonne. Bientôt ils entrèrent dans la petite ville de Royan, et se trouvèrent sur le port, espèce d'anse où peuvent mouiller d'assez gros navires. De la fenêtre de l'auberge où ils étaient logés, les voyageurs découvraient les bâtimens qui entraient dans le port; ils voyaient ces longs et larges bateaux plats débarquer sur la rive des voitures toutes chargées avec leurs attelages. Leur vue, plongeant au loin sous l'horizon, découvrait, comme un point, la tour de Cordouan. Jules et Charles manifestèrent à leur père le désir de voir de plus près ce phare dont ils avaient déjà lu la description. M. de

Valcourt avait prévenu leurs désirs et retenu leurs places dans un bateau qui devait les transporter sur ce rocher, et de là descendre jusqu'à Blaye.

Dans le trajet de Royan à la tour de Cordouan, le pilote fit remarquer aux voyageurs un petit groupe de rochers qui formaient une espèce de petite île. Cet écueil, dit-il, me rappelle un trait d'imprudence qui faillit devenir fatal à deux jeunes enfans de ma connaissance.

L'un se nommait *Julien* et l'autre *Pierre*, fils d'un pilote-lamaneur, de mes amis; ils étaient un jour montés sur une barque amarrée au rivage; et, armés d'une bourde (longue perche), ils s'amusaient à faire décrire au bateau des cercles aussi étendus que le câble pouvait le permettre. Mais Julien, l'aîné, qui dirigeait les mouvemens de la barque, trouvant l'espace qu'il était forcé de parcourir trop étroit, détacha l'amarre qui la retenait, et se mit à pousser au large.

Pierre, âgé seulement de dix ans, se mit à pleurer, lorsqu'il vit la barque s'éloigner du rivage; son frère, plus âgé que lui de deux ans, voulut le rassurer. Mais, quand il s'aperçut que sa *bourde* ne pouvait plus atteindre le fond,

et que la barque, entraînée par la marée, s'avançait de plus en plus vers la pleine mer, il sentit son assurance l'abandonner, et commença à concevoir des craintes. S'armant cependant de courage, il saisit une rame que son jeune frère venait de laisser échapper, et cherche à diriger le bateau vers la côte. Efforts superflus, un vent d'est le rejette malgré lui au milieu des flots. Ses forces s'épuisent; le désespoir commence à s'emparer de son âme, les cris de son jeune frère ajoutent encore à son effroi. Le ciel brumeux ne renvoie plus sur les flots qu'une faible lumière; et les flots, soulevés par le vent, mugissent autour de la nacelle.

Julien se laisse tomber sur le banc de la barque : tantôt il se frappe le front en maudissant son imprudence, tantôt, l'œil fixe, absorbé dans sa douleur, il ne voit rien, n'entend plus rien. Cependant il reprend courage, en apercevant une petite île, à la vue de laquelle le petit Pierre a poussé un cri de joie. Cette île était cet amas de rochers que vous avez sous les yeux. Le vent poussait vers ce point la barque de nos imprudens navigateurs. Julien, à qui cette remarque a rendu l'espérance, conçoit le projet de profiter de la direction de la

brise, en tendant un morceau de toile à voile, oublié au fond de la barque. Pierre, dit-il à son jeune frère, aide-moi, nous sommes sauvés; il plante la bourde au milieu du bateau, l'y assujettit à l'aide de l'amarre; puis, mettant une rame en travers, y fixe la voile, et lui-même, s'armant d'une autre perche, cherche à guider la frêle embarcation au milieu des écueils parmi lesquels elle s'engage. O bonheur! le vent enfle la voile et pousse la nacelle vers l'îlot; en peu d'instant ils ont pris *terre*. A peine l'extrémité de la barque a-t-elle touché le rocher, que Julien s'élance le premier sur la rive, amarre le *bâtiment*, et aide à son frère à en sortir.

Tous deux parcourent cette terre de salut. Hélas! ce n'était qu'un rocher aride et dépouillé; seulement au milieu de quelques pics inégaux est une cavité abritée par les vents où croissent quelques plantes marines; près de là, une espèce de grotte formée par deux larges fragmens de roches superposés, asile des oiseaux de mer, s'offre à leurs yeux; ils choisissent cet endroit pour gîte, retournent vers la barque, enlèvent la bourde, les rames et la voile, et forment près de la grotte une espèce de tente

qui en protège l'entrée, et garantit les petits voyageurs de l'atteinte de la pluie qui commence à tomber à larges gouttes.

Il y avait déjà quelques heures que les deux enfans n'avaient mangé ; l'appétit, excité par l'exercice qu'ils s'étaient donné, se fit sentir impérieusement. Mais comment le satisfaire! ils cherchent dans la barque si par hasard on n'y aurait pas oublié quelques provisions; leur perquisition est infructueuse. Le petit Pierre sanglotait en répétant sans cesse qu'il avait faim. Julien ne sentait pas un besoin moins vif de satisfaire son appétit ; mais il savait que les pleurs ne servent à rien ; il promenait ses regards sur la rive que la mer avait abandonnée. En se retirant, il jette un cri de joie, en apercevant un banc d'huîtres ; il le montre à son frère ; et tous deux font leur souper de quelques douzaines de ce mollusque qu'ils détachent. La marée, qui était basse lorsqu'ils avaient abordé, avoit monté pendant la nuit, et la barque avait été mise en pièces contre les rochers ; les vagues s'élevant toujours semblaient menacer de pénétrer jusqu'à l'endroit même où les petits aventuriers avaient fixé leur demeure..... Cette vue porta surtout

la terreur dans l'âme de Julien lui-même; ce mouvement de frayeur s'évanouit quelques instans après, lorsqu'il vit les flots redescendre; mais la perte de la nacelle lui fit faire cependant les plus tristes réflexions. Qu'allaient-ils devenir lui et son frère, seuls sur ce rocher, sans autre aliment que les coquillages qui avaient fourni à leur premier repas, exposés à périr de froid, ou à être emportés par les flots.

Il veut pourtant faire un dernier effort pour tâcher de sauver ses jours; il attache la voile à l'extrémité de la bourde, fixe le pied de celle-ci dans la crevasse d'un rocher, et, assis lui-même sur la pointe la plus élevée de l'écueil, il laisse errer ses regards sur la vaste étendue des eaux..... L'onde est calme et tranquille; aucune barque ne sillonne sa surface; seulement un goéland passe au dessus de la tête des petits infortunés en poussant son cri sauvage, et vole vers la côte..... « O goéland, s'écrie douloureusement Julien, que je voudrais avoir tes ailes..... Goéland, reprend le petit Pierre en tendant les bras vers l'oiseau, si tu vas à la côte, apprend à notre mère l'endroit où nous sommes. Dis à mon père que

son bon petit Pierre, couché sur un rocher humide, est près de périr de frayeur, de froid et de faim, s'il ne vient à son secours. »

A peine Pierre a-t il laissé échapper ces mots, que Julien se lève, se dresse sur la pointe de ses pieds, et, regardant attentivement vers l'ouest : « Pierre, Pierre, s'écrie-t-il, regarde ce point noir là-bas : c'est une barque, je crois; elle se dirige vers nous. » Pierre entend son frère : il est près de lui; et tous deux agitent en l'air leurs mouchoirs, afin d'être aperçus.

Julien ne s'était pas trompé : c'était une embarcation de pêcheurs qui, se dirigeant dans ces parages, avaient aperçu la voile flottant à l'extrémité de la bourde, et, bientôt après, les signaux de Pierre et de Julien. Les pêcheurs approchent du rocher, recueillent les deux infortunés ; et, au bout de quelques heures, ils les remettent entre les bras de leurs parens, que leur absence avait jetés dans une mortelle inquiétude.

Mon papa, dit Jules, cette anecdote ne vous rappelle-t-elle pas une jolie fable de Le Bailly, que vous nous fîtes apprendre autrefois, et que j'ai bien retenue; et il se mit à réciter la fable tout entière :

L'ENFANT ET LE MARIN.

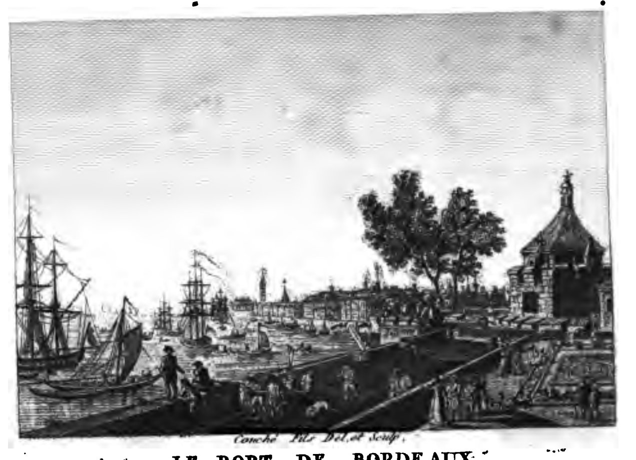
Un enfant s'égayait au bord d'une rivière,
Lorsqu'il aperçut un marin
Qui, le gouvernail à la main,
Gouvernait avec peine une barque légère.
« Parbleu, s'écria-t-il, cet homme est un grand sot
« De se tourmenter de la sorte;
« Eh quoi! pour entraîner un si frêle canot,
« L'eau seule n'est pas assez forte?
« Je ne suis qu'un enfant; mais à ce vieux routier
« Je veux apprendre son métier:
« Oui, barbon, tu n'en es qu'à ton apprentissage. »
A peine achevait-il ces mots,
Que, sur une nacelle attachée au rivage,
Il descend, lève l'ancre, et vole au gré des flots.
La rivière, en son cours rapide,
Cachait plus d'un écueil perfide.
Le marin voit l'enfant, et frémit pour ses jours;
Ne pouvant assez tôt voler à son secours,
Il l'exhorte à grands cris à regagner la rive;
Mais le jeune imprudent laisse la rame oisive;
Il chante, il se croise les bras,
Et se rit du danger qu'il ne soupçonne pas.
Tout à coup le bateau fragile
Tombe dans un large courant:
Le péril lors était pressant.

Aux conseils du barbon désormais plus docile,
L'enfant porte une main débile
Tantôt au gouvernail, tantôt à l'aviron.
Vains efforts : il succombe, épuisé, hors d'haleine;
Et la barque, suivant le torrent qui l'entraîne,
Tout droit conduit mon fanfaron
Sur les rives de l'Achéron.

Le Bailly.

M. de Valcourt applaudit à l'à-propos. J'aime à voir, dit-il à Jules, que cette fable n'est pas sortie de ta mémoire; mais j'aurais voulu que tu n'eusses pas oublié la moralité, ainsi conçue :

L'enfant, c'est l'homme en proie à ses caprices;
Le gouvernail, c'est la raison;
Et le torrent, ce sont nos vices.



LE PORT DE BORDEAUX.

CHAPITRE IV.

Tour de Cordouan. — Ode à la mer. — Blaye. — Vue de la Garonne. — Mascaret. — Effets et causes de ce phénomène. — Bordeaux. — Vue du port. — Promenades. — Maison de Montaigne. — Montesquieu. — Barthe.

LA barque aborda enfin le rocher de Cordouan. Les fondemens de la tour de Cordouan furent jetés, en 1584, par Louis de Foix, architecte et négociant, et elle fut bâtie aux frais de la province. Sa décoration extérieure est composée de trois ordres d'architecture, placés en pyramide l'un sur l'autre : le premier est ionique; le second, corinthien, et le troisième, composite. Elle a dans sa base environ quarante mètres, sur vingt-cinq mètres d'élévation, non compris la lanterne de fer, dont elle est surmontée. Au dessus de la la lanterne est un dôme, terminé par un globe et une girouette. C'est dans la grande lanterne de fer que l'on place le foyer du phare; c'est

un réchaud qui contient deux cent vingt-cinq livres de charbon de terre, que l'on allume, chaque soir, au coucher du soleil, et qui dure toute la nuit.

On croit que le rocher, sur lequel la tour est bâtie, tenait jadis à la côte de Médoc, et que la mer, à la longue, a couvert le terrain qui l'en sépare aujourd'hui. Cette tour, environnée de toutes parts par les flots d'une mer presque toujours orageuse, présente un spectacle aussi majestueux qu'imposant.

La vue de cet Océan sans bornes, agité par les vents, et poussant contre le pied de la tour ses houles blanches d'écume, l'horizon immense, sur lequel plongent les regards, jetèrent Jules dans une espèce d'extase, d'où il ne sortit que pour réciter avec enthousiasme cette belle ode de Chenédolé :

. . . .

Redoutable Océan, rends-moi tous tes rivages ;
Livre à mes yeux tes flots, empire des orages :
Ton sein s'ouvre sans cesse à nos mille vaisseaux ;
Mais nos flottes, s'armant d'une impuissante audace,
Comme un trait fugitif, sans y laisser de place,
Effleurent ton domaine, et sillonnent tes eaux.

L'homme ne marche point dans tes routes humides ;
Tes orageux sentiers, et tes plaines liquides,
Ne souffrent pas long-temps ses pas injurieux.
Rejeté loin de toi, ce despote éphémère,
Comme un flocon de neige, ou d'écume légère,
Est lancé dans les cieux.

Sur la terre où l'homme respire,
Il règne au moins par des débris ;
Mais de ton indomptable empire
Ses pas destructeurs sont proscrits.
S'il y veut marquer son passage,
Tu te lèves ; et le naufrage
Fait justice de son orgueil ;
Et, jouet de tes vagues sombres,
Il descend dans leurs vastes ombres
Sans épitaphe et sans cercueil.

Tes rivages sont des royaumes
Où trône, autel, tout a changé ;
Et de leurs peuples, vains fantômes,
Le sort dès long-temps t'a vengé.
Ils ne pèsent plus sur tes rives ;
Tes vagues reposent oisives
Aux bords où Sidon a régné ;
Et de porter les vastes flottes
Que guidaient d'habiles pilotes,
Ton orgueil n'est plus indigné.

Eh ! que sont aujourd'hui Rome, Athènes, Carthage ?
Saturne a sous ses pieds foulé leur héritage,
Par vingt peuples divers tour à tour disputé.
Toi, tu ne changes point, et ton onde sauvage,
Toujours des mêmes flots vient ronger le rivage
Qui voit la servitude où fut la liberté.

. . . .

Ainsi que les États, les monts même s'affaissent :
Trente siècles, suivis de la destruction,
Ont imprimé leurs pas sur ces sommets arides.
Mais le temps sur ton front n'a point laissé de rides ;
Tu parais tel qu'au jour de la création.

O Mer ! de la Toute-Puissance
Miroir immense et glorieux,
Avec quelle magnificence
Ton azur reproduit les cieux !
Que tes espaces sont sublimes !
Du Très-Haut tes pompeux abîmes
Forment le trône solennel ;
Et le long assaut de tes ondes,
Sans cesse ébranlant les deux mondes,
Leur livre un combat éternel.

CHENÉDOLÉ.

De la tour de Cordouan les voyageurs descendirent à Blaye. La situation de cette ville

est extrêmement avantageuse pour le commerce; la plus grande partie des vaisseaux qui sortent de Bordeaux, pour naviguer dans l'Océan, viennent y mouiller, achèvent d'y compléter leur cargaison, et de prendre une partie des vivres pour leur traversée. Là aussi ils embarquent des pilotes côtiers, dont le secours leur est nécessaire pour sortir de la rivière, à travers les bancs et les écueils qui s'y rencontrent. Là souvent on voit mouiller, chaque jour, devant Blaye plus d'une vingtaine de vaisseaux, dont la plupart, étrangers, appartiennent au commerce de la Baltique ou des mers du nord.

Blaye a une ancienne citadelle et une église, dans laquelle on montrait jadis le tombeau de Cherebert, roi de la première race; le fameux Roland, tué à Roncevaux, y avait, dit-on, été enterré.

La Garonne a deux lieues de largeur devant Blaye; et dans le milieu du fleuve se trouve une petite île, qui la partage en deux bras égaux. Sur cette île on a construit un petit fort, qui retient le nom de *Pâté* par sa forme. Les batteries de ce fort, se croisant d'un côté avec celles de la citadelle de Blaye, avec celles

du fort Médoc, rendent le passage difficile aux ennemis, malgré la longueur des deux bras du fleuve.

Rien de plus pittoresque que le paysage qui se développait aux yeux des voyageurs, à mesure qu'ils descendaient le fleuve. Au delà de la côte du Médoc, assez plate et couverte, on aperçoit, à l'ouest, l'ouvert de la rivière, qui s'élargit à mesure qu'il s'enfonce dans l'horizon, et qui, cinq lieues plus bas, en a déjà cinq de large. A l'est, les deux rivières de la Dordogne et de la Garonne descendent et se réunissent : la Garonne coulant entre deux rives plates ; la Dordogne, au contraire, encaissée entre des rives escarpées, au sommet desquelles on aperçoit la petite ville de Bourg.

Ici, dit M. de Valcourt, lorsque le bâtiment fut arrivé au Bec-d'Ambez, formé par la réunion de la Garonne et de la Dordogne, s'observe un phénomène assez semblable à celui dont vous avez été témoins à l'embouchure de la Seine. Nommé *la barre*, près de Quillebeuf, il prend ici le nom de *mascaret* : c'est une lame d'eau haute de six pouces, et quelquefois de la grosseur d'un tonneau, que l'on voit, à certaines époques, rouler au confluent de la Gi-

ronde et de la Dordogne, parcourir le lit de ce dernier fleuve dans toutes ses sinuosités, et le remonter avec beaucoup de rapidité, en faisant entendre un bruit léger.

Bassi lou Mascaret, disent les habitans, en courant pour le voir. A son approche, les oies et les canards s'enfoncent dans les roseaux, et les bateliers tournent la proue de leurs bateaux vers ce courant rapide, afin de n'en être pas renversés.

Le mascaret remonte la rivière jusqu'à une distance de huit lieues de son embouchure. Il y a des endroits où il quitte les bords pour se porter vers le milieu, ou pour s'étendre sur toute la rivière. Selon M. Lagrave-Sorbie, le mascaret se forme à Saint-André en lames, qui tiennent dans la rivière la moitié de sa largeur, jusqu'à Caverne. Là il se perd un instant pour aller reparaître, entre Asque et Lille, en forme de promontoire; puis il se change de nouveau en lames jusqu'à Tersac, où il reprend sa première forme; il ne la quitte plus qu'à Darveire. Il longe ensuite la côte jusqu'à Fronsac. Là il s'étend sur toute la rivière, passe devant la rade de Libourne, et ne paraît plus

qu'avec peu de force à Genissac-les-Réaux et à Peyse-Felte.

Jadis le mascaret était beaucoup plus violent qu'il ne l'est aujourd'hui, si l'on en croit un écrivain; tout ce qui se trouvait sur la côte que parcourait le mascaret était fracassé ou renversé; les arbres étaient déracinés, les barques coulées à fond, les digues abîmées, et les pierres lancées quelquefois à cinquante pas de distance; la frayeur saisissait même tous les animaux qui paissaient dans les environs de la rivière.

Le mascaret ne produit plus aujourd'hui tous ces grands désordres; cependant on assure qu'il y a trente ans il se faisait encore sentir dans la Garonne au dessus de Bordeaux; qu'il renversait ou remplissait les canaux, et qu'on l'entendait à une demi-lieue de distance. Il est probable que les atterrissemens, ayant changé le lit et le cours du fleuve, ont détruit en grande partie les effets du mascaret.

La marée est la première cause de ce phénomène : en remontant la Gironde, le flux de la mer se porte dans la Dordogne, plutôt que

dans la Garonne, parce que le lit de celle-ci est détourné, tandis que le lit de la Dordogne est dans la direction du flux, et reçoit par conséquent la plus forte impulsion. Aussi, quand ses eaux sont basses (condition indispensable pour que le mascaret ait lieu), la marée y pénètre fort avant; et, comme les grosses lames n'y trouvent pas la profondeur nécessaire à leur développement, elles s'élèvent et se brisent sur les bords; ou, lorsqu'elles sont repoussées par les rochers, elles se jettent au milieu de la rivière. Les nombreux détours que le mascaret rencontre, les bancs de sable, la rapidité du courant et d'autres circonstances, contribuent à augmenter sa force.

Les voyageurs passèrent devant le Bec-d'Ambez, formé par le confluent de la Dordogne et de la Garonne; et, au bout de quelques heures, ils furent dans le port de Bordeaux. Le coup d'œil qu'offre la ville, de ce point, attira leur attention.

La Garonne forme, devant Bordeaux, un quart de cercle, dont les deux pointes de l'arc sont éloignées l'une de l'autre d'une lieue; et cette courbe est assez alongée pour qu'il soit possible de l'apercevoir d'un coup d'œil dans

toute son étendue. On voit se développer sous les yeux un quai superbe, bordé de beaux édifices, de promenades agréables. La beauté du fleuve, qui coule avec une majestueuse rapidité, et dont la largeur est de trois quarts de lieue dans cette partie, couvert en tout temps d'une épaisse forêt de mâts, qui s'élèvent d'une foule de vaisseaux de toute grandeur et de tous les pays : tous ces objets forment un ensemble qu'il est impossible de peindre.

Le port forme une vaste enceinte circulaire large, dans quelques endroits, de 500 à 600 toises. On y voit quelquefois jusqu'à 800 vaisseaux de toute grandeur ; mille bâtimens peuvent y être contenus.

Le vieux Château-Trompette, bâti par Charles V, occupait jadis le centre de ce demi-cercle. C'était une forteresse que M. de Vauban avait réparée et agrandie, et dont l'objet était de tenir Bordeaux en bride et de commander le port ; à la place de cette citadelle gothique, qui attristait les regards, on a planté une belle place.

Ce fut près de cette place que le petit bâtiment qui portait nos voyageurs s'arrêta. Ils se trouvèrent en débarquant presque dans les

belles promenades de Tourny et le Jardin des plantes, où l'on aime à reconnaître les formes majestueuses des Tuileries. Ils voyaient à leur droite le vaste faubourg des Chartrons où les plus riches négocians ont leurs hôtels; là, dans de vastes *chais*, espèce de celliers, se font les mélanges et les collages de ces vins dont la réputation s'étend dans toutes les parties du monde; là se trouvent à côté des vins les plus renommés, tels que ceux de Lafitte, Ségur, Château-Margaut, Hautbrion, les vins secondaires de Larose, Pontac, Saint-Julien, Canon et de Béchevelle. De l'autre côté sont l'allée de Tourny, le faubourg de Saint-Seurin, la Place-Royale dont la Bourse fait le principal ornement. Cet édifice présente, dans des proportions moins développées, les agrémens et les avantages du Palais-Royal de Paris; sous des galeries couvertes règnent plusieurs rangs de boutiques dont l'ensemble présente un coup d'œil gracieux et animé. La Bourse forme un vaste carré entouré d'arcades, où l'on arrive par six grandes portes.

A deux heures cet espace vide se remplit, en un moment, d'une foule immense de négocians de tous les pays. Chaque genre de

commerce a sa place invariablement marquée ; les agens de change, les courtiers de marchandises, de commerce, d'assurance, circulent sans cesse autour de ces différens groupes pour aller des vendeurs aux acheteurs, des armateurs aux capitaines, des assureurs aux assurés, et pour conclure en moins d'une heure les millions d'affaires qui se traitent chaque jour dans cette enceinte. Un centime, qu'on appelle *denier à Dieu*, mis par le courtier dans la main du vendeur et une fois agréé par lui, scelle irrévocablement le marché de la plus haute comme de la plus mince importance.

Vous venez de jeter un coup d'œil d'ensemble, dit M. de Valcourt à ses fils, en entrant dans la rue du Chapeau-Rouge, sur ce que Bordeaux présente de plus remarquable. Le reste de la ville, quoique percé de quelques belles rues, orné de plusieurs places régulières, telles que la Place-Carrée, la Place-Dauphine, Saint-Julien et celle de Saint-Germain, de quelques édifices d'une architecture distinguée, comme le Palais de la préfecture, les Hôtels de la mairie, de la marine, etc., est loin d'offrir un coup d'œil aussi magnifique

que celui dont nous avons joui en débarquant; il n'est aucune ville d'Europe dont le premier aspect soit d'un effet plus magique et d'une disposition plus imposante.

Après Constantinople, il n'est rien de plus beau.
CASIMIR DELAVIGNE, *Ecole des Vieillards*.

La rue du Chapeau-Rouge où nous sommes est sans contredit la plus régulière et la plus belle de Bordeaux, sans en excepter même celle de l'Intendance; elle est bâtie comme le reste de la ville, en pierres de taille blanches... Mais nous voici devant la salle de spectacle.

Vous voyez devant vous un des plus beaux monumens de l'architecture moderne: il a été construit par les soins du duc de Richelieu, et l'ouverture s'en est faite en 1781. La façade principale est de l'effet le plus majestueux; l'entrée, le vestibule et l'escalier qui conduit à l'amphithéâtre, sont d'une beauté remarquable. Cet édifice renferme, indépendamment de la salle de spectacle, une salle de concert, un foyer d'hiver, un foyer d'été, et de vastes appartemens: élevé sur les dessins de M. Louis, il a coûté près de deux millions et demi.

Les voyageurs allèrent loger chez M. Du

pont à l'hôtel du Chapeau Rouge. Ils employèrent la soirée à visiter plusieurs personnes auxquelles ils étaient recommandés.

Pendant le cours de ces visites, M. de Valcourt fit remarquer à ses enfans, dans la rue des Minimes, une maison d'assez modeste apparence, indiquée sous le nº 17. La porte recourbée en ogive, une tourelle dont on ne retrouve la forme gothique que dans sa partie supérieure, donnent à ce monument un caractère d'antiquité, dont l'observation n'échappa point aux deux jeunes gens.

Deux grands hommes, dit M. de Valcourt, se placent à la tête des littérateurs célèbres, nés à Bordeaux ou dans ses environs: l'un, dont vous apercevez ici la demeure, est l'ingénieux et profond auteur des *Essais*, *Montaigne*, dont la philosophie devança le siècle où il vécut. L'autre est Montesquieu*, le plus pro-

---

* Montesquieu est né au château de la Brède, à deux lieues de Bordeaux.

Berceau de Montesquieu, séjour digne d'envie,
Où d'un talent sublime il déposa les fruits ;
Lieux si beaux ! par le temps vous serez tous détruits ;
Mais le temps ne peut rien sur son divin génie

fond des publicistes que la France ait produits.

Le premier, en nous apprenant que le doute est le commencement de la sagesse, a accéléré le développement de la raison humaine et de la civilisation.

Le second, en éclairant le chaos des lois, en remontant à l'origine des sociétés, au principe des gouvernemens, a *retrouvé*, comme on l'a dit à sa plus grande gloire, *les titres du genre humain*.

A la suite de ces deux grands hommes, viennent plusieurs autres savans, dont Bordeaux s'honore d'avoir été le berceau. Dans les temps anciens nous trouvons le consul Ausonne; à des époques plus modernes, l'historien du Haillan, le prédicateur Biroat, le grammairien Lebel, le jésuite voyageur, le P. Lecomte, et Berquin, dont les ouvrages ont souvent amusé les loisirs de votre enfance.

Un homme célèbre dans un autre genre, *Pierre Barthe*, est également né à Bordeaux. Ce marin, sorti d'une classe obscure, entra au service en 1781, passa successivement par tous les grades, et obtint enfin celui de contre-amiral en 1811. Sa mort, arrivée quelque temps après, ne le laissa pas jouir long-temps de cette

dignité, méritée par de nombreux exploits.

Après s'être d'abord signalé au siége de Mantoue, à celui de Malte, et s'être couvert de gloire au siége de Saint-Domingue; il équipa en 1807, à Dantzick, une flotille pour seconder le siége de Pillau, et s'empara d'un convoi de quarante-deux voiles. Chargé, en 1809, de s'emparer de l'île de Muleithem, il exécuta cet ordre avec autant de bravoure que de célérité; et l'ennemi se vit forcé d'abandonner cette île. Barthe par son habileté, presque toujours suivie du succès, facilita à l'armée française le passage de divers bras du fleuve, et prépara la mémorable victoire de Wagram.

CHAPITRE V.

Quartier des Juifs. — Belle action. — Singulier trait de générosité. — Histoire de Bordeaux. — Siége. — Courage d'un officier français. — Pont de la Bastide. — — Moulin de Bacalan. — Navigation sous-marine. — Dévouement d'un jeune aspirant. — Mœurs bordelaises. — L'ascendant de la vertu.

Les voyageurs passèrent également dans les quartiers de Saint-Augustin et de Bouhaut, particulièrement habités par les juifs.

Les juifs de Bordeaux se distinguent des autres habitans, avec lesquels ils n'ont aucune communication, par les traits alongés de la figure, par le teint, l'accent, et par une saleté d'habitude, qui ne s'arrête pas toujours à leurs vêtemens. Les marchands juifs de la rue Bouhaut se tiennent constamment à la porte de leurs boutiques, où ils épient les chalands; ils ne se bornent pas avec ceux-ci à de simples invitations : ils les prennent, les persécutent par des instances si vives, qu'on est quelquefois

obligé d'employer la force pour s'y soustraire.

Les Juifs étaient jadis beaucoup nombreux à Bordeaux : c'était parmi eux que se trouvaient les plus riches capitalistes. Le gouvernement avait souvent trouvé des ressources dans la maison *Gradis*, qui fut assez riche pour prêter au roi jusqu'à trente millions, à plusieurs reprises. Un membre de cette famille donna l'exemple d'un trait de générosité qui honorerait beaucoup les chrétiens.

Le père Gradis, étant à son lit de mort, fait assembler ses enfans et leur distribue ses nombreuses richesses; quand il eut satisfait à cette sollicitude paternelle, il se fit apporter, par l'aîné de ses fils, une petite cassette qui était renfermée dans son cabinet. « Mes en-« fans, leur dit-il, cette cassette renferme « pour cent mille écus de billets de diverses « sommes. En approchant du tombeau, c'est « la seule opulence que je me réserve et qui « me soit chère, puisqu'ici sont déposées les « preuves des services que j'ai rendus à des « infortunés; cette richesse est à moi, et je veux « en disposer à ma volonté; je ne veux pas « que ma mort soit un signal d'inquiétude « pour les malheureux que j'ai obligés, et

« qu'ils aient à craindre d'être tourmentés « après moi pour des remboursemens que je « ne leur eusse jamais demandés tant que « j'aurais vécu ; ne me sachez donc point « mauvais gré, mes enfans, de ce que je vais « faire. Une bonne action d'un père est aussi « un très bon héritage ; et je n'ai plus qu'un « vœu à former : c'est qu'après ma mort vous « puissiez en faire autant. » Il ouvrit alors la cassette, en tira tous les billets et les jeta au feu en présence de ses enfans, qui, admirant cette belle action, comblèrent leur père de bénédictions.

Joignons à ce trait un autre qui, moins digne d'éloges sans doute, peint cependant le caractère original de ces gens chez lesquels s'allient, par un singulier mélange, les sentimens de générosité avec les penchans que l'honneur condamne.

Un Juif avait prêté à une famille bordelaise une somme assez forte à un taux usuraire très élevé ; les intérêts s'accumulant sans cesse, les malheureux emprunteurs se voient dans l'impossibilité de payer. Le Juif obtient une autorisation de saisie, se transporte chez ses débiteurs, et, malgré les prières du mari,

malgré les supplications et les larmes d'une épouse, persiste à vouloir enlever les meubles.... Il se laisse enfin attendrir à la vue d'un superbe écrin qu'on lui offre, et le prend en paiement.

Il retournait chez lui, lorsque des cris, partis d'une maison voisine, attirèrent son attention. Il s'approche, il aperçoit une jeune fille toute en larmes essayant d'arrêter un huissier impitoyable qui faisait enlever des meubles : « Ma mère ! ma pauvre mère ! s'écriait-elle, qu'allez-vous devenir ? » Le Juif s'approche, interroge la jeune fille : « Hélas ! monsieur, dit-elle, parce que ma mère est malade depuis long-temps, et que mon travail n'a pu suffire à payer son terme, le propriétaire fait saisir nos meubles.... » L'Israélite entre dans la maison, voit effectivement une pauvre femme sur les traits de laquelle semblaient se réunir tous les signes de la douleur et de la misère... « Séchez vos larmes, dit l'usurier attendri... voici de quoi satisfaire votre créancier ; » il jette en même temps sur le lit l'écrin qu'il vient de recevoir, et s'enfuit pour échapper aux témoignages de reconnaissance de ces pauvres gens.

La première visite que nos voyageurs firent le lendemain fut à la Porte-Basse et à l'Amphithéâtre, vulgairement appelé Palais Galien. Cet édifice, situé dans le quartier de Saint-Seurin, rappelle à plusieurs égards l'amphithéâtre de Nîmes ; mais il est moins bien conservé. La *Porte-Basse*, morceau d'architecture remarquable par sa solidité, fut construite sous Auguste, et formait une porte de Bordeaux, lorsqu'il était plus étroitement circonscrit.

La description de ces monumens amena M. de Valcourt à parler à ses fils de l'histoire de Bordeaux.

Bordeaux était, dans l'antiquité, le chef-lieu des *Bituriges*, et portait alors le nom de *Burdigala*. Les Romains, après l'avoir conquis, l'ornèrent de monumens superbes dont vous apercevez ici quelques vestiges. Ils y bâtirent un magnifique temple aux Dieux Tutélaires, dont il ne reste aucune trace. Bordeaux fut ensuite occupé par les Visigoths, soumis aux rois Francs, ravagé par les Sarrazins, puis par les Normands. Cette ville fut prise en 768 par Pépin ; elle eut ensuite des comtes particuliers, jusqu'en 1052. Devenue partie de l'A-

quitaine, lorsque cette province fut occupée par les Anglais, elle fut le siége de leur gouvernement. Après être rentrée en 1451 sous la domination des rois de France, elle fit pour s'y soustraire une tentative qui fut suivie d'un siége meurtrier; prise d'assaut, elle subit toutes les horreurs du pillage. Une soldatesque indisciplinée s'y livra à toutes les atrocités : les maisons furent incendiées, les femmes livrées aux derniers outrages.

Un historien raconte un trait de dévouement arrivé au milieu de cette scène sanglante, qui tempère l'horreur qu'elle doit inspirer.

Une jeune fille était poursuivie par un soldat : l'infortunée, près d'être atteinte, s'élance dans une maison en proie aux flammes; acharné à sa proie, le scélérat veut la poursuivre encore. Ni la vue de l'incendie et des flammes qui sortent en longues gerbes de feu du milieu de l'édifice, ni le bruit sinistre des craquemens des poutres qui se brisent et des pierres qui éclatent, rien ne l'arrête.

Un officier témoin de ces atrocités, qu'il ne partageait pas, voit le danger de la jeune fille, s'élance vers le soldat, le perce de son épée.

Mais déjà l'infortunée, égarée par la terreur et le désespoir, s'est engagée au milieu des débris embrasés de l'édifice qui, consumé par les flammes, est près de s'écrouler et de l'ensevelir. La chaleur dévorante de l'incendie la rend à elle-même; elle promène autour d'elle ses yeux égarés, et pousse un cri perçant.... Le jeune officier, qui vient de l'arracher à la brutalité du soldat, l'aperçoit luttant contre la mort: il se précipite au milieu de l'incendie, arrive près de la jeune fille... effrayée, elle voulait fuir encore; l'officier ne lui en donne pas le temps: il la saisit dans ses bras, l'enlève, et traverse avec ce fardeau l'espace qu'il vient de parcourir; à peine a-t-il touché le seuil, que l'édifice s'écroule avec un bruit épouvantable.

La jeune fille était évanouie: son généreux libérateur la porte dans une maison voisine... lui fait reprendre l'usage de ses facultés; la malheureuse ouvre les yeux, le premier objet qui s'offre à sa vue est l'officier; ses sens égarés lui font voir en lui un nouvel ennemi: elle fait un mouvement d'effroi: « Ne craignez rien, lui dit le Français: cette épée a donné la mort au scélérat qui voulait vous outrager; elle saura

vous défendre de toute insulte. » Il tint parole: lorsque la première fureur du soldat fut calmée, et que la tranquillité commença à se rétablir, il la remit à sa famille, qui l'accabla des marques de sa reconnaissance.

Bordeaux fut souvent agité par les dissensions politiques et religieuses qui divisèrent la France à plusieurs époques. Les troubles de la fronde s'y firent surtout sentir; et la faction de l'Ormaie entretint de longs démêlés entre les habitans.

La Révolution détruisit en partie son ancienne splendeur. En 1814, elle fut la première grande ville de France qui reconnut la dynastie des Bourbons; elle fut alors occupée, pendant quelques mois, par les troupes espagnoles et anglaises, sous les ordres de lord Wellington; l'année suivante, elle fut une des dernières villes à recevoir le joug de Bonaparte.

M. de Valcourt était revenu sur le port avec ses fils; le moulin de *Bacalan*, unique peut-être dans son genre, attira son attention. Il est mis en mouvement par les eaux de la mer que, dans le jusant, c'est-à-dire à marée haute, reçoit un immense réservoir; lorsque la mer se retire, cet immense dépôt d'eau,

s'écoulant par d'autres canaux, fait mouvoir neuf roues de chaque côté posées de trois en trois. Quoiqu'elles soient placées à peu de distance l'une de l'autre, on a pu cependant pratiquer dans l'intervalle une chute de deux pieds ; chaque roue fait tourner deux meules. Le pont, dont on avait regardé la construction comme impossible, vu la rapidité de la Garonne, frappa également d'admiration nos voyageurs; il est voûté en briques; ses dix-sept arches comprennent un espace de plus de 534 mètres de longueur.

Assis sur les bords du quai des Chartrons, M. de Valcourt et ses fils s'amusaient à considérer le mouvement qui régnait autour d'eux dans le vaste bassin qui se développait à leurs yeux. J'étais à Bordeaux en 1803, dit M. de Valcourt, lorsqu'on fit l'essai d'un bâtiment à quatre mâts d'une forme particulière; mais cet essai ne réussit qne faiblement; il me rappelle l'expérience des vaisseaux *sous-marins* faite au Havre à peu près à la même époque, et qui n'eut pas un plus heureux résultat.

Des vaisseaux sous-marins? reprit vivement Jules, qui avait prêté attention à ce que son père venait de dire. Oui, des vaisseaux sous-

marins, répéta M. de Valcourt : c'est ainsi qu'on nomme un genre de vaisseaux d'invention moderne, et dont l'usage, s'il était adopté par les nations, pourrait apporter les plus grands changemens dans notre système maritime. Quoiqu'on ait parlé plus fréquemment de cette invention depuis un certain nombre d'années, l'idée n'en appartient cependant pas à notre époque; et depuis long-temps on avait tenté des expériences plus ou moins heureuses, qui tendaient à démontrer la possibilité de la navigation sous-marine.

En 1653, un Français montra aux curieux de Rotterdam un bâtiment sous-marin ayant soixante-douze pieds de longueur. L'auteur, qui tint secrets ses moyens de le manœuvrer, lui attribuait la faculté de détruire les escadres les plus nombreuses, et d'exécuter avec promptitude les plus longues traversées.

Fulton essaya un bâtiment du même genre à Brest, en 1801 : ce bâtiment se nommait le *Nautilis*. Il contenait quatre hommes, et avait des voiles qui se couchaient sur le pont lorsqu'on voulait plonger.

Un Anglais nommé Jonhsón, capitaine marchand, ou, suivant quelques journaux, *smug-*

gler (contrebandier maritime autrement dit), avait conçu le projet ingénieux d'enlever Bonaparte de Sainte-Hélène, à l'aide du plus grand navire sous-marin qui ait jamais été construit. Ce navire avait cent pieds de long; les mâts et les voiles étaient disposés de manière à se coucher sur le pont; Jonhson se proposait de ménager sa route pour reconnaître Sainte-Hélène vers la fin du jour; et, afin de mieux éviter les croiseurs, il devait gagner le rivage entre deux eaux; là il eût expédié un émissaire à Bonaparte, et attendu tout le temps nécessaire : des sommes considérables lui étaient promises en cas d'une réussite complète. En outre on devait lui compter 40,000 liv. sterling quand son vaisseau serait prêt à partir; mais, le jour où l'on appliquait sur la carène un doublage en cuivre, on apprit que le célèbre captif n'existait plus.

Le capitaine Jonhson avait déjà donné des preuves d'un courage et d'un sang-froid imperturbables. Il avait répété aux frais de l'Amirauté l'expérience de Fulton, qui consiste à fixer sous un bâtiment à l'ancre un pétard dont l'effet s'opère au moyen d'une espèce

d'horloge et d'un pistolet chargé à poudre L'ancre de son bateau s'engagea avec le câble du bâtiment soumis à l'épreuve; et, après avoir fixé le pétard, il essaya vainement de s'éloigner. Il regarde tranquillement à sa montre, et dit à l'homme qui l'accompagnait : « Nous n'avons plus que deux minutes et demie à vivre, si nous ne pouvons pas nous dégager. » Cet homme, qui était marié depuis peu de jours, se mit à sangloter et s'écriait : « Nancy! pauvre Nancy ! » Johnson s'écria à son tour : « A quoi bon ces jérémiades ; ôte ta veste et prépare-toi à boucher l'écubier. » En même temps, saisissant une hache, il coupe le câble du bateau et gagne le large. Il était temps : car le pétard éclata au moment prescrit ; et le grand navire fut brisé en mille pièces.

Ce fut du port de Bordeaux qu'appareilla, le 19 décembre 1783, le vaisseau qui portait M. Saunier, tombé, après un naufrage, entre les mains des Maures d'Afrique. Voici comment lui-même raconte ses malheurs :

« Nous restâmes dix jours en rivière, contrariés par les vents; le onzième, on mit à la voile. Arrivés auprès du cap Finistère, nous reçûmes

de violens coups de vent qui nous forcèrent de nous tenir à la cape (les voiles pliées) cinq jours de suite. On parlait d'aller relâcher dans quelque port voisin; mais, le vent s'étant calmé, on se remit en route.

Le 17 janvier 1784, à quatre heures du matin, sans qu'on eût aperçu la terre, le vaisseau toucha : la secousse horrible que reçut le navire nous fit tous sortir de nos lits, et monter sur le pont. La nuit était sombre: on distinguait avec peine les objets; les matelots couraient sur le pont en poussant des cris lamentables. La vague nous couvrait entièrement; l'obscurité de la nuit, l'horrible bruit des vagues, l'ignorance du lieu où nous avions échoué, le danger présent : tout portait dans nos âmes un sentiment de terreur.

Cependant notre navire faisait très peu d'eau; il eût été facile de jeter un ancre, de l'alléger et de le mettre à flot : mais tout le monde était plongé dans un état d'anéantissement qui ôtait toute faculté de réfléchir; on s'abandonna à la Providence; et on attendit le jour dans les angoisses de la crainte.

Sur les cinq heures et demie, le navire, battu par les lames qui se succédaient continuelle-

ment, fit eau avec abondance. Tout le monde se mit aux pompes, mais sans espoir de sauver le navire.

Le jour qui parut nous fit découvrir la côte près de nous : elle offrait une vaste étendue de sable ; bientôt nous la vîmes garnie d'une foule de Maures ; et nous reconnûmes que nous étions échoués sur la côte inhospitalière de l'Afrique.

A la vue des Maures, nous pressentîmes les maux cruels auxquels nous étions réservés : nous n'ignorions pas quels affreux traitemens ces peuples barbares et fanatiques font éprouver aux malheureux chrétiens qui tombent en leur pouvoir. Les horreurs d'une longue et dure captivité s'offraient alors à nos yeux sous des couleurs que le danger présent rendait encore plus affreuses.

Le capitaine prend une résolution terrible ; il nous fait assembler sur le pont : « Mes amis dit-il, vous voyez ces hordes de tigres qui, rassemblés sur ce rivage, semblent déjà dévorer des yeux la proie que l'Océan vient leur offrir ; il n'est qu'un moyen de leur échapper, et de tromper leur avide férocité. Si vous êtes tous des hommes courageux, la mort doit vous pa-

raître préférable à une captivité avilissante et terrible. Plusieurs milliers de poudre sont dans la sainte-barbe : j'y mets moi-même le feu, et nous terminons ensemble une vie que tôt ou tard nous perdrons dans les cruels traitemens que ces barbares nous réservent. »

Le discours du capitaine est d'abord reçu avec acclamation ; mais le désir de la conservation, ce sentiment puissant qui n'abandonne jamais l'homme, même au milieu des plus grands périls, prend bientôt le dessus ; et, comme le capitaine s'avançait vers les poudres pour y mettre le feu, plusieurs de nous se précipitent vers lui et l'arrêtent. « Lâches, s'écrie-t-il en « tournant ses regards vers nous : vivez donc « pour être les victimes de ces monstres, puis- « que vous n'avez pas le courage de m'imiter. » En même-temps, il tire un de ses pistolets, pose le canon dans sa bouche, et se brûle la cervelle.

Cet événement ajouta encore à l'état de terreur où nous étions ; cependant, le vaisseau qui s'enfonçait sensiblement, les vagues qui déferlaient jusque sur le pont, nous font songer aux moyens de sauver nos jours. Un radeau est construit : dix seulement de nous purent

s'y placer; et la lame était si violente qu'elle en emporta quatre.

Nous fîmes un nouveau radeau, sur lequel cinq arrivèrent au rivage, où ils furent à l'instant saisis et dépouillés par les Maures. Ceux-ci même, profitant du radeau, arrivent près du batiment et l'envahissent. Il devient impossible de leur échapper; nous nous soumettons à notre sort.

Les Maures nous divisèrent en plusieurs troupes, pour nous emmener comme leurs esclaves; et, ne pouvant convenir entre eux du partage, ils se battirent avec acharnement.

Je tremblais que cette lutte ne nous devînt funeste; enfin ils s'accordèrent; et chacun d'eux se mit en route pour nous conduire dans son habitation. J'appris depuis que ces Maures appartenaient à deux tribus : celle des *Monselemines* et des *Mongearts* : c'était entre les mains des premiers que j'étais tombé; je remarquai que, comme tous nos malheureux compagnons qui leur étaient échus, j'étais entièrement nu, tandis que les esclaves des Mangearts avaient des peaux pour les couvrir, et des hardes prises dans le naufrage.

Cette diversité de mœurs dans des peuples si voisins me fit croire que sans doute mes compagnons avaient été si bien traités par leurs maîtres, parce que ces peuples étaient accoutumés à voir les Européens dans la rivière du Sénégal; je pensai donc que, si je pouvais leur appartenir, j'aurais sûrement le bonheur d'être conduit à cette colonie. Cette idée vraie ou fausse m'inspira le projet de m'éloigner, si celà était possible, de l'endroit où mon patron avait ses femmes et ses enfans. On ne faisait presque point attention à moi : ce qui m'engagea, sur les neuf heures, à m'enfoncer dans les terres sans savoir où j'allais. J'eus à peine fait une demie lieue, que je fus rencontré par des Maures qui me firent marcher à grands pas, et m'entrainèrent à leurs tentes, où je vis beaucoup de chèvres et de chameaux.

Aussitôt que je fus arrivé, on me donna du lait, on me couvrit de plusieurs peaux de chèvres cousues ensemble; lorsque nous reprîmes notre marche, un Maure me fit monter derrière lui sur son chameau, et je continuai ainsi de voyager sans savoir où j'allais.

Les négocians français et anglais établis à

Mongador, instruits de notre captivité, envoyèrent pour traiter de notre liberté. Le maure Bentahar, qui logeait chez mon maître, m'acheta 80 piastres. Cet homme réunit en même-temps cinq de nos camarades d'infortune, avec lesquels j'arrivai à Mongador le 21 avril; et nous nous trouvâmes enfin en liberté. »

L'heure avertit les voyageurs de se rendre dans une maison où ils étaient invités à déjeûner.

Avant de quitter le port, dit M. de Valcount, je veux vous indiquer l'endroit où je fus témoin d'un trait de courage et de dévouement d'autant plus honorable qu'un très jeune aspirant de marine en est le héros. Le 15 juillet 1809, l'épouse d'un officier était allée voir son mari à bord du vaisseau l'*Océan*. En s'en retournant, on voulut la faire passer par l'ouverture d'un sabord d'où elle pouvait descendre avec plus de facilité dans le canot qui l'avait amenée. Prête à quitter son mari, elle se retourne pour lui dire un second adieu, et se frappe la tête sur le haut du sabord: étourdie du choc, elle tombe dans le fleuve qui l'engloutit sous les yeux de l'équipage. Un

jeune aspirant, dont je regrette de n'avoir pas conservé le nom, était témoin de l'accident. Il plonge, ressaisit l'infortunée que déjà le courant entraînait, et la remet entre les bras de son époux.

On était près de se mettre à table, quand M. de Valcourt et ses enfans entrèrent chez le négociant à l'invitation duquel ils se rendaient. Les deux jeunes gens furent placés à côté de la maîtresse de la maison. Pendant la durée du repas, cette dame leur fit les questions les plus obligeantes sur les observations qu'ils avaient recueillies dans leurs courses. La conversation roula sur la ville et les mœurs de ses habitans. Le Bordelais est en général plein de franchise, d'un commerce facile, un peu causeur, courtois; il a peut-être plus de saillie que de goût, plus d'exagération que de vigueur. Porté par inclination à la raillerie, il distribue le ridicule avec une extrême facilité, sans trouver mauvais qu'on le lui rende. De là une foule de sobriquets dont la gaieté bordelaise se plaît à affubler les hommes qui laissent percer quelques défauts ou quelques ridicules.

Sans adresser aux Bordelais, avec quelques écrivains, le reproche de manquer de

profondeur et d'instruction solide, nous nous contenterons de remarquer qu'ils partagent la supériorité qui paraît réservée aux habitans du midi dans les sciences et les arts qui exigent plus de verve et de vivacité, que de connaissances et de jugement. A la tribune et au barreau, ils ont fourni les Vergniaux, les Gensonné, les Guadet, les Ducos, les Lainé, les Desèze, et vingt autres. Bordeaux a donné Palière et Bergeret à la peinture; la sculpture et la peinture leur doivent Andrieux et Dupaty; le premier chanteur et le premier violon de l'Europe, Garat et Rode, avaient d'abord préludé à Bordeaux, leur patrie.

Ce serait une erreur de croire, cependant, que les arts d'agrément sont les occupations exclusives des Bordelais: ils possèdent à un haut degré les qualités qu'exige le commerce étendu auquel ils se livrent.

Le commerce de Bordeaux est immense. Cette ville exporte en Amérique les productions du département de la Gironde, et entretient des relations importantes avec l'Espagne et l'Italie. Le canal du Languedoc lui procure une communication avantageuse avec la Méditerranée.

Les voyageurs profitèrent de la conversation pour recueillir quelques anecdotes plus ou moins piquantes, racontées par les convives. L'anecdote suivante leur parut surtout digne d'être conservée.

La femme d'un matelot s'était vue séparée de son mari, appelé à servir sur les vaisseaux de l'État. Restée seule avec un enfant au berceau, dénuée de ressources, privée même d'un travail dont le produit aurait pu soutenir son existence et celle de son enfant, elle se vit réduite à implorer les secours d'un homme opulent qui, plusieurs fois, avait fait à son mari des offres de services. Cet homme, riche négociant, jouissait d'une grande réputation de probité qu'il entretenait par de faux dehors de bienfaisance et de vertu; mais, sous ces trompeuses apparences, il cachait un cœur vicieux, une ame dominée par les plus odieuses passions. Il reçut d'abord cette femme avec cet appareil de bienveillance et de bonté que l'hypocrisie sait emprunter avec tant de facilité. Il plaignit son sort, et lui promit de soulager son infortune; mais il lui fit en même temps entrevoir quel prix criminel il mettait à ses bienfaits :

c'était en trahissant son honneur, en violant la foi conjugale, que l'infortunée devait payer les dons de l'homme auquel elle s'était adressée.

Lucile (c'était le nom de la femme du matelot) rejeta loin d'elle l'or qui lui était offert à des conditions si honteuses, répondant avec la dignité d'une femme qui, dans l'indigence, avait su conserver des sentimens d'honneur et de vertu : « Gardez vos bienfaits, dit-elle : ce serait empoisonner mon existence que de la conserver à ce prix. »

Elle revient dans son humble demeure ; son enfant lui tend les bras. Cette vue lui rend tout son courage : elle fait de nouvelles démarches pour se procurer du travail. Ses recherches sont infructueuses : elle rentre accablée, anéantie.... « Infortunée ! s'écrie-t-elle : le ciel, seul soutien de la vertu malheureuse, m'aurait-il abandonnée ? O mon époux ! que ne peux-tu voir ta Lucile en cet instant..... ! Mais, que dis-je ! que pourrais-tu faire pour nous ? Toi-même, enchaîné au milieu des dangers, pourrais-tu secourir ton fils, ton épouse ? Malheureuse ! il n'est donc plus d'espoir.. ! » Comme elle prononçait ces paroles interrom-

pues de sanglots, un homme pousse la porte de sa chambre et se présente devant elle. Lucile l'a reconnu ; et, cédant à un mouvement involontaire, elle recule vers le berceau de son fils..... « Que venez-vous faire ici? dit-elle au négociant (car c'était lui-même). — Vous apporter des secours, vous arracher à la misère. — Dites plutôt m'apporter l'infamie! Vous auriez dû vous épargner une démarche qui vous avilit autant qu'elle m'offense. » Le négociant voulut insister; mais ses promesses, ses menaces furent inutiles : il se retira.

Le bonheur voulut que Lucile fit la connaissance d'une bonne femme, sa voisine, qui lui procura quelque travail ; mais cette faible ressource vint encore à lui manquer ; la malheureuse se trouva de nouveau réduite au désespoir. Peu à peu elle vend le peu de meubles qui lui restent. Dès long-temps, elle s'est défaite de ses bijoux ; mais cette faible ressource s'épuise elle-même. Quelle affreuse perspective s'offre à ses regards! Elle en est effrayée ; elle se prive de tout, de nourriture même, pour son malheureux enfant : mais l'instant approche où elle n'aura pas même de quoi nourrir son fils.... Absorbée dans ces

cruelles réflexions, un jour elle était assise tenant sur ses genoux ce triste fruit de son amour..... Le négociant se présente de nouveau ; il fait briller à ses yeux une bourse pleine d'or..... Lucile, hors d'elle-même, exaspérée par la douleur, tourne sur son fils ses yeux mouillés de larmes..... « Mon fils ! mon fils ! s'écrie-t-elle avec l'accent du désespoir.... à quelle terrible extrémité me réduis-tu ! puis, posant son enfant sur son berceau, et s'adressant au négociant.... « Monsieur, dit-elle, je suis décidée à tout pour sauver la vie de mon fils.... mais, avant de céder à vos désirs, j'exige un serment de vous. Je le sens, je ne survivrai pas à mon déshonneur.... jurez sur ce berceau que vous prendrez soin de l'enfant que vous aurez privé de sa mère.... » Cette scène déchirante, l'accent solennel de l'infortunée mère, firent sur le cœur du négociant une impression subite et profonde : cédant malgré lui à l'ascendant de la vertu, honteux de sa démarche, il jette sa bourse sur le berceau, s'enfuit et n'importune plus de ses indignes propositions la malheureuse mère, à qui, bientôt après, son mari fut rendu.

En prenant congé de leurs hôtes, les voyageurs firent une petite excursion hors la ville, excepté l'entre-deux mers (c'est ainsi qu'on nomme une assez grande étendue de terrain entre la Garonne et la Dordogne, où se trouvent quelques beaux sites, quelques collines boisées) : les environs sont d'un aspect aride et monotone. Le sol, sans mouvement, est presque entièrement réservé à la culture des vignes, dont les immenses produits avertissent annuellement les propriétaires de tout ce qu'ils gagnent à ne rien sacrifier à l'agrément.

Rentrés à Bordeaux, M. de Valcourt fit encore visiter à ses fils quelques édifices qu'ils n'avaient pas eu le loisir d'examiner encore : l'église métropolitaine de Saint-André, vieil édifice gothique qui existait avant Charlemagne ; Saint-Seurin, remarquable par la profusion de ses ornemens gothiques ; l'église de Notre-Dame, édifice moderne qui retrace quelques-unes des proportions de Saint-Sulpice ; l'église du collège, où se voit la tombe de Montaigne.

Ils entrèrent dans le Musée de la ville, qui renferme la bibliothèque. Le Muséum, fondé

par Rodrigue, et l'Athénée, créé par Gæthal, attirèrent également leur attention. Outre ces établissemens scientifiques, Bordeaux possède encore une Académie, une société philomatique, philarmonique et linnéenne.

CHAPITRE VI.

La Tête de Buch. — Les Dunes, leur formation. — Industrie humaine. — Le pêcheur ambitieux. — Les Landes. — Habitans et productions de ce département. — Cousiots. — Mariages et funérailles des Landais. — Bayonne. — Basses-Pyrénées. — Histoire de Bayonne. Duguesclin. — Belle réponse du comte d'Orthez.

Nos voyageurs partirent de Bordeaux, et se dirigèrent vers la *Tête de Buch*, seul port qui se trouve sur la côte jusqu'à Bayonne. Douze lieues de chemin séparent la Tête de Buch de Bordeaux. En approchant des bassins d'Arcachon, les voyageurs se trouvèrent au milieu d'une vaste plaine de sable. Nous avons souvent, dit M. de Valcourt, rencontré sur les côtes que nous avons parcourues, des dunes plus ou moins élevées.

Les dunes sont, comme je vous l'ai expliqué, de petites montagnes de sable qui tirent leur origine du fond de la mer; elles com-

mencent par des bancs de sable que les courans déposent d'abord sous les eaux. Elles se forment pour l'ordinaire par le concours de deux courans opposés : voilà pourquoi elles sont très communes aux embouchures, c'est-à-dire, aux confluens des fleuves et de la mer. Elles sont très étendues vers la ligne, à celui des deux hémisphères, nord et sud, où aboutissent les deux courans généraux de l'Océan qui descendent des poles alternativement tous les six mois. C'est des débris de ces deux hémisphères, et particulièrement du nôtre que se sont formés les hauts fonds sablonneux de la Nouvelle-Hollande qui en rendent l'abordage si difficile aux vaisseaux. La mer, qui ronge sans cesse les plus durs rochers marins, ne fait qu'accroître les bancs de sable. Ce sont des digues mobiles qui résistent en cédant : elles augmentent les grèves des rivages dans les hautes marées, et surtout dans les tempêtes qui les portent jusque dans l'intérieur du continent.

Lorsque le sable marin est à une certaine distance de la mer, il n'y retourne plus : les vents s'en emparent, en forment de petites montagnes connues sous le nom de dunes. Les

vents font quelquefois voyager ces sables dans les terres, et forment des nuages épais qui engloutissent les hommes et leurs habitations.

Ces montagnes mobiles sont plus fréquentes sur les bords du golfe de Gascogne qu'en aucune partie du littoral de la France : *ces grands monts-joies d'arènes mouvantes*, comme les appelle Montaigne, faisaient des progrès effrayans sur la pointe même où nous sommes ; elles auraient même fini par l'envahir tout entier, si l'on n'eût trouvé le moyen de les fixer par des semis. L'idée première de cette admirable découverte est due à M. Bremontier ; ce procédé consiste à semer sur la dune, par étages que l'on forme et maintient à l'aide de clayons d'osier et de branchages, des graines de pin, de genêt et d'autres arbustes qui croissent rapidement, et dont les racines très divisées pénètrent le sable, agglomèrent ses parties et fixent le monticule. Déjà l'église et le village de Mison allaient être ensevelis sous les sables, et les étangs d'Aureillon, de Biscarosse et de Casau, repoussés par les dunes, refluaient sur les terres supérieures ; de nouveaux semis ont arrêté le mal.

Ces heureux résultats, obtenus par ce

procédé, ont tourné l'attention du gouvernement vers cet objet; des semis semblables sont exécutés dans l'étendue de la côte du département des Landes, et déjà quelques forêts de jeunes pins s'élèvent dans des lieux où le sol n'offrait auparavant à l'œil attristé que des collines d'un sable aride.

Ces belles plantations d'arbres résineux que vous voyez autour de vous, et qui augmentent encore à mesure que nous approchons de la Tête-de-Buch, sont aussi une conquête faite par l'industrie humaine sur un sol ingrat.

La Tête-de-Buch est une petite ville environnée de dunes et de marais. Les maisons y sont séparées par des jardins et des champs; les habitans, qu'on désigne à Bordeaux sous le nom de *Bougès*, se livrent particulièrement à la pêche dans les bassins d'Arcachon et du cap Ferret; ils apportent à Bordeaux des soles, des moules, des huîtres, etc.

On aperçoit encore les ruines d'un château qui appartint jadis au seigneur de Buch, fameux dans les troubles de la Guyenne, sous le nom de Captal.

Un jour un pêcheur promenait sa barque au milieu des eaux d'un étang sur les bords duquel

s'élevait le château gothique du captal. Il faisait nuit ; les reflets de la lune éclairaient seuls les créneaux et les noires tourelles du castel, le pêcheur avait jeté ses filets ; et un brandon, allumé à dessein à la proue de son canot, attirait dans le piège les imprudens habitans de l'onde. Assis sur le banc de sa barque qu'il laissait dériver au gré d'une brise légère, il considérait avec admiration le vaste édifice dont les formes antiques se dessinaient majestueusement au milieu des ombres.

Le mouvement et le bruit qu'on entendait dans l'intérieur de l'édifice, le son monotone du beffroi, le cri de la sentinelle qui se promenait à pas lents sur le donjon, le bruit du pont levis qui s'abaissait pour laisser passer des hommes d'armes, faisaient sur son âme une impression de respect mêlée de terreur.

Puis, venant à réfléchir à la puissance du maître de cette forteresse, à ses nombreux vassaux, à ses vastes possessions, il sentit un mouvement d'ambition se glisser dans son esprit. « Heureux captal, dit-il, combien la fortune, ingrate envers moi, a-t-elle été prodigue pour toi ! Les biens, les grandeurs, les jouis-

sances du luxe ; elle t'a tout donné : pour toi coulent dans des vases d'or les vins les plus précieux que fournit la Guyenne ; pour toi le pêcheur va jeter ses filets jusque sur les côtes des Orcades ; pour toi le chasseur tend ses rets et poursuit à travers nos landes et nos bruyères le lièvre et le faon timides. Et moi, pauvre pêcheur, voué dès mon enfance au travail et à la misère, je vois mes jours s'écouler dans une triste obscurité. Pourquoi le pauvre Escabrilla n'est-il pas le captal de Buch ? »

A peine Escabrilla venait-il de former ces souhaits, qu'il voit une barque se détacher du rivage ; elle se dirige vers la sienne. Bientôt un rayon de la lune lui fait découvrir deux hommes d'armes ; il veut s'éloigner : « Arrête, pêcheur, » lui crie d'une voix forte l'un de ces hommes. Escabrilla obéit. « Laisse-là ta barque et tes filets, lui dit en l'abordant celui qui lui avait déjà adressé la parole, et viens avec nous ; ne crains rien : il s'agit de rendre un service qui te sera payé généreusement. »

Le pêcheur passe dans la barque, qui retourne vers le rivage d'où elle était partie. On aborde : Escabrilla et ses deux compagnons se dirigent vers le fort.

Le pont levis s'abaisse, et tous trois sont introduits. Une grande confusion semblait régner dans l'intérieur du château; des domestiques, des hommes d'armes marchaient dans tous les sens; la crainte, l'anxiété, semblaient peintes sur tous les visages.

Le pêcheur traverse plusieurs appartemens superbement décorés; il admire le luxe des armoiries, la richesse des tapisseries et des meubles. On l'introduit enfin dans une vaste salle; le captal de Buch lui-même, son épouse, s'offrent à sa vue. Escabrilla porte sur ces nobles personnages un regard où la curiosité était tempérée par le respect; il admire l'or et les fourrures précieuses qui décorent leurs vêtemens; mais, à travers l'air de grandeur et de dignité du captal, il remarque avec surprise l'inquiétude et l'abattement; son épouse elle-même paraît en proie au chagrin le plus violent, et des larmes, coulant sur ses joues, tombent sur l'hermine qui couvre son sein... « Les grands ont donc aussi des douleurs, se dit Escabrilla. »

Le captal ne lui laissa pas le temps de continuer ses réflexions philosophiques : « Pêcheur, lui dit-il, j'attends un service de toi;

tu connais sans doute toutes les passes qui conduisent de l'étang d'Arcachon à la mer?
— Je puis me flatter, monseigneur, de les connaître aussi bien que défunt mon père, et...
— Il suffit. Tu vois cette bourse, tu peux la gagner. Un canot est préparé, j'y monte avec toi, et tu me conduiras jusqu'à la mer..... » Pendant que le captal parlait, le bruit du cor se fit entendre. La pâleur de la mort couvrit soudain le visage de la jeune épouse. « Ce sont eux, s'écrie-t-elle douloureusement! Fuis, cher Lorédan.... » Le captal se leva, tourna sur la jeune femme des regards où se peignaient une douleur profonde et concentrée: « O séparation cruelle! ô mon Yseult! ne te reverrai-je plus..... et toi, mon fils, dois-je te quitter pour toujours?» En même temps il prend son fils dans ses bras et le mouille de ses pleurs..... Le pêcheur était spectateur de cette scène déchirante : il sentit une larme au bord de sa paupière. « Allons! partons, dit le captal en s'arrachant avec effort des bras de son épouse. » Il passe avec le pêcheur dans une chambre voisine, dépouille les riches vêtemens qui le couvraient et se revêt des habits d'un matelot. Toujours suivi du pêcheur, il

traverse ensuite de longs corridors, descend plusieurs marches ; et tous deux se trouvent sur le seuil d'une poterne : un homme d'armes, qui se trouvait là, en ouvre la porte ; et le pêcheur aperçoit un canot dans lequel il monte avec le captal.

La barque s'engage au milieu des lagunes. La nuit était très obscure ; le captal, enveloppé dans son manteau, était assis à l'arrière de la barque, enseveli dans une rêverie douloureuse qu'interrompaient seulement des soupirs étouffés, et le bruit de l'aviron. Cependant la barque approche de la mer. « Qu'aperçois-je dans l'obscurité? dit Escabrilla ; n'est-ce pas un canot qui se dirige vers nous? » Le captal leva la tête : « Courage, pêcheur, s'écria-t-il, je suis sauvé! » A peine le canot se fut-il approché de la barque, que le fugitif s'y élança. « Adieu, dit-il au pêcheur ; voici ta récompense ; peut-être en des temps plus heureux pourrai-je mieux reconnaître ton service. » Et le canot s'éloigna.....

« Voilà donc, dit le pêcheur en reprenant son aviron et tournant la proue de sa barque, voilà donc l'homme dont j'enviais le sort ; il fuit son pays, il abandonne son épouse, son fils, pour

s'exiler sur une terre étrangère; insensé, je désirais les honneurs et les titres. Ah! si tel est l'apanage de ce rang superbe, s'il faut y sacrifier ses affections, si ce n'est qu'à ce prix qu'on peut jouer un rôle brillant sur la scène du monde, Escabrilla y renonce... » Le jour commençait à poindre, quand le pêcheur rentra dans sa cabane : son épouse l'attendait; joyeuse de le revoir, elle le pressa dans ses bras; ses enfans sautèrent à son cou, et lui firent mille caresses..... «Ah! s'écria le pêcheur enivré de plaisir, restons, restons Escabrilla!.... »

Il était curieux de connaître la cause de la fuite mystérieuse du captal; il l'apprit le jour même, en voyant flotter le drapeau blanc sur les tours du château : le seigneur, qui tenait pour les Anglais, désespérant de pouvoir défendre la place contre les troupes royales, s'était soustrait par la fuite à la mort à laquelle il était condamné comme rebelle.

De la Tête-de-Buch, les voyageurs regagnèrent la route de Bordeaux à Bayonne; bientôt ils entrèrent dans le département des Landes. Ne vous attendez plus, dit M. de Valcourt, à trouver ici, rassemblés dans un espace de peu de lieues, comme nous l'avons observé sur les

côtes de la Normandie et même de la Bretagne, des ports commerçans, des cités populeuses; vous allez parcourir un vaste désert de sable au milieu duquel apparaissent de loin en loin, comme les oasis d'Égypte, quelques villages dont les habitations éparses offrent, réunies dans la même chaumière avec une partie des animaux domestiques qui s'engraissent du fruit de quelques chênes plantés autour de la cabane, quelques familles, étrangères pour la plupart aux douceurs de la civilisation perfectionnée du reste de la France.

Le département des Landes offre, après le département de l'Aveyron, la surface la plus vaste. Il est composé de tout le territoire qui s'étend des bords du golfe de Gascogne, et de l'étang de Casau à l'embouchure de l'Adour, jusqu'aux limites du département des Basses-Pyrénées et du Gers.

L'Adour traverse cet immense territoire aux deux tiers de sa largeur, et va se jeter dans la mer à Bayonne, après avoir reçu un grand nombre de petites rivières. Tout le pays, à la droite de l'Adour, est le pays des Landes. Le fleuve semble être une barrière opposée par la nature même à l'envahissement de la stérilité :

son cours préserve de l'invasion des sables le superbe pays situé sur la rive gauche, et que l'on peut appeler le *Piémont* des Pyrénées. D'un côté, des bruyères à perte de vue, des forêts de pins dont le grêle feuillage, en tombant et séchant sur la terre, empêche toute végétation sous leurs ombres; de l'autre, de vastes étangs formés par les eaux pluviales qui s'écouleraient naturellement vers la mer, si elles n'étaient arrêtées par les dunes qui s'amoncellent et cheminent incessamment de l'ouest à l'est; des troupeaux de moutons errans parmi les bruyères, sous la garde de bergers couverts de leurs toisons, montés sur de hautes échasses : tel est, au premier coup d'œil, l'aspect des Landes supérieures.

Malgré l'aspect triste et stérile de la lande, ce serait cependant se tromper, que de croire qu'elle est entièrement improductive. A la vérité, le sol ne fournit qu'une petite quantité de seigle et de millet, à peine suffisante pour nourrir ses rares habitans; mais elle est riche en brai, en goudron, en résine, matières qu'une meilleure élaboration rend chaque jour plus propres aux besoins de notre marine. On en tire du miel, de la cire, du liége, d'excellent

gibier de terre et d'eau dont ce pays abonde. Le poisson de ses étangs, ses moutons, ses palombes si justement renommées, ont placé la Lande presqu'au niveau de la Chalosse, dans l'estime des gastronomes.

Dans le trajet, les voyageurs eurent souvent l'occasion de remarquer avec quelle adresse les *Cousiots* (c'est le nom que portent les bergers de la grande Lande), marchent sur les échasses qui les élèvent de quatre ou cinq pieds au dessus du sol; ces hommes portent en outre à la main un long bâton à l'aide duquel ils franchissent des clôtures et des fossés de vingt pieds de large; ils s'asseoient et se relèvent sans autre point d'appui que ce bâton; enfin, ce qui paraît incroyable, ils ramassent à terre, en marchant, les plus petits objets.

Un Lanusquet*, qui accompagnait les voyageurs, satisfit à toutes les demandes que ceux-ci lui adressèrent sur les mœurs et les usages des habitans du département qu'ils traversaient. Les funérailles et les mariages y présentent quelques coutumes singulières.

---

* Nom qu'on donne aux habitans des Landes.

Quand un Landais, homme ou femme, vient à mourir, tous les parens, même les plus éloignés, doivent assister à ses obsèques. Le corps est conduit avec le plus grand recueillement au lieu de la sépulture ; et, lorsque la terre a couvert ses froides dépouilles, la femme la plus âgée sort de la troupe, s'avance vers la tombe, prononce à haute voix les prières funèbres, et finit par exorciser les démons, afin de les écarter des lieux où la mort repose.

Les préliminaires du mariage offrent *une* particularité bizarre : le garçon qui veut obtenir la main d'une jeune fille, se rend au milieu de la nuit à la maison du père, accompagné de deux amis qui portent chacun une cruche de vin. Il frappe, et demande une entrevue qui n'est jamais refusée. Toute la famille se lève et prend place autour de la table ; on sert des cruchades *, des omelettes au lard ; et l'on vide les deux cruches en racontant des histoires d'*hommes marins*, de *maiges*, de *sorciers* et de *revenans*, sans dire un mot de l'objet

---

* Pâte faite de farine de millet, et détrempée dans du lard fondu.

pour lequel la famille s'est assemblée. A la pointe du jour (*le repas doit se prolonger jusqu'à ce moment*), la jeune fille se lève et va chercher le dessert qui décide sans retour du sort du poursuivant. Au nombre des mets qu'elle apporte, s'il se trouve une assiette de noix, le galant est congédié; et la porte de ce logis se ferme sur lui pour jamais. *C'est un galant à la noix* est une expression employée dans le pays pour désigner celui dont les poursuites ont été rejetées.

Jusqu'à Bayonne, les voyageurs ne trouvèrent sur leur route que quelques villages de peu d'importance; tels que Belin, Lipostey, Castets et Saint-Vincent.

En entrant dans le vaste faubourg du Saint-Esprit, qui forme l'entrée de Bayonne, du côté de l'Adour, nous sortons, dit M. de Valcourt, d'un département pour entrer dans un autre, non moins remarquable sous le rapport de son sol, de ses productions et de ses habitans. Les Landes vous ont offert une vaste plaine unie, et entrecoupée par quelques ruisseaux épars; les Basses-Pyrénées étaleront au contraire à vos yeux les scènes les plus pittoresques. « Sauvage et maritime, ce département

réunit toutes les beautés qu'une nature bizarre et féconde prodigue en des lieux divers. Les sapins noirs y croissent au fond de la vallée, et, du sein d'un gazon frais, s'élèvent au niveau de cet amas de rochers dont les nuages recouvrent la crête. Là un pic énorme présente ses glaces éternelles au soleil qui ne peut les fondre, et qui mûrit à ses pieds, dans le vallon voisin, la pêche, la figue et l'olive; ici le mélange des bruyères et des blés, des grappes de raisin et de tristes mousses, des Landes et des belles cultures, des torrens débordés et des rivières qui n'ont jamais coulé hors de leur lit paisible; d'un côté l'Océan dans son étendue, de l'autre de petits et étroits vallons : tel est le spectacle singulier et les contrastes perpétuels que renferme ce département. »

Des soixante mille hectares de forêts que ce pays contient, on tire le plus beau bois de marine. Le pays de Labour fournit des grains et une grande quantité de cidre; des bestiaux nombreux et renommés s'élèvent dans les vallées; enfin l'argent, l'albâtre, le cobalt, le fer, le plomb et le cuivre germent dans les flancs des montagnes de la Navarre et du Béarn.

Le département des Basses-Pyrénées se com-

pose du pays connu jadis sous le nom de Basque et de Béarn : les Basques semblent indiquer, par leur costume et par leurs mœurs, un peuple d'une origine entièrement différente de celle des autres peuples de l'Europe. Quoiqu'on n'ait pu asseoir encore aucune opinion certaine sur les temps primitifs de leur histoire, on s'accorde cependant à les regarder comme un des peuples qui ont le plus anciennement habité cette partie de l'Europe.

Les Béarnais sont entièrement distincts des Basques ; on croit qu'ils sont les *Bernani* des Romains, conquis par Jules-César. Pris 500 ans après par les Goths, en proie tour à tour aux ravages des Sarrazins et des Normands, ils devinrent avec la Navarre, habitée par les Basques, une des provinces de la monarchie française. Ils se rendirent indépendans sous Louis-le-Débonnaire, pour se réunir au royaume d'Aragon. Par une suite de révolutions qu'il serait trop long de décrire, la *Navarre* retomba au pouvoir de la France, et devint l'apanage de Jean-d'Albret, aïeul de Henri IV, qui s'en vit dépouillé, en 1512, par Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon. Une très petite partie de la Navarre resta seulement à la France.

Bayonne participa plus ou moins à ces révolutions. Cette ville, qui tire son nom de deux mots Basques, *Baïa-Ona*, (Bonne Baïe), porta d'abord celui de Lapurdum; elle fut conquise par les Romains; et l'empereur Julien y séjourna quelque temps. En 537, après avoir repoussé les Sarrazins et les Maures, dans l'invasion des barbares, Bayonne fut de nouveau ravagée ainsi que le Labour (ou Novempopulania, dont elle était la métropole); elle eut souvent à repousser les attaques des *Vascons*, peuple qui descendait des gorges des Pyrénées, où il retournait après avoir ravagé tout ce qui s'était offert sous ses pas. Les Vascons et Bayonne elle-même furent soumis par Pépin et Charlemagne. Placée sur les confins de deux états, cette ville fut souvent le théâtre sanglant des querelles des peuples; elle vit les Maures, plus tard les Espagnols et les Anglais, ravager son territoire.

Cependant, alors même qu'elle était en proie aux calamités d'une guerre désastreuse, elle couvrait les mers de ses vaisseaux, et ses intrépides marins voguaient vers des plages nouvelles; les Bayonnais, unis aux Basques, disputent aux Normands et aux Bretons la gloire

d'avoir découvert le banc de Terre-Neuve.

Les Bayonnais se sont toujours distingués par leur patriotisme; tombés avec le reste de la Guyenne au pouvoir de l'Angleterre, ils ne souffrirent pas que la ville fût occupée par des troupes étrangères, et obtinrent de se garder eux-mêmes, et de prendre pour devise des armes que la ville a toujours conservée : *Nunquam pallata.*

Tous les habitans de la ville indistinctement ont souvent donné des preuves de ce patriotisme. Les femmes même n'ont pas craint de monter sur la brèche, et de défendre leurs murailles. On voit encore un petit fort (*Lache-Paillet*) dont le nom rappelle la vigoureuse résistance opposée par les dames bayonnaises aux efforts des Castillans. Quoique la garnison fût peu nombreuse, les habitans de Bayonne osèrent repousser l'assaut d'une armée victorieuse. Les vieillards, les enfans, confondus avec les soldats se présentaient sur les murs; les femmes elles-mêmes forment un bataillon, se dirigent vers un fort, et de là font pleuvoir sur les assaillans des pierres dont elles avaient empli leurs chapeaux de paille. On prétend que ce fut dans ce siége qu'on inventa la baïon-

nette, arme meurtrière à laquelle la bravoure française a souvent dû ses triomphes.

En 1815, les Bayonnais déployèrent la même bravoure. Les Espagnols, forts de quinze mille hommes, passèrent la Bidassoa, et firent une démonstration sur Bayonne. Il n'y avait pas un soldat dans la place; les Bayonnais coururent aux armes : huit cents hommes de garde nationale d'élite occupèrent les approches. Trois cents marins, dont quatre-vingts furent organisés en compagnies d'artillerie, armèrent tous les forts; les hommes âgés et les vieillards garnirent le camp retranché et les remparts; tous jurèrent de s'ensevelir sous les ruines de la ville : cette contenance en imposa tellement aux Espagnols qu'ils renoncèrent à leur projet.

Bayonne vit prisonnier dans ses murs Duguesclin, ce héros qui, revenant de secourir le roi de Castille, tomba entre les mains du prince de Galles qui le retint dans la ville même, après avoir renvoyé les autres prisonniers. Comme ce prince demandait au héros français si la captivité lui était à charge : « Je la trouve d'autant plus douce, reprit Duguesclin, qu'elle m'est glorieuse; car vous ne me retenez que parce que vous me croyez redoutable. »

Le prince de Galles, piqué de la fierté de sa réponse, lui déclara qu'il n'aurait sa liberté qu'en payant trente mille écus d'or. « Je les trouverai, dit Duguesclin; il n'est dans la Bretagne si petite chambrière qui ne s'empresse de filer pour contribuer à former cette somme. »

Déjà visitée par Louis XI, sous lequel elle fut réunie à la couronne de France, elle le fut encore par François Ier à son retour de sa captivité de Madrid. Quelque temps auparavant, trente mulets chargés de l'argent destiné à la rançon du roi y avaient passé.

L'histoire de Bayonne compte avec orgueil au nombre de ses gouverneurs le vicomte d'Orthez. Ce fut lui qui écrivit à Charles IX cette lettre pleine de respect et en même temps de dignité, dans laquelle il repousse l'ordre qui lui avait été donné de faire massacrer les calvinistes de sa province.

« Sire,

J'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitans et gens de guerre de votre bonne ville de Bayonne; je n'y ai trouvé que de bons citoyens et braves sol-

dats, et pas un bourreau pour exécuter vos ordres. »

En dissertant sur les souvenirs historiques qui se rattachent à la ville de Bayonne, les voyageurs s'étaient arrêtés un instant dans le faubourg du Saint-Esprit. Ce faubourg, séparé de Bayonne par l'Adour, est presqu'entièrement habité par des Israélites qui, chassés jadis de l'Espagne, où ils étaient poursuivis à cause de leur croyance, trouvèrent en France un refuge contre les fureurs de l'inquisition.

L'hospitalité ne leur fut cependant pas accordée d'abord sans quelques restrictions. A Bayonne, ils ne jouissaient pas du droit de cité, et ne pouvaient rester la nuit dans l'intérieur de la ville. La révolution a effacé toutes ces distinctions ; les juifs sont entrés au partage de la justice et des droits communs à tous les citoyens. Les voyageurs traversèrent l'Adour sur un pont de bois de trente-six arches, dont une partie, en forme de pont-levis, se sépare en deux pour que les navires puissent passer.

Sur la rive droite de l'Adour commencent les fortifications de la ville, dominées par la citadelle, ouvrage de Vauban, du sommet de laquelle on jouit de la vue la plus magnifique.

De là, la vue plane sur la ville divisée par la *Dive*, rivière plus profonde, mais moins rapide que l'Adour, en deux parties, dont l'une se nomme le Petit-Bayonne, et l'autre le Grand-Bayonne, sur le port couvert de vaisseaux, et sur les cimes des Pyrénées dont les pics apparaissent quelquefois au dessus des nuages.

Autant que nos voyageurs purent en juger, Bayonne est bien bâtie; les rues sont belles pour la plupart : quelques-unes, comme celles d'Uzez et de La Rochelle, ont des galeries en pierre de chaque côté.

Ils admirèrent la place Grammont, remarquable par les belles maisons et les édifices publics qui la décorent. Après s'être arrêtés un instant à l'hôtel qu'ils choisirent dans un des quartiers les plus agréables, ils se rendirent aux allées marines, et sur le port.

Les allées marines forment une promenade d'autant plus remarquable qu'elles ne ressemblent en rien à ce qu'on a vu. C'est une espèce de jetée plantée d'arbres, entretenue et sablée avec beaucoup de soin; l'un des côtés est bordé de jolies maisons peintes de diverses couleurs; de l'autre, règne un quai superbe où viennent s'amarrer les navires, et d'où l'on

découvre le fort Saint-Esprit couronné par la citadelle. Au pied, le Chantier royal de construction qu'on appelle le *Parc*, et une rangée de petites maisons appelées *Chais*, sont d'un aspect très agréable.



Couché Fils Del. et Sculp.

LA VILLE ET LE PORT DE BAIONNE.

vue de la-mi côte des Salinières.

CHAPITRE VII.

Port de Bayonne. — Barre. — Commerce. — Pêche de la baleine.— Description de cette pêche.—Baleine échouée à Bayonne. — Dragon combattu par Belzunce. — La grotte d'Amour. — Saubade et Laorens.

Le port de Bayonne pourrait être rangé au nombre des meilleurs ports de l'Océan, si une espèce de digue, nommée *Barre*, n'en rendait l'entrée difficile et dangereuse. Cette Barre, formée de bancs de sables que les vents et les courans des eaux déplacent, fut entièrement fermée pendant 200 ans. Un ouragan terrible, qui se fit sentir en 1360 sur toutes les côtes de l'Océan, et y causa de grands ravages, exerça surtout sa furie sur les côtes du golfe de Gascogne; les sables des côtes de Biscaye et ceux des Landes furent poussés avec tant de violence que l'entrée du port fut fermée. Les rivières de l'Adour et de la Nive, se trouvant obstruées par ces atterrissemens, refluèrent

vers la ville et les campagnes voisines, qui furent englouties. Des hommes et une foule de bestiaux périrent sous les flots.

La Barre qui, depuis plus de 300 ans, était navigable, resta fermée pendant deux siècles. Enfin les eaux, qui submergeaient un vaste terrain, prirent d'elles-mêmes leur écoulement vers la mer par une ouverture qu'elles se pratiquèrent. Cette ouverture fut agrandie; des digues furent élevées sur plusieurs points pour resserrer le bassin du port: l'une d'elles, creusée par Louis-de-Foix, le même qui donna le plan de l'Escurial, porte le nom de *Barreau-Boucaut*. On n'a pas cessé depuis d'entretenir ces digues et de les augmenter; cependant, malgré tous les efforts qu'on a faits, l'entrée du port est toujours dangereuse : comme les bancs de sable qui l'obstruent se déplacent fréquemment, on est sans cesse obligé de les sonder, et de placer des balises; le secours d'un pilote côtier est indispensable pour franchir ce passage.

Ce grave inconvénient n'empêche pas cependant le port de Bayonne d'être très fréquenté, et de faire un commerce assez considérable. Cette ville tire des autres provinces

de la France: des draperies de Montauban, des toiles de Bretagne, de Laval, dc Cambray, de Saint-Quentin; toiles peintes de Rouen et d'Allemagne, dentelles d'or et d'argent, étoffes de soie des fabriques d'Avignon, de Lyon et de Tours. Les retours se font en laines d'Espagne, huile d'olive, vins, fer, eau-de-vie, piastres, or et argent en lingots; drogues, jambons très recherchés; les vins et eau-de-vie de la Cholosse, de Jurançon, du Béarn, de l'Armagnac, sont l'objet principal des cargaisons destinée pour le Nord et pour l'Espagne.

Bayonne envoie chaque année quelques bâtimens à la pêche de la baleine; cette pêche est depuis des siècles pratiquée par ses habitans : on prétend même que ce fut à des voyages faits à la recherche de ce cétacée, qu'ils durent la découverte du banc de Terre-Neuve.

La baleine est le plus gros des poissons, et même de tous les animaux connus. Cet animal à sang chaud est vivipare et allaite ses petits, de même que les quadrupèdes; comme eux, il respire par des poumons, à la différence des autres poissons qui respirent par des trachées; la baleine a sur la tête une ou deux ouvertures

nommées *évents*, qui lui servent à rejeter les eaux quelle a avalées en trop grande quantité.

Cet animal a des nageoires d'une structure et d'une force proportionnée à sa masse ; ces nageoires, différentes de celles des autres poissons, sont composées d'os articulés, figurés comme ceux de la main de l'homme, et mus par des muscles vigoureux ; la baleine a, en outre, une queue large et épaisse placée horizontalement à la surface de l'eau, et qui lui sert à diriger ses mouvemens.

La baleine s'élève dans les eaux, ou s'abaisse à son gré ; du fond de sa gueule part un gros intestin d'une telle largeur, qu'un homme y entrerait tout entier. Ce grand sac est un vaste récipient qu'elle emplit d'air, ou vide à sa volonté, et qui l'aide à descendre au fond de l'eau ou à rester à sa surface.

On a vu des baleines qui avaient cent cinquante et même jusqu'à deux cents pieds de long. La baleine porte dix mois ; son petit à sa naissance a plus de dix pieds de longueur ; il tette sa mère pendant un an environ ; pendant ce temps, celle-ci ne l'abandonne jamais, pas même lorsquelle se sent blessée. Ce poisson a l'ouïe extrêmement fine ; comme il multiplie

trèspeu, la Nature, soigneuse de conserver les espèces, lui a donné un organe qui, comme une sentinelle toujours active, veille pour le préserver des piéges de ses ennemis; on n'aperçoit au dehors aucun vestige d'oreille; mais on découvre sous l'épiderme, derrière l'œil, un conduit par lequel le son arrive jusqu'au tympan.

Deux produits de cet animal sont principalement recherchés, sa graisse et ses barbes. La baleine est enveloppée d'une couche énorme de graisse qui paraît destinée à alléger la masse de cet animal; peut être aussi à tenir l'eau à une distance convenable du sang, et lui conserver par ce moyen sa chaleur naturelle. De cette graisse on extrait de l'huile qui sert à alimenter les lampes, à la préparation des laines, à la fabrication du savon, et d'un mastic précieux pour les sculpteurs et les peintres.

Le second produit, connu sous le nom de *baleine*, dans le commerce et dans les arts, se tire des fanons, espèce de râtelier qui garnit la mâchoire de ce cétacée.

Les Basques et les Bayonnais confondus ensemble ont appris aux autres nations à combattre et à vaincre ces monstrueux habitans du Nord.

Les premiers, ils osèrent braver les fatigues d'une navigation lointaine pour aller l'attaquer jusqu'au milieu des glaces du Groënland; ce fut sous les auspices des matelots des Basques que les Hollandais tentèrent les premiers essais de cette pêche, dont à une époque ils avaient le monopole presque exclusif. Bientôt les Anglais voulurent exploiter seuls à leur tour cette branche de commerce.

Les Basques formèrent leurs établissemens plus au nord, sur une pointe qui conserve encore aujourd'hui le nom de cap de Biscaye. Avant d'oser attaquer la baleine, ils s'essayèrent sur les vinvischs, un des plus énormes poissons des mers du Groënland. Cet animal, moins gros que la baleine, est presque aussi redoutable; dès qu'il sent le harpon, il fuit sous des bancs de glaces où sont venus souvent échouer les pêcheurs qui avaient eu l'imprudence de l'y poursuivre.

Enhardis par ces premiers essais, bientôt les Basques ne craignirent pas d'attaquer les baleines les plus monstreuses. Donnons ici une idée des moyens employés à la pêche de ces genres d animaux.

Les vaisseaux qui partent pour la pêche de

la baleine chargent des vivres pour neuf mois; ils vont jusque sur les côtes d'Amérique, et restent en mer depuis le mois de février jusqu'à la fin du mois d'août. Les pêcheurs les plus timides et les moins expérimentés se contentent de faire la pêche vers l'île de Finlande; mais les baleines qu'on y trouve sont de très petite taille.

Dès que le bâtiment est arrivé dans le lieu où doivent passer les baleines, un matelot, placé au haut de la hune en vedette, avertit dès qu'il en aperçoit une. Les chaloupes partent à l'instant : le plus hardi, le plus vigoureux des pêcheurs, armé d'un harpon de cinq à six pieds de long, se place sur le devant de la chaloupe, et épie le moment de le lancer à propos. Le léger esquif s'avance avec précaution vers l'animal qui, comme nous l'avons dit, est doué d'une ouïe très fine.

Cependant le pêcheur est à portée; il lève le harpon à deux mains et le lance de toute sa force sur l'animal : c'est ordinairement près de l'œil qu'il dirige le fatal instrument; la baleine blessée fait un bond terrible; la douleur accroît ses forces; elle se débat; les coups de ses nageoires et de sa queue soulèvent les flots

comme la tempête, quelquefois tuent le harponeur et renversent la chaloupe.

L'animal s'enfonce sous les eaux avec rapidité; malheur aux matelots s'ils ne filent pas assez promptement la corde à laquelle est attachée le harpon, le bateau risque d'être submergé; la rapidité avec laquelle l'animal tire le câble est telle, que ce câble, glissant sur les bords de la chaloupe, l'échauffe, et l'enflammerait si l'on n'avait soin de le mouiller sans cesse.

L'animal revient à la surface de l'eau, où le besoin de respirer le force de remonter; on achève alors de le tuer, en évitant avec soin les coups mortels de sa queue et de ses nageoires. Le bâtiment, restant à la voile, suit de près afin d'être toujours à même de hisser à bord la baleine harponée. Lorsqu'elle est morte, on l'attache aux côtés du bâtiment avec des chaînes de fer. Les charpentiers se mettent alors dessus avec des bottes qui ont des crampons de fer aux semelles, dans la crainte de glisser; ils enlèvent le lard, qui est de suite porté dans le bâtiment, où on le fait fondre; on retire ensuite de la mâchoire les barbes ou fanons. Esmenard décrit ainsi la pêche de la baleine :

Les monstres bondissant sur cette affreuse mer;
L'ours, monarque affamé de ces sombres rivages,
Et les phoques timides, et les morses sauvages,
Et l'horrible baleine, à qui, le fer en main,
Le Batave a du Nord enseigné le chemin :
Voilà les ennemis que son courage appelle;

. . . .

Leur sanglante dépouille excite ses transports.
À peine de l'Islande a-t-il quitté les ports,
Sur les flots apaisés, s'il voit l'eau jaillissante
Que lance dans les airs d'une haleine puissante
Le colosse animé que cherche sa fureur,
A l'instant tout est prêt : sans trouble, sans terreur;
Sur un esquif léger le nautonnier s'élance :
Le bras levé, l'œil fixe, il approche en silence,
Mesure son effort, suit le monstre flottant,
Et, d'un fer imprévu, le frappe en l'évitant.
Soudain la mer bouillonne, en sa masse ébranlée;
Un sang épais se mêle à la vague troublée;
D'un long mugissement l'abîme retentit :
Dans les gouffres sans fond le monstre s'engloutit.
Mais sa fuite est cruelle, et sa fureur est vaine;
Un fil, au sein des flots poursuivant la baleine,
Au Batave attentif rend tous ses mouvemens.
Par l'excès de sa force il aigrit ses tourmens.
Rien ne peut les calmer : le fer infatigable,
Image du remords qui s'attache au coupable,

La perce, la déchire, et, trompant son effort,
Enfonce dans ses flancs la douleur et la mort.
Lasse enfin de lutter sous l'Océan qui gronde,
De ses antres glacés, sur l'écume de l'onde
Elle remonte encore et vient chercher le jour.
Le fil qui se replie annonce son retour.
Aussitôt dirigé par ce guide fidèle,
L'intrépide pêcheur arrête sa nacelle
Au lieu même où le monstre, épuisé, haletant,
Lève sa tête énorme et respire un instant.
Il paraît; mille coups irritent sa vengeance :
Terrible, il se ranime, et de sa queue immense
Bat l'onde qui bouillonne et bondit dans les airs.
Sa rage, en soulevant le vaste sein des mers,
Exhale en tourbillons le souffle qui lui reste.
Malheur au nautonnier dans ce moment funeste,
Si l'Aquilon léger n'emportait ses canots
Loin de l'orage affreux qui tourmente les flots :
Tout s'éloigne, tout fuit; la baleine expirante,
Plonge, revient, surnage; et sa masse effrayante,
Qui semble encor braver les ondes et les vents,
D'un sang déjà glacé rougit les flots mouvans :
Auprès de ses vaisseaux le Batave l'entraîne.
. . . .

Quoique les baleines habitent ordinairement le nord, on en voit quelquefois échouer sur nos côtes. Le 1er avril 1741, un cachalot mons-

trueux, sorte de baleine, entra dans la rivière de l'Adour : on eût dit qu'il venait braver jusque dans leur port les hommes qui avaient déclaré la guerre à son espèce. La surprise causée par l'apparition de cet animal monstrueux, fit bientôt place à un autre sentiment; les marins se préparent à l'attaquer, le rivage se couvre d'une foule avide de comtempler un spectacle nouveau pour elle : le harpon fut lancé près de l'île de Naguile; aussitôt qu'il fut attaché, des femmes, briguant l'honneur de porter les derniers coups au monstre marin, s'avancent dans des barques; elles étaient armées d'épées dont elles firent un glorieux usage; plusieurs même dansèrent en rond sur le dos de l'animal expirant.

Un historien prétend que ce cachalot n'est pas le seul animal étranger qui ait traversé les mers et abordé à Bayonne : il pense que le dragon, terrassé par le chevalier Belzunce, était un crocodile d'Amérique, abordé sur la côte. Sans discuter cette opinion, voici l'histoire de ce dragon telle qu'elle est racontée dans le pays.....

Vers l'an 1600, une bête monstrueuse, sortant du flanc des montagnes, répandit la ter-

reur et la désolation dans les campagnes et dans les villes : sa grandeur était au moins de cinq pieds; sa peau était une écaille semblable à celle des tortues; et sa tête, terminée en pointe, avait quelque analogie avec celle d'un esturgeon; sa gueule, garnie de grosses dents courtes et tranchantes, ne respirait que le carnage; enfin, son corps épais était porté sur quatre pieds armés de griffes aiguës.

Ce monstre vorace faisait sa pâture des bestiaux, et surtout des enfans. L'homme le plus vigoureux ne pouvait lui résister; et les armes les plus meurtrières ne pouvaient l'entamer. Ce fut au village de Saint-Pierre d'Irube qu'il fit les plus grands ravages. Les habitans fuyaient cette contrée; et personne n'osait plus y porter ses pas.

Un jeune chevalier, nommé Belzunce, dans l'âge où l'effervescence du sang empêche de réfléchir sur les dangers, conçut le projet d'aller attaquer le monstre : purger son pays d'un tel fléau, lui parut un exploit digne de sa valeur. Accompagné d'un domestique, il se rend au bord du château de Basté où l'animal se réfugiait. Le monstre, enfoncé au milieu des roseaux d'un marais fangeux, sem-

blait une vaste poutre couverte de limon.

A l'approche du chevalier, il lève la tête, se dresse sur ses pattes, et, poussant un rugissement effrayant, s'élance sur le téméraire qui vient le troubler dans sa retraite. Le domestique qui accompagnait le chevalier, demi mort de frayeur à cet aspect, trouve cependant encore assez de force pour fuir : il abandonne son maître à la rage du monstre. Belzunce, intrépide, s'arrête, la lance en arrêt, et porte un coup de lance à l'animal... L'arme se brise sur le têt écailleux, et le monstre, les yeux enflammés, la gueule béante, fait un bond terrible : le chevalier a jeté le tronçon de sa lance, il met l'épée à la main, et, couvert de son bouclier, il s'avance vers son redoutable ennemi, et lui porte deux coups sous la gorge, seul endroit dépourvu d'écailles... L'animal, se sentant blessé, redouble d'efforts : il agite sa queue avec violence, et, se dressant sur ses pattes, cherche à déchirer Belzunce; celui-ci le serre étroitement, le perce de nouveaux coups qui accroissent la rage du monstre : pour se débarrasser de son ennemi, il l'entraîne vers les bords de la rive, et se précipite avec lui dans le fleuve qu'il teint de son sang. Le

chevalier, accablé sous le poids de son armure dont il ne put se débarrasser, se noya avec l'animal, dont le corps fut retrouvé sur le rivage.

Ce monstre, dit un historien de Bayonne, fut empaillé; et, comme on aime à consacrer le souvenir des calamités publiques, on l'attacha avec des liens de fer à un des piliers du chœur de la cathédrale, où il est resté longtemps.

A peine les voyageurs furent-ils rentrés à l'hôtel, que l'hôtesse demanda à Jules et à Charles s'ils avaient visité la *grotte d'Amour;* la réponse négative des deux jeunes gens parut étonner l'interlocutrice, qui leur fit des reproches de leur peu de curiosité; je vois bien, ajouta-t-elle, que vous ignorez la terrible * aventure de cette grotte fameuse sur notre côte, je vais vous la raconter.

LA CHAMBRE D'AMOUR.

Vers la fin du dix-septième siècle, vivaient au village sablonneux d'Anglé, la jeune Sau-

---

* Nous croyons plaire à nos lecteurs en reproduisant ici cette anecdote telle qu'elle est racontée par le spirituel auteur de l'*Ermite en Province*.

bade, fille unique d'un riche pasteur de Labour, et Laorens, jeune pêcheur orphelin; l'une au sortir de l'enfance était déjà citée comme un modèle de cette beauté native dont le charme tient surtout à l'élégance des formes, à la vivacité des traits, à l'expression des yeux; l'autre, à vingt ans, dans le pays de la force unie à la grâce, n'avait point de rival parmi la jeunesse basque, dont il était l'honneur et l'exemple.

Quand il paraissait à la *farandole*, à la paume, vêtu du petit gilet rouge, chaussé d'espadrilles, coiffé du gracieux barret, tous les regards se portaient sur lui, et ne s'en détournaient que pour chercher Saubade. L'amour dont ils brûlaient l'un pour l'autre n'était un secret pour personne: on ne l'avait point appris, on l'avait deviné. On était sûr qu'ils s'aimaient, parce qu'il paraissait nécessaire qu'ils s'aimassent; une seule personne n'en voyait pas la nécessité: c'était le père de la jeune fille. Il était riche en troupeaux; Laorens était sans fortune, et cette circonstance élevait un obstacle insurmontable entre les deux amans.

Un an s'était écoulé pour eux dans les tourmens d'une passion dont les contrariétés avaient

encore accru la violence : ne pouvant plus se livrer à l'espoir du bonheur, ils ne prirent plus conseil que du seul sentiment qui puisse se passer d'avenir, et firent le serment d'être l'un à l'autre jusqu'à la mort : un seul jour acquitta leur promesse.

Le père de Saubade était parti un matin pour faire le dénombrement annuel de ses troupeaux sur le revers de la montagne où il avait coutume de rassembler ses bergers. A peine avait-il disparu derrière la colline au pied de laquelle sa maison était située, que le couple charmant s'était réuni au lever de la plus trompeuse aurore, sous une espèce de tonnelle couverte de pampre, à l'extrémité de l'habitation.

Cet asile ne pouvait les dérober qu'un moment aux regards éveillés sur eux ; ce moment leur échappait : le soleil éclairait déjà la campagne ; ils s'éloignent du village, et dirigent leurs pas vers les bords de la mer. Qu'elles leurs paraissent riantes et fleuries ces dunes arides où ils s'égarent en s'éloignant de quelques habitations éparses d'où l'on pourrait les découvrir !

Des bouquets de sapins, jetés çà et là, dérobent de nouveau leur marche furtive ; et bien-

tôt une pente rapide les conduit sur la plage.

A droite, les dunes, s'étendant au loin, n'offraient ni abri ni refuge; à gauche, un rocher à pic formait un arc dont l'extrémité se courbait sur les flots, et au centre duquel se trouvait une grotte vaste et profonde.

Que le hasard eût conduit dans ce lieu sauvage un froid observateur, même un poëte enthousiaste, ils n'eussent été frappés que de la grandeur des objets offerts à leurs yeux; ce demi-cercle dont la mer paraît être la scène, cet amphithéâtre d'où il semble que Neptune ait voulu donner à l'homme le spectacle de ce vaste Océan qui baigne les deux hémisphères, auroient seuls arrêté leurs regards. Nos jeunes amans embellissent cette effrayante solitude de toutes les illusions où leur âme se noie; ces noirs rochers s'éclairent de tous les feux dont ils brûlent; ce formidable Océan qui gronde au loin est une barrière que l'amour a mise entre eux et le reste du monde; ces couches d'un sable fin, ces amas de coquilles brisées qui s'étendent en lit, qui s'élèvent en siéges, invitent Saubade et Laorens aux charmes d'un repos bientôt enivré de tous les songes de l'amour.

Dans cet oubli de l'univers, dans cette tour-

mente d'un sentiment qui leur révèle leur existence hors de la nature, ils n'ont pas vu s'amonceler les nuages, ils n'ont pas entendu les vents gronder sur les flots, et les pousser sur ce rivage au delà des limites où chaque jour ils s'arrêtent. La voix du tonnerre les avertit en vain du péril qui les menace; Laorens a frémi pour ce qu'il aime; mais Saubade, tout entière à cette vie d'amour dont elle ne doit jouir qu'un moment, ne permet pas à un autre sentiment d'approcher de son âme; elle a pressé son amant sur son sein: elle ne connaîtra plus la crainte.

Cependant les vagues s'élèvent et se roulent avec fureur jusqu'à l'entrée de la grotte qui leur sert d'asile. « O ma bien aimée! (s'écrie Laorens en la portant sur un angle intérieur du rocher où l'eau ne pouvait encore atteindre) la mort t'environne, la tempête redouble, tout espoir est perdu. Je n'ai jamais formé qu'un vœu (reprit la tendre fille en souriant du sourire des anges), celui de vivre et de mourir avec Laorens: demain cet espoir m'eût été enlevé; aujourd'hui je suis à toi, à toi pour toujours. » Laorens s'était avancé à la nage vers l'entrée de la grotte envahie par les

flots, pour s'assurer s'ils pourroient encore s'y frayer un passage. Tout est submergé, partout la mer, la mer terrible, s'ouvre en abîmes ou s'élève en montagnes; les flots le poursuivent et le rejettent avec fureur dans l'enceinte du rocher qu'ils remplissent à la hauteur de la pointe où la jeune amante les brave encore; elle présente la main à Laorens pour remonter près d'elle, le serre contre son cœur, et, l'embrasant de tout son courage : « Vois-tu, lui dit-elle, cette vague énorme qui s'avance en mugissant, c'est la mort... » Elle dit, leurs bras s'enlacent, leurs bouches s'unissent; et la mer a dévoré sa double proie.

Long-temps battus par les flots qui ne purent les séparer, Saubade et Laorens furent rejetés sans vie près du rocher qui fut à la fois pour eux un temple et leur tombeau. C'est depuis ce temps que cette grotte, consacrée par le souvenir de cet événement funeste, a reçu le nom de Chambre d'Amour.

CHAPITRE VIII.

Voyage à Biaritz. — Incendie. — Inondation. — Evénement malheureux. — Biaritz. — Les Bains d'Amour. — Les Basques. — Leur antiquité. — Marins basques célèbres. — Larue. — Intrépidité et présence d'esprit d'un jeune mousse.

Le lendemain, la première demande que les jeunes gens adressèrent à leur père fut de les conduire à la grotte d'Amour.

M. de Valcourt se rendit à leur désir, et tous trois, suivis de Valentin qui portait quelques provisions, partirent pour Biaritz, sur la côte duquel se trouve cette grotte.

Comme ils traversaient la rue du Pont-Majour : Ici, dit M. de Valcourt, éclata en 1777 un incendie qui manqua de réduire Bayonne en cendres. Quelques années auparavant, un fléau d'un autre genre avait également menacé de détruire cette ville.

Le 25 août 1733, le ciel était pur et serein,

la mer calme et tranquille ; les habitans, profitant d'un beau jour, avaient fait quelques *parties de rivière ;* c'est ainsi qu'on nomme de petits voyages en bateau, ou plusieurs personnes réunies se livrent à différens jeux. Parmi ces réunions, se trouvait une famille dont un des membres s'était uni le jour même à une jeune épouse ; l'esquif qui portait la noce était orné de fleurs et de rubans ; et des guirlandes attachées aux mâts étaient à peine agitées par un zéphir léger qui semblait se jouer à la surface de l'onde. Tout à coup, à la marée montante, le vent changea subitement ; le ciel se couvrit de nuages d'une couleur cuivrée ; et un ouragan terrible souleva les flots avec tant de violence, que les eaux de l'Adour se débordèrent et inondèrent leurs rives : toutes les barques, qui un instant auparavant sillonnaient, au bruit des instrumens, une onde paisible, deviennent le jouet des flots en furie... Le bateau qui portait les nouveaux époux, et qui tout à l'heure était le théâtre de la gaieté la plus vive, présente la scène la plus déchirante : soulevé par les vagues, il est jeté sur les rochers de la rive ; ses brillans pavois, ses guirlandes de fleurs arrachées par la tempête se mêlent à l'écume des

flots ; bientôt même le frêle esquif s'enfonce au milieu des cris de ceux qu'il porte..... Tout est englouti, le fleuve devient le lit nuptial où s'achève l'union des deux époux. Le frère de l'épousée avait eu le bonheur de gagner la rive ; mais, à la vue de sa sœur, luttant contre les vagues qui l'entraînent, il se précipite dans les eaux pour la sauver, et périt avec elle.

La perte de cette famille ne fut pas le seul désastre occasioné par cet ouragan ; la plus grande partie de la ville fut envahie par la mer ; et les dégâts que ce funeste événement entraîna furent presque incalculables.

Pendant que M. de Valcourt parlait, la petite caravanne était sortie de Bayonne. Ils aperçurent bientôt, sur le sommet d'un vaste rocher qui borde la côte, les débris d'une tour qui paraît avoir appartenu à un château fort ; puis un fanal qui sert de point de reconnaissance aux vaisseaux la nuit comme le jour ; enfin deux croix sous lesquelles plus d'une barque est venue se briser, et un ermitage dont l'habitant, mort depuis quelques années, n'a pas eu de successeurs. Quelques instans après, la jolie bourgade de Biaritz, couronnée

d'arbres, leur offrit le groupe régulier de ses jolies habitations.

Biaritz, dans l'ancienne marine des Basques français, était regardée comme une succursale de Saint-Jean-de-Lutz et de Ciboure; on n'y voit aujourd'hui que quelques bateaux pêcheurs dont les produits suffisent pour donner aux habitans de ce village un air d'aisance et de bien-être.

Nos voyageurs s'acheminèrent vers les bains. Ils rencontrèrent plusieurs compagnies qui s'y rendaient en *cacolets* : aimable invention de la galanterie, qui, sur une selle à double siége et sur le même cheval, réunit un voyageur et une voyageuse, recouverte d'un long voile pour la garantir d'un taon dont la piqûre est très vive.

Le poids et l'agitation continuelle des vagues ont creusé de toutes les manières le sol contre lequel elles ont exercé leur fureur; et ces débris entassés les uns sur les autres ont formé des masses d'un aspect imposant et bizarre. Les uns ressemblent à des tours antiques ou à des ruines d'édifices, d'autres à des montagnes à pic, à de hautes pyramides isolées

et quelquefois réunies par des ponts naturels d'une structure hardie : on a comparé ces débris épars aux montagnes arrachées et dispersées par les Titans. L'écume, poussée avec force dans les cavités de ces rocs, vient quelquefois animer la scène en glissant sur les surfaces raboteuses des rochers. Les mugissemens sourds d'une mer agitée, répercutés par les anfractuosités de ces rocs, rendent cette scène encore plus imposante.

Si l'on examine ces rochers, contre lesquels la mer agit avec tant de violence, on les trouve composés d'un sable jaunâtre très fin, fortement agglutiné, renfermant une très grande quantité de pierres numismales très blanches et très petites : on a de la peine à concevoir comment le sable peut lier ces petites pierres d'une manière assez forte pour que leur masse résiste si long-temps aux vagues, aux vents, aux variations de la température.

La base des rochers de Biaritz abonde en plantes marines, les fucus, les ulves, les conferves ; en un mot, les algues les plus belles les parent et les colorent. Des zoophites, des radiaires, des mollusques s'y joignent, et pro-

mettent au naturaliste d'abondantes récoltes; dans les cavités où la marée laisse de l'eau salée, on est sûr de découvrir des productions inconnues, ou du moins mal observées.

Au milieu des grottes du rivage, les voyageurs cherchèrent des yeux la Grotte d'amour, objet de leur curiosité; ils l'eurent bientôt trouvée. Elle est la plus vaste et la plus connue; sa forme présente un demi-cercle grossièrement tracé de trente-six à quarante pas de diamètre; sa plus grande hauteur à l'entrée est de cinq à six mètres; cette hauteur diminue graduellement jusqu'au fond de la grotte où la voûte touche le sol; il y filtre continuellement de l'eau; et la surface de la voûte est tapissée d'une espèce de pâte humide. La grotte s'encombre peu à peu de sable; et la basse-mer ne permet aujourd'hui l'entrée que pendant les trois quarts de l'année; il est possible qu'un jour elle disparaisse entièrement; il n'y a pas trois siècles qu'elle formait une vaste et haute caverne toujours baignée des flots de l'Océan. Au dessus de la Chambre d'amour croissent une foule de plantes curieuses, telles que le rosier à feuilles de pimprenelle, l'œillet gaulois, l'astragale bayon-

naise, le mufflier à feuilles de thym et le lin maritime.

Depuis la Chambre d'amour jusqu'au cap Saint-Martin, la côte s'arrondit presque en forme de demi-cercle; elle est à pic et haute partout de quarante-huit à cinquante-cinq pieds. De distance en distance, elle est coupée de ravins étroits et profonds, que le sable de la mer ne tardera pas à gagner, comme les autres cavités de cette côte.

Biaritz est fameux en naufrages : nulle part le terrible golfe de Gascogne n'est battu de plus de tempêtes. Le mouvement rétrograde des flots brisés par le reflux a souvent emporté des baigneuses; autant de fois de jeunes et vigoureux nageurs ont volé à leur secours, mais presque toujours sans succès. A Biaritz est né Silhouette, fameux ministre des finances, et quelques marins dont nous parlerons plus loin.

Deux lieues séparent Biaritz de Saint-Jean-de-Lutz; les voyageurs firent le trajet par mer le long de la côte, et poussèrent même jusqu'à Andaie qui borde les dernières limites du territoire français du côté de l'Espagne.

Le port de Saint-Jean-de-Luz, où nous al-

lons aborder, est le port le plus considérable du pays des Basques. Déjà vous avez vu à Bayonne ces hommes dont les cheveux nattés s'échappaient de dessous un petit bonnet nommé *berret*, et qui étaient vêtus d'un gillet rond et d'une culotte courte, retenue par une ceinture qui serrait une taille bien prise et dégagée : ces hommes sont les Basques confinés dans ce petit coin de terre au pied des Pyrénées ; ils sont séparés du reste du monde par leur territoire, leurs mœurs et leur langue.

Les Basques habitent sur le revers opposé des Pyrénées occidentales ; la plus grande partie de cette nation est soumise à l'Espagne. Les Basques français occupent, le long des Pyrénées, un petit territoire divisé en trois contrées, que l'on nomme la *Basse-Navarre*, la *Soule* et le *Labour*.

Des savans donnent au peuple basque la plus haute antiquité; quelques-uns prétendent qu'il descend d'une colonie de Phéniciens venus dans les Pyrénées, il n'y a pas moins de cinq mille ans, pour en exploiter les mines.

Sous le nom de *Cantabres*, ils subirent la domination de Rome, plus difficilement et plus

tard que les autres tribus de la Péninsule. Cette domination, si pesante au reste de la terre, ne fut jamais d'ailleurs pour eux un véritable joug : ils avaient conservé leurs coutumes et leurs mœurs administratives et judiciaires, surtout leur langue qui existe encore parmi eux dans sa pureté traditionnelle, et ne ressemble à aucune langue connue. Quoique hospitaliers et bons, les Basques ne se mêlent jamais aux étrangers. Lors de l'invasion des Goths, quelques-uns de ces barbares, s'étant établis dans le pays, ne purent jamais s'y naturaliser : pendant plusieurs siècles, les Aborigènes persistèrent à n'avoir rien de commun avec eux ; aujourd'hui même le nom d'Agoth ou Goth a encore assez de force pour devenir un obstacle à l'union des familles.

Les Basques se livraient à la navigation dans des temps bien antérieurs à l'établissement des autres puissances maritimes de l'Europe ; nous avons déjà dit qu'ils étaient les premiers qui se fussent occupés de la pêche de la baleine. Roberston cite un fait qui paraît faire croire que la découverte de l'Amérique fut due à un Basque. Un pilote de cette nation allant, en 1448, de Bayonne à Madère, fut

battu d'une tempête si furieuse pendant vingt-deux jours, que, dans l'impossibilité de prendre la hauteur des astres, il fut forcé de s'abandonner au caprice des vents et des flots, qui le jetèrent sur une île qu'on prétend être Saint-Domingue.

Ce pilote, nommé *Alphonse*, descendit à terre; après avoir radoubé son navire, il remit à la voile. Pendant une longue traversée où les vivres vinrent à lui manquer, il perdit douze matelots; et le reste périt d'épuisement et de fatigue en débarquant à Tercère où il aborda.

Christophe Colomb reçut Alphonse dans sa maison; et ce fut, dit-on, sur la relation que le pilote lui communiqua de ses voyages, qu'il forma le dessein de pénétrer dans les Indes occidentales.

Le pays des Basques et Bayonne ont fourni des marins célèbres, parmi lesquels je citerai *Larue*, *Detcheverry*, *Tournés*, *Balanqué*, *Ducasson*, *Duler*, *Dalbarade*, etc.

Larue, ayant aperçu, dans l'une de ses courses sur les attérages d'Angleterre, deux vaisseaux de construction française amarinés par un vaisseau anglais qui s'en était rendu

maître, forma aussitôt le projet de les délivrer.

Quoique inférieur en forces, il attaque hardiment le *Vautour* (c'était le nom du vaisseau anglais); celui-ci, commandé par Bromelger, un des plus intrépides soldats de la marine anglaise, fait la résistance la plus vive. Bientôt les ponts des deux vaisseaux sont couverts de morts et de blessés; Bromelger, furieux d'une attaque aussi opiniâtre, arbore le pavillon sans-quartier qui, sur un fond rouge, porte un bras armé d'un sabre. Quoique ce pavillon ne fût plus d'usage, le farouche Bromelger le déployait dans tous les combats; cette action, qui n'annonçait que trop le sort réservé aux vaincus, ne fit qu'animer le courage de Larue; il commande l'abordage; et, le premier à la tête de ses Basques, il s'élance sur le vaisseau ennemi : tout ce qui leur résiste tombe sous leurs coups; les Anglais effrayés demandent grâce, et Bromelger lui-même rend son épée au capitaine basque. Généreux dans la victoire, il traita le vaincu avec égards, et rentra triomphant à Bayonne, ramenant sa prise, et les deux vaisseaux qu'il avait délivrés.

Pendant le combat, un jeune mousse basque donna une marque de présence d'esprit au dessus de son âge. Il était employé au service du canon avec un de ses camarades ; un boulet perce le vaisseau et tue celui-ci ; le jeune mousse, sans être effrayé, déshabille son compagnon, et avec ses dépouilles bouche le trou et approche ensuite le cadavre pour en faire un appui, et maintenir le bouchon. Cette précaution, cependant, ne faisait que retarder le mal ; et, l'eau pénétrant avec abondance dans l'intérieur du vaisseau, le mousse court chercher un charpentier et un matelot, qui réparent la brèche et sauvent le vaisseau d'un naufrage imminent. Le mépris du danger mérita au jeune mousse le nom de libérateur de tout l'équipage.

Le capitaine Ducasson aurait été compté au nombre des premiers marins de son siècle, si la fortune, à son début dans la carrière, n'eût trahi son courage. Fait prisonnier par les Anglais après des prodiges de valeur, l'ennemi, au lieu de respecter le courage et le malheur, jeta Ducasson blessé et presque mourant dans un cachot, espèce de cloaque infect. Après avoir langui quelques jours dans ce séjour de mort,

aux sollicitations réitérées de deux de ses officiers, on le transporta en ville. Ce secours était trop tardif. Aigri par la douleur, exaspéré par les mauvais traitemens qu'il avait essuyés, le malheureux marin fut saisi d'une fièvre brûlante. En proie au délire, son imagination offrait à ses regards l'appareil des combats; il s'écriait : Courage, mes amis, ils ne vous prendront pas.... Vite à l'abordage.... Puis s'arrachant avec effort des bras des personnes qui cherchaient à le retenir : Lâches, s'écriait-il, vous fuyez, vous m'abandonnez. Il expira ainsi dans une cruelle agonie. Sa mort ajouta une nouvelle victime aux malheureux prisonniers morts dans les affreux cachots et les horribles pontons anglais.

Le capitaine Duler, de Bayonne, se distingua par de nombreux exploits sur mer. Pendant le cours de vingt trois campagnes, il donna souvent la preuve d'une valeur intrépide, unie à une prudence consommée.

Un jour qu'il naviguait avec une goëlette sur les côtes de l'Amérique méridionale, il aperçut un navire anglais qui avait perdu hauteur sur les côtes de Cayenne. Duler descend lui quatrième dans la chaloupe, gouverne vers le na-

vire anglais, et l'aborde. Bien reçu par le capitaine, il le fortifie dans l'opinion où il est qu'il se trouve sur les attérages des possessions anglaises, et s'offre à lui servir de pilote. L'Anglais accepte imprudemment son offre. Duler le conduit dans le port de Cayenne. Lorsque le capitaine anglais reconnut son erreur, il était trop tard pour fuir. Entouré aussitôt de vaisseaux français, il fut forcé de se rendre; et son bâtiment fut déclaré de bonne prise.

Une action plus honorable pour le capitaine Duler lui valut la croix de Saint-Louis. Il se trouvait à Saint-Domingue lorsque éclata un tremblement de terre épouvantable. Rien n'est terrible comme le spectacle que présente ce phénomène. Les signes qui l'annoncent ont même quelque chose de sinistre et d'effrayant. « Lorsqu'un tremblement de terre doit être considérable, dit Raynal, il est précédé d'un frémissement dans l'air dont le bruit est semblable à celui d'une grosse pluie qui tombe d'un nuage dissous et crevé tout à coup. Ce bruit paraît l'effet des vibrations des vents s'agitant en sens contraire. Les oiseaux volent alors par élancemens; leurs queues et leurs ailes

ne leur servent plus de rames ni de gouvernail pour ramer dans le fluide des cieux ; ils vont s'écraser contre les murs, les arbres, les rochers, soit que ce vertige de la nature leur cause des éblouissemens, et que les vapeurs de la terre leur ôtent la force et la faculté de maîtriser leurs mouvemens. »

A ce fracas des airs se joint le murmure de la terre dont les cavités et les antres sourds gémissent comme autant d'échos; les chiens répondent par des hurlemens extraordinaires. A ce pressentiment d'un désordre général, les animaux s'arrêtent, et, par un instinct naturel, écartent les jambes pour ne pas tomber. A ces indices, les hommes fuient de leurs maisons, et courent chercher dans l'enceinte des places et dans la campagne un asile contre la chute de leurs toits ; les cris des enfans, les lamentations des femmes, les ténèbres subites d'une nuit inattendue, tout se réunit pour agrandir les maux trop réels d'un fléau qui renverse tout.

Telle était la scène de désolation dont Duler était témoin. L'effroi s'était emparé de tous les cœurs ; partout fuyaient égarés par la terreur les malheureux habitans de Saint-Domin-

gue. Le désordre n'était pas moins grand sur la côte. Arrachés à leurs ancres, jouets d'une tempête furieuse, les vaisseaux étaient lancés par les flots sur les rochers et les rescifs; et les cris des infortunés qui voyaient l'abîme prêt à les engloutir, se mêlant au fracas des vents, faisaient un horrible concert. Duler, supérieur à la crainte quand l'humanité réclamait ses secours, brave les dangers qui de toutes parts l'environnent. Monté sur une frêle barque, il parcourt le rivage; menacé à chaque instant d'être englouti, il parvient, à travers mille périls, à sauver deux frégates près de se briser contre les rochers. Un vaisseau s'engloutit sous ses yeux : Duler recueille l'équipage attaché à ses débris. Surchargée par le nombre, sa barque est sur le point d'enfoncer; des vagues énormes se brisent au dessus de ses bords; mais, animé par l'exemple de Duler, l'équipage rame avec force, et l'esquif touche la rive aux acclamations de tous les marins réunis sur la plage.

Aux noms des marins distingués nés sur les côtes du département des Basses-Pyrénées nous devons joindre encore Bergeret, dont Bayonne fut le berceau. Nous aimons à citer un

acte de loyauté et de courage de ce marin qui rappelle le beau dévouement de Régulus.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne, ayant des craintes sur le sort de Sydney Smith, pris au Havre, et qu'on voulait juger comme incendiaire, envoya Bergeret à Paris pour obtenir son échange contre le commodore anglais, à cette condition que, s'il ne réussissait pas, il reviendrait se constituer prisonnier. Après d'inutiles efforts pour obtenir cet échange, il voulut tenir sa parole; et, malgré les ordres les plus positifs du directoire, il s'échappa, et alla se livrer au ressentiment de ses ennemis. Les Anglais l'avaient menacé de le rendre responsable du sort de Sydney Smith.



Couché Fils Del. et Sculp.

LE PORT DE S.T JEAN DE LUZ.

CHAPITRE IX.

Saint-Jean-de-Luz. — Amusemens basques. — Longue paume. — Chasse aux palombes. — Danse de la mouchico. — Belle action de La Ferronaye. — Retour à Bayonne.

Les voyageurs entrèrent dans le port de Saint-Jean-de-Luz. Ce port s'ouvre au fond d'une vaste baie à droite de laquelle s'étend la ville. A l'extrémité de l'horizon on aperçoit quatre tourelles, seul reste d'un monument carré où Louis XIV vint chercher son épouse. A gauche est le village de Ciboure.

La ville de Saint-Jean-de-Luz est bâtie sans goût, et ses rues sont mal pavées. Une seule chose qui attira l'attention des voyageurs fut les *perrets* entre lesquels les flots resserrés prennent assez de force et d'élan pour porter le navire au dessus de la digue opposée à la violence des flots, et l'échouer sans danger sur le rivage. Cette construction ingénieuse et hardie

est due aux travaux de M. Baur, ingénieur en chef du département. Une pareille lutte avec l'Océan était cependant difficile à soutenir, et les efforts de l'art doivent être continués avec persévérance. Le second perret a été en partie renversé par les flots.

Saint-Jean-de-Luz est situé au fond d'une anse et à l'embouchure de la Nivelle, qui la sépare en deux parties, savoir : la cité proprement dite, et le faubourg de Ciboure.

Sur les deux pointes qui forment l'entrée de l'anse, sont des constructions défensives; à droite, une forte batterie de canons et de vastes magasins; à gauche, du côté de l'Espagne, un fort, et un petit port nommé *Soccoa*.

Le port de Saint-Jean-de-Luz, présentant une trop grande ouverture à son entrée, exposait les vaisseaux qui venaient y mouiller à être tourmentés par la grosse mer : la fréquence des ouragans ajoutait encore aux dangers qui naissaient de cet inconvénient.

En cinq ans, cette ville éprouva deux ouragans terribles. Celui de 1777 rompit la digue qui défendait le port; et la mer pénétra avec une telle force, et s'éleva à une telle hauteur, que

peu s'en fallut qu'elle n'engloutît la ville entière. En 1782, un ouragan non moins terrible emporta 150 toises du quai et tous les bâtimens environnans.

On rebâtit ce quai, mais plus en arrière; et dans, un espace de 160 toises, on lui donna une forme courbe, et on le construisit tout à la fois en charpente et en maçonnerie de pierre de taille. On l'adoucit en talus du côté de la mer, pour donner moins de prise à l'effort des vagues, et par derrière on le renforçà d'un mur de contre-fort composé de semblables matériaux. Enfin, l'espoir de ramener un jour le commerce à Saint-Jean-de-Luz, en outre l'importance politique d'avoir un port voisin de l'Espagne, où des vaisseaux de guerre pussent être à l'abri, déterminèrent à accéder au projet de rétrécir même l'entrée du golfe, en construisant les deux perrets dont nous avons parlé plus haut.

Les rivages, sans cesse dégradés par la violence des marées, présentent partout des traces de l'action des flots. Un couvent situé trop près de la mer a été envahi par elle; et ses chapelles détruites sont déjà ensevelies sous les sables.

Près de Saint-Jean de Luz est l'île de *Soccoa*, qui sert de relâche aux barques de pêcheurs.

A six lieues de la ville, se trouve la frontière d'Espagne, marquée par la petite rivière de la Bidassoa, à l'embouchure de laquelle est l'île des *Faisans*, connue sous le nom d'Ile de la Conférence. Là fut arrêté le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche.

Comme M. de Valcourt se préparait à repartir pour Bayonne, il fut abordé par un capitaine de ses amis qu'il n'avait pas vu depuis long-temps. Il fallut renouveler connoissance : ce petit incident détermina les voyageurs à passer le reste de la journée et de la nuit à Saint-Jean-de-Luz. Ils en furent dédommagés par un spectacle encore nouveau pour eux. Une partie de paume qui était annoncée depuis un mois devait avoir lieu le jour même.

La paume est la passion des Basques, qui réunissent la force à la vélocité et à la souplesse, conditions nécessaires pour ce jeu.

Lorsqu'une partie de paume est annoncée, des milliers de spectateurs, accourus de toutes les extrémités du département, quelquefois même de l'Espagne, se réunissent dans un vaste

espace préparé à cet effet. Dans ces jours solennels, les joueurs d'une réputation éprouvée sont seuls admis; car ce n'est pas seulement la vanité de son opinion, c'est quelquefois une partie de sa fortune qu'on risque dans ces conjonctures. On a vu quelquefois jusqu'à cinquante mille francs déposés sur la place.

Une foule immense était déjà rassemblée, lorsque les voyageurs arrivèrent au jeu de paume. Les murs des jardins, les toits des maisons, les grosses branches des arbres qui avoisinaient le lieu de la scène, étaient couverts de spectateurs de tout âge et de tout sexe.

On forma le *jury des jeux*, composé d'un certain nombre d'amateurs émérites, qui prononcent d'une manière absolue sur toutes les contestations qui s'élèvent dans le cours de la partie; et les joueurs se placèrent, tous revêtus d'un costume uniforme, qui se composait d'un léger réseau sur la tête, d'un pantalon et d'une chemise d'une éclatante blancheur. On ne les distinguait qu'à leurs ceintures de soie de différentes couleurs, qu'ils renouaient fréquemment; bientôt la partie s'engage: chaque coup remarquable était accueilli par des applaudissemens.

Il n'est aucun exercice, disait aux jeunes gens l'ami de M. de Valcourt, si l'on excepte peut-être le *mouchico*, pour lequel les Basques aient plus de passion. On en a vu déserter pour assister à une de ces réunions, et retourner ensuite à leur corps. La paume a aussi ses héros; et l'on prononce encore ici avec une espèce de vénération le nom du fameux Parkins.

Forcé d'émigrer pendant la révolution, ce Parkins s'était retiré en Espagne; il apprend qu'un de ses rivaux de gloire, nommé *Crutchatty*, annonce une partie de paume aux Aldudes sur la frontière; aussitôt il fait solliciter auprès des autorités du lieu un sauf-conduit, motivé sur la nécessité d'opposer à Crutchatty un rival digne de lutter avec lui : il l'obtient, arrive, entre en lice, combat, triomphe, et rentre en Espagne aux acclamations de la foule qui l'accompagne jusqu'à la frontière.

Ici le marin fut interrompu par des acclamations qui annonçaient la victoire; aussitôt l'arène fut envahie par tous ceux qui prenaient de l'intérêt aux joueurs : les uns portent des consolations aux vaincus, d'autres félicitent les vainqueurs.

La foule s'écoula peu à peu; M. de Valcourt

et ses enfans se rendirent à l'hôtel de l'ami qui les avait accompagnés. Quel est donc, demanda Jules, l'exercice désigné sous le nom de *mouchico*, que vous venez de prononcer?—Le mouchico, répondit le Basque, est une danse nationale, qui avait lieu à certaines époques autour des tombeaux; là plusieurs communes étaient réunies; tous les âges, tous les sexes y étaient admis. Voici quel était l'ordre de cette danse:

Les âges, dans l'ordre de leur succession, et les sexes, sur deux lignes, après l'office divin, se rendaient de l'église au cimetière. Ils étaient précédés du maire de la commune, que dans la langue poétique du pays on nomme pontife civil, *aousso apessa*, et qui, des branches d'olivier à la main, conduisait en cadence la marche solennelle, qu'il amenait sur la place publique au son des instrumens du pays: on comptait parmi eux le tambour de basque, le flûtet à cinq trous, et une espèce de violon sans chevalet, sur lequel le rhythme se marque en frappant les cordes avec un court bâton recouvert en peau. A la triste harmonie de ces instrumens se mêlaient par intervalle les chants agrestes de l'assemblée.

Arrivée sur la place, toute cette population

y formait un rond immense, et le parcourait plusieurs fois à pas mesurés; la marche s'animait progressivement; et c'est au moment où son action devenait la plus vive que le tambourin donnait le signal du *mouchico*, danse violente, et qui admet tout un peuple sans confusion. Ce n'est pas seulement les pieds, les bras, c'est tout le corps, c'est l'âme des Basques que cette danse met en mouvement : ils crient, parlent, chantent en dansant; ils remplissent la place de ces éclats, de ces gloussemens de voix dont ils font retentir les échos des montagnes, lorsqu'ils traversent les Pyrénées, et qu'ils veulent s'avertir de l'endroit où ils se trouvent.

Le lendemain matin, les voyageurs étaient à peine réveillés, que M. Daverry (c'était le nom de l'ami de M. de Valcourt) entra dans la chambre des jeunes gens. Vite, levez-vous, leur dit-il, nous partons à la chasse aux *palombes*. — La chasse aux palombes? reprend Charles à peine éveillé et se frottant les yeux, qu'est-ce que... — Vous le saurez; hâtez-vous de vous habiller. Les jeunes gens ne se le font pas répéter; ils s'habillent promptement, et descendent avec leur hôte au salon, où déjà

les attendaient une douzaine de chasseurs munis de leurs fusils. M. de Valcourt était du nombre.

On se mit en marche; un domestique suivait, portant une cage où étaient plusieurs palombes aveugles. La matinée était superbe, et le soleil se levait derrière les pics des Pyrénées, qu'il colorait de ses feux. La petite caravane s'arrêta dans une vallée étroite, couverte de quelques bouquets de bois et de broussailles. Au faîte d'un arbre touffu était une cabane de feuillage; un des chasseurs grimpa dans l'arbre et se logea dans la cabane, muni d'un fusil et d'une palombe aveugle, qu'il attacha en dehors avec un fil assez long, pour permettre à l'oiseau de voltiger à quelque distance de l'arbre: les autres chasseurs se dispersèrent autour, et se cachèrent dans les broussailles; les jeunes gens imitèrent leur exemple. Bientôt les cris de l'appeau furent provoqués par le chasseur, qui faisait sentir à l'oiseau le lien qui le retenait. A ces cris, des nuées de palombes accoururent de toutes parts, et vinrent s'offrir d'elles-mêmes au plomb des chasseurs, qui, des broussailles où

ils étaient cachés, en tuèrent en peu de temps une assez grande quantité.

Lorsque la chasse fut finie, la société revint au logis où l'attendait un repas que l'exercice fit trouver délicieux.

Vous n'avez vu, dit M. Daverry aux jeunes voyageurs, que la petite chasse aux palombes. Je regrette que vous ne restiez pas plus longtemps parmi nous pour être témoins de la grande chasse, beaucoup plus intéressante.

Un assez grand nombre de propriétaires se réunissent, et contribuent en commun aux préparatifs de ces belles parties, qui exigent des dépenses considérables. La chasse se fait sur les montagnes. Tous les arbres se couvrent de cabanes dont chacune recèle un chasseur sans autre arme qu'une espèce de crécelle. Les palombes aveugles font d'abord leur office comme dans la petite chasse : leurs voix attirent une foule de leurs compagnes. Au même instant les chasseurs lancent d'en haut au milieu d'elles un épervier de bois, et font résonner les crécelles. L'aspect de l'épervier, le bruit discordant et bruyant de l'instrument portent la terreur parmi les timides ramiers, qui fuient

au hasard, et vont se jeter dans de vastes filets tendus sur les arbres d'une colline à l'autre. On en prend ainsi plusieurs centaines d'un seul coup.

Malgré les instances de leur hôte, qui voulait les retenir plus long-temps, nos voyageurs reprirent la route de Bayonne. Avant d'arriver à cette ville, M. de Valcourt s'arrêta avec ses fils sur une colline qui domine les rives de l'Adour. Le paysage le plus gracieux se déroulait à leurs yeux. Ce site, dit M. de Valcourt, est encore embelli par le souvenir d'une belle action que je dois vous faire connoître.

L'Adour est sujet à déborder; et souvent ses eaux couvrent ses rivages de vastes inondations. Dans un de ces débordemens, le petit village que vous apercevez là-bas à droite se trouva tout à coup entouré par les eaux; et les habitans furent même forcés de se réfugier à l'étage supérieur de leurs maisons. Un vent terrible soulevoit les flots qui, battant contre les murs de ces cabanes, menaçaient de les engloutir avec leurs malheureux habitans. A ce fléau terrible un autre venait se joindre encore: la famine. Isolés au milieu d'une plaine d'eau agitée par la tempête, ils attendaient

vainement des secours qu'on n'osait leur porter.

La Ferronnaye, alors évêque de Bayonne, apprend la triste extrémité où ces malheureux sont réduits; il veut leur porter lui-même des alimens. On ne lui dissimule pas, on lui exagère même le danger; mais rien ne peut attiédir l'ardente charité du prélat. Monté sur une barque, accompagné seulement de quelques hommes encouragés par ses paroles et son exemple, il s'aventure sur les eaux. A chaque instant la barque est sur le point d'être engloutie par les vagues, ou coulée par les poutres et les débris qui surnagent : mais le ciel veillait sur elle. La Ferronnaye a le bonheur d'arriver près du village submergé, distribue aux habitans les vivres qu'il leur avait apportés, et sauve ainsi la vie d'une commune entière.

Les voyageurs entrèrent à Bayonne ; en passant sur le port, ils furent témoins d'un spectacle qu'ils avaient déjà observé à Brest, le lancement d'un vaisseau à la mer.

. . . . . Du vaisseau la structure immortelle
Semble d'un art divin présenter le modèle :

Déjà les ais serrés ont revêtu ses flancs.
Le bitume, épaissi sur les fourneaux brûlans,
A la fureur des eaux le rend impénétrable.
Le rivage est couvert d'une foule innombrable.
Sous les regards de Pierre, un prodige nouveau
Au sein des vastes mers va lancer ce fardeau.
Environné d'appuis, le colosse tranquille
Reste encor suspendu sur son centre immobile.
Le signal est donné; le vaisseau chancelant
S'ébranle : on voit marcher ce colosse tremblant.
Sa pente s'accélère, et les cris retentissent ;
Les câbles sont rompus, les madriers gémissent,
L'air siffle, le sol tremble : en sa course emporté,
Comme un bruyant tonnerre il est précipité :
Son chemin est brûlant, son lit fume et s'embrase ;
La rive a disparu sous le poids qui l'écrase ;
L'onde mugit, bouillonne, et s'ouvre en frémissant
Dans son sein le vaisseau s'élance en bondissant :
Jusqu'en ses profondeurs la mer est ébranlée ;
Le noir limon se mêle à la vague troublée ;
Elle roule en fureur ; et le flot écumant
Frappe à coups redoublés le rivage fumant.

THOMAS, *Petreïde*.





LE PORT DE VENDRES,
vu du Côteau de l'Anse du Carénage.

CHAPITRE X.

Départ de Bayonne. — Perpignan. — Histoire de cette ville. — Héroïsme de Jean Blanc. — Belle vengeance d'un ennemi. — Fêtes et usages de Perpignan. — Port Vendres. — Rétablissement de ce port. — Excursion sur les bords de la Méditerranée. — Vue de la mer. — — Plantes marines.

Rentrés à leur hôtel, ils arrêtèrent le jour même leurs places dans la diligence qui devait les transporter de Bayonne à Perpignan. « Nous allons, dit M. de Valcourt, quitter les bords de l'Océan et traverser l'espèce d'isthme qui joint l'Espagne à la France. Nous serons quelques jours avant d'arriver sur les bords de la Méditerranée, où nous attendent des observations maritimes nouvelles, non moins intéressantes que celles déjà recueillies sur les rives de l'Océan. Après avoir traversé les départemens des Hautes-Pyrénées, de l'Arriège et des Pyrénées-Orientales, nous pourrons continuer

nos études géographiques à l'extrémité de ce dernier département. »

Le lendemain nos voyageurs partirent de Bayonne : nous ne les suivrons pas dans ce trajet qui, par sa rapidité, ne leur permit pas de le rendre instructif. Nous les rejoindrons à Perpignan, où ils arrivèrent fatigués d'une longue route.

Perpignan, lorsque les voyageurs y arrivèrent, était rempli de troupes qui revenaient de la péninsule, et d'Espagnols qui étaient venus chercher dans cette ville un refuge contre les factions qui divisent leur malheureuse patrie. M. de Valcourt eut beaucoup de peine à trouver un logement pour lui et ses fils.

Malgré l'affluence qui se portait dans les rues de Perpignan, et lui donnait un air vivant et animé, cette ville n'offrit cependant pas un aspect agréable aux voyageurs : elle leur parut en général mal bâtie. Quoique vaste, elle renferme peu de monumens remarquables : l'ancienne bourse, qui présente le caractère du gothique fleuri, et qui porte pour girouette un navire en forme de goëlette ; l'église Saint-Jean, l'université, le palais de justice. Les hôpitaux et les fortifications

leur parurent seuls dignes d'être remarqués.

La ville est située à la droite du Têt, sur lequel est un beau port; ses fortifications en briques, commencées par les Espagnols et perfectionnées par Vauban, sont dominées par la citadelle, assise majestueusement sur une éminence, et par plusieurs tours dont l'une semble porter aux nues la jolie couronne de fer, qui surmonte la cage du timbre de l'horloge.

Perpignan est une ville très forte : elle est regardée comme la clef de la France du côté du midi.

La vaste Place d'Armes, qui offre un carré long, dont un côté est occupé par un beau corps de caserne, la Place Royale et celle de la Loge, enfin les promenades sur les quais : tels sont les autres objets qui méritent d'être visités.

Perpignan, jadis capitale du Roussillon, n'était d'abord dans l'origine qu'un village sous le nom de *Corech* : il prit de la consistance sous les rois Goths, et devint ensuite la capitale de la province. Cette ville fut longtemps possédée par les Espagnols, et soutint plusieurs sièges. Pendant un de ces sièges, le commandant de la place donna l'exemple d'un

grand dévouement à la cause qu'il soutenait.

La défense de la place avait été confiée à un bourgeois noble de la ville, nommé Jean Blanc, alors premier consul au service d'Aragon. Il avait un fils unique dévoué comme lui à la cause espagnole. Ce jeune homme, emporté par son courage, fit un jour une sortie hasardée contre l'armée française, par laquelle il fut battu et fait prisonnier. Les assiégeans envoyèrent dire au gouverneur que, s'il ne consentait à rendre la place, ils feraient massacrer son fils à ses yeux. S'élevant au-dessus des sentimens de la nature, le père répondit aux Français : « Que sa fidélité pour son maître était supérieure à son amour pour son fils, et que, s'il leur manquait des armes, il leur enverrait son propre poignard. » Dans cette circonstance, Jean Blanc fut généreux et cruel ; les Français furent cruels et lâches : l'effet suivit leurs menaces.

Le gouverneur continua de soutenir le siège pendant huit mois entiers, et ne rendit la place qu'avec l'autorisation expresse du roi d'Aragon.

Quand on entra dans la ville, on ne la trouva peuplée que de cadavres vivans, restes infor-

tunés d'une population florissante. La défense héroïque des assiégés acquit à Perpignan, de la part de la cour d'Aragon, le nom de très fidèle. Ce ne fut qu'en 1662 qu'elle resta définitivement au pouvoir des Français. Cette ville conserve encore des traces nombreuses de la possession espagnole. La langue catalane est la plus universellement parlée; et les combats de taureaux, qui sont encore en usage, rappellent les goûts des habitans de la péninsule. Beaucoup d'autres usages empruntés aux Espagnols y existaient avant la révolution; telles étaient les danses publiques qui avaient lieu à certaines fêtes solennelles.

Dans ces fêtes, on entourait la place de l'hôtel-de-ville d'une enceinte de bois d'environ 20 pieds de haut; on la couvrait de décorations destinées à cet objet; on plaçait aux quatre angles extérieurs quatre fontaines de vin; et un grand nombre de musiciens du pays montaient sur un échafaud orné de même que l'enceinte. Vingt-quatre femmes de *menestrals* ou artisans, habillées très proprement à la catalane, et un nombre pareil d'hommes de leur état, étaient chargés par les consuls de tenir le bal, et

d'en faire les honneurs. Ces quarante-huit personnes ouvraient le bal tous les jours, après quoi elles y recevaient tantôt les dames, tantôt les bourgeoises, tantôt les femmes de leur classe; quelquefois tous les états confondus dansaient ensemble. Il y avait des jours où l'on n'était reçu qu'en habit de masque : c'était alors un très beau coup-d'œil. La place décorée était couverte d'une foule prodigieuse ; alors des costumes aussi variés que multipliés, éclairés d'une grande quantité de flambeaux ; les croisées et les balcons des maisons voisines remplies de personnes de tout état ; un mouvement vif, animé, varié, formaient un ensemble qui flattait agréablement les yeux du spectateur.

Le bal s'ouvrait d'ordinaire par une danse grave et sérieuse, où un certain nombre de femmes, à la file, se promenaient d'un pas mesuré : elles étaient conduites par deux hommes qui, par intervalle, leur jetaient de l'eau de rose, contenue dans un petit flacon à plusieurs goulots et orné de rubans, qu'ils tenaient à la main. La file cessait de temps en temps, et on formait des rondes. A cette danse en succédait une autre, où chaque femme avait

son danseur : elle était très-vive, mais monotone par son uniformité.

Elle consistait à toujours tourner en cercle, en sautant en cadence, les hommes à reculons, suivis chacun de sa danseuse; on finissait ensuite par se réunir en rond; et chaque rond se terminait par un saut, où le danseur enlevait sa danseuse très haut, quelquefois l'asséyait sur son épaule. Il y avait encore une autre danse, beaucoup plus vive et plus animée : c'est celle des *ségadilles*, petits airs ou couplets détachés fort courts.

D'autres cérémonies abolies par la Révolution étaient également en usage jadis à Perpignan : telles étaient les processions de pénitens noirs et blancs, où se réunissait une foule immense, sous les déguisemens les plus bisarres; là, paraissaient des pénitens traînant des chaînes, portant les bras étendus en croix; des diables armés de fourches; des anges, des saints, etc.

Les voyageurs dînèrent à une table d'hôte où se trouvaient réunis plusieurs espagnols et quelques officiers français. C'était près d'un de ces derniers que Jules se trouvait placé : il avait promptement lié connaissance avec

son voisin, et prenait le plus grand plaisir à lui entendre raconter les détails de l'expédition d'Espagne, à laquelle celui-ci avait pris une part active.

Cet officier fit remarquer à Jules deux Espagnols placés à l'extrémité de la table, et dont l'un avait pour l'autre une déférence affectueuse et une obligeance empressée, qui paraissaient avoir leur cause dans un profond sentiment d'amitié. Ces hommes, dit-il au jeune voyageur, étaient, il n'y a pas trois mois, les plus grands ennemis; la cause qui a produit un changement si prononcé dans leurs sentimens fait trop d'honneur à l'un d'eux pour que je ne vous la fasse pas connaître.

Pedro et Valdès (ce sont les noms de ces deux Espagnols), habitaient tous deux une petite ville près des frontières de France. A l'époque où les troubles politiques éclatèrent en Espagne, ils se trouvèrent rangés par leurs opinions sous des bannières opposées, et devinrent ennemis irréconciliables. Le parti que suivait Pedro succomba : Valdès, n'écoutant que sa haine, poursuivit Pedro avec acharnement, et le fit jeter dans un cachot, d'où il ne devait sortir que pour marcher à la mort.

Pedro fut assez heureux pour briser ses fers : trompant la surveillance de ses gardiens, il s'échappa, traversa la frontière, et vint chercher un asile à Perpignan.

Il y était depuis quelque temps, attendant que des temps plus heureux lui permissent de rentrer dans sa patrie, lorsque les choses changèrent de face dans la péninsule secourue par une force étrangère. Le parti de Pedro l'emporta à son tour : les opprimés devinrent oppresseurs, et les victimes s'armèrent à leur tour du glaive des bourreaux. Valdès fut forcé de fuir.

Pedro allait chaque jour se promener hors des murs de Perpignan : la route d'Espagne était ordinairement le but de ses promenades ; il rencontrait souvent quelques-uns de ses compatriotes, émigrés comme lui : il s'informait avec empressement de sa patrie.

Un jour qu'il suivait, solitaire et pensif, un sentier de la route, il entend près de lui des gémissemens : il s'arrête... écoute ; le même bruit se fait entendre : il paraissait partir d'un fossé qui bordait le chemin. Pedro s'approche : un homme étendu sans mouvement s'offre à ses regards. A son costume, il le reconnait

pour un compatriote. Déjà il est descendu dans le fossé : il soulève l'étranger, dont le visage frappe alors sa vue.... Que devient-il en reconnaissant, à travers des traits défigurés par la souffrance et la misère... Valdès... Valdès lui-même, qui, forcé de fuir la mort, s'était expatrié et venait de tomber en cet endroit, exténué de fatigue. — Valdès! s'écrie Pedro en reculant, et portant machinalement la main sur son poignard. — A cette exclamation, Valdès ouvre les yeux, et les tournant sur Pedro avec l'expression d'une douloureuse indifférence... Pedro.. C'est toi...... Contente ta vengeance... Arrache-moi les restes d'une vie que je sens s'éteindre. — Moi! Valdès, t'assassiner! Non, non! Je ne suis que trop vengé par l'état où je te vois. En même-temps il s'approche de l'infortuné, lui met sur les lèvres un cordial qu'il portait avec lui, et le rappelle à la vie. — Valdès ouvre de nouveau les yeux. — Ah! Pedro, se peut-il? Quoi! c'est de ta main que je reçois les secours qui me rendent à l'existence, toi que j'ai persécuté! Laisse-moi mourir, je suis indigne de tes soins... Pedro ne lui répond pas : il le quitte un instant pour courir à un village voisin, ramène une voiture, y place

Valdès et l'amène à Perpignan. Là, il le loge dans son hôtel, l'environne de tous les soins.

Le malheureux fut en peu de jours parfaitement rétabli; il ne cessait d'accabler Pedro de témoignages de reconnaissance; celui-ci, lorsqu'il le vit dans une santé parfaite: « Valdès, lui dit-il, tu n'as plus besoin de mes secours, mais tu es sans asile, sans moyens de subsistance; accepte la moitié de ma bourse, c'est tout ce que je possède : tu es libre désormais de rester mon ennemi. — Que dis-tu, Pedro? s'écrie Valdès fondant en larmes; libre, non, je ne le suis plus : la reconnaissance m'enchaîne à toi pour toujours; désormais je ne veux vivre que pour toi. » Depuis, ajouta l'officier, les deux Espagnols sont devenus amis inséparables; et l'amitié a acquitté la dette de la reconnaissance.

M. de Valcourt et ses fils ne restèrent qu'un jour à Perpignan : ils reprirent le lendemain matin la route de Port-Vendres.

Le sol montueux mais fertile développa à leurs yeux quelques sites pittoresques; ils remarquèrent des côteaux couverts de vignes, d'où l'on tire les vins fameux de Malvoisie,

de Grenache, de Maccabeo et de Rivesaltes, Torremillia, Collioure, etc., et des champs où fructifient des milliers d'oliviers. Les produits qu'on retire de ces arbres sont toujours variables et quelquefois nuls. Le liége (*quercus-suber*), les grenadiers, les citroniers, le chêne vert sur lequel se recueille le kermès, des melons, des arachnides, et beaucoup d'autres plantes croissaient dans les campagnes qu'ils parcouraient. Souvent ils rencontraient de grands troupeaux de moutons: le nombre de ces animaux est porté à plus de cent soixante mille dans le département. Quelquefois les beaux chevaux et les mulets de la Cerdagne attiraient leurs regards.

Après avoir tourné une colline, ils découvrirent Port-Vendres encaissé entre des montagnes; de là leur vue planait sur la ville et le port. La ville est très peu considérable, et ne date à proprement parler que des dernières années du règne de Louis XVI. Les tempêtes, qui sont très fréquentes en cet endroit, firent sentir la nécessité d'un port où les vaisseaux pussent se mettre à l'abri. Port-Vendres parut réunir les qualités désirées; des ingé-

nieurs, des architectes y furent aussitôt envoyés : vous voyez ici le résultat de leurs travaux, dit M. de Valcourt.

Le port, entouré d'une chaussée, présente une anse qui forme le coude en s'enfonçant dans les terres : c'est une espèce de canal d'environ 400 toises et large de 100 en quelques endroits; quoiqu'il ne soit pas entièrement à l'abri des vents, cependant la tenue y est bonne. Le fort de Saint-Elme, que vous voyez sur cette hauteur, et deux autres petits forts dont l'un sert en même temps de phare, le dominent. Les casemates en sont à l'épreuve de la bombe : ce qui n'empêcha cependant pas qu'ils fussent pris en 1794 par les Espagnols.

Désirant examiner de plus près l'obélisque élevé en mémoire de l'établissement du port, et qui, quoique d'un mauvais style, coûta cependant des sommes immenses, les voyageurs entrèrent de ce côté et ce monument fut le premier objet de leur attention.

La ville s'annonce par deux magnifiques portes de fer avec des pilastres en pierres chargés de trophées; un corps de logis, dont le milieu s'élève en dôme, se réunit aux deux portes et se termine par un balcon carré. Après avoir

traversé les portes, on entre successivement dans deux enceintes entourées de balustrades et qui conduisent à une troisième au milieu de laquelle s'élève la colonne quadrangulaire; elle est de granit, ses quatre faces sont enrichies de bas-reliefs en l'honneur de Louis XVI : l'un représente ce prince abolissant l'esclavage; le deuxième, le même prince secondant l'indépendance de l'Amérique : les autres portent pour inscription : *A la liberté des mers, et à la marine relevée.* Ces monumens furent élevés sur le plan et sous la direction de l'architecte Dewailly.

L'aspect de la Méditerranée diffère de celui de l'Océan : renfermée au milieu des terres, ne communiquant avec l'immense plaine d'eau qui entoure le globe, que par le détroit de Gibraltar, le mouvement des marées ne s'y fait pas sentir. Cette mer ressemble à un grand lac souvent agité par les vents.

M. de Valcourt et ses enfans s'étaient écartés de Port-Vendres; et, dans une belle matinée, ils suivaient les bords de la côte en remontant vers les frontières d'Espagne. Ils arrrivèrent auprès d'une petite anse qui s'enfonçait dans les terres et dont les rives couvertes d'yeuses

et d'oliviers, offraient un tapis de gazon qui, par sa fraîcheur, semblait inviter au repos; nos voyageurs firent halte en cet endroit.

Etendus sur le tapis naturel qui leur était offert, ombragés par les feuillages toujours vert des yeuses, ils portaient avec ravissement leurs regards vers les flots sur lesquels, suivant l'expression de Chenédolé, les rayons du soleil s'étendaient en flèches d'or après s'être brisés dans le prisme des airs. Cette situation délicieuse rappela à M. de Valcourt les vers charmans de Léonard sur les plaisirs du rivage.

Assis au rivage des mers,
Quand je sens l'amoureux Zéphire
Agiter doucement les airs,
Et souffler sur l'humide empire,
Je suis des yeux les voyageurs ;
A leur destin je porte envie :
Le souvenir de ma patrie
S'éveille et fait couler mes pleurs.

Je tressaille au bruit de la rame
Qui frappe l'écume des flots ;
J'entends retentir dans mon âme
Le chant joyeux des matelots ;

Un secret désir me tourmente
De m'arracher à ces beaux lieux,
Et d'aller sous de nouveaux cieux
Porter ma fortune inconstante.

Mais quand le terrible Aquilon
Gronde sur l'onde bondissante,
Que, dans le liquide sillon,
Roule la foudre étincelante,
Alors je reporte mes yeux
Sur les forêts, sur le rivage,
Sur les vallons délicieux
Qui sont à l'abri de l'orage;
Et je m'écrie : Heureux le sage
Qui rêve au fond de ces berceaux,
Et qui n'entend sous leur feuillage
Que le murmure des ruisseaux !

Les jeunes gens partageaient les sensations qui agitaient leur père à la vue de l'immense spectacle offert à leurs regards. Remarquez-vous, mon père, dit Charles, quelle variété de tableaux offre la mer; déjà nous avons parcouru les côtes de l'Océan; et la scène étalée en ce moment à nos yeux ne s'était pas encore présentée. — O mes enfans, dit M. de Valcourt en souriant, vous ressemblez à un homme

qui, n'ayant vu que le coin d'un tableau, voudrait le juger tout entier : vous n'avez encore fait qu'entrevoir les beautés de la mer.

L'aspect qu'elle présente est comme celui du ciel sans bornes ; la mer est un gouffre immense, couvert d'écueils, semé d'îles enchantées, et d'où les continens s'élèvent comme de vastes débris. L'imagination ne peut rien créer de plus imposant, de plus pompeux que les spectacles qu'elle présente. D'un côté, les vagues resplendissent sous les rayons d'un soleil brûlant ; de l'autre, une onde immobile hérissée de glaces, entourée de brumes épaisses, attriste éternellement la nature. Quelquefois le pilote, égaré sur ces rives désolées, voit le brouillard s'ouvrir comme par enchantement ; une île fraîche et riante s'offre soudain à ses yeux, il déploie ses voiles, tourne la proue de son vaisseau, et, comblé de joie, vogue vers ces rives délicieuses ; mais, à mesure qu'il en approche, le charme se dissipe : ce lieu de repos n'est qu'une ombre fantastique, un prestige qu'un moment a détruit. Il voit fuir ces pays imaginaires, et se retrouve bientôt au milieu des frimats et environné de ténèbres profondes (phénomène nommé *terre de brume*).

Autant cette mer est triste et nébuleuse, autant l'aspect de l'Océan sous la zone torride est plein de vie et de magnificence ; dans ces nuits calmes et tranquilles où l'atmosphère est rafraîchie par des brises embaumées, les eaux paraissent couvertes de ces insectes lumineux qui brillent comme des étoiles, et changent l'Océan en une plaine de feu. Attiré par ce spectacle, le voyageur s'assied sur le tillac ; il contemple ces vagues enflammées qui brillent et s'étendent à l'infini. Souvent des légions de poissons volans sortent de la mer, s'élèvent comme des nuées, retombent en pluie de feu, et font jaillir des étincelles ; le sillage du vaisseau paraît alors comme un vaste incendie.

Un autre spectacle se présente à nos yeux : cet abîme, qui semble livré aux vents et à la mort, est un monde plein de merveilles qui a ses habitans comme la terre et les airs ; ses forêts, ses jardins, ses montagnes, sont animés par les êtres les plus singuliers et les plus riches ; l'insecte qui donne la pourpre y rampe à côté de l'insecte dont les écailles recèlent des perles. C'est là que les anciens trouvaient ces coquillages dont ils tiraient des sons har-

monieux : des Canadiens y cherchent des colliers qui sont le symbole de la paix ; et les beautés du Zanguebar y recueillent encore de légères coquilles dont elles forment leur ceinture de virginité.

Que d'industrie, dit Bernardin de Saint-Pierre, l'homme a puisé dans les divers océans qui viennent aboutir au rivage des mers ! C'est là que la plupart de ses arts prirent naissance. L'Océan aérien, par ses gouttes de pluie suspendues à des fils d'araignée, lui donna l'idée du microscope ; l'Océan glacial, par ses glaces flottantes et transparentes, celle de la loupe qui réunit les rayons du soleil, et du prisme qui les brise en mille couleurs; l'Océan souterrain dont les nappes s'écoulent en filets sur les grèves, celle des puits qu'il creuse au sein de la terre ; l'Océan fluviatile, celle du niveau, dans le repos de ses eaux tranquilles ; du miroir, dans les reflets ; des forces motrices, dans les eaux courantes ; l'Océan maritime, par les flots agités qui se brisent sur les rochers, celle des eaux jaillissantes et tombantes, dont il décore ses jardins. C'est sur les rivages des mers que l'homme trouva la riche teinture de la pourpre ; la soie de la moule pinnée ; les premiers

filets, d'après les entrelacs des herbes marines; les formes des roues, des moulins et des chariots, d'après l'oursin qui se roule sur ses baguettes; celle de la rape, de la scie, de l'escalier, des casques, des brassarts, des boucliers, des lances, et de toutes sortes d'armures, d'après les coquilles des crustacées. Ce fut là qu'il inventa la pirogue, la chaloupe, la goëlette, la galère, la frégate, d'après les formes nautiques, et même les noms des coquillages, des poissons, et des oiseaux amphibies. Il n'est rien dans les arts des hommes qui n'ait son modèle dans la nature, et dont la forme ne se retrouve sur les bords des eaux.

C'est là que la puissance aquatique, se combinant avec celle du soleil et de l'air, réunit les productions les plus parfaites des puissances minérale, végétale et animale : telles que les sables d'or, l'ambre, les perles, le corail, les épiceries, et les présente en tribut à l'homme. Il semble qu'elle-même se répartisse à toutes ses harmonies. La pluie sert à ses cultures, la fontaine à son lavoir, le ruisseau à ses usines, la rivière à sa famille, le fleuve à sa tribu, la mer à sa nation, l'Océan à ses communications avec le genre humain.

Déjà je vous ai entretenu des poissons qui peuplent l'Océan, je vous ai peint leurs habitudes et leurs mœurs ; mais la Méditerranée vous offrira des habitans nouveaux : elle vous présentera surtout des plantes que vous n'avez pu observer sur les bords de l'Océan tour à tour couverts et découverts par les eaux.

Autant on voit de fleurs embellir nos vallées,
Autant il en éclot dans les plaines salées;
Le jour où la Nature, en ses profonds bassins,
Forma les animaux sur de nouveaux dessins,
Elle voulut aussi que la plante marine
Se nourrît par la tige, et vécût sans racine ;
Mais le varech, privé des solides pivots
Que plongent dans nos champs les autres végétaux,
Reçut pour s'attacher la glu qui l'environne,
Et des pieds de sa tige aux rochers se cramponne.
Tout berceau lui convient; il naît sur les débris ;
Thétis le voit germer autour de ses lambris;
Il lève sur le toit du brillant coquillage,
Et parcourt les écueils sur le dos qu'il ombrage.
D'autres, sans nul secours, fendant les flots amers,
Couvrent de verts tapis la surface des mers :
Tels les bancs de gazon qui bordent les Açores,
Sombre et bruyant séjour des tempêtes sonores.
A l'éclat des fucus les dieux ont ajouté

Le don cher ou fatal de l'immortalité.
Arrachés ou rompus par les courans rapides,
Long-temps ensevelis sous des sables arides,
Si le flot les atteint, vous voyez leurs rameaux,
Tout à coup ranimés, soulever leurs tombeaux,
Et la plante, déjà boutonnée ou fleurie,
Rejoindre sous les eaux sa famille chérie.

CASTEL, *poëme des Plantes.*

Les plantes qui croissent dans le sein de la mer sont soumises à d'autres lois végétales que celles qui végètent à la surface de la terre et des eaux douces; elles sont encore si peu connues qu'elles manquent même de nomenclature. On leur donne en général le nom de fucus d'algues. A juger du nombre des plantes de la mer et de leurs espèces par le nombre des poissons, il y a apparence qu'étant beaucoup plus étendue que la terre elle est encore plus féconde en végétaux.

Il y a une bien plus grande variété de couleurs dans les plantes de la mer que dans celles de la terre : il en est de blanches, de grises, de vertes, de couleur de citron, de rose, de pourpre, de rouille, de brun enfumé. Il semble que la Nature, qui leur a refusé les fleurs, leur en donne l'éclat et même les teintures.

Les différentes espèces de plantes marines ne diffèrent pas moins entre elles de forme que de couleur. Il y en a en arbrisseaux, en feuilles de laitue, en longues lanières, en cordelettes unies; d'autres avec des nœuds comme des disciplines; d'autres chargées de siliques; de digitées, de chevelues; en flottes comme les trombes du Cap; en grappes de raisin telles que celles qui en portent le nom sous les tropiques. Les unes flottent sans paraître être attachées à la terre; d'autres ont des racines qu'elles collent aux corps les plus unis, à des galets, à des bouteilles; il y en a qui s'élèvent à la surface des eaux au moyen de quelques petites vessies pleines d'air; d'autres ont de larges feuilles en éventail, criblées de trous à travers lesquels l'eau passe comme un tamis: tels sont les panaches marins qui croissent dans les détroits. Il en est qui végètent sur la croûte des coquilles; d'autres, comme celles qui sont autour des îles de Kerguelen, vers le pôle austral, s'élèvent du fond des abîmes de la mer, et ont jusqu'à trois cents brasses de longueur. Là, le *fucus* empourpré s'élève comme une branche de corail couronnée de perles, ici, le *fucus saccharinus* laisse flotter ses longs

rubans olivâtres couverts d'un miel délicieux; ailleurs, les lames d'or du fucus plicatus se balancent sur un léger arbuste, tandis qu'un autre varech épanouit ses feuilles minces et découpées, semées d'une multitude d'yeux semblables à ceux qui étincellent sur la queue du paon.

Isolé au milieu de l'Océan indien, souvent un navire, battu des vents, désolé par la famine, est sur le point de périr : tout à coup le pilote aperçoit des forêts de *fucus* qui s'élancent du fond de la mer; leurs feuilles rondes et larges sont criblées de trous qui laissent passer l'onde salée; mais leurs tiges et leurs racines offrent un mets aussi précieux que bienfaisant. A cet aspect l'équipage sent renaître ses forces; il cueille ces végétaux que la Providence lui présente; son courage se ranime, l'espérance renaît dans tous les cœurs; et, grace à une faible plante, le voyageur déjà se dirige vers sa patrie bien aimée.

L'Océan n'est pas seulement orné de forêts : il a aussi ses jardins et ses fleurs. C'est au milieu des coquilles de nacre et des arbres de corail, que s'élèvent modestement les feuilles jaunes de la violette marine (*fucus*

turbinatus), et le rosier des eaux (*fucus rosa marina*) qui se couronne de fleurs comme le rosier des jardins. Mais, parmi les brillans végétaux qui embellissent l'empire des ondes, rien n'est plus magnifique que ces fucus gigantesques (*fucus gigantea*), dont les tiges semblent mesurer les gouffres qu'ils ombragent. La végétation de ce fucus n'est pas moins étrange que sa longueur à sa naissance au fond de la mer : il n'est pas plus gros que le petit doigt, et va en s'élargissant jusqu'à la surface des flots où il se termine par une boule creuse entourée de feuillages. Quelquefois la tempête brise, arrache et pousse ces forêts entières, avec tous leurs habitans, au milieu des grandes eaux ; alors, semblables à un filet immense, ils entraînent tout ce qui se trouve sur leur passage. Enveloppés dans ces îles de verdure, les poissons, les coquillages, les insectes sont charriés dans les mers étrangères où ils fondent de nouvelles colonies. Antiques habitans de ces vastes labyrinthes, ils se promènent sous les mêmes feuillages, reposent dans les mêmes retraites où ils reçurent le jour, et voyagent pour ainsi dire sans quitter leur patrie.

La faim qui commençait à presser nos voya-

geurs les fit songer à retourner à Port-Vendres; ils quittèrent à regret le lieu où ils avaient fait une pose si agréable. En sortant du petit bois de chênes verts, ils aperçurent à leur gauche quelques cabanes de pêcheurs, et se dirigèrent vers l'une d'elles : ils y furent accueillis avec bienveillance, et y prirent un léger repas, dont quelques tranches de thon mariné et du pain de maïs firent les frais.

Leur hôte, qui parlait assez bien le français, chose rare parmi les pêcheurs de la côte, chez lesquels la langue catalane est presque exclusivement répandue, leur raconta plusieurs anecdotes dont une leur fit surtout plaisir ; et Jules eut soin de l'inscrire sur ses tablettes, d'où nous la tirons pour l'offrir à nos lecteurs.

CHAPITRE XI.

La famille espagnole, piété filiale. — Collioure. — Elne. — Étangs de Saint-Nazaire et de Leucate. — Département de l'Aude. — Atterrissement de la Méditerranée. — Narbonne. — Héroïsme d'une femme.

Il y a quelques mois, dit le pêcheur, que nous vîmes aborder à cette côte, non loin de ma cabane, une chaloupe montée par deux femmes espagnoles et un pêcheur catalan, qui reprit le large aussitôt que ces femmes furent débarquées. Une profonde impression de tristesse se peignait sur les traits de ces deux Espagnoles. Elles entrèrent dans la cabane d'un pêcheur et lui demandèrent l'hospitalité, que celui-ci leur accorda généreusement.

Ce pêcheur se nommait Jéromino. Réuni à sa femme, il accueillit les deux étrangères avec toute la cordialité et la franchise que l'on retrouve sous le toit de la chaumière des pê-

cheurs de ces côtes. Il devina bientôt aux discours des deux Espagnoles qu'elles étaient deux personnes d'un rang distingué, forcées de fuir leur patrie pour échapper à la proscription.

Tous les jours, les deux étrangères allaient sur le rivage, et là tournaient leurs regards vers la côte d'Espagne ; après être restées plusieurs heures dans cette contemplation pénible, elles retournaient vers la cabane. Toujours un caractère plus marqué de tristesse, d'inquiétude et de douleur, se peignait sur leurs visages.

Un soir que le pêcheur était occupé près de la maison à étendre ses filets, la plus jeune des étrangères l'aborda : elle paraissait vouloir lui parler. « Bon pêcheur, dit-elle à Jéromino en l'abordant, vous avez un père..... et elle s'arrêta. — Oui, Dona, répondit Jéromino qui ne savait où devait aboutir cette question. — Si, continua l'étrangère en hésitant, la vie de votre père était en danger. — Oh! reprend vivement le pêcheur, Jéromino ne balancerait pas à sacrifier sa vie pour sauver celle de l'auteur de ses jours. — Que le ciel soit béni, s'écria vivement la jeune Espagnole! Jéromino, avec de tels sentimens, ne refusera pas ses secours à

une fille qui veut sauver son père. Ecoutez, bon pêcheur, je suis bien malheureuse. Forcée de fuir Barcelonne où nos jours étaient menacés, mon père nous a fait embarquer dans une chaloupe qui nous a transportées sur ce rivage : lui-même devait nous suivre deux jours après notre départ. Hélas! déjà huit jours se sont écoulés : aucune barque ne paraît; je ne sais quel pressentiment me dit que mon père est arrêté et peut-être près de subir une terrible sentence. Jéromino, consentez-vous à me conduire dans votre barque jusqu'à Barcelonne. Je vous en conjure au nom de votre père : ne me refusez pas, ma reconnaissance ne connaîtra point de bornes. »

Jéromino ne peut résister aux instances de la jeune fille. Le soir même l'étrangère, déguisée en pêcheur, monte dans la barque; et bientôt ils ont touché la côte d'Espagne.

Arrivée à Barcelonne, la jeune fille court chez les amis de son père, s'informe : la terreur était sur tous les visages... Votre père est arrêté, lui dit un vieux domestique. Quelle rencontre! loin d'abattre son courage, cette nouvelle ne fait que l'accroître. Elle fait de nouvelles recherches; elle apprend enfin que

son père languit dans les murs d'un vieux monastère, aujourd'hui changé en prison.

Le soir, elle revoit Jéromino, lui apprend sa découverte; et le lendemain elle se rend avec lui sous les murs du monastère. Longtemps ils considèrent ces murailles épaisses, ces hautes fenêtres garnies de fortes barres de fer. Enfin la jeune Espagnole pousse un cri de joie en reconnaissant son père parmi les prisonniers qui se promenaient sur une terrasse élevée..... Elle cherche à s'en faire remarquer par des signes; elle agite son mouchoir. Ses signes sont aperçus; on y répond; elle ne peut douter que son malheureux père l'ait reconnue. Elle cherche par ses gestes à lui témoigner sa douleur; le prisonnier lui répond par le même langage et d'une manière non moins expressive. Une sentinelle brutale vient mettre fin à ce colloque, et force la jeune fille de s'éloigner. Elle rentre chez un vieux domestique qui s'était empressé de lui offrir sa maison, et s'abandonne à ses réflexions. Elle cherche par quels moyens elle pourra délivrer son père: mille projets se présentent, mais tous inexécutables. Enfin elle s'arrête à celui-ci: elle se déguisera en prêtre, sous ce travestissement s'in-

troduira dans la prison, revêtira son père de son habit et restera à sa place..... Elle mûrit ce projet, et se propose de le soumettre à l'approbation de Jéromino lorsqu'il sera rentré : le pêcheur l'avait quittée sous les murs de la prison.

Retirée dans sa chambre, la jeune Espagnole veillait en songeant à son père, lorsqu'on frappe à sa porte. Elle ouvre ; c'est Jéromino, mais il est suivi de deux autres pêcheurs catalans. A peine a-t-elle eu le temps d'envisager l'un d'eux, qu'elle s'écrie, en se précipitant dans ses bras : Mon père !..... Le saisissement qu'elle éprouve ne lui permet pas d'en dire davantage ; l'émotion du père n'est pas moins vive : il ne peut que mouiller sa fille de ses larmes après cette première effusion..... La jeune fille interroge Jéromino, l'accable de questions. — Silence, dit le pêcheur ; nous n'avons pas de temps à perdre ; partons : tout vous sera expliqué lorsque nous serons en sûreté. L'étranger, qui n'avait pas encore parlé, annonce par un mouvement d'impatience mêlé de crainte qu'il approuve Jéromino.

Tous quatre sortent de la maison et se dirigent vers les portes de la ville. Une circons-

tance heureuse favorise leur fuite : ils rencontrent un convoi de mulets; ils se mêlent aux conducteurs et sortent avec eux. Arrivés à la porte de la ville, ils ne peuvent passer que seul à seul. La jeune Espagnole tremblait que son père ne fût reconnu ; Jéromino la rassure. Les quatre fugitifs paient d'audace ; ils sont hors de la ville ; ils prennent un sentier à droite, et, après une demi-heure de chemin, se trouvent sur le bord de la mer. Une barque les attendait. Ils y montent, et s'éloignent du rivage à force de rames.

Lorsque les fugitifs sont en sûreté, Jéromino rompant le silence : Eh bien ! *Caro Pedro,* dit-il, en frappant sur l'épaule du pêcheur inconnu, te repens-tu d'avoir fait une bonne action ? — Je m'en repens d'autant moins, que je revois mon pays, dit Pedro. Alors Jéromino apprend à la jeune fille comment il a sauvé son père. Je tournais comme vous, dit-il, à l'entour de l'abbaye, cherchant un moyen d'y pénétrer, lorsque j'en vois sortir Pedro, mon ami, comme moi jadis pêcheur sur la côte. Je l'interroge, j'apprends qu'il est geolier dans cette même prison où votre père était retenu. Je l'emmène dans un cabaret voisin : nous con-

versons ensemble, j'aperçois en lui le désir de revoir la France; je le presse, je lui parle alors de votre père: il consent à le sauver. Le rendez-vous est donné : je vole vers le lieu où j'avais laissé ma barque; je la conduis au lieu que nous venons de quitter. Je revole vers la prison, et je rencontre en route Pedro et votre père, tous deux déguisés en pêcheurs pour éloigner tout soupçon..... Vous savez le reste.

La jeune fille et le père accablent les pêcheurs de témoignages de reconnaissance. « Je n'ai pu sauver, dit le père, que de faibles débris de mon opulence passée; je veux les partager avec vous. Les pêcheurs refusent les offres de l'Espagnol; et un débat de générosité s'engage entre eux.

Cependant le jour luit; la côte de France est apparue aux navigateurs; dans le lointain le phare de Port-Vendres se fait apercevoir : le cœur des fugitifs a tressailli.

Une autre scène, non moins intéressante, se passait sur le rivage. La pauvre dame espagnole avait lu la lettre que lui avait laissée sa fille en la quittant; le motif de son départ y était expliqué. Quoiqu'elle approuve intérieurement ce motif, la crainte s'est cependant emparée

de son âme ; elle craint pour les jours de sa malheureuse fille ; elle redoute de tout perdre à la fois. Mais combien ses anxiétés redoublent, quand plusieurs jours se passent sans qu'elle la voie revenir ! La femme du bon Jéromino avait également conçu une vive inquiétude sur le sort de son mari. Les deux femmes se consolaient, s'encourageaient mutuellement.

Tour à tour elles allaient sur le rivage; et là, depuis le moment où le soleil s'échappait du sein de l'onde, jusqu'à l'instant où il y replongeait son disque de feu, leurs yeux étaient fixés sur la côte d'Espagne.

Un matin enfin, la femme du pêcheur accourt essoufflée vers la cabane : *Dona, Dona*, dit-elle, les voici..... et, suivie de l'Espagnole, elle court vers le point le plus saillant du rivage.....Marie ne s'est point trompée : ce sont effectivement nos navigateurs. Ils abordent..... La mère s'est précipitée dans les bras de son époux et de sa fille ; leur bonheur est au comble.

Le pêcheur et son ami partagent ces transports ; la joie règne dans la cabane, tout à l'heure témoin des pleurs de l'étrangère.

La famille espagnole n'a pas voulu quitter

le pêcheur; une maison vaste les réunit tous: ils y vivent tous heureux.

Les voyageurs retournèrent à Port-Vendres, d'où ils partirent le jour même. En quittant cette ville, ils remontèrent au nord vers Collioure que les Romains connurent sous le nom de Collibries. Détruite à la fin du dixième siècle, elle fut rebâtie par un comte de Roussillon, nommé Guifre.

Cette ville, petite, bâtie sans régularité et sans goût, est cependant importante sous le rapport des fortifications qui la défendent. Le château, construit sur une roche escarpée que la mer entoure, et réuni aux forts de l'Etoile et de Miradon, protège la ville et le port; le fort Saint-Elme, composé de quatre bastions; bâti sur une haute montagne, et dans lequel on ne peut entrer qu'au moyen d'une échelle que l'on retire à volonté, complète le système de défense de cette place. En 1612, le marquis de Métaro, gouverneur espagnol, soutint un siége vigoureux contre le maréchal de Brezé, et fut cependant obligé de céder à la valeur française.

En remontant vers Perpignan, après avoir traversé le Tech, on trouve les restes de la ville d'Elne. Cette ville, qui fut jadis célèbre sous

les noms d'Illibéris et d'Helena que lui avait donné la mère de Constantin, avait une étendue considérable, si l'on en juge par les ruines éparses des remparts et des édifices antiques que l'on a découverts en fouillant à des espaces très éloignés du petit nombre de maisons habitées que l'on y voit aujourd'hui. Les siéges que soutint cette ville sous Philippe-le-Hardi en 1285, sous Louis XI en 1474, et sous Louis XIII en 1614, ont achevé de la ruiner.

Les campagnes d'Elne rappellent de grands souvenirs historiques. Ce fut, sous les murailles de cette ville, que, l'an 535 de la fondation de Rome, campa le célèbre Annibal, lorsqu'après avoir traversé l'Espagne il franchit les Pyrénées dans l'intention de porter la guerre au sein de l'Italie; ce fut aussi à Elne que périt assassiné par Magnence l'empereur Constant, troisième fils de Constantin.

Après avoir passé l'étang de Saint-Nazaire, les voyageurs s'arrêtèrent devant l'étang, beaucoup plus vaste, de Leucate. Il est partagé par la ligne qui sépare le département des Pyrénées-Orientales du département de l'Aude. On avait proposé de le transformer en port de mer. Outre la facilité que ce projet présenté offrait

dans son exécution, de grands avantages paraissaient devoir en résulter. Par sa position, dit M. Trouvé, il protégerait, conjointement avec le port de Toulon, tout le golfe de Lyon; il s'établirait entre ces deux ports une communication constante des lacs; le cabotage de la côte serait parfaitement sûr et à l'abri de toute surprise, soit de l'ennemi, soit des barbaresques.

Nous allons, dit M. de Valcourt, entrer dans le département de l'Aude. Nous y retrouverons à peu près les mêmes cultures que dans celui où nous sommes maintenant. Des grains, du maïs, du vin, des olives, une grande quantité de moutons qui paissent l'herbe salée, sur les bords de nombreux étangs qui bordent l'Aude du côté de la Méditerranée; des abeilles dont on tire un miel renommé : voilà quelles sont à peu près les productions du département. Les villes ne doivent pas seulement aux travaux de l'industrie agricole la richesse qu'on y remarque : le canal du midi est pour l'Aude le Pactole qui roule l'or dans ses eaux. Ce canal a placé Narbonne et plusieurs autres villes de ce point de la France au premier rang des villes commerciales du midi.

Nous quittons, dit M. Valcourt, le Roussillon pour entrer dans le Languedoc.

Le Languedoc comprenait tout le pays qui forme aujourd'hui les départemens de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, de l'Arriège, du Tarn et de la Haute-Garonne. Les peuples qui l'habitaient avant les romains étaient appelés *Volscæ, Arecomicæ, et Tectosages*.

Cette province, située à l'extrémité méridionale de la Gaule, arrosée par beaucoup de rivières, ayant une étendue de 30 lieues de côte, voisine de l'Italie, devait devenir une des premières conquêtes des Romains.

Ce fut sous le consulat de Fabius Maximus, l'an 636 de la fondation de Rome, que les vainqueurs du monde s'emparèrent de cette province et de tout le pays compris entre le Rhône, le Mont-Jura et la mer, auquel ils donnèrent le nom de Gaule Narbonnaise. Cette province vit alors s'élever sur son sol de belles villes, de superbes monumens, dont les restes, échappés aux injures du temps, excitent encore notre admiration.

La Gaule Narbonnaise resta sous la puis-

sance des Romains jusqu'au règne d'Honorius. A cette époque, elle fut envahie par les Goths et reçut le nom de *Gothie*. On l'appella aussi *Septimanie*. Trois cents ans après, les Maures conquérans de l'Espagne vinrent s'établir dans cette province; mais Charles Martel, après les avoir défaits, les en chassa en 725. Alors le Languedoc fut gouverné par les ducs de Septimanie jusqu'en 1223, époque où Louis VIII s'en empara.

Il est peu de parties de la France qui offrent des sites plus agréablement variés : au milieu d'un sol entrecoupé de plaines et de côteaux, l'œil rencontre presque partout de rians paysages; des pluies abondantes y tempèrent la chaleur et y entretiennent la fertilité.

La mer porte ici le nom de golfe de Lyon, qu'on donne ordinairement à toute l'étendue comprise entre le Cap de Creux, autrefois le promontoire d'Aphrodise et le Cap Couronne, situé à quatre lieues de Marseille.

Nous avons déjà, sur notre route, le long des côtes de l'Océan, remarqué de nombreux atterrissemens, et l'encombrement dont à chaque instant nos ports seraient menacés, si l'ac-

tive prévoyance de l'homme n'opposait des barrières à ces envahissemens. Les atterrissemens sont plus sensibles encore dans la Méditerranée. Suivant Astruc, le Rhône en est la cause. Ce fleuve porte dans la mer les eaux d'une grande partie de la France : il doit y entraîner aussi beaucoup de limon, de terre et de sable qu'il enlève aux lieux par où il passe, surtout quand il déborde. Ce limon et ces sables, rejetés par les vagues de la mer et par le vent du midi, s'amoncèlent peu à peu sur les côtes, et y produisent insensiblement ces atterrissemens qui les ont déjà si fort étendus, et continuent de les étendre encore.

Cependant, par un effet dû sans doute à la configuration du littoral de la Méditerranée, ces atterirssemens, qui se font sentir principalement à l'embouchure du Rhône jusqu'à la montagne de Cette, semblent n'avoir fait subir aux côtes du département aucune altération depuis une longue suite de siècles. La distance de Narbonne à la mer est encore la même à présent que du temps de Pomponius Méla, de Strabon et de Pline.

Avant de quitter les bords de Leucate, je

dois vous faire remarquer un fort bâti sur une de ses rives, où, dans le seizième siècle, une femme déploya un caractère héroïque.

En 1590, un certain Bary de Saint-Aunez commandait à Leucate pour les protestans. C'était à l'époque où les fureurs de la ligue désolaient la France. Le gouverneur s'absenta quelques jours de la place afin de se rendre auprès du duc de Montmorency, qui commandait en Languedoc. Pendant le trajet il tomba entre les mains des ligueurs. Leucate était une place importante : ceux-ci ne doutèrent pas qu'ayant le gouverneur entre leurs mains, ils ne parvinssent à s'en rendre facilement maîtres : ils marchèrent avec les Espagnols contre le fort.

Saint-Aunez avait laissé dans Leucate son épouse Constance Cezelli. Arrivés sous les murs de la place, les Espagnols pressent le gouverneur d'envoyer à son épouse l'ordre de leur livrer le fort. Saint-Aunez repousse cette proposition avec indignation : les menaces, la vue des supplices, ne purent le déterminer à cette honteuse démarche.

Les ligueurs emploient un autre moyen :

ils envoient annoncer à Constance Cezelli que son époux est entre leurs mains, et que la mort l'attend si elle refuse de leur ouvrir les portes de Leucate. Cette femme héroïque, supérieure à la crainte, répondit aux assiégeans qu'ils seraient libres de se souiller d'un crime; qu'elle ne leur empêcherait pas de le commettre en s'avilissant; qu'elle ne rachèterait pas, aux dépens de son honneur, une vie que son mari sacrifierait avec joie pour sauver cette même place.

Elle assemble alors la garnison, lui communique les offres honteuses qui lui sont faites, et le refus courageux qu'elle y a opposé. Elle fait jurer à ses soldats de défendre, jusqu'à la mort, le fort dont la garde lui est confiée. Animés par son exemple, tous font le serment de s'ensevelir sous les ruines de la place. A la tête de l'intrépide Constance, ils repoussent les attaques des ligueurs, qui, forcés de faire le siége en règle, déployèrent toutes les ressources de l'art.

Plusieurs assauts furent livrés; mais, chaque fois, ils trouvèrent Constance qui leur opposait la plus vigoureuse résistance. Ils auraient

dû admirer tant d'héroïsme. Les lâches se vengèrent de leurs efforts impuissans, en massacrant le malheureux Saint-Aunez.

Ce fut alors que son épouse déploya toute la magnanimité de son caractère. La garnison avait fait prisonnier, dans un sortie, le seigneur de Loupian, qui tenait pour les ligueurs. Les soldats de Leucate, dans les premiers mouvemens d'une juste fureur, voulurent user de représailles et massacrer le prisonnier. Constance ne voulut pas qu'un meurtre commis de sang-froid souillât son héroïsme. Elle prit Loupian sous sa protection, et déclara qu'elle périrait plutôt que de souffrir une vengeance que les lois de la guerre autorisaient peut-être, mais que l'humanité condamnait; et sa fermeté sauva la vie à cet homme.

On assure que Henri IV, pour récompenser un dévoûment aussi rare, nomma cette héroïne gouvernante d'une place dont la conservation était due à sa vertu, et qu'il en assura la survivance à son fils.

Narbonne est l'une des plus anciennes villes des Gaules, et la première colonie que les Romains fondèrent au delà des Alpes : ils la nommèrent *Narbo Martius*. Après avoir joui sous

les premiers Césars de la primatie des Gaules, elle se vit enlever sa prééminence par Vienne sur le Rhône, que les Romains, à une époque, comblèrent de prérogatives et de priviléges.

Redevenue capitale de la Gaule Narbonnaise après la mort de Constantin, elle ne conserva pas long-temps ce titre; et lorsque, sous Valentinien III, l'Empire romain s'écroulait de toute part, elle subit le joug des Visigoths. Plus tard elle fut ravagée par les Sarrazins.

Charlemagne en fit la métropole de l'Aquitaine.

Enfin, Jeanne d'Albret apporta en dot le vicomté de Narbonne, à Antoine Bourbon, père de Henri IV, et cette ville se trouva ainsi réunie à la couronne.

Narbonne, aujourd'hui éloignée de la mer de quelques lieues, eut cependant jadis un port florissant; ce port, d'après Pomponius Méla, était formé par l'étang qui porte aujourd'hui le nom de *Robine*. Il procurait à Narbonne de grands avantages. Elle avait, grâce à lui, étendu son commerce jusques dans l'Egypte; mais, la mer s'étant insensiblement retirée de ce côté, phénomène déjà observé sur plusieurs points de nos côtes et sensible surtout dans

tout le littoral qui s'étend jusqu'à Aigues-Mortes, il est devenu impossible aux vaisseaux de pénétrer jusqu'à elle; et les bas-fonds qui s'avancent dans la mer le retiennent aujourd'hui loin de sa plage.

Narbonne fut habitée dans l'antiquité par Crassus, César, Tibère et les Consuls qui y faisaient leur demeure habituelle; des Romains célèbres, tels que Marc-Aurèle successeur de Probus, Carus général de l'empire, y virent le jour. L'anéantissement de la puissance romaine, jointe aux autres causes que nous venons de signaler, lui firent perdre son importance que n'a pu lui rendre entièrement, dans les temps modernes, le canal du Midi, qui passe à quelques lieues d'elle.

Parmi les hommes célèbres du nouvel âge, elle ne réclame que le musicien *Mondonville*.

Quoique son antiquité semble promettre quelques monumens à la curiosité de l'antiquaire, on n'y remarque cependant que quelques inscriptions et fragmens de tombeaux et d'autels, aux portes de la ville, à l'Hôtel-de-Ville, etsurtout aux murs de l'archevêché. Située auprès d'une montagne exposée à des pluies fréquentes, environnée d'eaux stagnan-

tes qui rendent l'air malsain, on ne doit pas être étonné qu'elle ait inspiré à Chapelle cette boutade un peu violente.

Dans cette vilaine Narbonne,
Toujours il pleut, toujours il tonne;
Donc toute la nuit il plut,
Et tant d'eau cette nuit il chut,
Que la campagne submergée
Tint deux jours la ville assiégée.

Un autre poëte voyageur, Lefranc de Pompignan, jugea moins sévèrement la capitale de l'Aquitaine :

Mais vu (dit-il) le local enterré
De la cité primatiale,
Nous croyons, tout considéré,
Que, quand la saison pluviale,
Au milieu du champ labouré,
Ferme la bouche à la cigale,
Toutes les eaux ont conjuré
D'environner bon gré malgré
La ville archiépiscopale;
Ce qui rend ce lieu révéré
Un cloaque un peu par trop sale,
De quoi Chapelle a murmuré,
Mais d'un ton si peu mesuré,

Qu'il en résulte grand scandale;
Au point qu'un prébendier lettré
De l'église collégiale
Nous dit d'un air très assuré
Que ce voyage célébré
N'était au fond qu'œuvre de balle,
Et que Narbonne, qu'il ravale,
Ne l'avait jamais admiré.

CHAPITRE XII.

Etang de la Robine. — Pêches et poissons de la Méditerranée. — Port de Saint-Charles ou de la Nouvelle. — Alix et Yvain, *ou* le nouveau Léandre.

Quoique Narbonne ne puisse pas, ainsi que nous l'avons dit plus haut, être considérée comme une ville maritime, cependant le port *de la Nouvelle,* dans l'étang de Robine, auquel cette ville communique par un canal navigable, lui en donne en quelque sorte les avantages.

Les voyageurs s'embarquèrent à la pointe de l'étang pour visiter ce port. Une foule de pêcheurs, les uns dans des barques, les autres sur le rivage, étaient occupés à la pêche: ce qui donna occasion aux voyageurs d'examiner les différens procédés employés dans les pêches de la Méditerranée.

Quelques-uns étendaient ou retiraient la traîne, espèce de grand filet également en usage

sur l'Océan, et dont les dimensions ont été variablement fixées, pour les différentes époques, par les polices des pêches.

D'autres, montés sur des tartanes, pêchaient des maquereaux à la bastude, ou jetaient les traîneaux, filets quadrangulaires superposés, entre lesquels les poissons viennent s'engager; ils virent encore prendre à la *sautade*, au *sardinal* et au *globe*, autres espèces de filets différens dans leurs formes et leur maniement, des loups, des muges, des mulets, des turbots, des rougets, des merlans, des dorades, des esturgeons, etc.

Mais les pêches qui attirèrent plus particulièrement leur attention furent celles des *baurdigues* et de la *pentane*.

Les *bourdigues* sont de grands parcs de roseaux établis dans les détroits qui servent de communication entre divers étangs. Le poisson qui veut sortir est arrêté dans ces espèces de gords, où il devient la proie du pêcheur.

La *pentane*, de toutes les inventions employées sur cette côte pour surprendre les malheureux habitans des eaux, est la plus compliquée: des pieux sont d'abord plantés en croix, et, de distance en distance, dans la

vase. Autour de ces pieux, on tend des filets différens dans leur grandeur et leur forme, suivant la place qu'ils doivent occuper. Leurs diverses circonvallations forment plusieurs chambres, qui conduisent le poisson dans un *manche*, espèce de cul-de-sac, d'où il ne peut plus se retirer une fois qu'il y est entré. Le premier filet, qui offre une ligne courbe, figure le montant de la croix; il se nomme paradière, et est fait d'un fil très gros, qui va rejoindre les deux bras de la croix. C'est après avoir roulé dans ces différentes chambres, effrayé par les cris et les mouvemens des pêcheurs, qu'il se précipite dans la *quiouste*, réseau sans issue où se terminent sa fuite et sa vie.

Dans ces grands filets se prennent toutes les espèces de poissons, la baudroie, l'anchois, la sardine, les raies et l'auge qui en est une variété, le thon et la pelamide espèce de thon, enfin le pilot, la liche, le miraillet, la vive, et une foule de pineaux, de cabottes, de congres, de soles, de carlets et de belugons.

Outre les poissons de la Méditerranée que nous venons de citer, il en est encore beaucoup d'autres; tels que le requin, les dauphins, les

lamies, l'empereur, le poisson à épée, la lunade qui porte les yeux au bout de deux cornes; enfin on pêche le dentillet, les mauves, le chat marin, le maigre, la lisse, l'anguille, le picarel, des calmars de différens genres, la poule de mer et la truie. Une espèce de poisson volant a été trouvé quelquefois à trente pas des bords de la mer, d'où il s'était élevé dans l'air à l'aide de nageoires membraneuses qui lui servent d'ailes.

Après s'être arrêtés un instant pour examiner les travaux des pêcheurs, les voyageurs continuèrent leur route vers le port de la Nouvelle.

Le port de Saint-Charles ou de la Nouvelle est le seul que possède le département de l'Aude. C'est un chenal formé par deux levées dans une longueur de 2,377 mètres qui communique à la ville de Narbonne par le canal de *Robine*.

Le chenal du grau de la Nouvelle ne date guère de plus d'un siècle : la première pierre fut posée, en 1704, sur les plans de M. Niquet.

Le *grau* ou entrée de la Nouvelle n'ayant que sept à huit pieds de profondeur, les tartanes trop chargées ne peuvent y entrer sans

alléges. Ce goulet est si étroit que les barques elles-mêmes courent des dangers, si les vents du sud ou du sud-est, les seuls à la faveur desquels on y puisse entrer, sont trop violens. Malgré cette imperfection, la construction du canal de Narbonne en a fait un des débouchés du canal du midi; et ce port sera toujours intéressant pour le commerce, et utile dans le cas d'une guerre en Catalogne, à cause de son voisinage de l'Espagne et des Pyrénées orientales.

A 160 mètres du fort qui protège l'entrée du grau, est un fanal à neuf becs de lumière.

Avant de remonter dans la tartane qui devait les ramener sur les rives de la Robine, M. de Valcourt et ses fils se promenèrent sur la jetée qui borde le chenal; de là ils portaient leurs regards, tantôt sur la Méditerranée où ils voyaient dans le lointain les flots sillonnés par de nombreuses barques de pêcheurs dont le vent enflait la voile latine, tantôt sur la terre qui s'offrait à leurs yeux coupée d'anses, au fond desquelles s'élevait souvent une cabane de pêcheur.

Ils s'étaient un peu éloignés de Saint-Charles en remontant vers l'est. Arrivés sur les

bords d'une petite baie dont les bords escarpés étaient battus par les vagues : voyez-vous, dit M. de Valcourt à Jules et à Charles, sur une langue de terre qui s'avance au milieu des flots, ces débris de murailles dont la couleur grisâtre, et les lierres qui les embrassent attestent l'antiquité. Là se reproduisit jadis la triste aventure qui rendit célèbre le nom de Léandre et d'Héro. Au milieu de ce détroit qui nous sépare de la presqu'île, périt un amant infortuné; et le pêcheur de la côte croit encore entendre dans le bruit de la vague qui se brise sur les rescifs, les cris de détresse du jeune Yvain.

Yvain, était le nom d'un jeune page doué de tous les dons qui peuvent charmer et séduire; mais la fortune, marâtre envers lui, lui avait, par une de ses compensations ordinaires, refusé ses faveurs : dépouillé du manoir de ses pères par un oncle félon, il ne lui restait que son luth, son amour et sa valeur, choses précieuses au temps de la chevalerie pour gagner le cœur des belles, mais souvent impuissantes pour fléchir celui d'un père ou d'un tuteur; et malheureusement tel était le dur, le farouche *Front-de-Bœuf*, père de la jeune

Alix, jeune et jolie damoiselle qui comptait dix-sept ans à peine, et dont l'âme naïve et tendre n'avait pu résister aux douces œillades, aux romances langoureuses du bel Yvain.

Le messire Front-de-Bœuf de la Tour du Lac était un haut et puissant baron : redouté de ses voisins, craint de ses vassaux, portant d'azur au chef de gueules, etc., il comptait au moins soixante quartiers, et mettait encore au-dessus de la noblesse des titres les dons de la fortune. Ses biens étaient immenses ; et ses vastes domaines devaient être un jour l'apanage de la belle, de la sensible Alix ; aussi, des comtes, des barons briguaient sa main : Yvain aussi osa se mettre sur les rangs ; déjà il avait l'aveu d'Alix : sa bouche lui avait juré serment d'amour ; mais le jeune page n'avait pas encore découvert ses sentimens au terrible Front-de-Bœuf. Un jour cependant, enhardi par un baiser qu'il avait dérobé à son amante, il osa avouer à Front-de-Bœuf les sentimens qu'Alix lui avait inspirés ; le mépris, l'indignation, le dépit d'un orgueil blessé se peignirent tour à tour sur le front du haut baron, un sourire convulsif agita ses lèvres, un refus accompagné de l'ironie et du sar-

casme furent la seule réponse que reçut le beau page, avec l'injonction de ne jamais reparaître au château de la Tour du Lac.

Front-de-Bœuf avait remarqué le secret penchant de sa fille ; il lui fit un crime d'un sentiment si doux, et elle fut reléguée par son ordre au fond d'une tour isolée dans la presqu'île que vous apercevez.

Les menaces les plus terribles avaient accompagné l'injonction qu'avait reçue le jeune page de s'éloigner de la baronnie; mais comment souscrire à cet ordre barbare ? comment s'arracher aux lieux qu'Alix habite ? Non, il ne quittera point la terre de la Tour du Lac; mais, pour échapper aux satellites du baron, il se déguise, il dépose son luth, se couvre d'un habit de pêcheur, l'écharpe d'Alix seule, cachée sous la bure de ces vêtemens grossiers, est attachée sur son cœur.

Il offre ses services à un pêcheur de la côte, dont la cabane était non loin du lieu où nous sommes, et d'où l'on pouvait apercevoir les créneaux grisâtres de la vieille tour qui renfermait Alix, dominant les chênes, les frênes et les antiques yeuses qui les entouraient.

Souvent assis sur le rivage, Yvain, les yeux

fixés sur le château du côté de la mer, songeait à sa mie et à ses malheurs. Ses regards avides erraient sur ces donjons où la sentinelle seule se promenait d'un pas solennel, sur ces murs si souvent rougis du sang des paladins ; rarement ses yeux s'arrêtaient sur la vieille tour qui bornait le château du côté de la mer, et qu'il croyait inhabitée.

Un jour cependant, à travers une meurtrière, il voit s'agiter un voile ; il regarde plus attentivement ; il reconnaît les couleurs d'Alix : c'est elle, c'est son amante qui l'a reconnu sur le rivage malgré les vêtemens qui le couvrent ; mais bientôt tous ses doutes se changent en certitude en voyant Alix elle-même passer la tête sous l'ogive de l'antique croisée de la tour. Elle semble implorer Yvain : elle lui montre son cœur, elle pose la main sur sa bouche et rentre dans l'intérieur de la tour.

Yvain resta encore une heure entière sur le rivage : il s'attendait à voir la jeune fille ; mais Alix ne reparut plus. Il rentre dans la cabane du pêcheur, prend un peu de nourriture, et revient sur le bord de la baie. Déjà la nuit commence à devenir plus sombre, on ne distingue plus la tour que par le fanal allumé à

son sommet. Il conçoit un projet hardi, projet que l'amour peut seul lui donner la force d'exécuter; il mesure des yeux l'espace qui le sépare de son amante: ces vagues agitées, ce flot qui vient en murmurant se briser sur la grève ne sauraient l'effrayer: déjà il est au milieu des eaux, ils les fend de ses bras nerveux; plus il approche de la tour, plus il redouble d'efforts; enfin il a touché la rive, il traverse le taillis et les broussailles, il est sous les murs qui renferment son amante.

C'est déjà beaucoup d'être arrivé jusques-là, mais ce n'est rien s'il ne peut apprendre à Alix qu'il est près d'elle: il s'approche sous la fenêtre où il l'avait aperçue, et se met à chanter quelques refrains de pêcheur.

Il s'arrête, il écoute, il craint qu'Alix n'ait pas entendu: il va recommencer une chanson nouvelle, quand une voix que son cœur a reconnue se fait entendre près de lui; il se dirige vers l'endroit d'où elle semble partir. «Tournez un peu à droite, répète de nouveau la douce voix d'Alix;» mais déjà Yvain est arrivé au pied de la tour; un peu au-dessus de sa tête est une ouverture en partie cachée par le lierre qui l'entoure: c'est là qu'il entrevoit, à travers

l'obscurité, une main plus blanche que le voile qu'elle agite; il s'accroche aux rameaux du lierre. O bonheur! il presse contre ses lèvres la main d'Alix! mais hélas! d'épais barreaux de fer, qui laissent à peine assez d'espace pour passer le bras, le séparent de son amante. Que de choses les deux jeunes amans avaient à se dire! qu'il fut intéressant et doux l'entretien qu'ils eurent ensemble! il fut interrompu par le son du beffroi qui annonçait la troisième heure du jour. Déjà l'ombre commençait à s'éclaircir : Yvain et Alix sont forcés de se séparer. Le jeune page a repris le chemin par où il est venu; et, aussi heureux que la première fois, il aborde l'autre rive.

Plusieurs nuits de suite, toujours guidé par l'amour, Yvain a franchi le détroit; il est même parvenu à scier, avec une lime, la grille de fer dont nous avons parlé : il a pu s'introduire dans l'intérieur de la tour; il a vivement pressé Alix de fuir avec lui. La timide Jouvencelle balançait; mais un jour elle annonce au jeune page qu'elle est prête à le suivre, et lui apprend le motif qui la détermine.

Son père a promis sa main à un vieux baron qui n'a d'autre mérite qu'une grande fortune;

et, dans deux jours, la jeune amante d'Yvain doit être traînée à l'autel, et livrée à un époux que son cœur repousse. Le jeune page, qui tremble qu'Alix ne lui soit enlevée, la presse de fuir à l'instant même; mais elle demande une journée encore pour préparer les choses nécessaires à leur évasion. La nuit suivante, un domestique, gagné par elle, tiendra prêts, au pied de la tour, deux chevaux; et tous deux s'éloigneront à jamais de l'odieux séjour qui la retient captive.

Yvain a regagné l'autre rive. Avec quelle lenteur la journée s'écoula pour lui! combien de fois ses regards inquiets se portèrent sur les crénaux de la tour! Le jour est sur son déclin : le jeune page se rend sur le rivage; le soleil ne montrait plus qu'à moitié son disque rougeâtre plongé dans les flots; il était environné de nuages d'une couleur et d'une forme sinistres. La pensée qui préoccuppe l'ame d'Yvain ne lui permet pas de faire attention à ces signes; mais bientôt ces nuages grandissent, s'amoncèlent, une teinte plus sombre les colore, les vents parcourent la surface des eaux en répandant un bruit sourd, précurseur de l'orage; les flots sur lesquels ré-

gnait tout à l'heure un calme profond, commencent à s'agiter ; et les vagues, portées par leurs ondulations, viennent battre la rive. Tout annonce une tempête..... Les derniers feux du crépuscule ont disparu derrière un épais rideau de sombres vapeurs...... Yvain promène sur les eaux un regard inquiet. Le tonnerre gronde dans le lointain; et des éclairs, rares encore, sillonnent la nue..... Il entend le murmure des vagues agitées..... Il hésite un instant..... Mais Alix est là sur l'autre rive, qui l'attend...... Demain elle doit être conduite à l'autel..... Demain il la perdra pour jamais. Il ne balance plus..... Il se précipite dans les flots. Imprudent, arrête..... N'entends-tu pas ces longs éclats de tonnerre qui se mêlent au sifflement des vents..... Il n'est plus temps : le jeune page lutte contre les flots soulevés ; il résiste aux vagues qui l'entraînent..... Quelquefois il s'en rend maître. Déjà il a dépassé le milieu du détroit..... L'image d'Alix, dont il croit entendre la voix sur la rive, double ses forces..... Mais la tempête redouble : des torrens de pluie se mêlent au fracas de la foudre et des vents; tous les élémens semblent confondus : les vagues s'a-

moncèlent et retombent dans des gouffres profonds que creuse le souffle de la tempête. Yvain, jouet des flots, sent sa force qui l'abandonne avec son courage. Au milieu de ce désordre affreux, le fanal de la tour disparaît à ses regards... Grand dieu! s'écrie-t-il avec l'accent du désespoir, je ne la reverrai plus. Alix! Alix!.... Ce mot est le dernier que sa bouche prononce : une vague l'entraîne.....

Cependant, sur la tour, Alix a vu les nuages s'amonceler ; elle entend gronder l'orage, son cœur a frissonné : c'est l'heure à laquelle elle attend Yvain. Aurait-il la témérité de braver la tempête? Elle n'ose s'arrêter à cette pensée, qui la glace de terreur; mais lorsque l'orage éclate, elle ne peut résister aux sentimens qui l'agitent : elle est descendue sur le rivage; elle est là sur un rocher : ses regards se portent avidement sur les flots. Ni les vents qui font jaillir autour d'elle l'écume salée, ni la pluie qui frappe son front virginal, ne peuvent l'arracher à cette situation pénible. Immobile, courbée sur les flots, elle cherche à entrevoir..... Ciel! à la lueur d'un éclair terrible et prolongé, elle a cru apercevoir Yvain luttant contre les flots. Elle pousse un

cri et tombe inanimée. Ses longs cheveux noirs couvrent la roche humide. Le domestique fidèle est accouru à ce cri : il essaye de la rappeler à la vie... Alix ouvre les yeux..... Mais ses regards sont égarés, une contraction convulsive se remarque dans ses traits..... Ah! rendez-le moi, s'écrie-t-elle avec l'accent d'une douleur délirante, flots, rendez-le moi! les flots le lui rendirent... Le matin, le corps du jeune page fut trouvé sur le sable du rivage ; il tenait encore dans une de ses mains l'écharpe d'Alix... Hélas, son amante le vit, et ne le reconnut plus ; sa tête s'était égarée; et, depuis ce temps, on la vit errer sur ce rivage, demandant à la mer l'amant qu'elle lui avait ravi. Bientôt elle succomba à sa douleur ; mais les pêcheurs disent qu'on la voit encore, vêtue d'un long voile blanc, et les cheveux épars, parcourir les rochers au moment de la tempête.

Cette anecdote arracha des larmes aux deux jeunes gens ; ils s'éloignèrent avec peine de la rive qui retraçait le souvenir des malheurs d'Alix et d'Yvain.

CHAPITRE XIII.

Pêche de nuit. — Canal du Midi. — Ecluse de Fonceranne. — Agde. — Port. — Volcans éteints. — Etang de Thau. — Abîme. — Désastre. — Coquilles de la Méditerranée. — Instinct des mollusques.

Il était déjà nuit lorsque les voyageurs remontèrent dans leur chaloupe : ils furent surpris d'y voir dressé un long pieu, surmonté d'une espèce de gril de fer, qu'ils n'avaient pas aperçu d'abord. Ils demandèrent au pêcheur qui les avait amenés, quel usage il voulait faire de cet attirail. — Vous allez l'apprendre, répondit celui-ci. En même-temps il plaça sur le gril plusieurs morceaux de bois résineux auxquels il mit le feu. Bientôt la barque fut éclairée d'une flamme brillante qui se répétait dans l'eau de l'étang. Jules et Charles étaient curieux de voir ce qui allait résulter de ces préparatifs. Le pêcheur ne les laissa pas longtemps en suspens : s'armant d'une espèce de

trident, il s'approcha du bord de la barque, et, lançant cet instrument dans l'eau, le retira ensuite avec un poisson qui s'était accroché à l'une de ses pointes. Les voyageurs jetèrent aussitôt les yeux autour de la barque, et virent qu'elle était suivie d'une foule de poissons attirés par l'éclat de la lumière. On apercevait sur l'étang beaucoup de fanaux du même genre, qui produisaient une illumination mobile dont l'œil était agréablement surpris.

En sortant de Narbonne, nos voyageurs suivirent la route de Béziers jusqu'au canal du midi, qui coupe cette route pour aller se jeter à la mer auprès d'Agde. En traversant ces plaines couvertes d'oliviers, d'aveliniers, de jujubiers, d'amandiers et de mûriers; en gravissant ces collines, d'où la vue découvre les sites les plus gracieux et les plus pittoresques, éclairés d'un beau ciel, ces champs cultivés couverts de luzerne et de céréales, ces côteaux où mûrit le raisin, dont on exprime ces vins généreux, ils se rappelaient les riantes descriptions que les poëtes ont fait du Languedoc, ils se rappelaient surtout ce proverbe exagéré peut-être : *Si Dieu voulait demeurer sur la terre, ce serait à Béziers qu'il fixerait son*

séjour. Nos voyageurs ne poussèrent pas jusqu'à cette dernière ville. Lorsqu'ils furent arrivés sur les bords du canal, ils montèrent dans une des tartanes qui descendait vers la mer, après avoir porté dans l'intérieur une cargaison de poisson frais. M. de Valcourt fit cependant examiner auparavant à ses fils, la *Montagne Percée*, ouverte dans l'espace de 120 toises, pour fournir un libre cours aux eaux du canal. Ce n'est pas un roc vif qu'on a piqué à la pointe du marteau, mais une espèce de tuf qu'on a resserré par un chemin de pierres liées et entremêlées également pour soutenir ce long arceau, dont la hauteur, prise près de la clef, est d'environ quatre toises. Cette voûte, qui semble en contradiction avec les lois de la pesanteur, n'a cependant pas souffert la moindre altération depuis sa construction.

Ce que vous venez d'apercevoir du canal du midi, nommé jadis canal du Languedoc, et des deux mers, dit le père, n'est qu'une bien petite portion des travaux merveilleux qu'il présente dans un espace de plus de cent lieues.

Projeté depuis le règne de François Ier, mais commencé seulement en 1666, sur les plans de Riquet, le canal du Languedoc fut achevé

en 1681. Tous les obstacles qui avaient effrayé les souverains précédens cédèrent devant la volonté de Louis XIV, et plus encore devant le génie de Riquet. Il fallut percer des rochers et des montagnes, et ménager des niveaux successifs, nécessaires à cause de la pente des terrains, pratiquer un grand nombre d'écluses, et prévenir, au moyen de réservoirs artificiels, la disparition des eaux, afin d'alimenter le canal par le cours des petites rivières de la contrée.

Pendant les quinze années que dura l'exécution du travail, on acheva des travaux dont l'immensité étonne l'imagination. Il fut déblayé 1,148,000,000 mètres cubes de terre, 3,700,000 mètres cubes de rochers, et bâti 3,000,000 mètres de maçonnerie. La dépense s'éleva à plus de dix-sept millions, dont plus du tiers fut fourni par la seule province du Languedoc.

La largeur commune de ce canal, qui commence sous les murs de Toulouse, et se termine près de Narbonne, est de 19 mètres et demi, sur deux mètres de profondeur; des allées d'arbres et des glacis, couverts de gazon, ornent ses bords dans toute leur étendue.

Un immense bassin creusé à Norouze, et

destiné à pourvoir d'eau les deux parties du canal, est alimenté, à son tour, par le vaste réservoir de Saint-Ferréol, enfermé entre deux montagnes et une forte digue. 62 corps d'écluses, 59 aqueducs, et 103 ponts achèvent de placer ce canal au nombre des plus vastes conceptions que l'homme ait enfantées et exécutées.

Le bateau qui portait les voyageurs s'arrêta à l'écluse de *Fonceranne*. Vous voyez devant vous, dit M. de Valcourt, le plus beau corps d'écluses du canal; il fallait faire passer les bateaux par dessus une élévation de 282 mètres : ce problême, dont la solution paraissait impossible, a été résolu d'une manière très simple, et que vous concevrez par l'inspection de l'écluse. Elle est composée de 8 *sas*, espèce de grands réservoirs d'eau, placés les uns au dessus des autres, et qui s'ouvrent par de grandes portes pour laisser passer le bateau.

Mais observez notre bateau lui-même; il va descendre; il entre dans le réservoir le plus élevé, par une porte que l'on ferme derrière lui, pour intercepter toute communication avec ce réservoir. On ouvre, au contraire, un robinet par lequel l'eau s'écoule dans le réser-

voir placé plus bas, vous voyez baisser le niveau du sas ou nous sommes; notre bateau baisse en même temps; déjà il est au niveau de l'eau du second réservoir; la porte s'ouvre devant nous, et nous entrons dans ce bassin, d'où le même procédé nous fait descendre dans le troisième et le quatrième; enfin, nous franchissons de même les quatre autres écluses; et nous avons ainsi descendu la montagne sans presque nous en apercevoir.

S'agit-il de remonter? Le même procédé est employé, mais à l'inverse.

Pendant que M. de Valcourt parlait, le bateau suivait le cours de l'Hérault. Ils passèrent la traversée du torrent de Libron, autre ouvrage à l'aide duquel les eaux du torrent, sujettes à des crues subites, passent par dessus le canal sans s'y mêler. Enfin, l'écluse ronde se trouva encore sur leurs routes; après l'avoir franchie, ils arrivèrent à Agde.

Agde, connue de Strabon qui la nomme Roen Agatha, fut de quelque importance dans l'antiquité. Devenue une possession des Sarrazins, elle fut ruinée par Charles Martel qui en brûla les faubourgs. Agde fut le siége d'un concile qui, au quatrième siècle, abolit quelques pra-

tiques superstitieuses alors en usage. Son port était jadis assez fréquenté; les sables l'ont, depuis, comblé en partie. Richelieu tenta de le réparer, mais inutilement. Avant la Révolution, le célèbre constructeur Grognard proposa, pour détruire les ensablemens, un projet qui consistait à prolonger successivement les jetées, et surtout celles de l'est, de manière qu'elles dépassassent toujours les ensablemens à mesure qu'ils se formeraient. Il assurait qu'ils n'augmenteraient plus lorsque la jetée aurait atteint la ligne droite qui joint les deux pointes de l'anse; il proposait aussi d'aplanir les dunes, et de les couvrir d'une plantation de tamaris qui garantirait les sables de l'action des vents.

Ces jetées ont été construites en partie. Leur effet a été d'augmenter la profondeur de la passe: elles ont porté à treize pieds cette profondeur, qui n'était autrefois que de six; cependant elles n'opposent encore qu'un obstacle imparfait aux ensablemens; il s'est formé plusieurs dépôts qui gênent la navigation au point que la plupart des navires sont obligés de ne prendre à Agde que la demi-cargaison, et d'aller attendre le reste en mer, après être sortis du

Chenal. Au port de Cette viennent débarquer les pozzalane qu'on fait venir de Civita-Vecchia, et qu'on distribue ensuite pour les travaux du canal.

La quantité de lave qu'on trouve auprès d'Agde, et les morceaux de cette substance volcanique entrés dans la construction de ses édifices, font présumer que des volcans ont jadis brûlé dans ses environs. Les naturalistes s'accordent à regarder les montagnes de Brescou et de Cremade comme des volcans éteints.

Non loin du cap d'Agde est la montagne de Saint-Loup, où se trouvent encore les traces d'un cratère et des deux courans de lave qu'il a vomis.

Au nord d'Agde, au fort de Saint-Thibéry, est un autre volcan ancien, moins reconnaissable : on y voit une belle chaussée basaltique, formée par un assemblage de prismes à six pans. Enfin, un troisième volcan est celui de Mont-Farrieu, auprès de Saint-Loup. Il porte sur son sommet des basaltes à trois ou quatre pans, que les lichens recouvrent de leur verdure, et entre lesquels on bâtit des maisons.

La montagne ou butte de Brescou, entourée des eaux de la mer, est armée d'un fort

qui pourrait protéger le port s'il acquérait un jour une plus grande importance.

De cette forteresse de Brescou, la vue se promène vers les bords de la Méditerranée, qui, sur ce point, ne sont qu'une suite de lagunes; on y voit plusieurs étangs, pour la plupart salés; tels sont ceux de Mauguio, de Piérols, de Maguelone, de Thau, de Vendres et de Capestang.

Celui de Thau est le plus remarquable par son étendue, et par quelques phénomènes qui lui sont propres.

Cet étang, qui prolonge la côte dans un espace d'environ six lieues, n'est séparé de la mer que par une langue de terre qui semble n'être que le résultat des attérissemens occasionés par le cours du Rhône.

L'étang de Thau offre, comme nous l'avons dit, plusieurs phénomènes : au milieu de ses eaux salées comme celles de la mer, s'élève une roche vive qui porte le nom de Roquerol, et autour de laquelle l'eau, très profonde, est dangereuse lorsqu'elle est agitée par le vent. Le pied du rocher est isolé et garni de moules vivans, de lepas, de glands de mer et d'oursins, tous fortement attachés au roc. Les pêcheurs parviennent cependant à les détacher, au

moyen d'un cercle de fer emmanché d'une longue perche.

Un autre phénomène plus extraordinaire se fait remarquer sur un autre point de l'étang : du fond d'un abîme nommé Avysse, dont on n'a pu encore sonder la profondeur, s'élève une source d'eau douce ; la force avec laquelle elle est lancée du fond du gouffre est telle, que non seulement elle ne se mêle pas aux eaux du lac, mais qu'elle s'élève, en bouillonnant, de quelques pouces au dessus de la surface des eaux ; quelquefois même, elle soulève une partie de l'étang, et y produit, conjointement avec les vents, une tempête furieuse.

Dans une de ces tempêtes arrivées il y a environ soixante ans, périrent plus de huit cents personnes. Une grande fête avait lieu dans un des villages qui bordent l'étang du côté de la terre ferme. Une grande partie des habitans de Cette, qui s'y étaient rendus en bateau, furent victimes de la tempête soulevée sur le lac, et furent presque tous engloutis dans ses eaux.

Comme la température de l'eau de l'abîme est au dessus de celle de l'étang, lorsque celui-ci gèle, il reste autour de la source un espace circulaire où la congélation n'a point lieu.

Sur le bord de l'étang, dans une petite anse, vis-à-vis de l'église de Notre-Dame de Balaruc, est un autre gouffre qui présente un phénomène différent de celui de l'Avysse. Au lieu d'être situé au fond, ce second abîme est au niveau des eaux et auprès d'un rocher. Pendant sept mois de l'année, il en sort un ruisseau qui se jette dans l'étang; durant cet intervalle, on voit aussi dans une prairie voisine l'eau jaillir de toutes parts, et alimenter l'étang de Thau; mais, quand la belle saison arrive, c'est-à-dire à la fin d'avril, ces sources tarissent; et l'étang, coulant à son tour, rend abondamment au gouffre et à la prairie pendant cinq mois, ce qu'il en a reçu en sept. Ce jeu alternatif des eaux a fait donner au gouffre le nom d'Emversac (*Emversa aqua*).

Près de l'étang de Thau sortent les sources minérales chaudes de Balaruc, dont l'efficacité est constatée pour la guérison de plusieurs maladies; elles sont salées et un peu âmères. A l'extérieur, elles conservent 34 ou 35 degrés de chaleur. En 1775, on découvrit, sous la montagne de Cette, deux sources minérales analogues à celles de Balaruc, mais séparées de celles-ci par l'étang de Thau. Ces deux courans

d'eau minérale ne peuvent sortir que d'un point central situé au dessus de l'étang même. La matière qui les échauffe, ainsi que le canal qui les joint, sont sans doute situés à une grande profondeur.

D'Agde les voyageurs se rendirent à Cette en suivant la côte. Pendant le trajet, Jules et Charles s'amusèrent à ramasser des coquillages.

Nous avons déjà fait observer que la côte de la Méditerranée, à l'abri du flux et du reflux, voyait croître dans son sein une plus grande diversité de plantes marines. C'est à la même cause que l'on doit attribuer cette foule de mollusques de formes si variées qu'on rencontre sur ses bords.

En quelques instans les jeunes naturalistes firent une collection assez riche. Parmi les mollusques à coquilles univalves ils trouvèrent des *patelles* de toute grandeur, des *oreilles marines*, le *dentale*, le *nautile papyracé* aux formes élégantes et délicates, des *nérites*, des *sabots*, des *buccins* de plusieurs espèces, le *vis*, l'*anguille*, le *rocher digité*, des *pourpres*, des *tonnes*, et des *porcellanes* des couleurs les plus brillantes, les plus variées.

Les bivalves leur offrirent la *pelure d'oignon*,

espèce d'huître, ainsi nommée de sa couleur; des *cames*, une foule d'espèces de *moules*; la grande et petite *pinne marine*; les *tenilles*, *velue commune*, etc.; des *bucardes*; l'*arche de Noé* et l'*arche velue*; enfin des *peignes*, des *petoncles*, le *solen courbe*, *solen étrille*, *solen légume*.

Parmi les coquilles multivalves que recueillirent les jeunes voyageurs, nous ne citerons que les *oursins* violets, verts et rouges, le *pas de poulain*, les *serpules*, la *conque anatifère* et les *phodales*.

C'est peu, dit M. de Valcourt à Jules et à Charles qui montraient à leur père avec orgueil le résultat de leurs recherches, c'est peu de rassembler cette foule de coquilles, de les nommer et de les classer même, si vous ignorez les mœurs, les habitudes des êtres auxquels elles appartiennent.

Ce n'est point seulement par les riches couleurs qui les revêtent, par les formes ravissantes qu'ils affectent, que se font remarquer les mollusques; quoique placés au dernier degré de l'échelle, ils ont reçu de la Nature une intelligence qui pourvoit à leur conservation, et les qualités les plus propres à satisfaire les besoins d'une existence moins compliquée, à la

vérité, que celle des animaux à sang chaud.

La substance humide et molle de ces mollusques les exposerait à être déchirés par les rochers et les plantes marines; mais la Providence y a pourvu en les plaçant dans des coffres de pierre, espèces de remparts, à l'abri desquels ils bravent les dangers qui les environnent. Les uns ont la forme d'une couronne (*la couronne*); les autres ressemblent à un fuseau délicat (*le fuseau*). Il en est dont les rayons, légèrement découpés, et peints de bleu, de violet, d'aurore, offrent l'aspect d'une tulipe (*la tulipe-moule*); plusieurs ont la forme d'une lyre (*la harpe*). Tous ces animaux, quoique revêtus de pierre, ne restent pas sans mouvement au fond des eaux; leurs ruses sont aussi variées que leurs formes. Quelques uns devinent l'approche de l'orage, et se hâtent de gravir à la cime des rochers, où ils attendent que le calme renaisse pour se laisser retomber dans la mer. La maçonne solitaire entoure sa coquille d'un mastic auquel s'attache une prodigieuse quantité de petits cailloux. Ainsi, semblable à un amas de graviers, elle échappe à la voracité de ses ennemis. Voyez-vous cet animal immobile sur la rive

une espèce de telline)? son pied n'a pas assez de force pour le porter au loin. Comment ira-t-il chercher sa proie? comment échappera-t-il aux piéges qu'on lui tend? Il creuse une fosse assez profonde; il y place sa coquille sur le tranchant. Ainsi soutenu par les bords du sillon, notre géomètre tourne sur lui-même comme une roue, et s'avance vers l'objet de ses désirs.

Auprès de là je vois un mollusque couvert d'écailles, mais dont l'extrémité inférieure est toute nue (*Bernard l'ermite*). Ce petit Achille a son côté faible: qu'importe? il saura conquérir une armure. Le voici qui rampe au fond de la mer et tourne autour d'une coquille en forme de vis; il l'examine, la mesure, cherche son endroit faible, l'attaque, s'en rend maître, et jouit en guerrier du fruit de sa victoire; il fixe la coquille contre un rocher, s'y place à reculons, y enfonce sa queue sans écailles; et, grâces à sa valeur, le voilà armé de pied en cap et prêt à défier ses nouveaux ennemis.

Lorsque deux Bernards ermites, cherchant des aventures, se rencontrent devant une co-

quille, soudain la guerre est déclarée ; toute leur vaillance se déploie, ils s'attaquent avec acharnement.

Mais c'est au retour du printemps, lorsque le soleil ranime l'univers, que ces abîmes offrent les spectacles les plus enchanteurs. Le printemps n'embellit pas seulement les bocages, l'oiseau qui chante sous la feuillée et le quadrupède qui erre dans les forêts ; son influence délicieuse se répand jusqu'au fond des eaux... Alors mille coquillages sortent de leurs retraites, quittent les flots orageux, s'avancent sur les dunes sablonneuses et vers les îles fleuries. On les voit se réunir par familles, se jouer à la surface des ondes, nager rapidement, s'atteindre, s'éviter et se rejoindre encore, tandis que sur les rivages débarquent les flottes charmantes des univalves qui paissent l'herbe tendre et nouvelle, jouissent de la lumière d'un soleil créateur, et déposent sur la grève les fruits de leurs singulières amours.

Alors, dans un temps calme, on aperçoit sur la Méditerranée les navires du léger nautile qui voguent çà et là en se jouant sur les flots ; chacun déploie une fine membrane, qu'il

présente au souffle du zéphyr, et qui lui sert de voile. Deux bras le soutiennent, deux autres servent de gouvernail au petit vaisseau, et les deux derniers lui tiennent lieu de rames. Ainsi poussé par une brise légère, ce coquillage, à la fois rameur, matelot et pilote, traverse de vastes déserts d'eau, visite les plages lointaines, et de sa vie entière fait un voyage charmant.

Ne craignez pas qu'il soit surpris par la tempête; à peine il sent son approche, qu'on le voit replier ses voiles, rentrer son gouvernail, submerger sa coquille, et tomber par sa pesanteur au fond de la mer. Cependant le calme renaît, les vents sont apaisés, comment remontera-t-il sur la surface des eaux? Sa coquille, plus pesante que le même volume d'eau, semble destinée à ramper sur le sable. Mais que la nature est fertile en inventions! Notre petit navigateur n'est pas seulement habile pilote; il est encore habile physicien : il va tourner sa coquille, se tapir dans le fond, s'avancer peu à peu en faisant le vide; puis il s'élevera dans les flots comme un aérostat dans l'atmosphère, par sa légèreté

spécifique. Le voyez-vous reprenant le cours de sa navigation, tendant sa voile, sortant ses avirons, dirigeant son gouvernail, et glissant légèrement sur la surface du gouffre où vous l'avez cru enseveli ?

Souvent, près de ces flottes charmantes, le peigne vient placer sa modeste nacelle, et monte sur les vagues, en donnant à ses écailles un mouvement semblable à celui de l'aile des oiseaux, de manière qu'il semble voler dans le sein même de la Méditerranée. Auprès de lui les petoncles s'élèvent par des bonds réitérés, glissent sur l'onde comme un ricochet, et passent sous les yeux avec la rapidité d'un éclair; ainsi la Nature, en variant ses mouvemens et les ruses des animaux, s'anime et s'embellit devant le contemplateur qui cherche à surprendre ses secrets*.

La mer a son ver à soie, et c'est une coquille qui le renferme. Le bissus éclatant (*bissus pinna marina*), dont les anciens faisaient de riches étoffes, est une espèce de cordage dont

---

* M. Aimé-Martin, *Lettres à Sophie*.

e sert un joli poisson pour s'attacher aux plantes et aux rochers. Ainsi balancé comme un vaisseau à l'ancre, il voit sans frayeur les tempêtes qui agitent l'Océan; quelquefois, dans les beaux jours du printemps, il dénoue ses petits câbles, et va sur la rive. Cependant, lorsqu'un ennemi s'avance vers le lieu où il est attaché, il ne peut ni attaquer ni se défendre; il n'a pas même la ressource de la fuite; mais la Providence lui envoie un sauveur. Un petit crabe paraît sur les bords de sa coquille, s'y pose en sentinelle, veille sur lui, et l'avertit de fermer sa demeure à l'approche de l'ennemi. Si un poisson se précipite dans les valves du bissus, son compagnon le presse légèrement. A ce signal la petite habitation se ferme de nouveau: et les deux amis se repaissent à loisir de la proie qu'ils viennent d'attraper. Malheur à notre coquillage s'il perd cet ami que lui donne la Nature! Seul, immobile dans son fort, il devient bientôt la victime du premier poisson qui le rencontre.

Un coquillage qui prend racine dans le lieu de sa naissance, qui s'élève, végète et fleurit, dont le corps est une tige, les valves un calice,

et dont la tête se couronne d'un panache, ou, pour mieux dire, d'un faisceau d'étamines ; un coquillage semblable est sans doute un spectacle aussi merveilleux qu'incompréhensible. Tel est celui que nous présente la conque arborescente.

Lorsque ce coquillage s'entr'ouvre sur sa tige, et que ses pétales s'épanouissent, ses étamines flottent au gré du zéphyr et s'étalent sur les eaux ; mais l'observateur attentif reconnaît bientôt que ce panache n'est autre chose que la main de l'animal qui jouit de la faculté de l'ouvrir, de la fermer et de la retirer à lui avec les insectes qu'elle balaye, et dont il fait sa pâture. Enfin, pour compléter la ressemblance de la *conque arborescente* avec une plante, les œufs que renferme son calice s'échappent et se répandent comme les graines d'une fleur, de manière que, du haut de sa tige, cette mère fortunée contemple sa petite famille qui s'élève et fleurit autour d'elle.

Un autre coquillage, qui s'épanouit de même à la surface des eaux, n'est pas moins surprenant ; c'est la *conque anatifère*. Un oiseau marin (*la Bernache*), lui fait la guerre, s'empare de

sa demeure, y dépose ses œufs, les couve tranquillement au milieu des flots agités. Bientôt le petit brise sa coquille, se couvre de plumes, s'élance du sein des vagues, et s'envole loin de ce berceau que lui prépara la nature.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE TROISIÈME VOLUME.

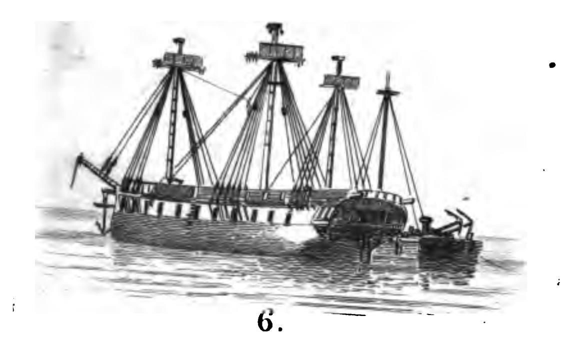
Pages

LES

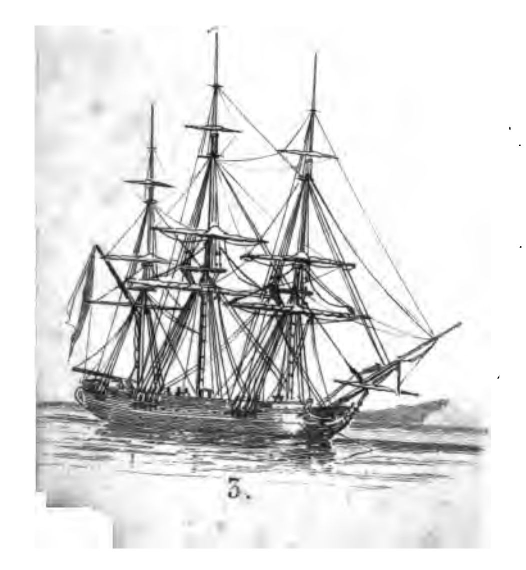
JEUNES MARINS.

TOME IV.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8, A PARIS.



6.



3.

LES

UNES MARINS,

OU

VOYAGE

D'UN CAPITAINE DE VAISSEAU

AVEC SES ENFANS

ur les Côtes et dans les Ports de Mer

DE LA FRANCE;

CONTENANT LA DESCRIPTION DES CÔTES ET DES PORTS
US LES RAPPORTS DE L'HISTOIRE, DE LA STATISTIQUE, DE LA MARINE,
DU COMMERCE ET DE L'HISTOIRE NATURELLE;

ichi d'une foule d'Anecdotes, Episodes, Historiettes et Nouvelles; l'un Précis de l'Histoire de la Marine; d'un Traité élémentaire et d'un Vocabulaire des mots de cette science, et des principaux Traits de bravoure, d'intrépidité et de dévouement des plus célèbres Marins français;

rné de 40 VUES DES PORTS DE FRANCE, dessinées et gravées par COUCHÉ fils, d'après les tableaux de C.-J. VERNET, HUE et autres; et de 4 PLANCHES, représentant des batimens de diverses grandeurs, dessinées et gravées par BAUGEAN.

PAR M. V***,

ANCIEN OFFICIER DE MARINE.

Deuxième Tirage.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

GUILLAUME ET COMPAGNIE,



Couché Fils Del. et Sculp.

LE PORT DE CETTE.

LES

JEUNES MARINS,

OU

VOYAGE

SUR LES CÔTES DE LA FRANCE

ET DANS SES PORTS DE MER.

CHAPITRE PREMIER.

Cette. — Ville. — Port. — Naufrage de madame de Bourk. — Douissa. — Dévouement de l'amour filial. — Aigues-Mortes. — Saint-Louis. — Bourguignons salés. — Salines de Peccais. — Ile déserte. — Atterrissement. — — La Camargue. — Ferrages. — Procédé singulier pour battre le blé.

Cette, second débouché du canal du Midi, dans la Méditerranée, est fermé au sud par un môle d'environ 600 mètres de longueur, et d'une grande solidité; une jetée, qui part

de la plage, et qu'on nomme jetée de Frontignan, le termine du côté de l'Est. Depuis quelques années, un nouveau môle, nommé le môle Louis XVIII, a été construit; sur l'un de ces môles, celui du sud, s'élèvent une batterie et une tour fort élevée; on y entretient toute la nuit un phare pour diriger les vaisseaux sur cette côte difficile.

La bouche du port de Cette est de 292 mètres, et sa profondeur est très variable. La sonde, qui amène plus de trois cents *pieds* d'eau à l'entrée des môles, ne donne que quelques brasses sur un banc de sable. Il communique avec l'étang de Thau par un canal qui, dans ses moindres dimensions, a 29 mètres de large.

Ce port participe aux inconvéniens de tous ceux qui sont situés aux débouchés de grandes lagunes : il a des ensablemens à gauche, et la passe à droite; on y entre par les vents du sud-est.

C'est le seul point qu'on ait pu trouver entre les Pyrénées et le Rhône, pour servir d'asile à de gros bâtimens; il n'a d'ailleurs ni rade ni mouillage. En 1671, pendant une tempête qui dura quatre jours, il servit de refuge à 70

vaisseaux qui s'y mirent à l'abri, sans qu'un seul fût endommagé; et, dans le mois d'avril, en pareille circonstance, il s'y retira 45 bâtimens.

Les travaux de ce port, qui datent environ d'un siècle et demi, ont été terminés par un ingénieur nommé Clerville.

Le port de Cette fut à peine établi, qu'on s'aperçut que les ensablemens se portaient entre la jetée de Frontignan et le cap formé par l'embouchure du canal de communication avec l'étang : ce qui dut déterminer à construire le long de la plage, à partir du cap, une seconde jetée, afin de donner plus de force au courant; et enfin une troisième jetée de peu d'étendue, à peu près dans la direction de celle de Frontignan.

La ville, bâtie sur une petite montagne calcaire qui s'étend le long de la mer, est animée et commerçante; la fabrique du *Verdet* ou vert-de-gris, industrie qui semble affectée particulièrement au département de l'Hérault, y occupe un assez grand nombre de personnes. Les Anglais tentèrent, en 1809, d'incendier cette ville.

Cette est, pour ainsi dire, l'entrepôt général de toutes les productions du Languedoc ; c'est par son port que s'expédient les vins, olives, amandes, vert-de-gris, câpres, tartre, graines diverses, garance, draps, bas de soie de Gange et de Nîmes, soieries de Nîmes, d'Avignon et de Lyon, et divers autres objets de fabrique et manufactures, pour l'Italie, l'Espagne, la Hollande, etc.; c'est par son port que la majeure partie des départemens méridionaux est approvisionnée en denrées coloniales, en tabac, en poisson salé, en coton et laines, et en productions du nord.

Un établissement, depuis long-temps réclamé par la ville de Cette, pourrait accroître beaucoup l'importance commerciale de cette ville, surtout dans ses rapports avec les Échelles du Levant : cet établissement est la construction d'un lazaret, long-temps demandé par la ville, et dont l'emplacement est marqué par la nature ; il est au sud de la montagne.

Ce fut du port de Cette que partit, le 22 octobre 1719, la comtesse de Bourk, femme d'un officier irlandais au service d'Espagne. Son intention était d'aller à Barcelonne, d'où elle

devait ensuite rejoindre son époux à Madrid. Elle avait avec elle ses deux enfans, l'abbé de Bourk, et un nombreux domestique.

Deux jours après son départ des côtes de France, la tartane que montait la comtesse signala un corsaire turc à la hauteur de Palamos. En vain les matelots firent tous leurs efforts pour échapper au barbaresque : le corsaire, meilleur voilier, les atteignit. Vingt Turcs armés descendent dans une chaloupe; et, après une décharge de mousqueterie qui ne tua personne, parce que l'équipage français s'était jeté à plat ventre sur le pont, les Turcs montent à l'abordage, s'emparent de la tartane, l'amarinent, et la conduisent au vaisseau algérien.

Le capitaine du corsaire était un rénégat hollandais : il traita madame de Bourk avec quelques égards, et lui permit même de rester sur la tartane avec ses femmes : il y mit seulement sept Turcs pour servir la manœuvre. Les prières de la comtesse ne purent cependant obtenir de lui qu'il la déposât sur les côtes d'Espagne : il reprit avec sa capture la route d'Alger, traînant la tartane à la remorque.

Le lendemain, une tempête furieuse s'é-

leva, le câble de remorque fut cassé; et la tartane, séparée du vaisseau, fut jetée sur les côtes de Barbarie, dans un golfe peu éloigné de Gigeri. Devenu le jouet des vents, sur une côte semée d'écueils, le bâtiment toucha sur un rocher, qui le mit en pièces; madame de Bourk fut noyée avec son fils et quelques-uns de ses gens; sa fille, l'abbé de Bourk et quelques domestiques échappèrent seuls à l'aide des débris de la tartane; mais ce ne fut que pour retomber entre les mains des Maures, qui les dépouillèrent et les emmenèrent en captivité.

Les malheureux captifs furent en butte à tous les genres de souffrance: hommes, femmes, enfans, se réunissaient pour les accabler des plus affreux traitemens. Cent fois ils virent le cimeterre levé sur leur tête; et la mort s'offrit à leurs yeux sous toutes les formes les plus hideuses.

Au milieu de ces angoisses et de ces tourmens perpétuels, ces malheureux conservèrent cependant assez de fermeté et de courage pour résister aux offres qui leur furent faites pour changer de religion. La jeune fille de madame de Bourk déploya surtout un caractère au dessus

de son âge : elle écrivit au consul de France, et parvint à obtenir que la liberté lui fût rendue, ainsi qu'à ses compagnons d'infortune.

Les tempêtes sont fréquentes à Cette : quelquefois la mer, soulevée par les vents qui s'engouffrent avec furie dans le golfe de Lyon, exerce d'affreux ravages.

Dans une de ces tempêtes, un vaisseau fut jeté à la côte avec violence, et vint se briser à l'extrémité de la jetée de Frontignan ; le bâtiment avait reçu une large voie ; et l'eau, qui se précipitait avec violence par cette ouverture, menaçait de l'engloutir avec plusieurs hommes d'équipage qui s'y trouvaient, lorsqu'un jeune homme, nommé *Douissa*, affrontant une mort certaine, parvint, après les plus pénibles efforts, à sauver l'équipage.

On raconta aux voyageurs un autre trait de dévouement dont avait été témoin la côte sur laquelle ils se trouvaient.

Une pauvre femme, dont le mari avait péri en servant sur les vaisseaux de l'Etat, avait deux enfans, dont l'un était âgé de quatorze ans et le plus jeune de dix ans seulement. Lucien, l'aîné, était pêcheur et faisait vivre sa pauvre

mère du produit de son travail. Quoique son petit frère Joseph n'eût pas encore assez de force pour partager ses travaux, cependant l'amour qu'il portait à sa mère, le désir de contribuer comme son frère à soutenir son existence, lui donnaient un courage au dessus de son âge. Il suivait Lucien à la pêche, l'aidait à tirer les filets et à guider la barque.

Un jour qu'ils avaient été jeter le trémail au loin, un orage les surprit; ils tentèrent vainement de regagner la côte à force de rames; leur faible barque, jetée sur un écueil, à quelque distance du rivage, s'entr'ouvrit : les deux enfans s'accrochèrent au rocher sur lequel ils venaient de se briser; mais les vagues, lancées avec furie contre cette pointe à fleur d'eau, menaçaient à chaque instant d'entraîner les deux infortunés. Dans cette terrible situation, une seule pensée occupe encore l'âme des deux frères : c'est le souvenir de leur bonne mère. Ils croient l'apercevoir au loin vers le rivage, qui tend les bras vers les vagues furieuses; ils croient entendre ses cris. Lucien prend une dernière résolution : il attache un mouchoir autour de lui, le fait tenir fortement par son jeune frère, se jette au milieu des flots

et nage vers le rivage. Mais ses mouvemens, gênés par le poids de son frère, épuisent ses forces ; Joseph s'en aperçoit : Lucien, dit-il, la mer est trop agitée pour que tu puisses me soutenir : je causerais ta perte sans conserver ma vie ; nous ne pouvons nous sauver tous deux ; puisque ta vie est nécessaire à notre mère, je serais coupable de t'exposer à la perdre pour moi ; adieu, rappelle à notre mère son petit Joseph, dis-lui que je meurs pour... Il n'achève pas, il lâche le mouchoir et disparaît. Lucien plonge, le saisit, le ramène : je t'en conjure, Lucien, dit l'enfant d'une voix faible, laisse-moi, je me meurs, tu voudrais en vain me sauver ; au nom de ma mère laisse-moi. Une lutte sublime s'engage entre les deux frères, mais Lucien sent ses forces qui s'épuisent : ses bras fatigués le soutiennent à peine sur les eaux ; son frère va l'entraîner avec lui, et tous deux vont périr victimes d'un beau dévouement. Des marins, qui, du haut de la tour des pilotes, ont aperçu les deux infortunés, se sont empressés de voler à leur secours : une barque les recueille à l'instant où ils allaient périr. Joseph était

sans connaissance; on craint un instant pour sa vie; mais bientôt il reprend ses sens, et peut serrer en même temps dans ses bras sa pauvre mère accourue sur la rive.

Les voyageurs louèrent à Cette une petite chaloupe qui les transporta à Aigues-Mortes. Ils entrèrent par le gave dans le canal qui porte le nom de cette ville; ils avaient à gauche une petite île appelée le *Grau d'Orgon*, et de l'autre la ville.

Aigues-Mortes était, il y a environ six cents ans, un port de mer où s'embarqua deux fois saint Louis. Il est aujourd'hui éloigné de trois lieues de la côte. Le rendez-vous des croisés était à Aigues-Mortes. Saint Louis avait de la prédilection pour le port d'Aigues-Mortes, parce qu'il l'avait fondé, et que c'était le premier que la France avait sur la Méditerranée.

Les murailles et les tours, construites de la manière la plus solide, subsistent encore; elles sont en pierre de taille à pointe de diamant ou bossage. Une tour, plus grosse et plus élevée que les autres, appelée *Constance*, servait alors de fanal; elle est maintenant transformée en prison. Peut-être sera-t-elle rendue à sa des-

tination primitive, si l'on voit s'achever le port qu'on a commencé à creuser au point de réunion des quatre canaux.

Sous le règne de Charles VII, un allié du duc de Bourgogne, qui était du parti des Anglais, s'empara de la ville d'Aigues-Mortes, et y mit une garnison bourguignonne ; les habitans l'égorgèrent en une nuit, et, pour empêcher les exhalaisons pestilentielles qu'auraient pu produire les cadavres, jetèrent dans les fossés une grande quantité de sel ; de là vient, dit-on, le dicton trivial : *Bourguignon salé, l'épée au côté, la barbe au menton, saute Bourguignon.*

François Ier eut dans cette ville une entrevue avec Charles-Quint, en 1538. Les voyageurs repassèrent le canal d'Aigues-Mortes pour visiter les salines de Peccais : elles sont situées dans une espèce d'île formée par un bras du Rhône, le canal d'Aigues-Mortes et la mer. Cette île, appelée le Grau-d'Orgon, et qui peut avoir environ douze lieues de circuit, est absolument déserte et sans aucune habitation, si l'on en excepte les salines que nous venons de nommer. Tout le reste est couvert de lacs, d'herbes salées, de bois de pins et peuplé de

serpens, d'oiseaux de marine, de bœufs sauvages.

Ce pays, où la main de l'homme n'a pas touché, ressemble, dit un écrivain auquel nous empruntons quelques traits de cette description, à ce que des voyageurs nous rapportent de la Guyane, et pourrait offrir des tableaux de la nature sauvage d'un même intérêt, à ceux qui n'ont pas le loisir et le goût de l'aller chercher aussi loin. Cette île est presqu'entièrement abandonnée aux animaux, et principalement à ceux qui se plaisent dans les terres basses et humides. On y voit même des espèces étrangères à notre climat, telles que le phénicoptère, qu'on rencontre fréquemment sur le bord des lacs: c'est l'hermite de ces contrées.

Une immense forêt de pins, qui s'étend du nord au midi jusqu'au pied de la mer, dans une ligne de plusieurs lieues, est comme la métropole de tout ce canton: elle est habitée par un peuple immense; des milliers d'oiseaux de proie en occupent la cime; et de monstrueux serpens rampent sous son ombre; les blai reaux, les renards et les lièvres la parcourent

dans tous les sens. Quand toute cette forêt s'éveille au lever du soleil, et que chacun de ses habitans salue l'astre du jour à sa manière; tout cela, joint au murmure de la mer, forme un concert dont il serait difficile de rendre la sauvage harmonie.

Des troupeaux de quatre à cinq cents vaches, aussi noires que l'ébène, se retirent dans cette forêt pour y passer les instans les plus chauds du jour, c'est-à-dire depuis le lever du soleil jusqu'à neuf heures du matin; elles sortent alors pour aller respirer l'air frais de la mer qui s'élève à cette heure; immobiles, placées l'une à côté de l'autre, et présentant un front immense: on dirait une armée rangée en bataille. Un pâtre à cheval les garde de loin, pour empêcher qu'elles passent le canal ou le fleuve à la nage. Quand on voit pour la première fois cet homme, monté sur un cheval camargue blanc, voler sur les rivages de la mer une fourche de fer à la main, on le prendrait pour Neptune armé de son trident.

De cette forêt s'élève, comme d'un repaire, tout ce qui désole cette contrée. C'est là que les légions d'éperviers attendent les volées

de canards sauvages qui vont de la mer vers les lacs ; ils les abattent d'un coup de leurs ailes, puis ils descendent à terre et se rassasient à loisir de carnage.

C'était aussi derrière cette forêt, dont le cours est parallèle à celui du Rhône, que se retiraient souvent des vaisseaux anglais, d'où ils signalaient les barques qui descendaient le fleuve.

Comme tous les pays marécageux, cette contrée est malsaine. De la terre échauffée s'échappent, avec des nuées d'insectes, des miasmes pestilentiels, qui font de cette île un foyer de fièvres intermittentes, contre lesquelles est souvent insuffisant le tamarin qui croît en abondance sur cette côte.

Le *mirage*, phénomène dont nous avons parlé à l'article de Noirmoutier, se fait souvent remarquer au milieu des salines de Peccais : quelquefois, en marchant au bord de la mer, on se voit tout à coup environné d'eau sans apercevoir aucun chemin qu'on puisse suivre ; on dirait une inondation subite ; et ce qui donne un air de vérité à ce tableau, c'est que les arbres à l'horizon paraissent à moitié plongés dans les eaux. Ce phénomène a lieu

principalement dans les endroits où le sel effleurit à la surface de la terre ; ce sel forme l'étamage de la glace formée par la masse des vapeurs condensées et stagnantes où se réfléchit le soleil.

On connaissait depuis long-temps, dans ce pays, le flux et le reflux de la Méditerranée, lorsqu'il n'était question que de celui de l'Euripe ; et, tandis que les savans agitaient le pour et le contre dans les académies, les pêcheurs d'Aigues-Mortes attendaient avec sécurité le lever de la lune qui faisait passer dans leur canal l'eau qui leur manquait pour naviguer : ce mouvement est très sensible dans le Rhône. Il est à remarquer que les eaux de ce fleuve, plus basses en été que celles de la mer, sont salées à cette époque jusqu'à deux lieues de son embouchure.

Les voyageurs passèrent le bras du Rhône qui sépare Grau-d'Orgon de la Camargue, et visitèrent ce Delta dont la pointe supérieure est formée, près d'Arles, par la séparation du Rhône en deux branches qui vont se jeter dans la Méditerranée, à quelques lieues plus loin. Cette île est entièrement composée d'un terrain d'alluvions ; il offre un exemple frap-

pant de ces atterrissemens produits par les grands fleuves, et si bien décrits par M. Cuvier.

« Les eaux, dit ce savant, qui tombent sur les crêtes et les sommets des montagnes, ou les vapeurs qui s'y condensent, ou les neiges qui s'y liquéfient, descendent par une infinité de filets le long de leur pente; elles en enlèvent quelques parcelles, et y marquent leur passage par des sillons légers. Bientôt ces sillons se réunissent dans les creux plus marqués, dont la surface des montagnes est labourée; ils s'écoulent par des vallées profondes, en entamant le pied, et vont former ainsi les rivières et les fleuves qui reportent à la mer les eaux que la mer avait données à l'atmosphère. A la fonte des neiges, ou lorsqu'il survient un orage, le volume de ces eaux, subitement augmenté, se précipite avec une vitesse proportionnée aux pentes; elles vont heurter avec violence le pied de ces groupes de débris qui couvrent les flancs de toutes les hautes vallées; elles entraînent avec elles les fragmens déjà arrondis qui les composent; elles les émoussent, les polissent encore par le frottement; mais, à mesure qu'elles arrivent à des vallées plus unies, où leur chute diminue, où

lans des bassins plus larges dans lesquels il leur est permis de s'épandre, elles jettent sur la plage les plus grosses de ces pierres qu'elles roulaient; les débris plus petits sont déposés plus bas; et il n'arrive guère au grand canal de la rivière que les parcelles les plus minces ou le limon le plus imperceptible; souvent même le cours de ces eaux, avant de former le grand fleuve inférieur, est obligé de traverser un lac vaste et profond où leur limon se dépose, et d'où elles sortent limpides. Mais les fleuves inférieurs et tous les ruisseaux qui naissent des montagnes plus basses ou des collines, produisent aussi, dans les veines qu'ils parcourent, des effets plus ou moins analogues à ceux des torrens des hautes montagnes.

« Lorsqu'ils sont gonflés par les grandes pluies, ils attaquent le pied des collines terreuses ou sableuses qu'ils rencontrent dans leur cours, et en portent les débris sur les terrains bas qu'ils inondent, et que chaque inondation élève d'une quantité quelconque; enfin, lorsque les fleuves arrivent aux grands lacs ou à la mer, et que cette rapidité qui entraîne les parcelles du limon vient à cesser tout-à-fait, ces parcelles déposent aux côtés de l'embou-

chure, et finissent par y former des terrains qui prolongent la côte; et, si cette côte est telle que la mer y jette de son côté du sable, et contribue à cet accroissement, il se crée ainsi des provinces ordinairement les plus fertiles et bientôt les plus riches du monde, si les gouvernemens laissent l'industrie s'y exercer en paix. »

C'est ainsi que la Camargue, formée des débris argileux enlevés par le Rhône aux Alpes et aux Vosges, et entassée dans cet endroit, forme aujourd'hui une vaste contrée d'une extrême fertilité.

Là elle est en partie défrichée, partie inculte. La partie défrichée est couverte de *mas* fermes qui donnent de beau et bon blé en abondance; la partie inculte nourrit, comme la *crau* dont nous parlerons plus loin, de grands troupeaux de moutons; la partie inondée donne du sel excellent, de la sonde, la meilleure après celle d'Alicante : le lentisque, le tamarin, le térébinthe, les tyrax croissent sur cette côte.

Les bœufs et les taureaux de la Camargue sont renommés par leur férocité. Ces animaux, paissant en liberté et en troupeaux nombreux,

sous la conduite d'un seul gardien, contractent des habitudes presque sauvages, qui les rendent très difficiles à soumettre au joug; mais l'adresse et l'agilité des habitans de la Camargue parviennent en peu de temps à les dompter. On les voit souvent s'exercer à lutter corps à corps avec un taureau furieux; et des femmes, qui ne sont dépourvues ni de grâce ni de beauté, se livrent elles-mêmes à cet exercice périlleux. Quelquefois tous les habitans d'un canton se réunissent en grand appareil, pour faire châtrer et marquer, avec un fer chaud, les taureaux qui n'ont point encore subi cette opération : ces réunions, appelées *ferrages*, sont des fêtes villageoises semblables aux *roumavagis* et aux *trains* du reste de la province, mais elles ont un caractère particulier, un but d'utilité, et une apparence guerrière et sauvage qui les distingue.

On se sert, dans la Camargue, d'un procédé singulier pour battre le blé. Les gerbes sont étendues par terre sur un assez grand espace de terre unie; des troupes de chevaux sont conduits sur ces gerbes, et, par leurs piétinemens, égrainent les épis et font tomber à terre le blé qui est ensuite ramassé et lavé. Ce

océdé, qui offre le plus grand inconvénient, doit son emploi qu'au manque de bras sufns pour battre le blé par les moyens ordires.

CHAPITRE II.

Martigues. — Jeux provençaux. — Un train. — Danse, costumes. — Prix de la course. — Du saut. — De la targue. — De la joute.

Les voyageurs remontèrent dans leur barque, et cinglèrent vers Martigues, en passant devant l'embouchure du Rhône.

Martigues se compose de trois parties bien distinctes et séparées. L'une est bâtie dans l'eau, au milieu du détroit qui communique de la Méditerranée, par le golfe de Fos et le port de Bouc, dans l'étang de Berre : elle s'appelle l'Ile. Elle doit son origine à des pêcheurs qui s'y établirent dans le XI[e] siècle. Raymond Bérenger, comte de Provence, la fit bâtir l'an 1230, et lui donna le nom d'*Insula Sancti-Genesii*. La seconde partie, au midi, se nomme Jonquière; elle est très-fertile. Enfin, la troisième, appelée Ferrière, est aride et montagneuse. Ces

trois bourgs, réunis en 1581, offrent une population de 7,000 habitans, dont la pêche est l'unique occupation : ce sont eux qui fournissent des poissons frais à toutes les villes de la Provence.

Nous avons, dit M. de Valcourt à ses enfans, quitté le département du Gard pour rentrer dans celui des Bouches-du-Rhône ; nous avons en même temps quitté le Languedoc pour la Provence. De nouvelles observations nous attendent dans cette dernière contrée.

Le nom de Provence vient de celui de *Provincia*, donné par les Romains à cette contrée. Dans l'antiquité, la Provence était beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui : car, outre le Languedoc, cette province romaine contenait encore le Dauphiné et la Savoie, jusqu'à Genève.

Ce pays, habité par les Salluvii, tomba sous le joug des Romains, qui le conservèrent jusqu'à la prise de Rome par Odoacre.

Euric, roi des Visigoths, s'empara de la Provence; et son fils Alaric en jouit jusqu'à ce qu'il fût tué en bataille par Clovis. Les Visigoths, qui étaient maîtres de ce pays, le donnèrent à Théodoric, roi des Ostrogoths, qui

le laissa à sa fille Amalasonte. Les Ostrogoths, pressés par Bélisaire, général de l'empereur Justinien, abandonnèrent la Provence aux rois Francs Mérovingiens, qui la partagèrent entr'eux. Sous les Carlovingiens, la Provence fut possédée par l'empereur Clotaire, qui, l'an 855, la donna, à titre de royaume, à son fils Charles; et ce royaume s'éteignit vers l'an 948. Divers princes en jouirent ensuite à titre de comté. Enfin Louis XI prétendit l'avoir reçue par héritage de Charles d'Anjou; mais ce comté ne fut définitivement joint à la couronne que sous Charles VIII.

Les voyageurs étaient arrivés le dimanche à Martigues : on leur apprit qu'un *train* devait avoir lieu dans un village voisin des bords du lac de Berre, et que plusieurs prix devaient y être distribués. Ce fut le fils de leur hôte qui leur apprit cette nouvelle; la chaleur avec laquelle il parlait de cette fête fit naître aux voyageurs le désir d'y assister. Le jeune homme s'offrit de lui-même pour leur servir de guide, et tous quatre se mirent en route.

On appelle trains, en Provence, des réunions qui ont lieu dans chaque village, à certaines

époques : espèces de fêtes patronales où se réunit toute la jeunesse du voisinage.

Les danses n'étaient pas encore commencées, lorsque nos voyageurs arrivèrent au lieu de la scène. Sur une belle place environnée d'arbres, et au bord de l'étang, étaient déjà rassemblés des groupes nombreux : ici, le pêcheur avec son bonnet phrygien et sa veste, auxquels s'attachent des rubans de diverses couleurs ; là, de jeunes paysannes, coiffées d'un chapeau gris rabattu, et entouré de rubans à fleurs ou de dentelles argentées, la taille plutôt prise que serrée par un corset, dont la couleur noire tranche sur un court jupon d'écarlate.

Plus loin, réunis autour d'une table formée à la hâte par quelques tonneaux recouverts de planches mal jointes, des paysans d'un âge plus mûr, portant de longues guêtres de peau rousse, la tête couverte d'un bonnet rouge, goûtent les vins généreux qui mûrissent sous le beau ciel de la Provence. Sous de larges noyers, sous des arbres touffus, des tentes sont dressées ; on y aperçoit des pyramides de pâtisserie et de fruits.

Dans tous les yeux brillent la gaîté et le plaisir;

de jeunes filles préludent entre elles à des danses; qu'anime un refrain provençal.

Mais le bal est ouvert par une jeune fille nommée *reine* du bal, qui choisit à son tour un jeune homme que l'on proclame *roi*. Ces danses, si bien décrites par *Dorat*, commencent.

Déjà l'air est plus frais; Phébus vers l'occident
Précipite sa course et son char moins ardent.
Les mobiles sillons de sa pourpre brillante
Font resplendir au loin la mer étincelante.
Sous des bosquets rians qu'embaume l'oranger,
Chaque jeune bergère a conduit son berger :
Les uns de joncs tressés composent leur coiffure;
D'autres avec des fleurs nattent leur chevelure.
On s'anime à l'envi de l'œil et de la voix;
Le tambourin résonne, et tout part à la fois.
Je ne sais quel instinct règle chaque attitude :
La grâce, ailleurs captive, ici naît sans étude;
Les gestes et les pas, d'un mutuel accord,
Peignent la même ivresse et le même transport :
Sur des bras vigoureux on soulève une belle;
On s'enlace, on s'élève, on retombe avec elle.
Que de baisers reçus, ou ravis ou donnés!
Combien de criminels aussitôt pardonnés!
L'ombre n'interrompt pas cette douce démence :
Lorsqu'un plaisir s'envole, un autre recommence.
Pour s'occuper la nuit, l'amante en ce moment

Recueille dans son cœur les traits de son amant ;
Et, le lendemain même, alors qu'elle s'éveille,
Répète encor les airs qu'ils ont dansés la veille.
Provence fortunée, asile aimé des Cieux,
Que j'aimerais ton ciel, ton délire et tes jeux !

Quelle vivacité, quelle pétulance, déploient dans ces danses les jeunes paysannes provençales ! Elles tournent, valsent, s'agitent avec une telle légèreté, que l'œil peut à peine suivre leurs mouvemens. Le bruit du tambourin, les sons aigus du galoubet, les accens bruyans du plaisir : toute cette alacrité générale produit un tableau qu'il est impossible de rendre.

Les jeunes voyageurs prenaient le plus grand plaisir à ce spectacle, lorsque leur guide vint leur annoncer qu'on allait distribuer les prix. Ils se joignirent à un groupe nombreux, au centre duquel on voyait s'élever un long rameau garni de son feuillage : au milieu pendaient, attachés à un cercle et ornés de rubans, une épée avec son nœud, un chapeau galonné, des bas de soie, un beau plat d'étain et une écharpe à frange d'argent.

Vous voyez, dit le guide aux jeunes voyageurs, les prix destinés à ceux qui sauront les

mériter; ces objets ont été achetés du produit d'une collecte faite dans plusieurs bourgs. Pendant huit jours, on promène ces trophées dans les hameaux des environs, au bruit des tambourins et des galoubets.

On arriva au lieu où devait avoir lieu la course. Les concurrens, vêtus d'un simple pantalon, d'une chemise que noue une cravate légèrement attachée, s'élançent au milieu d'une double haie de spectateurs qui, la bouche béante, les yeux fixes, les suivent avec une inquiète avidité. Mille cris, mille applaudissemens annoncent la victoire; et le nom du vainqueur vole de bouche en bouche. Son père, son vieux père, le front rayonnant d'allégresse, se livre à ses transports, et savoure une volupté qui ne sera connue de son fils que quand il sera père à son tour.

Le prix du saut forme un spectacle très plaisant; on lie les jambes des athlètes; ils sautent, bondissent, et se relèvent, avancent vers le but comme des pies sautillantes, et sont tout en nage lorsqu'ils y touchent. Rien de plus risible que de les voir obligés de tirer toutes leurs forces de leurs reins, lever les bras en l'air à chaque bond, fermer les deux poings,

se laisser cheoir, se redresser soudain. Leurs regards inquiets, ardens, pleins de feu, tantôt jetés sur leurs concurrens, tantôt fixés vers le but, presque jamais arrêtés sur les spectateurs, font éprouver à ceux-ci l'agitation qu'inspire un fort intérêt, et les transports qu'arrache une subite admiration.

Après que les deux prix de ces deux exercices eurent été remportés, deux autres, qui devaient se disputer sur un autre élément, la *targue* et la *joûte*, appelèrent les voyageurs sur les bords de l'étang de Berre.

La targue est en même temps un jeu d'adresse et une excellente école de navigation; elle consiste à placer une vergue en travers sur le bord d'un navire : ce long fuseau est tout enduit de graisse, et le prix est à l'extrémité. Il faut que le prétendant, pieds nus, et sans autre habit qu'un caleçon de toile, marche sur la longue et glissante perche, et touche le but. Le nombre des marins inscrits pour le concours était considérable : chacun tenta à son tour cette route périlleuse, image du chemin qui conduit à la gloire. Le premier qui essaya, fit quelques pas, chancela quelques instans, puis tomba dans les eaux; il s'enfonça, reparut

à vingt pas, aborda une chaloupe, et revint à la targue pour recommencer la fatale course. Plusieurs autres essaient et ont le même sort; mais peu à peu la graisse disparaît, le corps attrape mieux l'équilibre nécessaire, et le prix est remporté; de grands cris, d'innombrables battemens de main, sont répétés par les échos du lac; et l'on proclame le nom du vainqueur.

La joûte est un jeu dont nos voyageurs avaient déjà été témoins à Paris, sur les bords de la Seine. On voyait amarrés près de la rive douze bateaux légers, étroits et peints, six en bleu, six en rouge vif: sur la proue de chacun de ces canots, est placée horizontalement une planche large de neuf à dix pouces, et d'environ quatre pieds de saillie. A un signal donné, tous les bateaux sont détachés; sur chacun d'eux, montent de vigoureux rameurs; et sur la planche dont nous venons de parler, se placent debout, vêtus d'un simple caleçon, des joûteurs, tenant d'une main une longue lance sans pointe, et de l'autre une espèce de bouclier de bois.

Les batelets se séparent en deux bandes distinguées par la couleur de leurs bords; ils prennent carrière; puis, tournant leurs proues, ils

s'élancent, à force de rames, les uns contre les autres; les joûteurs sont à leurs postes, le jarret tendu, la lance en arrêt, et la poitrine couverte de leur bouclier; chacun cherche à renverser son adversaire, et à le culbuter dans les eaux. Celui qui en renverse un plus grand nombre, sans s'ébranler, remporte le prix. J'ai vu, dit M. Berenger, en 1762, aux joûtes de la paix, couronner un vieillard vert comme Caron, lequel avait remporté ce prix trois fois en sa vie. Il se présenta au combat, si sûr de ses forces et de son bonheur, qu'il s'était habillé de papier bleu de pied en cap, et avait couvert sa tête d'une façon de mître bariolée qui attirait tous les regards.

En revenant à la place où se formaient les danses, nos voyageurs s'arrêtèrent encore devant quelques groupes occupés de divers jeux. Là, ils virent lancer d'un bras roide et nerveux, la boule ou le palet de fer; ici le ballon, poussé par un bras couvert de deux gantelets, vole, tombe et bondit, et, repoussé par un brassard hérissé de pointes, retourne au premier joueur qui le renvoie avec adresse, et l'attend de pied ferme en suivant la parabole qu'il décrit dans les airs.

Plus loin, sur un tertre, est un fort de bois qu'on assiège. Le canon tonne; les armes brillent; on combat, on poursuit, on brave ses rivaux; les spectateurs accourent en foule, avancent, reculent comme les flots refoulés, poussent des cris de surprise, ou de crainte ou de joie, et sont les juges de la valeur.

La nuit était déjà fort avancée, quand les voyageurs quittèrent le train pour revenir à Martigues; ce fut avec regret qu'ils s'éloignèrent de ce lieu; les spectacles variés et piquans qui venaient successivement de s'offrir à leurs regards avaient laissé dans leurs âmes les plus douces impressions. Quoiqu'ils fussent déjà à quelque distance, le bruit du galoubet se faisait encore entendre; et ses sons, mêlés au murmure des eaux de l'étang, jetèrent les voyageurs dans une rêverie mélancolique. Le jeune hôte, qui les avait conduits au train, s'en aperçut, et, pour les distraire, leur offrit de raconter une histoire arrivée près de Martigues. Les jeunes gens y consentirent avec empressement.

Du temps du bon roi René, dont les Provençaux ont conservé la mémoire avec reconnaissance, il y avait parmi les habitans de la

côte un jeune pêcheur nommé Jérôme; grand, leste, et bien tourné; nul n'était plus adroit que lui à tous les exercices du corps; nul mieux que lui ne savait jeter la seine et l'épervier, ou lancer le *trident* et la *terouanne*. Dans les jeux auxquels se livrent ordinairement les pêcheurs provençaux à certaines fêtes solennelles, il était presque toujours certain de remporter le prix. Ces brillantes qualités lui avaient acquis une haute estime parmi ses compagnons, et entretenaient pour lui un sentiment plus doux dans le cœur des jeunes filles du canton; toutes cherchaient à lui plaire, mais Jérôme avait donné son cœur à Marianne, la fille du vieil ami de son père: c'était avec elle qu'il dansait toujours, au son du galoubet, la bourrée provençale.

Marianne méritait bien la préférence de Jérôme. Jamais, sous le petit chapeau provençal, on n'avait vu une plus jolie figure; jamais l'élégant corset de velours noir n'avait serré une taille plus délicate.

Le père de Jérôme avait demandé à son vieil ami Anselme la main de sa fille; et déjà les fiançailles allaient être célébrées, en attendant le mariage qui devait suivre la grande pêche

du thon, lorsque tout à coup de sinistres bruits de guerre circulent..... Le cœur de Marianne a tremblé..... Hélas! ses craintes ne sont que trop fondées : une flotte est armée; et Jérôme reçoit l'ordre de se rendre au port, afin d'être embarqué comme matelot.

Quel coup de foudre pour Marianne! Elle s'abandonne à sa douleur..... Toute sa famille et celle de Jérôme la partagent... Le jeune pêcheur seul, quoiqu'au désespoir de quitter son amante, sent s'élever au fond de son âme je ne sais quel désir de gloire qui tempère et adoucit son chagrin.

Le jour du départ est arrivé; il s'arrache aux bras de son vieux père, de sa bonne Marianne, qu'on emporte presque mourante dans sa cabane.

Jérôme est monté sur le navire; les ancres sont levées, la voile se déploie; et le jeune pêcheur voit fuir les belles rives de la Provence. Nous ne dirons point quels combats livra la flotte dont faisait partie le vaisseau qui portait Jérôme; il suffit d'apprendre que le jeune Provençal, après des prodiges de valeur, fut fait prisonnier par les Turcs.

Vendu comme captif à Constantinople, il

tombé entre les mains d'un des plus ardens sectateurs de Mahomet. Aux ennuis d'une captivité pénible, aux travaux dont on l'accabla, vinrent se joindre, de la part de son maître, les plus cruelles persécutions pour le faire changer de religion. Fidèle à la foi de ses pères, Jérome sut résister aux insinuations perfides, aux menaces, aux supplices même. Cependant sa situation devenait intolérable : le souvenir de son père, de son amante, aggravait encore ses tourmens ; il résolut, à quelque prix que ce fût, de recouvrer sa liberté.

Quelques esclaves chrétiens partageaient sa captivité : il leur communique ses desseins, et les engage à travailler de concert avec lui pour rompre leurs fers. Ceux-ci secondent ses projets; un renégat espagnol, séduit par l'appât de l'or, s'engage à leur fournir une barque; enfin le jour de l'évasion est fixé ; les captifs s'échappent au nombre de douze, traversent les vastes jardins de leur maître situés au bord de la mer, et parviennent, à l'ombre de la nuit, dans une petite anse où les attendait la barque du renégat. Le départ se fit dans le plus grand silence ; le moindre bruit les aurait fait si-

gnaler par les vigies qui bordent la côte. Enfin ils ont échappé à la surveillance des gardiens ; une sacolève même a passé près d'eux sans les apercevoir ; et, lorsque le jour vient à paraître, ils sont au milieu de la Méditerranée ; un compas de route, que s'était procuré l'un des fugitifs, leur sert à diriger leur barque vers les côtes de l'Italie où ils voulaient aborder, espérant se rendre de là facilement en France.

Tout semblait seconder l'entreprise des malheureux captifs ; déjà ils levaient les mains vers le ciel pour lui rendre grâces de leur délivrance, lorsque tout à coup s'éleva une tempête furieuse ; la frêle barque ne put résister à la violence des flots ; brisée contre un écueil, elle n'offrit bientôt plus à ceux qui la montaient d'autre ressource que ses débris : chacun saisit ce qu'il trouve sous sa main.

Jérome fut assez heureux pour s'accrocher à un large morceau de la carène, sur lequel, ballotté par les vagues, il se soutint un jour entier ; mais le froid avait glacé ses membres ; la faim lui faisait sentir ses angoisses. Epuisé de fatigue, il allait périr : l'image de son père, de Marianne, vient alors s'offrir à sa pensée. « O rives de Provence ! s'écria-t-il,

ô mon père, mon amante, ne vous reverrai-je plus! » tournant vers le ciel des regards supplians, il l'invoque, il l'implore; il croit voir dans la tempête dont il est le jouet une punition de ses fautes; il pense qu'il ne peut apaiser le courroux céleste que par quelque grande expiation; il fait le vœu de se faire ermite et de rester une année entière près du lieu de sa naissance, sans se faire reconnaître de Marianne et de son père, s'il a le bonheur de revoir son pays.

A peine ce vœu est-il prononcé que la tempête s'apaise : le souffle du zéphyr succède à la bruyante haleine de l'aquilon; un vaisseau apparaît dans le lointain; il cingle vers le lieu où se trouve Jérome porté sur le débris de sa barque. O bonheur! c'est le pavillon de France... De la poupe du navire on a apercu le naufragé; une embarcation se met en mer, et recueille Jérome, qui, reçu dans le bâtiment de sa nation, environné de tous les soins, répare ses forces, et, quelques jours après, arrive au port de Marseille.

Il se met en marche pour Martigues; il n'est plus qu'à deux pas du lieu qui le vit naître; il va revoir son vieux père; il va retrouver

Marianne : il est dans l'ivresse. Tout à coup le souvenir du vœu qu'il a formé se présente à son imagination. Combien ce souvenir est amer ! combien il lui semble cruel à cet instant, dans ces lieux qui réveillent en lui de si douces impressions ! Il voudrait oublier ce vœu terrible ; mais une voix intérieure lui ordonne de l'accomplir : il regarde le ciel, et se résigne en gémissant à son arrêt.

Il arrive sur les bords de la mer, non loin de Martigues ; là, il construit une cabane dans le tronc d'un orme creusé par le temps ; il se couvre d'une large robe grise ; sa barbe qu'il avait laissé croître, ses traits, sillonnés par la douleur, hâlés par un soleil brûlant, le rendent méconnaissable. Dans sa retraite, il s'occupe, tout le jour, de la prière et de la méditation ; mais en vain il cherche à élever son âme vers la contemplation céleste : malgré lui, elle est sans cesse ramenée vers la demeure de son amante et de son père. Son cœur va bientôt être mis à une plus rude épreuve.

Le bruit se répand qu'un pieux cénobite a placé sa demeure près du rivage ; tous les pêcheurs de la côte accourent à l'ermitage pour demander des prières au saint soli-

taire. Jérome vit quelques-uns de ses amis sans en être reconnu ; il vit même son père, et fut forcé de se faire violence pour ne pas le serrer dans ses bras.

Un soir, qu'assis au pied du vieil orme, l'ermite était plongé dans une rêverie profonde, entretenue par le murmure des flots, une voix de femme se fait entendre derrière lui. Un tressaillement involontaire saisit Jérôme ; il a reconnu.... la voix de Marianne... cette voix qui, dans des temps plus heureux, lui répéta si souvent le doux serment d'amour. Il est difficile de peindre ce qui se passa en ce moment dans l'âme de Jérôme. Une lutte violente s'élevait en lui entre l'amour et la religion ; ce dernier sentiment l'emporta. Bon ermite, répéta Marianne.... — Parlez, ma fille, répondit Jérôme d'une voix altérée, sans se retourner : car il craignait que, s'il l'envisageait, sa force s'évanouît.

— Pardonnez-moi de venir interrompre le calme de votre retraite ; mais vous êtes, dit-on, si bon ! je suis si malheureuse ! vous ne me refuserez pas quelques prières. Jérôme sentait son courage l'abandonner ; il fait un effort sur lui-même : Achevez vite, dit-il à la jeune fille.

La violence qu'il se faisait donna quelque chose de rude à ses paroles. Marianne, presque effrayée, reprit en tremblant : Hélas! mon père, votre âme est calme : la pensée de Dieu l'occupe tout entière..... Ce que j'ose vous demander vous paraîtra peut-être coupable. Un jeune matelot partit de nos bords, il y a deux ans environ; depuis nous ne l'avons plus revu; chaque jour j'adresse au ciel de ferventes prières pour son retour..... Hélas! les vôtres seraient peut-être plus propices.... Pendant que Marianne parlait, Jérôme se sentait suffoqué par ses sanglots; il poussa un long soupir. Encore un mot, mon père, lui dit-elle; vous qui savez tout : Jérôme reviendra-t-il? — Il reviendra, répond l'ermite. — M'aime-t-il encore, mon père, ajoute plus timidement encore la jeune fille? — Oh! oui, reprit vivement Jérôme, qui faillit se trahir par cette exclamation.

A peine Marianne se fut éloignée, que Jérôme se releva et regarda la jeune fille qui descendait vers sa cabane : son cœur ne la reconnut que trop bien. Avec quelle ivresse il suivait tous ses mouvemens. Elle disparut enfin à ses regards; et l'ermite rentra dans sa

cellule : comme elle lui parut triste et solitaire !

Jérôme craignait de voir Marianne ; mais en même temps il désirait sa présence. Tous les jours, assis près du vieil orme, les yeux tournés vers le village qu'on apercevait dans le lointain, à travers le feuillage des arbres qui l'environnaient, il songeait à son amante.

Son attente ne fut pas trompée : Marianne vint encore au déclin du jour : elle était plus triste que la première fois. Elle confia à l'ermite que son père, ne voyant pas revenir Jérôme, voulait la marier à un pêcheur qui avait demandé sa main. « Bon ermite, disait Marianne, que dois-je faire ? ne dois-je pas obéir à mon père ?.. et Jérôme lui-même m'aime-t-il encore, puisqu'il demeure si long-temps loin de moi ? » Ces nouvelles questions mettaient Jérôme au supplice : il cherchait des réponses évasives ; mais, chaque jour, les sollicitations du père de Marianne devenaient plus pressantes, et chaque jour la jeune fille allait confier ses peines à l'ermite du rivage. Elle lui apprend enfin qu'Anselme a fixé le jour de son mariage : dans quelques jours elle sera l'épouse d'un autre que Jérôme. L'ermite est atterré !... Cepen-

dant il conserve assez de présence d'esprit pour dire à Marianne : « Demandez que votre union ne soit célébrée que le jour de la Sainte-Marthe ; je prierai, et vous reverrez Jérôme. » Ce jour-là devait expirer l'année depuis laquelle Jérôme avait fait son vœu.

Confiante dans les paroles du solitaire, Marianne fait à son père cette demande. Après quelques objections, Anselme se rend à ses désirs. Cependant l'époque arrivait, et Jérôme ne paraissait pas encore. Marianne accusait dans son âme l'ermite de l'avoir trompée. La veille du jour fatal, elle alla le voir sur le rivage ; elle lui fit quelques reproches.—Espérez en Dieu, ma fille, répondit l'ermite.

Marianne, de retour dans sa demeure, passa la nuit dans l'attente. Le jour parut, et son amant ne vint pas. Déjà le galoubet et le tambourin se font entendre ; la porte d'Anselme est parée de guirlandes de fleurs. Tous les apprêts de la noce se font ; les jeunes filles environnent Marianne, et la parent de ses plus beaux atours. La jeune fille, pendant ce temps, songeait à l'ermite et à sa prédiction. Elle se rappelait ces mots : *Espérez en Dieu, ma fille ;*

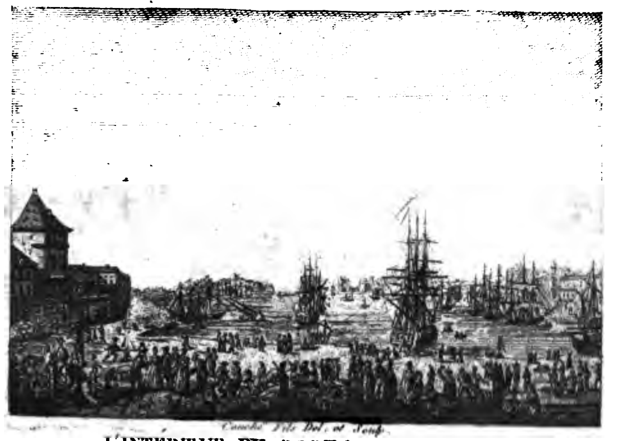
et elle se recommandait à la bonne sainte Marthe.

Le cortége se mit en marche vers l'église. On arrive sous le péristyle rustique ; on pénètre dans le sanctuaire ; le prêtre s'avance pour unir les deux époux. Ermite, répète tout bas Marianne, ermite ! il ne vient pas.... Tout à coup un bruit confus se fait entendre à l'entrée du temple : ces mots circulent parmi les assistans jusqu'à l'endroit où se trouvaient les époux : « *C'est l'ermite du grand orme !* » Le cœur de Marianne a tressailli.... Le bruit augmente : l'ermite fend la foule... il est près de Marianne....... Ma bonne Marianne, s'écrie-t-il, reconnais Jérôme. Il a jeté sa longue robe ; sa barbe a disparu : Marianne reconnaît son amant et le serre dans ses bras. Le père de Jérôme se joint à ce groupe. On n'entend que ces mots : Mon fils...... cruel Jérôme. — Pardonnez : un vœu terrible me retenait.

Vous vous doutez, ajouta en finissant le jeune Provençal, comment finit l'aventure : le mariage fut rompu ; Jérôme épousa Marianne ; et l'on composa sur cette histoire un

long cantique que je vous chanterai, si vous voulez.

Nos voyageurs, impatiens de se rendre à Marseille, dont ils n'étaient plus séparés que de quelques lieues, remontèrent dans la barque qui les avait amenés à Martigues; et bientôt l'antique cité des Phocéens s'offrit à leurs regards.


Cauché Fils Del. et Sculp.

L'INTERIEUR DU PORT DE MARSEILLE.

CHAPITRE III.

Marseille. — Notre-Dame-de-la-Garde. — Histoire. — Arrivée des Phocéens. — Leurs démêlés avec les Aborigènes. — Sous les Romains. — Sa puissance maritime. — Siége. — Vosther et Beauvilliers. — Aventure tragique. — Peste de Marseille. — Traits de dévouement. — Belzunce. — Rose Aimar.

Avant de faire visiter à ses fils les diverses parties de Marseille, M. de Valcourt voulut leur donner une idée de l'ensemble de cette ville. Dès le premier jour de leur arrivée, il les conduisit à Notre-Dame-de-la-Garde.

Ce fort est sur le sommet d'un rocher presque inaccessible, et si haut élevé, dit Chapelle, que s'il commandait à tout ce qu'il voit au dessous de lui, la plupart du genre humain ne vivrait que sous son plaisir. Après avoir gravi un sentier qui tourne autour du rocher, et dont l'accès n'est pas sans danger, surtout dans les grands vents, les voyageurs

se trouvèrent devant un petit fort composé de quelques murailles, au dessus desquelles s'élève une tour surmontée d'un sémaphore.

Voilà, dit en riant M. de Valcourt :

> Notre-Dame-de-la-Garde,
> Gouvernement commode et beau,
> A qui suffit, pour toute garde,
> Un suisse, avec sa hallebarde,
> Peint sur la porte du château.

Cette épigramme, dirigée par Bachaumont contre Scudéri alors gouverneur du fort de la Garde, ne doit pas être prise à la lettre. Ce fort, peu important sous le rapport militaire, est cependant utile à la marine; de ce point on signale les vaisseaux qui paraissent sur la côte.

Jules et Charles admiraient le spectacle magnifique qui se développait sous leurs yeux. Marseille, dit M. de Valcourt, fut fondée six cents ans avant Jésus-Christ, par une colonie de Phocéens qui, chassés de leur patrie par les Perses, sous la conduite d'Aristarque, prêtre de Diane, entrèrent dans le golfe, où ils bâtirent cette ville.

Horace parle, dans une de ses odes, de cette émigration forcée : « Comme les Phocéens, dit-il, s'enfuirent de leur pays en l'abjurant avec des sermens et des malédictions, et abandonnèrent leurs champs et leurs dieux lares aux ravages des sangliers et à la rapacité des loups..... Allons, s'écrièrent-ils, où les eaux nous porteront, où les vents nous pousseront; mais jurons que le retour ne nous sera permis, que quand les rochers nageront sur les eaux, et que le Pô lavera les sommets de Matines.

A peine établis sur les bords du golfe, les Phocéens envoyèrent Protès, un de leurs chefs, en ambassade vers les peuples de la contrée, afin de gagner leur amitié.

Protès, dit un historien, arrive à la cour, avec quelques personnes de sa suite, le jour que le prince devait marier sa fille Gyptis. C'était l'usage que les parens assemblassent pour cette cérémonie les jeunes gens d'une condition égale à la leur, et qu'ils acceptassent pour gendre celui à qui leur fille présentait une coupe remplie d'eau. Tous les seigneurs du pays s'étaient rendus à la cour, où ils attendaient que la princesse déclarât son

choix. Quand Protès arriva, son habillement, ses manières lui attirèrent tous les regards. Gyptis elle-même en fut frappée, et lui présenta la coupe.

Cette préférence excita la jalousie des prétendans nombreux de Gyptis, et jeta dans leur cœur contre les Phocéens un ferment de haine qui ne tarda pas à se développer.

Un roi de la contrée forme le projet de s'emparer de la nouvelle ville, et de la détruire. Il choisit pour l'exécution de son projet le jour où l'on doit célébrer les jeux de Flore. Il y envoie quelques jeunes gens d'élite, comme s'ils y étaient uniquement attirés par la cérémonie, en fait entrer d'autres cachés sur des chariots couverts de broussailles, et va lui-même se mettre en embuscade dans les bois voisins. Son dessein était de s'introduire dans la ville avec le reste de ses troupes, et de massacrer les habitans lorsqu'ils seraient plongés dans le sommeil.

L'amour divulgua le secret de la conspiration, et sauva Marseille. Une femme, proche parente du roi, aimait un jeune Marseillais d'une beauté peu commune. Dans l'excès de son trouble, elle lui révèle le complot, et le

conjure de ne pas s'exposer au danger. Le jeune homme effrayé vole vers les magistrats, leur dit ce qu'il vient d'apprendre. Aussitôt on s'empare de toutes les avenues; les Gaulois sont arrêtés; et l'on prend de si justes mesures que le roi lui-même est attaqué, au moment où il s'y attend le moins, et perd la vie dans le combat, avec 7000 hommes des siens.

Toujours menacée par ses voisins, jaloux de sa puissance, Marseille se vit forcée d'appeler à son secours les Romains, ses alliés, qui, après des succès divers, restèrent enfin maîtres de la Provence. La fidélité inviolable que Marseille avait jurée à la république lui fut funeste, au milieu des factions soulevées par Pompée et César. Ce dernier s'empara de cette ville après un combat naval et un siége opiniâtre. La mort de César, le triumvirat d'Antoine, Auguste et Lépide, les guerres civiles qui déchirèrent la république, eurent une influence plus ou moins directe sur les mœurs et le commerce des Marseillais. Les sciences, qui jusqu'alors y avaient fait peu de progrès, se glissèrent dans cette ville, à l'ombre de la domination romaine. Déjà le géographe Pithéas était sorti de son sein; des

poëtes, des médecins se formèrent dans ses écoles; Pétrone, dont il nous reste encore quelques satires; Charmis et Crinas, médecins, virent le jour à Marseille. Devenue un lieu d'exil où les empereurs reléguaient les grands qui leur avaient déplu, cette ville devint bientôt aussi corrompue que Rome elle-même.

Ce fut l'an 62 de J.-C. que la religion chrétienne fut, dit-on, prêchée à Marseille. Persécutée d'abord, elle s'y établit bientôt dans la Provence avec la même rapidité que dans les autres parties de l'empire romain.

L'histoire garde le silence sur Marseille jusqu'à l'époque où Maximien Hercule, fuyant devant Constantin, vint se réfugier dans cette ville, et s'y donna la mort pour éviter de tomber entre les mains de son ennemi.

Comme tout le reste de l'empire, Marseille éprouva les fureurs des barbares qui envahirent l'Italie vers l'an 460. Elle fut prise, saccagée, et passa successivement entre les mains des Visigoths, maîtres de la Provence, et des Francs, auxquels Justinien la concéda en 535.

Dans le huitième siècle, les Maures, déjà établis en Espagne, pénétrèrent en France par

les Pyrénées, et se répandirent en Provence. Ils attaquèrent plusieurs fois Marseille par mer et abordèrent au monastère de Lerins, où saint Porcaire, abbé, et 500 de ses religieux, furent égorgés.

Le résultat des ravages et du séjour des Maures fut d'ouvrir à Marseille les portes de l'Espagne et de l'Afrique.

Elle faisait déjà un commerce considérable avec le Levant par la voie de Constantinople. Elle importait les épiceries et les baumes de l'Arabie, les parfums de l'Inde et de l'Asie, les grains, les huiles, et les toiles de la Grèce.

Charlemagne, protecteur des sciences, essaya de relever l'académie de Marseille; mais cet éclat ne fut qu'éphémère. Les faibles successeurs de ce prince laissèrent démembrer l'état; et, Boson s'étant fait sacrer roi de Provence en 879, Marseille suivit le sort de cette province : elle fut érigée en vicomté; mais l'esprit d'indépendance, inhérent à une ville commerciale, allégea pour elle les chaînes de la féodalité auxquelles elle se déroba bientôt, en achetant leurs droits à ses vicomtes. Les croisades furent pour Marseille une source de prospérités. En échange des

vaisseaux qu'elle fournissait, elle obtint la protection des papes, alors tout puissans. Elle forma une foule d'établissemens dans la Syrie, la Palestine et l'Afrique. Elle s'adonna au commerce des maroquins, des laines, de l'alun, etc. Dans des temps moins reculés, ses vaisseaux fréquentaient l'Egypte, et établirent un genre de commerce inconnu jusqu'alors: celui des vins de Gaza. Pendant long-temps Marseille fut l'entrepôt de cette boisson précieuse; les perles fines de l'Orient, les belles laines et les liqueurs de la Grèce, les chevaux de l'Andalousie, arrivaient dans son port.

Les Algériens, les Espagnols, firent, à diverses époques, des tentatives hostiles contre Marseille. Le roi d'Aragon la saccagea en 1428; et Charles-Quint l'assiégea en 1524. Les habitans déployèrent dans cette circonstance le plus grand courage; des femmes même garnissaient les remparts et travaillaient aux retranchemens. Parmi les traits d'héroïsme qu'offrit ce siège, nous choisirons le suivant.

Un officier, nommé Beauvilliers, avait conçu l'amour le plus vif pour une jeune anglaise nommée Marguerite Worther, et naturalisée à Marseille. Il avait déclaré sa passion, mais

on ne lui avait encore donné que des réponses évasives. Un jour qu'aux pieds de son amante il la conjurait de répondre à son amour, le son de la trompette se fait entendre; et un héraut d'armes annonce que le peuple est invité à se rendre aux retranchemens. Worther entend cet appel; près de laisser échapper un aveu qui allait trahir ses sentimens, elle s'arrête; et, prenant un ton solennel: Beauvilliers, dit-elle, voici le moment de me prouver votre amour. Si vos sentimens sont sincères, suivez mes pas, venez partager avec moi l'honneur de défendre notre ville, et méritez mon cœur en sauvant la patrie. Elle dit, et vole vers les remparts. Beauvilliers, l'âme exaltée par le patriotisme et l'amour, suit Worther. Tous deux se sont arrêtés sur les bords de la tranchée: Beauvilliers saisit un pic, descend dans le fossé; Worther, restée sur le bord, reçoit les corbeilles de terre que son amant lui présente... L'imprudent jeune homme n'avait pas aperçu au dessus de sa tête une masse énorme de terre qui surplombait de plusieurs pieds... Tout à coup cette masse s'écroule; et Beauvilliers est enseveli sous ses débris. Worther pousse un cri, s'élance dans la tranchée; elle

cherche à déblayer le monceau de terre qui recouvre le corps de l'infortuné. Elle y parvient; mais quel spectacle, grand Dieu! Ce n'est plus son amant qu'elle aperçoit: c'est un cadavre sanglant, meurtri, sans mouvement, et presque sans forme humaine. Elle se précipite sur ce corps inanimé; elle appelle Beauvilliers... Le jeune homme ouvre un œil mourant, qu'il referme soudain pour ne jamais le rouvrir. Worther se frappe le sein, s'arrache les cheveux, puis tout à coup se lève, et la main étendue sur ce cadavre palpitant: «Cher Beauvilliers, dit-elle, c'est moi qui ai causé ta mort: ce sera moi qui la vengerai; mais je la vengerai d'une manière digne de toi....» Le lendemain, la garnison fit une sortie; on remarqua parmi les soldats une jeune fille couverte d'une armure... On la vit combattre vaillamment; et, lorsque la garnison rentra dans la ville, on ne revit plus la jeune fille; son corps était resté sur le champ de bataille; son âme avait rejoint son amant.

Les dissensions religieuses commencèrent à déchirer la France dès le règne de François Ier. La Provence fut le théâtre sanglant de plusieurs massacres. On doit dire cependant

que les Marseillais y prirent peu de part; et, lorsqu'à l'époque de la Saint-Barthélemy, le comte de Tende, gouverneur de Provence, qui venait de recevoir l'ordre de faire massacrer tous les religionnaires dans l'étendue de son gouvernement, eut montré la lettre à un de ses amis, celui-ci lui en témoigna son horreur. « Ne craignez rien, lui dit de Tende, quoique sujet du roi et sujet fidèle, je ne me déshonorerai point, je ne déshonorerai point ma religion et mon pays en exécutant des ordres aussi atroces. » Etant un des points les plus rapprochés de l'Espagne, Marseille éprouva toutes les fureurs de la Ligue. Des dissensions sanglantes éclatèrent dans ses murs. Des citoyens ambitieux y fomentèrent des troubles qui se prolongèrent jusque sous le règne de Louis XIII. Des querelles municipales s'éveillèrent même encore sous Louis XIV. En 1636 un combat naval, où les Marseillais montrèrent le plus grand courage, fut livré sur les côtes des îles *Lerins* et *Sainte-Marguerite*.

Trois grands fléaux, la lèpre, la famine et la peste, avaient affligé Marseille à diverses époques. Le dernier de ces maux s'y offrit le

plus fréquemment, mais jamais il ne fit tant de ravages qu'en 1720; la contagion enleva trente à quarante mille personnes. Il est difficile de se faire une idée des horreurs que la peste occasiona pendant plus de cinq mois dans cette ville infortunée; le nombre des morts devint si grand, qu'il était impossible de les enlever tous dans un jour; alors il fallait traîner hors de sa chambre l'homme qu'on avait craint d'approcher pendant sa dernière maladie; le père était quelquefois obligé de rendre à son fils ce triste et dernier devoir, la mère à sa fille, le frère à son frère, et les enfans à ceux dont ils avaient reçu le jour; quelquefois on portait le cadavre dans la rue; mais pour l'ordinaire on le traînait ou on le jetait par la fenêtre. Quelqu'affreux que fût le spectacle qu'offrait l'intérieur des maisons, celui des rues et des places publiques inspirait encore plus d'horreur; elles étaient couvertes de morts et de mourans... c'étaient des célibataires, des enfans, des vieillards qui, ayant survécu à leurs parens et aux personnes qui les servaient, se traînaient hors de leur maison pour aller à l'hôpital, et n'avaient pas la force d'y arriver; d'autres se couchaient

sur le seuil d'une porte pour y recevoir les secours des passans; quelquefois c'était un enfant, un domestique qu'une famille avait chassé.

Tous ces malheureux, devenus le rebut de la société, étaient, pour la plupart, couverts d'un drap ou enveloppés d'une couverture, ayant auprès d'eux une écuelle, dans laquelle mettaient leurs dons les personnes qui se dévouaient au secours des pestiférés, et une cruche d'eau pour tâcher d'étancher la soif ardente qui les dévorait.

On a dit que les grandes catastrophes faisaient naître les grandes vertus : la peste de Marseille en fut la preuve. L'histoire a conservé plusieurs traits du plus beau dévouement de quelques habitans ; ceux de *Belzunce* et de *Rose* se placent au premier rang. Le premier, évêque de la ville, ne craignit pas de braver les dangers de la contagion pour secourir ses malheurenx diocésains; partout où se trouvaient des pestiférés, Belzunce courait y prodiguer les secours de l'art et ceux de la religion : le dévouement de Rose n'est pas moins sublime.

Des milliers de cadavres étaient entassés sur

l'esplanade de la Tourelle; les bras manquaient pour les inhumer, et l'infection qu'ils exhalaient entretenait la contagion et menaçait les vivans épouvantés. Quelque récompense qu'on promît pour enlever ces foyers de corruption, personne n'osait en approcher; Rose, alors intendant du bureau de Charité, se transporte chez les magistrats, demande cent forçats des plus vigoureux, les choisit lui-même, leur fait ceindre fortement la tête et le nez d'un mouchoir imbibé de vinaigre: lui-même, à leur tête il s'avance vers la Tourelle, saisit un cadavre, une fosse immense était préparée, il l'y précipite; les forçats l'imitent, encouragés par son exemple. Avant la fin du jour la Tourelle était nettoyée, et les cadavres couverts de chaux vive.

Marseille fut long-temps sans pouvoir entièrement réparer les maux que la peste lui avait fait éprouver; son port fut fermé pendant deux ans; cependant son commerce reprit peu à peu son activité, et la ville se repeupla de nouveau. Les fastes de Marseille n'offrent rien d'intéressant jusqu'à la Révolution; la guerre civile, qui divisait plusieurs parties de la France, y fit sentir ses fureurs; de mas-

sacres horribles, que nous ne rappellerons point ici, y furent commis; plus tard, en 1815, ces excès se renouvelèrent encore, mais avec moins de violence.

CHAPITRE IV.

Coucher du soleil. — Les quatre parties du jour sur la mer. — Prière à bord d'un vaisseau. — Le port. — La jeune Grecque.

PENDANT le récit de M. de Valcourt, l'attention des jeunes gens avait été souvent distraite par le spectacle imposant qu'ils avaient sous les yeux. D'un côté la ville, située au fond d'un golfe couvert et défendue par plusieurs îles, offrant les masses de ses quartiers, de ses combles dominés par les flèches de ses clochers. Les milliers de barques rentrant dans le port au signal de la *patache*; la foule qui se pressait sur les quais, et qu'on voyait s'agiter dans tous les sens; les deux belles promenades extérieures du *Château-Vert*, et le *Foras*, sur le bord de la mer, remplies de promeneurs, animaient ce tableau. Sur les hauteurs, une file de moulins à vent, et un mélange de maisons et d'arbres dont l'effet est piquant. D'un autre côté, le port,

bassin de forme ovale de 580 toises de longueur sur 160 dans sa plus grande largeur, et qui peut contenir plus de 900 vaisseaux. A l'entrée du port, sur un îlot, est le château d'*If*, dont les batteries protègent la rade; près de cet îlot s'arrêtent les bâtimens de ligne; au delà du port et de la rade, semée d'îlots, s'étend la mer dans un immense horizon: quelques bateaux de pêcheurs, quelques tartanes à voiles latines, des navires la sillonnent et se perdent dans un lointain bleuâtre. Sous un autre point, la campagne semée de bastides et de maisons de campagnes dont les murs blancs, et les volets d'une couleur vive tranchent au milieu du feuillage. Le jour commençait à décliner, un spectacle magnifique s'offrit aux yeux des voyageurs: le soleil, dont les rayons ne se voilent presque jamais sous le beau ciel de la Provence, s'enfonça peu à peu dans la Méditerranée, environné de cercles de pourpre d'or et d'azur; ses derniers rayons glissaient à la surface des flots mollement agités, les parsemaient de saphirs et de rubis, et, réfléchis ensuite sur les vitraux des maisons qui bordent le port, offraient à l'œil trompé l'image d'un vaste incendie.

C'est sur les bords de la mer surtout que le coucher ou le lever du soleil offre les tableaux les plus magnifiques et les plus variés. Là, tous les météores semblent acquérir des formes différentes, et produisent de plus grands effets; mais le spectacle du ciel, sur les bords de l'Océan ou de la Méditerranée, n'est rien en comparaison des couleurs vives et brillantes, des grands effets de lumière qui frappent les regards du voyageur sous les tropiques. Voici la description que donne Esmenard d'une de ces scènes:

L'Aurore, dont les pleurs accusent l'Hyménée,
Paraît vers l'Orient, de roses couronnée :
Dans nos climats chéris, son éclat incertain
Pénètre lentement les ombres du matin.
La nuit n'est déjà plus, le jour n'est point encore;
Et le ciel indécis, qu'un feu léger colore,
Emprunte de la jeune et fraîche déité
Le teint de la pudeur et de la volupté.
Mais, aux mers du Midi, de ses flammes sacrées,
A peine elle a rougi les voûtes éthérées;
A peine de la Nuit le char silencieux
Vers le sombre Occident touche aux bornes des cieux,
Tout à coup entraînant l'astre qui le devance,
Comme un fleuve embrasé le dieu du Jour s'élance,
Engloutit dans son sein l'épouse de Tithon,

Et d'un torrent de feux inonde l'horizon;
L'onde même s'enflamme; et la nature entière,
En sortant de la nuit, nage dans la lumière.
Éblouis du tableau qui frappe leur réveil,
Les nochers, prosternés à l'aspect du soleil,
D'un cœur simple et soumis qu'anime une foi pure,
Adorent les bienfaits du Roi de la nature :
Alors plus affermis, pleins d'un espoir nouveau,
A la voile qui s'enfle ils livrent le vaisseau;
Leur prudence a réglé sa marche solitaire,
La nuit la ralentit et le jour l'accélère;
Le jour plus confiant permet que de ces mers
La proue impétueuse ouvre les flots amers;
Et, quand d'un cours égal elle y creuse sa trace,
Le nautonnier charmé, qu'un doux moment délasse,
Maître de ces loisirs si long-temps attendus,
Tient l'hameçon mordant ou le fer suspendus;
Attentif, immobile, il suit d'un œil avide
Et des poissons volans l'essor brusque et rapide,
Et les oiseaux pêcheurs qui fondent sur les eaux :
A ces signes connus il poursuit sous les flots
Les monstres de ces mers qu'affronte son audace,
Et le souffleur bruyant, et le requin vorace
De qui l'onde sanglante atteste les fureurs,
Et la dorade enfin, dont les riches couleurs
D'or, de pourpre et d'azur fugitif assemblage,
Du dauphin fabuleux nous retracent l'image.

Mais les momens sont chers : de l'astre des saisons
Dans un cristal étroit concentrant les rayons,

Le pilote a fixé sa lumière épurée,
Et du jour qui s'enfuit partagé la durée.
Le globe sur sa tête, arrêté dans les airs,
Lui trace dans le ciel sa route sur les mers.
Qui pourrait, ô Soleil! démentir tes oracles?
L'art des navigateurs, fier de tant de miracles,
Redoute ton absence, et timide, incertain,
N'ose se confier qu'à ton flambeau divin.
Mais, tant que de tes feux l'azur des cieux rayonne,
Au souffle du zéphir le nocher s'abandonne,
Et s'avance, orgueilleux de ton céleste appui,
Vers ces mondes nouveaux qui s'ouvrent devant lui.

. . . .
. . . .
. . . .

Cependant le Soleil, sur les ondes calmées
Touche de l'horizon les bornes enflammées:
Son disque étincelant, qui semble s'arrêter,
Revêt de pourpre et d'or les flots qu'il va quitter.
Il s'éloigne; et Vesper, commençant sa carrière,
Mêle au jour qui s'éteint sa timide lumière.
J'entends l'airain pieux dont les sons éclatans
Appellent la prière et divisent le tems;
Pour la seconde fois, le nautonnier fidèle,
Adorant à genoux la puissance éternelle,
Dès que l'astre du soir a brillé dans les airs,
Adresse l'hymne sainte au Dieu de l'univers,
A l'Être universel, impénétrable, immense,
Qui, sur l'azur des flots, dans leur vaste silence,

A la foi des humains qui lui porte ses vœux,
Apparaît plus terrible et plus majestueux.
Entre l'homme et le ciel, sur des mers sans rivages,
Un prêtre en cheveux blancs conjure les orages;
Son zèle des nochers adoucit les travaux,
Épure leur hommage et console leurs maux.
« Dieu créateur, dit-il, toi dont les mains fécondes
« Dans les champs de l'espace ont suspendu les mondes;
« Dieu des vents et des mers, dont l'œil conservateur
« De l'Océan qui gronde arrête la fureur,
« Et d'un regard, chargé de tes ordres sublimes,
« Suit un faible vaisseau flottant sur ses abîmes;
« Que peuvent devant toi nos travaux incertains?
« Dieu! que sont les mortels sous tes puissantes mains?
« Hélas! de tous nos arts la fragile science,
« Le courage affermi, la froide expérience,
« N'ont pas d'un fol orgueil séduit notre raison;
« Nos modestes succès rendent gloire à ton nom:
« Par des vœux plus pressans nos alarmes t'implorent.
« Bénis, Dieu paternel, tes enfans qui t'adorent;
« Rends-les à leur patrie, à ton culte, à ta loi:
« La force et la vertu ne viennent que de toi;
« Daigne remplir nos cœurs, éloigne la tempête;
« Que le sombre ouragan se dissipe et s'arrête
« Devant ces pavillons qui te sont consacrés;
« Et qu'un jour nos drapeaux, par toi-même illustrés,
« Aux doutes de l'orgueil opposant nos exemples,
« Appellent le respect et la foi dans tes temples. »
Il dit, et prie encor; ses chants consolateurs,

D'espérance et d'amour pénètrent tous les cœurs.
O spectacle touchant! ravissantes images!
Tandis que, l'œil fixé sur un ciel sans nuages,
Du prêtre dont la voix semble enchaîner les vents
Les nautonniers émus répètent les accens;
Le Couchant a brillé d'une clarté plus pure;
L'Océan de ses flots apaise le murmure;
Et, seule interrompant ce calme solennel,
La prière s'élève aux pieds de l'Éternel.
La Nuit, qui dans les airs entend ces vœux timides,
Descend; et, loin d'offrir, sous ses voiles humides,
Aux tranquilles nochers ses pavots consolans,
Ramène au milieu d'eux les Soucis vigilans.
La toile, qui gémit sous le nœud qui la presse,
Modère du vaisseau l'imprudente vitesse :
On craint l'ombre perfide et les écueils couverts;
Et jusqu'au jour naissant tous les yeux sont ouverts.
Mais ces momens encore ont de paisibles charmes;
La lune, du pilote éclairant les alarmes,
Fait briller sur les flots, à son pouvoir soumis,
Son croissant favorable et ses rayons amis;
L'onde qui réfléchit sa lumière argentée,
Du souffle le plus doux semble encore agitée;
Et, seul en mouvement dans le calme des airs,
Zéphir vient effleurer la surface des mers.
Du flambeau de la Nuit la clarté vive et pure,
En guidant les nochers, dévoile la nature.
Peut-être en ce moment un jeune audacieux
Que Delambre instruisit à lire dans les cieux,

Dans leur voûte d'azur voit tout à coup paraître
Une étoile échappée aux regards de son maître ;
Aussitôt le pilote en observe le cours :
Son art, qui d'Uranie emprunte le secours,
Découvre le rapport de l'Olympe et des ondes,
Et reconnaît la loi qui fait mouvoir les mondes.
Heureux dans ses travaux le sage révéré
Qui, des secrets du ciel interprète éclairé,
Confie à la raison ces augustes mystères ! *

---

* M. de Châteaubriand a rendu, dans une prose non moins pompeuse, le beau spectacle du coucher du soleil sur les flots. Nous transcrivons ici ce morceau :

« Le globe du soleil, dit-il, dont nos yeux pouvaient alors soutenir l'éclat, prêt à se plonger dans les vagues étincelantes, apparaissait entre les cordages du vaisseau, et versait encore le jour dans des espaces sans bornes. On eût dit, par les balancemens de la poupe, que l'astre radieux changeait à chaque instant d'horizon : les mâts, les haubans, les vergues du navire étaient couverts d'une teinte de rose. Quelques nuages erraient sans ordre dans l'orient, où la lune montait avec lenteur. Le reste du ciel était pur; et, à l'horizon du nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe chargée des couleurs du prisme s'élevait de la mer comme une colonne de cristal supportant la voûte du ciel.

« Il eût été bien à plaindre celui qui, dans ce beau

Il était nuit quand les voyageurs descendirent dans la ville. Le lendemain, ils visitèrent les principaux objets de curiosité.

---

spectacle, n'eût pas reconnu la bonté de Dieu! Des larmes coulèrent malgré moi de mes paupières, lorsque tous mes compagnons, ôtant leurs chapeaux goudronnés, vinrent à entonner d'une voix rauque leur simple cantique à Notre-Dame-de-Bon-Secours, patrone des mariniers. Qu'elle était touchante, la prière de ces hommes qui, sur une planche fragile, au milieu de l'Océan, contemplaient un soleil couchant sur les flots! Comme elle allait à l'âme cette invocation du pauvre matelot à la Mère de Douleur! Cette humiliation devant celui qui envoie les orages et le calme, cette conscience de notre petitesse à la vue de l'Infini, ces chants s'étendant au loin sur les vagues, les monstres marins, étonnés de ces accens inconnus, se précipitant au fond de leurs gouffres, la nuit s'approchant avec ses embûches, la merveille de notre vaisseau au milieu de tant de merveilles, un équipage religieux saisi d'admiration et de crainte, un prêtre auguste en prière, Dieu penché sur l'abîme, d'une main retenant le soleil aux portes de l'occident, de l'autre élevant la lune à l'horizon opposé, et prêtant, à travers l'immensité, une oreille attentive à la faible voix de sa créature, voilà ce qu'on ne saurait peindre, et ce que tout le cœur de l'homme suffit à peine à sentir. »

La ville est divisée en deux parties, ville Vieille et ville Neuve. La première, construite sur le penchant d'une montagne escarpée, n'est guère composée que de rues étroites, tortueuses et mal pavées; mais la seconde offre un assez grand nombre de rues bien percées. Une rue d'une demi-lieue de longueur la traverse; elle aboutit à une place au milieu de laquelle s'élève un obélisque de pierres blanches qui termine agréablement la perspective. La partie nord de cette rue s'appelle rue d'Aix, et l'autre extrémité, rue de Rome. La partie moyenne, beaucoup plus large que les deux autres, est ornée d'une promenade; c'est le Cours, bordé de deux rangs d'arbres qu'accompagnent de superbes édifices, ornés de grands pilastres avec leurs chapiteaux. Le Cours est coupé à angles droits par une rue qui d'un côté monte à une jolie promenade nommée le *Meilhan*, et de l'autre descend au port. Ce fut de ce côté que nos voyageurs dirigèrent leurs pas.

Ils furent bientôt sur le port. Cinq cents navires à peu près étaient dans le bassin. Sur les quais régnait une activité prodigieuse : c'étaient des traîneaux, des brouettes traînées

par des portefaix; de vastes magasins d'où sort par bouffées une odeur aromatique; des groupes de négocians, d'armateurs; des matelots avec leur chemise rouge; des Espagnols, des Barbaresques et des Arméniens avec leurs turbans, leurs larges caleçons et leur air flegmatique. Les hommes de toutes les nations semblaient s'y être donné rendez-vous.

Telles jadis, en souveraines,
Occupaient le trône des mers,
Carthage et Tyr, puissantes reines
Du commerce de l'univers.
Marseille, leur digne rivale,
De toute part, à chaque instant,
Reçoit les tributs du couchant
Et de la rive orientale.
Vous y voyez soir et matin,
Le Hollandais, le Levantin,
L'Anglais sortant de ces demeures
Où le laboureur, l'artisan,
N'ont jamais vu pendant trois heures
Le soleil par quatre fois l'an;
Le Lapon, qui naît dans la neige,
Le Moscovite, le Suédois,
Et l'habitant de la Norwège
Qui souffle toujours dans ses doigts.

Là, tout esprit qui veut s'instruire
Prend de nouvelles notions;
D'un coup d'œil on voit, on admire,
Sous ce millier de pavillons,
Royaume, république, empire,
Et l'on dirait qu'on y respire
L'air de toutes les nations.

Le port était couvert de vaisseaux de toutes les nations, outre les navires qui appartiennent aux peuples de la Méditerranée, tels que : les chétives barques de San Remo, qui apportent des oignons de fleurs; les bâtimens génois chargés de châtaignes et de pommes; les navires de Toulon, de Majorque et de Fréjus, chargés d'oranges et de sardines; les felouques de Nice et de Porto-Ferrajo, qui apportent des cargaisons de bois; enfin les gros vaisseaux levantins, dont les équipages viennent montrer en France les mœurs de l'Afrique et de l'Asie. On y voit affluer des vaisseaux hollandais, danois, suédois, russes.

Parmi plusieurs personnes de sa connaissance que rencontra M. de Valcourt, se trouva un capitaine de vaisseau qui revenait de croiser dans l'Archipel grec; il invita les voyageurs à

se rendre avec lui sur son bord. Jules et Charles acceptèrent avec plaisir cette proposition.

On descendit dans un canot qui fut dirigé vers l'endroit du port où était le vaisseau du capitaine, et, pendant le trajet, il entretint les deux frères de plusieurs particularités de son voyage. L'aventure de deux jeunes grecs, qu'il leur raconta, les intéressa surtout vivement.

Parmi les îles de l'Archipel, dit-il, Scio avait, une des premières, pris part à l'insurrection grecque; une des premières aussi, elle fut victime de la férocité des sectateurs de Mahomet. Cette île, jadis florissante, dont les côtes étaient couvertes de barques, dont les rochers offraient à ses industrieux habitans une ressource précieuse dans l'arbre qui porte le mastic, ravagée par le fer et par le feu, ne présente plus aujourd'hui qu'un vaste amas de débris ensanglantés. La rage musulmane n'épargna ni le sexe ni l'âge : tout fut compris dans un vaste massacre; la beauté, l'innocence ne purent trouver grâce devant le cimeterre ottoman. Parmi les habitans de cette île infortunée, Zungaris se faisait remarquer par son opulence, et plus encore par ses vertus; il tomba

sur la brèche en défendant sa malheureuse patrie. Son épouse eut le même sort : digne fille de la Grèce antique, émule de Bobelina et de Mavrogénie, elle avait armé son bras du mousquet et du sabre recourbé ; elle combattit près de son époux, et, blessée près de lui, tomba presque en même temps ; ses regards mourans se tournèrent vers la ville ; et ces mots s'échappèrent de ses lèvres : *Roméika, Zungaris!* c'étaient les noms de ses deux enfans. Roméika n'avait encore que douze printemps ; mais, sous le climat brûlant des îles de l'Archipel, la Nature mûrit promptement ses productions ; et la jeune Grecque avait acquis au moral comme au physique un développement complet. Zungaris était du même âge : il touchait à l'adolescence ; mais son caractère formé au milieu des orages de sa patrie avait devancé les années.

Les deux jeunes Grecs étaient restés au centre de la ville au milieu d'une multitude de femmes et de vieillards, qui, prosternés devant l'image du Christ, imploraient le secours du Ciel. On entendait l'airain tonner sur les remparts et se mêler aux cris confus des assiégés et des assaillans ; le jour s'avançait, le soleil avait disparu, et l'atmosphère n'était plus

éclairée que de l'incendie allumé par les bombes ennemies. Roméika, agenouillée devant l'image de la Vierge, élevait aux cieux ses yeux noirs mouillés de larmes; Zungaris priait aussi, mais quelquefois son sang s'enflammait : il se levait, voulait courir aux remparts ; Roméika l'arrêtait avec peine.

Tout à coup le bruit cesse : un silence terrible lui succède ; quelques coups de fusil éloignés se font seuls entendre : un cri s'élève de toute part : l'ennemi est dans la ville ! Scio est pris ! On eût vu la terreur peinte sur tous les visages, l'effroi se répandre parmi cette foule sans armes et sans défense ; les uns se jettent au pied de la croix, l'enlacent de leurs bras ; d'autres fuient désespérés. Roméika entraîne son frère ; et les deux enfans courent éperdus vers l'église où se précipitait la multitude : l'enceinte du temple est déjà remplie. Le champ du repos se présente devant leurs pas : ils y entrent, et s'égarent au milieu des tombeaux, des cyprès, des lentisques et des térébinthes qui les environnent ; mais un bruit terrible se fait entendre à la porte du lieu sacré : des cris percent le silence des tombeaux ; et des torches, à la lueur desquelles ils distin-

guent des Turcs armés, se dirigent vers l'endroit où ils se sont cachés. Où fuir? Ils regardent autour d'eux : un vieux monument ruiné frappe leurs regards ; ils y pénètrent à travers les ronces, et aperçoivent l'ouverture d'un caveau à demi comblé. La terreur ne leur permet pas de balancer : ils se courbent et entrent en rampant sous le ceintre presque détruit ; l'ouverture s'élargit ; la voûte s'élève ; ils descendent plusieurs marches, et se trouvent, autant qu'ils en peuvent juger à travers l'obscurité qui les environne, dans un caveau de quelques pieds de large, au milieu duquel s'élève une pierre tumulaire.

Roméika et son frère s'arrêtent dans ce sépulcre, l'âme en proie aux angoisses de la crainte; quelquefois ils remontent jusqu'à l'ouverture du caveau, prêtent l'oreille ; le bruit d'hommes qui marchent au dessus de leur tête se fait entendre; mais il s'éloigne : des clameurs confuses, le bruit de la mousqueterie et des édifices qui s'écroulent, viennent, au fond de leur retraite, porter la terreur dans leur âme. Assis sur la pierre tumulaire, ils se tenaient embrassés ; quelques rares exclamations, auxquelles se mêlaient le nom de leur père et de

leur tendre mère, leur échappaient entrecoupées par leurs sanglots.

Cependant le tumulte a cessé d'être aussi bruyant; Zungaris se hazarde à sortir de sa retraite; le cimetière est désert; quelques malheureux habitans, qui viennent y chercher un asile contre la fureur du vainqueur, apparaissent seuls de loin en loin, errans comme des ombres au milieu des tombeaux.

Zungaris descend près de sa sœur; et tous deux sortent du sépulcre; ils se dirigent vers l'entrée du cimetière. Quel horrible spectacle frappe leurs yeux! un vaste incendie avait été allumé; des soldats furieux couraient parmi ces ruines embrâsées; ils poursuivaient leurs victimes jusqu'au milieu des flammes; ils pénétraient sous ces toits prêts à s'écrouler pour en arracher les richesses qu'ils recélaient; quelquefois, chargés d'étoffes et de meubles précieux, la cupidité arrêtait leurs pas, et ils étaient ensevelis sous les édifices qui s'abîmaient; d'autres, gorgés de vin, dormaient près des malheureux qu'ils avaient massacrés.

Zungaris et Roméika fuyaient ce théâtre d'horreur. A la faveur du désordre et de la nuit, ils arrivent jusqu'aux portes de la ville; elles

étaient encombrées de charriots, de soldats, de captifs; les deux jeunes gens parviennent à se glisser au milieu de cette confusion : ils sont sortis sans être aperçus. Une longue avenue d'arbres se présente devant eux ; ils la suivent et arrivent au milieu des rochers. Là, ils s'arrêtent, ils sont en sûreté ; ils tournent leurs regards vers la ville ; de vastes tourbillons de flamme et de fumée s'élèvent jusqu'aux cieux, et forment, au milieu des ténèbres, une lueur rougeâtre qui, se réfléchissant dans les flots, les teint d'une couleur sanglante.

Les jeunes Grecs restent quelque temps dans une morne contemplation ; leur douleur s'exhale en soupirs ; ils pleurent sur leur patrie ; ils appellent leur père, leur mère. Cependant l'aurore commence à poindre ; bientôt la clarté du jour fait pâlir la lumière de l'incendie. Roméika et Zungaris regardent autour d'eux ; ils sont sur le rivage de la mer, qui présente en cet endroit un long amas de roches volcaniques entassées ; les flots battent le pied de ces débris ; au loin la mer est couverte de sacolèves, de mistiks, de felouques, d'une foule de bâtimens de toute grandeur. Tandis qu'ils examinaient toutes

ces choses, une sentinelle turque qu'ils n'avaient pas aperçue les a signalés; ils voient quelques soldats se diriger vers eux; ils fuient au milieu des rochers; ils franchissent des précipices, descendent dans des ravins profonds; une large crevasse, dont une vigne vierge et quelques pieds de grande sauge cachent l'entrée, leur offre un refuge; ils s'y blottissent, et passent une heure entière dans une cruelle perplexité.

La faim se fait sentir aux fugitifs; ils sortent de la caverne et cherchent de quoi satisfaire le besoin qui les tourmente. Un figuier sauvage leur fournit quelques fruits acerbes, des baies d'azerolier et de quelques ronces achèvent ce frugal repas. Ils rentrent dans la caverne, où, après tant de souffrances et de fatigues, un sommeil réparateur suspend quelques instans leurs douleurs.

Ils sont réveillés par les cris des aigles et des vautours qui retournaient à leurs aires qu'ils avaient placées dans ces rochers inaccessibles. Le jour était sur son déclin; bientôt une nuit sombre lui succéde.

Les cris des oiseaux de la nuit, les rugissemens des hiènes qui semblaient appeler le

carnage, retentissaient autour des jeunes infortunés, et glaçaient de frayeur Roméika; elle se pressait près de son frère, qui, plus courageux, essayait de la rassurer. Ils étaient sortis de la caverne; ils s'efforcent de gravir les rochers, en s'accrochant à quelques tiges qui poussent dans leurs anfractuosités. Roméika sentait ses forces s'épuiser; les ronces, les roches aigues déchiraient ses pieds délicats; son frère la soutenait dans ses bras. Ils arrivent enfin à la cime d'un pic élevé. A une petite distance, ils aperçoivent, à travers les feuillages de quelques arbres, un feu à moitié éteint, autour duquel plusieurs soldats étaient rangés; et plus loin une barque amarrée au rivage. Ils s'approchent avec précaution de l'endroit où paraissait la lumière, et observent de plus près les hommes qu'ils avaient aperçus; c'étaient trois soldats Arnautes qui achevaient de dévorer un chevreau qu'ils avaient fait rôtir; lorsqu'ils eurent fini leurs repas, ils se couchèrent autour du feu et s'endormirent.

Zungaris conçoit un projet hardi : il le communique à sa sœur. — Roméika, dit-il, arme-toi de courage, il s'agit de sauver nos

jours. Tous deux s'approchent avec précaution des soldats ; leurs armes étaient près d'eux : ils s'en emparent, s'élancent sur deux des Arnautes, et les poignardent ; le troisième, éveillé par le bruit, veut se défendre ; mais Zungaris ne lui en laisse pas le temps : il l'étend à ses pieds d'un coup de pistolet. Les deux jeunes Grecs se jettent ensuite dans la barque, coupent l'amarre, et quittent le rivage. Zungaris dirigea l'esquif du côté opposé à celui où étaient les vaisseaux turcs, dont les fanaux lui indiquaient la position. Le bonheur voulut qu'au point du jour ils fussent rencontrés par un vaisseau français qui recueillit les deux fugitifs, et qui, sur leur demande, les transporta en France.

A peine arrivés à Marseille, leur infortune, leur héroïsme, ont intéressé en leur faveur plusieurs personnes opulentes qui leur ont prodigué tous les secours dont ils avaient besoin. Un riche négociant sans enfans les a même adoptés ; ils jouissent aujourd'hui d'un bonheur qui serait parfait, si le souvenir de leur patrie et de leurs infortunés parens ne venait en corrompre la douceur.

L'ami de M. de Valcourt ajouta à cette anec-

dote beaucoup de détails sur la guerre héroïque des Grecs, et raconta aux jeunes gens plusieurs traits de courage et de patriotisme, qu'ils écoutèrent avec le plus vif plaisir. Ils payèrent un tribut d'admiration aux belles actions de Canaris et de l'infortuné Botzaris.

CHAPITRE V.

Description d'un vaisseau. — Intérieur. — Agrès. — Manœuvres dormantes et courantes. — Mâture. — Voilure. — Marine marchande. — Armemens en course.

La barque touchait le vaisseau ; comme le capitaine achevait de parler, on monta sur le pont du bâtiment à l'aide d'une espèce d'échelle placée sur ses côtés.

Depuis long-temps les jeunes voyageurs désiraient visiter en détail toutes les parties d'un vaisseau, afin de connaître l'usage de ces diverses parties. Quoique, dans le cours de leur voyage, ils fussent souvent montés sur des bâtimens de différens genres, cependant des circonstances particulières n'avaient pas permis à M. de Valcourt de leur faire examiner, d'une manière étendue, tout ce qui compose le corps et les accessoires d'un vaisseau.

L'occasion était trop favorable pour que les jeunes gens ne demandassent pas à leur père ces explications si long-temps désirées. M. de Valcourt consentit à les leur donner.

Tout navire, dit-il, depuis le simple bateau jusqu'au vaisseau de premier rang, est destiné à surnager à la surface des eaux, et à les sillonner à l'aide de la rame et du vent, (la rame n'est plus aujourd'hui employée que pour les bateaux ou les embarcations non pontées). On dut donc essayer de donner aux navires les qualités les mieux appropriées à leur destination. On a cherché à imiter, dans la figure de la carcasse des vaisseaux, la forme de certains poissons, et particulièrement du maquereau : imitation cependant très éloignée. Quoique destinés à fendre les eaux, tous les bâtimens n'ont pourtant ni la même conformation, ni la même grandeur, ni enfin les mêmes usages. Les uns, appelés vaisseaux de guerre, sont affectés particulièrement au service militaire ; tels sont les vaisseaux de ligne, et beaucoup d'autres navires plus petits, destinés à servir ceux-ci ; comme les corvettes, les goëlettes, galiotes à bombes, frégates, etc., que nous avons déjà examinés à Saint-Servan.

Les autres sont employés au transport des hommes ou des marchandises d'un endroit à un autre, comme les bricks et les bâtimens marchands.

La forme d'un vaisseau est une espèce d'ovale très alongé ; à l'une des extrémités, est la *poupe* ou *l'arrière* (*a*, *pl*, 1) ; c'est là qu'est placé le *gouvernail*, grande pièce large et plate fixée à l'arrière (*b*, *id.*), par des ferrures qui lui permettent de se placer dans la direction qu'on lui imprime au moyen de la *roue*, (*c id.*), et de la barre (10, *id.*). Le gouvernail sert à diriger le sillage du vaisseau. L'autre extrémité forme l'*avant*, ou proue (*d*, *id.*), elle se prolonge en une pointe que l'on nomme *éperon* (*e*, *id.*), saillie terminée par une figure qui sert ordinairement d'ornement. Des deux côtés du bâtiment, celui qui est placé à gauche de l'éperon se nomme *babord*, et l'autre *tribord*. Ces deux côtés sont semblables.

Maintenant, si nous considérons la carcasse du bâtiment dans sa hauteur, en commençant de la partie la plus basse, nous trouvons d'abord *la quille* (*f*, *id.*), pièce de bois qui s'étend dans toute la longueur du navire et se joint à *l'étrave* (*g*. *id.*), du côté de la poupe, et à *l'é-*

tambot (*h, id.*), à l'avant. La quille d'un vaisseau peut-être comparée à l'épine du dos, chez les animaux; les côtes sont représentées par d'autres pièces courbes, dont l'extrémité inférieure se joint à la quille, et est recouverte par la *carlingue*. Sur ces espèces de côtes, formées par la réunion de diverses pièces nommées *varangues**, *couples*, *allonges*, *genoux*, et solidement assujetties par des pièces de bois nommées *preceintes*, qui entourent les flancs du navire, sont attachées les planches qui revêtent les côtes du bâtiment; les planches de l'extérieur se nomment *bordages;* celles de l'intérieur, *vaigres*.

Lorsque le vaisseau est à la mer, la quille et la partie inférieure, jusqu'à une certaine hauteur, se trouvent sous l'eau : de là leur nom d'*œuvres vives*, ou *carène* (*pl.* 1, *fig*. 3, *a*).

Le reste de la *coque* du vaisseau se nomme *œuvres mortes* (*id.* 6). Elle se divise en plusieurs parties qui sont : les *entreponts*, l'espace compris entre les ponts, c'est-à-dire

* On n'a pas pu indiquer dans la planche ces pièces d'assemblage qui sont recouvertes par les bordages.

les planchers qui, pratiqués dans l'intérieur du bâtiment, le divisent en plusieurs étages. Les entreponts, dont le nombre varie suivant celui des ponts, sont percés d'ouvertures carrées, destinées à passer l'extrémité des canons : on les nomme *sabords* (*i, pl. I* et *p. pl. II*), des espèces de portes appelées *mantelets* (*q, pl. II*), munies de gonds à leur extrémité supérieure, les ferment. Outre ces ouvertures, nous en pouvons apercevoir, vers l'avant, deux autres beaucoup plus petites et rondes : ce sont les *écubiers* : par là passent les câbles destinés à jeter l'*ancre* (*pl.* 1, *fig.* 1, *j*). Les entreponts s'étendent dans toute la longueur du vaisseau : à l'avant, ils sont terminés par l'éperon; à l'arrière, par la *galerie* (*k, id.*) et les *bouteilles*, chambres destinées à loger les officiers, ou à d'autres usages.

Losque les cordages ont été attachés sur les côtés du bâtiment, toute la carcasse extérieure du vaisseau est d'abord *calfatés* ; c'est-à-dire qu'on introduit dans les fentes que laissent entre eux les bordages des *étoupes* trempées dans du *brai* ou *goudron;* et toute la partie exposée à l'eau est recouverte de feuilles de cuivre, pour garantir

les vaisseaux de différens accidens, et surtout de l'atteinte des tarets ou vers de mer. Les entreponts et le reste du bâtiment sont joints et goudronnés à l'huile.

Examinons maintenant l'intérieur du bâtiment. Nous voici sur le pont supérieur (*A*, *pl. I*). C'est, comme nous l'avons dit, un plancher percé de plusieurs ouvertures pour passer le pied des mâts (*l*, *l*, *l*, *id.*), les *pompes*, les cabestans, et descendre dans l'intérieur du vaisseau. La partie du pont située à l'avant se nomme *gaillard d'avant* (*m*, *id.*); à l'autre extrémité est le *gaillard d'arrière* (*n*, *id.*); sur ce dernier se tiennent ordinairement les officiers : il était surmonté jadis d'un plancher qui portait le nom de *dunette* (*o*, *id.*); deux autres planches s'avancent sur les côtés, et se nomment *passavans*, (*p*, *id.*)

Au gaillard d'arrière, vous apercevez la *chambre du conseil* (*q*, *id.*); celle des officiers, (*r*, *id.*); a *bouteille*, espèce de lieu d'aisance; la roue du gouvernail, ainsi que le grand cabestan (*s*, *id*), dont on fait usage pour certaines parties de la manœuvre qui exigent de grands efforts. A l'avant, vous voyez, entre ses deux montans, la *cloche*, dont le son annonce le

lever ; le *branlebas* appelle l'équipage à la prière ou aux repas; le *petit cabestan* (*t, id.*); les *bossoirs* (*u, id.*): deux fortes pièces de bois qui servent à lever l'ancre.

Vous pouvez voir également les écoutilles, espèces de trapes par lesquelles on descend, par des échelles (9, *id.*), dans l'intérieur du vaisseau : celle du milieu, plus grande, communique à presque toutes les parties du bâtiment; par les autres, on pénètre dans les *soutes* (fosses) aux vivres, ou dans la fosse au câble, etc., aux chambres de l'écrivain, du pilote, etc. Enfin, sur les deux côtés du navire, le pont supporte encore une batterie de canons dont le nombre varie suivant la grandeur du bâtiment, et les embarcations (*v*, *id.*). Vous en voyez ici trois l'une dans l'autre : la chaloupe, le grand et le petit canot; outre celles-ci, il y en a encore d'autres attachées aux côtés du bâtiment.

Remarquez cette espèce de parapet qui règne autour des bords du navire : il se nomme *bastingage* (11, *id.*)

Descendons par la grande écoutille sur le deuxième pont (*B, pl.* I.) De là nous observons

la construction de celui que nous quittons : il est supporté par des épontilles (*x*, *id.*), ou piliers, et par des *baux* (*y*, *id.*), poutres placées en travers du vaisseau, et sur lesquelles sont placés les *hiloires* ou solives. Le plancher est cloué sur ces hiloires. — Sur le pont où nous sommes, et à l'arrière, sont divers logemens d'officiers (*z*, *id.*), à l'avant la cuisine (12, *id.*).

Descendons encore un étage, nous sommes sur le premier pont (*C*, *id.*), appelé aussi *faux pont;* sur ce pont, remarquez les fours (13, *id.*), la barre du gouvernail déjà indiquée, et l'extrémité des bittes, énorme pièce de bois à laquelle s'attachent les câbles des ancres (14); immédiatement au dessous de nous est la *cale* (*D*, *id.*), partie la plus basse du vaisseau : c'est là que sont placées la plupart des provisions et des effets de l'équipage. On trouve, en commençant par l'arrière, le *coffre aux poudres* (1, *id.*); et au milieu un fanal renfermé dans une lanterne grillée (3, *id.*); la *soute à l'eau* (2, *id.*); les *pompes* (4 *id.*); l'archipompe, (8, *id.*); le *lest* (5, *id.*), On appelle ainsi une certaine quantité de pierres ou de fer nécessaires pour tenir le vaisseau en équilibre. En-

fin, la *soute* au biscuit (6, *id.*), la fosse aux câbles (7, *id.*), et le parc aux boulets (14, *id.*)

Nous avons visité en détail, dit M. de Valcourt, toutes les parties intérieures du vaisseau ; mais nous ne connaissons encore qu'une portion de ce qui constitue le navire proprement dit. Il nous reste à examiner par quel moyen on fait mouvoir sur les eaux cette immense maison de bois : remontons sur le pont supérieur.

Ici se présente à nos regards un amas confus de cordages dirigés dans tous les sens ; chacun de ces *agrès* a sa direction dont je vais vous expliquer l'usage.

Remarquez d'abord ces grandes pièces de bois qui s'élèvent des différentes parties du vaisseau : on les nomme *mâts*. Le premier mât que vous apercevez, en allant de l'avant à l'arrière, est le mât de *beaupré* (*d, pl.* 2) ; il est placé obliquement au dessus de l'éperon (10 *id.*), auquel il est assujetti par de forts cordages nommés *soubarbes* (11, *id.*) ; à son extrémité est un autre petit mât nommé le *bâton de foc* (*h, id.*)

Le deuxième mât (*b, id.*) se nomme *mât de misaine ;* il est formé dans sa hauteur de trois

pièces qui prennent le nom de *mât de misaine* proprement dit (*b, id.*), *mât de hune, de misaine* (*f, id.*) et *mât de petit perroquet* (*j, id.*). Le mât de hune est ainsi nommé d'une espèce (*B, id.*) de plate-forme placée à l'extrémité du mât inférieur, désignée sous le nom de *hune*, et qui donne des points d'appui aux hauts-bancs des mâts de hune. Ces plates-formes ont des usages particuliers pour la manœuvre.

En allant toujours de l'avant à l'arrière, nous rencontrons ensuite le grand mât. Trois pièces le composent également; la première (*a, id.*), *grand mât* proprement dit; la deuxième *grand mât de hune* (*e, id.*); la troisième *mât de grand perroquet* (*i, id.*)

Un quatrième mât, placé à l'arrière, s'appelle *mât d'artimon* (*c, id.*); il est moins élevé que les autres, et se divise également en trois parties: *mât d'artimon* (*c, id.*), *mât de hune et d'artimon* (*g, id.*), et *mât de perruche* (*k, id.*)

D'autres petits mâts élevés au dessus de ceux de perroquet, et nommés *cacatois* (*a, id.*) forment l'extrémité des mâts.

Les mâts servent de point d'appui à la plupart des *manœuvres*, portent les *voiles*; et on

hisse, à leur extrémité, différens pavillons qui servent de *signes* dans les batailles navales.

Ces cordages si multipliés se nomment *manœuvres*. On en distingue deux espèces : les manœuvres *dormantes* qui sont fixes, et les manœuvres *courantes* que l'on dirige suivant l'usage auquel elles sont destinées.

Examinons d'abord les manœuvres dormantes. Les principales sont les *haubans*, les *galaubans* et les *étais*.

Les *haubans* sont ces espèces d'échelles de cordes qui s'attachent aux mâts ; ils les saisissent sur l'arrière et les côtés du vaisseau où ils sont dirigés, et prennent le nom de leurs *mâts:* tels sont les *haubans de misaine* (*v, id.*), d'*artimon*, de *mât de perroquet* (*v, id.*)

Les échelons des haubans se nomment *enflechures*, et servent pour monter aux différens endroits du mât où le service est nécessaire.

Les *galaubans* sont des cordages destinés à augmenter la solidité des mâts de hunes en les retenant sur les côtés du vaisseau*.

---

* Etant placés sous les haubans, dans la gravure, ils se confondent avec eux.

Les *étais* font également une force opposée à celle des haubans pour affermir les mâts avec plus de solidité ; ils sont composés de deux cordages : le supérieur se nomme *faux étai*, et sert à augmenter la force de l'étai. Observez les étais et faux étais du grand mât et du mât de misaine (*s*, *id.*); l'étai des mâts de hune (*t*, *id.*); ceux des mâts de perroquet (*u*, *id.*)

Les manœuvres courantes, à la différence des manœuvres dormantes, ne sont pas fixes. Elles servent à différens usages : les *caliornes*, et les *candelettes* (*g*, *id.*) servent à embarquer et à débarquer les grands fardeaux, ainsi qu'à d'autres usages où il faut beaucoup de force ; ces manœuvres sont doubles, c'est-à-dire qu'il y en a une de chaque côté du vaisseau ; les *palans d'étais*, et les *palankins* servent à embarquer et à débarquer les menus effets, ainsi qu'à différens services du vaisseau ; les autres manœuvres courantes, telles que les *grands palans*, les *caliornes* et les *palans d'artimon*, du *grand mât de hune*, servent à tendre et à détendre les haubans, ou, pour parler en marine, à les *rider* et *dérider*. Elles servent encore utilement à d'autres usages relatifs à l'armement et à la manœuvre des vaisseaux. Ces dernières

manœuvres se rapportent principalement à la voilure : c'est ainsi qu'on nomme les voiles, grandes pièces de toiles taillées de diverses formes, et dans lesquelles le vent arrêté pousse le vaisseau et le fait avancer. Voyons successivement comment ces voiles sont assujetties, dans quel nombre elles sont, et de quelle manière on les dirige pour qu'elles prennent plus ou moins de vent.

Les voiles sont suspendues à des traverses de bois nommées *vergues*, attachées aux mâts ou aux cordages du vaisseau.

Il y a plusieurs *vergues* : la *grande* (*m, id.*); celle de *misaine* (*n, id.*); la *vergue de civadière* (*g, id.*); celle de *grand hunier* (*p, id.*), du *petit hunier* (*r, id.*); la *vergue sèche* (*o, id.*); enfin celles du *grand perroquet* (*z, id.*), du *petit perroquet* (*y, id.*) et de *perruche* (*q, id.*) Cette autre, qui paraît brisée, et dont une partie est attachée le long du mât, est la *corne* d'artimon (*w, id.*); enfin, à l'extrémité des mâts sont les barres de *cacatois* (*l, id.*)

Outre le collier qui lie chaque vergue à son mât, et qui se nomme *itague* à la vergue sèche, *bastard* à celle de civadière, et *racage* pour toutes les autres, chaque vergue, excepté la civadière et la vergue sèche, sont fixées à

une *drisse* (*f, f, f, id.*) qui sert à la monter et à la descendre suivant le besoin ; leurs extrémités sont soutenues par des *balancines* (*d, id.*), et on fait mouvoir ces vergues par des bras (*e, id.*)

Venons maintenant aux voiles.

Suivons d'avant en arrière : nous voyons d'abord deux voiles triangulaires, le *grand foc* (13, *pl. III*) ; le *petit foc* ou *tourmentin* (14, *id.*) ; au mât de misaine la *misaine* (4, *id.*) ; le *petit hunier* (6, *id.*) ; le *petit perroquet* (10, *id.*). Au grand mât s'attachent la grande voile (3, *id.*)*, le grand hunier (5, *id.*), le grand perroquet (9, *id.*). Entre ces deux mâts on aperçoit les voiles d'étai (16, *id.*) et fausses voiles d'étai ; le mât d'artimon en porte deux autres, l'artimon (8, *id.*) et le perroquet de fougue (7, *id.*)

Lorsqu'on veut aller très vite on ajoute encore à ces voiles les perruches (11, *id*), les bonnettes (*e, pl. IV*) ; enfin, à l'extrémité des mâts, sont les *cacatois* (12, *id.*)

Si les vents étaient constans, et que le vaisseau voguât toujours dans la même direction, on

* Elle est carguée dans la gravure.

aurait pu donner aux voiles une direction également fixe ; mais il n'en est pas ainsi : les vents peuvent varier d'un instant à l'autre. On a donc cherché les moyens de placer les voiles de manière à recevoir leur souffle le plus avantageusement possible. On est arrivé à ce but avec le secours de divers cordages qui portent les noms d'*écoutes*, d'*amures*, de *boulines* et de *cargues*.

Les *écoutes* (*e*, *pl.* 3) servent à retenir les points des voiles sur l'arrière du vaisseau. On attache ou, pour parler marin, on *frappe* au même point d'autres manœuvres pour tirer ou *haler* les voiles sur l'avant : cette manœuvre se nomme *amure* ou *écouet* (*f*, *id.*)

Les *boulines* (*d*, *id.*) servent à tirer les voiles sur l'avant du vaisseau quand le vent vient de côté.

Les *cargues* servent à rapprocher les bords de la voile contre la vergue : on distingue les *cargues-fonds* (*b*, *id.*), *cargues-boulines* (*c*, *id.*) et *cargues-points*.

Enfin, on diminue la surface des voiles en les liant à la vergue au moyen des *garcettes* (*a*, *id.*); c'est ce qu'on appelle prendre des ris. Cette opération est encore aidée par les *palanquins* de ris.

Telles sont, dit M. de Valcourt en finissant sa description, toutes les pièces d'un vaisseau. Comme elles concourent toutes à un même but, qui est la navigation du navire auquel elles appartiennent, elles se retrouvent, avec quelques modifications, dans tous les bâtimens destinés à parcourir la surface des eaux; mais elles se simplifient beaucoup dans quelques-uns, et disparaissent en partie dans la plupart de ceux qui sont d'une destination moins importante.

Après avoir examiné le vaisseau dans ses différentes parties, les voyageurs descendirent avec le capitaine dans le canot qui les avait amenés. Au lieu de retourner au rivage, ils firent plusieurs tours dans le bassin. Cette promenade ne fut pas sans utilité pour eux; ils observèrent de plus près quelques espèces de bâtimens qu'ils n'avaient pas encore examinées avec autant d'attention.

Voici, dit M. de Valcourt en leur montrant un vaisseau à deux mâts ayant le grand mât incliné sur l'arrière, un brick au mouillage: cette espèce de bâtiment est aujourd'hui très multipliée dans le commerce. (*V. pl. IV, fig. 4, un brick de dix-huit caronades au mouillage.*)

Cet autre bâtiment est un vaisseau marchand (*Voy. pl. IV, fig.* 3.) Vous en voyez réunis sous vos yeux un grand nombre du même genre : la forme de leur carène, leur gréement les font aisément distinguer des vaisseaux de guerre dont ils diffèrent d'ailleurs beaucoup par leur usage. Les premiers sont destinés à combattre ; les vaisseaux marchands ne servent au contraire qu'au transport des marchandises d'un pays à l'autre ; de là de grandes différences dans leurs emménagemens et leurs équipages. Les vaisseaux de guerre, à l'exception des bâtimens armés en course, appartiennent au gouvernement ; les vaisseaux marchands, au contraire, sont la propriété d'un ou de plusieurs particuliers. Les hommes, employés dans la marine marchande, ne jouissent pas, comme ceux du corps de la marine militaire, d'une solde fixe : ils ne sont soldés par leurs armateurs que le temps qu'ils sont embarqués, et ne peuvent point porter l'uniforme du corps royal de la marine.

Voici quelques règles générales établies pour la navigation commerciale.

Cette navigation se divise naturellement en deux espèces : celle au long cours ou *grand ca-*

botage, et celle du *petit cabotage* ou des côtes.

On appelle voyages au long cours, à l'égard des ports de l'Océan, tous ceux qu'on fait au delà du détroit de Gibraltar et du Sud, et, à l'égard de ceux de la Méditerranée, les voyages dans les échelles du Levant.

Le petit cabotage renferme, pour la navigation des vaisseaux sortis des ports de l'Océan, tous les voyages qu'ils font de l'un à l'autre de ces ports, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et aux côtes d'Angleterre, du Portugal et d'Espagne. Pour les bâtimens qui partent des ports de la Méditerranée, cette navigation est restreinte aux ports de nos départemens méridionaux.

Toute personne peut équiper un navire pour faire le commerce, le faire naviguer pour son propre compte, ou le louer en tout ou en partie.

Le bâtiment est confié à un capitaine qui engage les marins nécessaires pour former l'équipage. Ces engagemens se font de diverses manières : sur le pied d'une solde par mois, d'une somme fixée pour tout le cours du voyage, ou à la part, c'est-à-dire pour une portion déterminée, en faveur de l'équipage, sur

le profit que peut faire le bâtiment dans le cours de la navigation. Il est défendu aux capitaines de payer, pendant le cours du voyage, aux gens de mer de leur équipage, aucune somme à compte de leurs gages, si ce n'est dans les cas de nécessité.

La durée des voyages n'est pas fixée sur l'Océan ; mais elle a été fixée à une année dans les départemens méridionaux, pour empêcher que les bâtimens fissent un trop long séjour au Levant : ce qui faisait contracter aux équipages des habitudes qui leur donnaient lieu d'y rester.

Il est encore une foule d'autres usages particuliers, et de règles spéciales dans la marine marchande, mais qu'il serait trop long de vous détailler.

Je dois vous parler maintenant d'une autre espèce de navigation, connue sous le nom d'armement en course.

Lorsque la guerre est déclarée à une puissance, des particuliers arment à leurs frais des bâtimens qui parcourent la mer, et cherchent à s'emparer des vaisseaux appartenant à l'Etat avec lequel on est en guerre. On dit des navires qui font partie de ces expéditions, qu'ils sont

armés en course. Personne ne peut armer en course, s'il n'a obtenu du Ministre de la marine des *lettres-de-marque* qui lui en donnent l'autorisation. Les hommes embarqués sur ces vaisseaux ne peuvent excéder le huitième des marins inscrits.

Il est évident que ces corsaires ne peuvent attaquer que les vaisseaux de la puissance avec laquelle leur nation est en guerre, sans quoi ils seraient regardés comme pirates et punis comme tels. Ils peuvent cependant s'emparer encore des bâtimens qui, sous l'apparence de la neutralité, porteraient des secours à la puissance belligérante.

Les prises, faites par les bâtimens armés en course, sont partagées entre l'équipage et les armateurs, d'après des règles établies; l'état accorde en outre, pour la capture des vaisseaux ennemis, des primes d'encouragement fixées d'après l'importance de ces bâtimens.



Port de la Ciotat

CHAPITRE VI.

Chateau d'If. — Port Dieu-Donné. — Promenade sur le bassin. — Hommes célèbres de Marseille. — Cassis. — Pêche du corail. — Polypes. — Traite des Noirs. — Ciotat. — Courage des femmes de cette ville.

Pendant le discours de M. de Valcourt, le canot s'avançait dans la rade, et les jeunes gens prêtaient toute leur attention aux objets qui se présentaient à leurs regards. Vous voyez, dit le capitaine, ce vaisseau dont les vergues sont en *pantène*, et dont la figure d'*avant* est couverte d'un crêpe, ces signes de deuil annoncent que l'armateur de ce bâtiment, en charge pour l'Amérique, est parti pour l'autre monde avant son vaisseau.

Ils s'avancèrent jusqu'au château d'If,

. . . . Lieu peu récréatif,
Défendu par le fer oisif
De plus d'un soldat maladif,

Qui, de guerrier jadis actif,
Est devenu garde passif.
Sur ce roc taillé dans le vif,
Par bon ordre on retient captif,
Dans l'enceinte d'un mur massif,
Esprit libertin, cœur rétif,
Au salutaire correctif
D'un parent peu persuasif.

(Lefranc de Pompignan.)

Ils descendirent aussi dans l'île de Pomègue, unie depuis peu à celle de Ratonneau par une digue qui forme un port où les vaisseaux font quarantaine. Ce port porte le nom de *Dieu-Donné*, en mémoire de la naissance du duc de Bordeaux, arrivée à l'époque où il fut construit.

Lorsque les voyageurs remontèrent dans leur chaloupe, il faisait nuit. En rentrant dans le port, un spectacle, dont ils n'avaient encore joui dans aucun des ports qu'ils avaient visités, s'offrit à leurs regards : une foule de barques légères, élégantes, peintes de couleurs brillantes et pavoisées, traversaient le bassin dans tous les sens ; elles étaient montées par des sociétés choisies ; la plupart portaient des musiciens, qui formaient de petits

concerts dont les accords, se mêlant au bruit de la rameet répétés par les échos, disposaient l'âme à la rêverie. Le ciel était pur et serein, une brise légère agitait l'air et y répandait de douces émanations. Jules, assis à l'avant de la barque, promenait avec délices ses regards sur cet ensemble, et répétait à demi voix ces belles strophes de Lamartine.

ADIEUX A LA MER.

Murmure autour de ma nacelle,
Douce mer dont les flots chéris,
Ainsi qu'une amante fidelle,
Jettent une plainte éternelle
Sur ces poétiques débris.

Que j'aime à flotter sur ton onde,
A l'heure où, du haut du rocher,
L'oranger, la vigne féconde
Versent sur ta vague profonde
Une ombre propice au nocher!

Souvent dans ma barque, sans rame,
Me confiant à ton amour,
Comme pour assoupir mon âme,
Je ferme, au branle de ta lame,
Mes regards fatigués du jour.

Comme un coursier souple et docile,
Dont on laisse flotter le mors,
Toujours vers quelque frais asile
Tu pousses ma barque fragile
Avec l'écume de tes bords.

Ah! berce, berce, berce encore,
Berce pour la dernière fois,
Berce cet enfant qui t'adore,
Et qui, depuis sa tendre aurore,
N'a rêvé que l'onde et les bois!

Le Dieu qui décora le monde,
De ton élément gracieux,
Afin qu'ici tout se réponde,
Fit les cieux pour briller sur l'onde,
L'onde pour réfléchir les cieux.

Aussi pur que dans ma paupière,
Le jour pénètre ton flot pur;
Et dans ta brillante carrière
Tu sembles rouler la lumière
Avec tes flots d'or et d'azur.

Aussi libre que la pensée,
Tu brises le vaisseau des rois;
Et, dans ta colère insensée,
Fidèle au Dieu qui t'a lancée,
Tu ne t'arrêtes qu'à sa voix.

De l'Infini sublime image,
De flot en flot l'œil emporté
Te suit en vain de plage en plage;
L'esprit cherche en vain ton rivage
Comme ceux de l'Éternité.

Ta voix majestueuse et douce
Fait trembler l'écho de tes bords,
Ou sur l'herbe qui te repousse,
Comme le zéphir dans la mousse,
Murmure de mourans accords.

Que je t'aime, ô vague assouplie,
Quand sous mon timide vaisseau,
Comme un géant qui s'humilie,
Sous ce vain poids l'onde qui plie
Me creuse un liquide berceau!

Que je t'aime, quand, le Zéphire
Endormi dans tes antres frais,
Ton rivage semble sourire
De voir dans ton sein qu'il admire
Flotter l'ombre de ses forêts!

Que je t'aime, quand sur ma poupe
Des festons de mille couleurs,
Pendant au vent qui les découpe,
Te couronnent comme une coupe
Dont les bords sont voilés de fleurs!

Qu'il est doux, quand le vent caresse
Ton sein mollement agité,
De voir sous ma main qui la presse
Ta vague qui s'enfle et s'abaisse
Comme le sein de la beauté !

Viens à ma barque fugitive,
Viens donner le baiser d'adieux ;
Roule autour, d'une voix plaintive ;
Et de l'écume de ta rive
Mouille encor mon front et mes yeux.

Laisse sur la plaine mobile
Flotter ma nacelle à son gré,
Ou sous l'antre de la Sibyle,
Ou sous le vaisseau de Virgile :
Chacun de tes flots m'est sacré.

Partout sur ta rive chérie,
Où l'amour éveilla mon cœur,
Mon âme, à sa vue attendrie,
Trouve un asile, une patrie,
Et des débris de son bonheur.

Flotte au hasard : sur quelque plage
Que tu me fasses dériver,
Chaque flot m'apporte une image ;
Chaque rocher de ton rivage
Me fait souvenir ou rêver.

LAMARTINE, *Méditation* 20.

La chaloupe s'arrêta près d'un des embarcadères, et les jeunes voyageurs prirent congé du capitaine, qui retourna à son bord.

M. de Valcourt resta encore un jour à Marseille avec ses fils : il leur fit visiter quelques monumens et édifices publics : la halle, la bourse ou loge, l'église cathédrale, l'ancien couvent des Carmes, la salle de spectacle, la salle de concert, l'hôpital Saint-Victor, la colonne élevée en 1801 en mémoire des secours obtenus par le pape pendant la peste de 1720; et le lazaret, le plus magnifique bâtiment de ce genre qui existe en Europe.

M. de Valcourt fit remarquer à ses enfans les écussons qui ornent le devant de l'hôtel-de-ville. Ces bas reliefs, leur dit-il, sont dus au ciseau de *Pujet*, qui fut en même temps peintre, sculpteur et architecte. Ce grand homme vit le jour à Marseille. Cette ville a également donné naissance à plusieurs hommes célèbres, tels que d'*Urfé*, auteur de l'Astrée ; *Mascaron*, *Dumarsais* et *Della Maria*, compositeurs. *Darvieux*, *Vincent Leblanc*, *Antoine Delaroque*, *le P. Pleinier*, botanistes.

A ces hommes, nous devons en joindre deux autres dont l'élévation offre un exemple de

ces jeux de la fortune communs dans l'histoire. Le premier est le chevalier *Paul*, fils d'une lavandière de Marseille; né dans un bateau, il obtint, par son courage, le grade de vice-amiral; le second, fils d'un boucher de Marseille, servait comme mousse à bord d'un vaisseau, lorsqu'il fut pris par un vaisseau turc. Il embrassa l'islamisme, et devint successivement pacha de Rhodes et grand-amiral de l'empire Ottoman. Un cordon, serré par des muets, termina sa brillante carrière en 1760.

Le jour même nos voyageurs quittèrent Marseille pour se rendre à Cassis, à la Ciotat, et de là à Toulon.

Cassis est une petite ville avec un port peu considérable, mais cependant défendu par une espèce de château, que l'on prétend être bâti sur les ruines de l'ancienne Cassis. Le commerce et la pêche du corail forment toute l'industrie de cette ville.

Le corail est cette substance rouge et brillante, employée pour faire divers ornemens. Il se trouve au fond de la mer, où il se présente sous la forme d'une ramification assez semblable à une branche de prunelier dé-

pouillée de ses feuilles; la ramification commence à un pouce de hauteur, et l'ensemble de la végétation ne s'élève pas dans nos mers à plus d'un pied : sa substance est très-dure ; et cependant, malgré cette dureté, elle est sujette à être rongée par de petits tarets; alors le corail devient fragile, et ne peut plus être employé.

Les sentimens des savans ont été long-temps partagés sur la nature du corail; quelques-uns l'ont mis au nombre des pierres; d'autres ont cru que c'était le produit d'un précipité des sels de terre; le plus grand nombre en a fait un végétal; mais il s'est trouvé des naturalistes qui ont démontré que cette concrétion pierreuse était due à un animal ou à une société d'animaux qui y faisaient leur demeure. Cet animal appartient à la famille des polypes, famille si singulière, et dont Delille a si bien décrit les mœurs extraordinaires.

Le polype parut : tout s'éclipsa soudain.
Tous ces nomenclateurs qui, séparant les classes,
Aux règnes différens avaient marqué leurs places,
Virent un corps nouveau, fier de ses nouveaux droits,
Des règnes étonnés braver les vieilles lois;

Et, joignant en lui seul leur nature rivale,
De leur borne incertaine occuper l'intervalle.
Eh ! Qui n'admirerait cet être mitoyen !
Des règnes qu'il unit étrange citoyen.
Une plante, en flottant, se présente à ma vue ;
Tout à coup je la vois, ô surprise imprévue !
Vers l'humble vermisseau choisi pour son repas,
S'élancer de sa tige, et déployer ses bras ;
Sur le haut de l'arbuste, une étroite ouverture
Est la bouche où ses doigts portent sa nourriture ;
Et bientôt, vil rebut d'un viscère secret,
De ses mets consommés le vestige paraît :
Souvent la fleur modeste, en coupe façonnée,
S'arrondit en olive à la vue étonnée,
Se partage, descend, et glissant sur les eaux,
Forme de ses débris des arbustes nouveaux :
Sur sa tige sensible un peuple entier fourmille ;
Même instinct, même vie anime la famille ;
Des milliers d'animaux semblent n'en former qu'un :
Communs sont leurs besoins, leur mouvement commun ;
Chacun transmet sa proie à l'arbuste vorace.
J'approche, je le prends ; sans détruire sa race,
Ma main tourne en tout sens et retourne sa peau :
Je la coupe : il repousse un nouvel arbrisseau ;
Je redouble : il renaît ; je le mutile encore :
Un troisième arbrisseau tout à coup vient éclore ;
Lui-même il donne l'être à de nouveaux enfans,
Du fer mutilateur comme lui triomphans,

Dont la race, à son tour de vingt races suivie,
Semble de chaque point reproduire la vie.
Je fais plus; sur son corps ma main greffe un tronçon,
Du fertile animal fertile nourrisson;
Tous pullulent sans fin : de cette hydre naissante,
Je vois se propager la tige renaissante,
Et renaître, en dépit des ciseaux destructeurs,
Des bouquets d'animaux, et des peuples de fleurs.
C'est toi qui le premier nous montras ce miracle,
Ami de la Nature, et son plus digne oracle,
Ingénieux Tremblay ! L'aimant, vainqueur des mers,
Ne guida point ta voile au bout de l'univers;
Mais ta loupe atteignit ce peuple obscur de l'onde;
Mais, sans franchir les mers, tu découvris un monde;
Et, spectateur hardi de deux règnes voisins,
Tu resserras leurs nœuds, et marquas leurs confins.

On pêche du corail sur les côtes du Languedoc et de la Provence, mais particulièrement près de Cassis et de Ciotat. La manière de travailler le corail est une branche d'industrie depuis long-temps exploitée sur cette côte. Marseille possédait jadis une société dite d'Afrique, qui faisait en grand le commerce du corail. La manufacture royale du corail qui subsiste aujourd'hui lui a succédé.

Les voyageurs suivirent avec curiosité les

diverses opérations que subit le corail avant de prendre, sous la main de l'ouvrier, le beau poli et les formes élégantes sous lesquels il entre dans le commerce.

Le corail se pêche à l'aide d'un instrument en fer, dont la forme approche beaucoup d'une croix : on le laisse tomber dans les endroits où l'on soupçonne que se trouvent quelques branches de corail. Les ramifications s'engagent dans les branches de la croix, qu'on remonte à l'aide de la corde à laquelle elle est attachée.

Le corail pêché est porté à l'atelier, où il est d'abord trié. Ceux dont les branches sont heureusement disposées et qui forment un bel éventail, ceux où l'on remarque des accidens singuliers, des enlacemens bien ordonnés, et ceux dont la base et le pied présentent des coquillages adhérens, des tuyaux contournés et rampans, des manchettes, des huîtres, des éponges, des vis, des mousses, etc., ceux-là sont mis à part, nétoyés, polis, ajustés sur des piédestaux, et destinés aux cabinets des curieux.

On prend ensuite toutes les branches communes, mais saines et sans carie : on les

divise avec des ciseaux ou forces ; on sépare tous ces morceaux selon leur grosseur. Les plus gros servent à faire des agraffes pour les orientaux, les médiocres des olivettes, ou gros grains ; les autres sont employés aux colliers, aux tours et aux bracelets.

On polit ces morceaux sur la meule de grès tournante ; on les dégrossit ; ensuite on les fend avec des aiguilles d'acier d'une fine trempe. Il faut, après cela, les enfiler dans un fil de fer assoupli, et les faire rouler rapidement sur une plaque de fer mouillée et couverte de sable ; enfin le grès les arrondit et les polit de nouveau.

Les perles rouges, ainsi finies, sont enfilées proprement comme de longs chapelets, et garnies aux deux extrémités avec de la soie bleue. Pétersbourg, Moscou, Constantinople, les Echelles, consomment cette précieuse marchandise. Il est des contrées où la couleur sanguine du corail est plus recherchée ; dans d'autres, c'est le rouge pâle.

J'ai vu, dit un écrivain, de belles Grecques, entourées de ces ornemens incarnats ; et, vraiment, elles en étaient embellies, si toutefois quelque chose peut embellir ces modèles de

la vraie beauté ; j'ai vu des négresses le cou garni de gros grains, semblables à des cerises enfilées ; et leur face d'ébène recevait une expression singulière du rouge ardent de leurs colliers.

Mais ce qui doit flétrir notre admiration pour ce beau présent de la nature, c'est que les coraux façonnés en poire, en œuf, en longues perles, ou simplement cassés et morcellés comme les fragmens d'un bâton de cire d'Espagne, servent de monnaie à la traite des Nègres. Une Négresse vend sa fille pour un collier de cette nature ; un père dénaturé vend ses jeunes enfans pour un certain nombre de ces grains qu'il prend en échange, et qu'il va négocier et revendre dans le fond de la Guinée, et sur les bords du Sénégal *.

* Nous avons parlé, à l'article NANTES, de la traite des Noirs : nous avons gémi sur l'insuffisance des lois répressives de la traite. Une lettre que nous lisons dans le COURRIER du 7 décembre 1825, nous fait regretter plus vivement encore que cet odieux trafic du sang humain ne soit pas proscrit avec plus de sévérité.

Il est malheureusement incontestable, dit ce journal,

Ciotat, où nos voyageurs ne restèrent qu'un instant, est une petite ville commerçante

---

que la traite des Noirs, loin d'avoir diminué, se fait aujourd'hui à Nantes avec plus d'étendue, plus de facilité et moins de mystère qu'à aucune autre époque; le taux de l'assurance fournit à cet égard une donnée certaine : ce taux est de 25 pour cent, après avoir été de 33 et de 36; et ce genre de risque est fort recherché par une classe d'assureurs qui ne craignent pas de le nommer *assurance d'honneur*.

A la Bourse, dans les cercles, on entend parler publiquement de la traite; et ceux qui trempent leurs mains dans ce commerce de sang ne prennent pas même la peine de désigner leurs victimes sous les noms consacrés dans leur argot de *mulets*, de *ballots*, ou de bois d'*ébène*. Monsieur un tel, vous dit-on, a fait un heureux voyage; il a pris un chargement de Noirs sur la côte de Guinée : il en a perdu une cinquantaine dans la traversée; mais il en a débarqué tant sur tel point, et il a encore gagné sur la cargaison de retour. Heureux voyage en effet, que celui qui commence par le vol et l'incendie, qu'une cruauté homicide accompagne, et qui se termine par la vente de victimes humaines!

Des estimations les plus modérées portent à plus de quatre-vingts le nombre des bâtimens qui sont aujour-

avec un port et des chantiers de construction pour les navires marchands; elle serait

---

d'hui employés à la traite dans le port de Nantes. La plupart de ces vaisseaux, admirablement bien construits pour la marche, sont des bricks, des goëlettes ou des lougres de petite dimension. Il en est peu qui excèdent deux cents tonneaux; plusieurs ne vont pas même jusqu'à cent. C'est là que l'on entasse les malheureux nègres comme des veaux que l'on conduit à la boucherie, et que l'imagination des négriers s'ingénue à trouver le moyen d'empiler trois cents créatures humaines dans un espace où dix pourraient à peine respirer à l'aise. Qu'importe que l'attitude forcée dans laquelle on les enchaîne devienne le plus atroce des supplices pendant un long voyage sous le climat des tropiques; qu'importe qu'il en meure quelques-uns dans la traversée, si, malgré ces *avaries*, le reste de la cargaison se vend avec profit?

Je n'avance rien qui ne soit de notoriété publique; mais il est temps que je rende compte de ce que j'ai vu de mes propres yeux. Accompagné d'un marin de ma connaissance, j'ai désiré parcourir le port de Nantes, et visiter quelques navires qui eussent fait la traite ou qui fussent évidemment destinés à la faire. Le moment n'était pas favorable; car, peu de jours auparavant, environ quinze bâtimens négriers avaient mis à la voile. On pou-

peut-être plus importante, si les deux grandes villes maritimes, Marseille et Toulon, qui sont

---

vait donc supposer qu'il n'en restait pas d'autres en rivière ; mais c'eût été juger mal de cet exécrable commerce.

Dès les premiers pas, je vis sur les quais un grand nombre de barriques d'eau prêtes à être embarquées, et dont tout œil tant soit peu exercé ne pouvait méconnaître la destination. On sait que les barriques en usage à bord des bâtimens négriers sont plus grandes et construites en bois plus mince que celles des autres navires, parce qu'elles ne servent que pour un seul voyage, et qu'au retour on les remplit de sucre ou de café.

Je me rendis sur le chantier. Parmi les navires en construction, j'en reconnus quatre que leur coupe signalait de loin pour des négriers : l'un d'eux était presque achevé, et venait d'être mis en vente. Je montai sur le pont ; et un coup-d'œil suffit pour transformer en certitude les soupçons trop légitimes que l'aspect extérieur du bâtiment m'avait inspirés. En effet, la dimension des écoutilles, les mortaises toutes prêtes à recevoir le grillage qui doit les recouvrir, et la plate-forme, déjà mise en place à deux pieds et demi au-dessous du pont, ne pouvait plus laisser l'apparence d'un doute. C'est sur cette plate-forme, c'est dans cet espace de deux à trois pieds

dans son voisinage, ne la condamnaient à l'obscurité en absorbant toute l'attention.

---

de haut que les malheureux Noirs, par centaine, sont *arrimés* comme des ballots, sans qu'on paraisse se proposer d'autre problême que celui d'en faire tenir le plus grand nombre dans le moindre espace possible. Survient-il une tempête? on recouvre l'écoutille d'une toile goudronnée qui, en empêchant l'eau de pénétrer dans le navire, intercepte aussi le passage de l'air; quand ensuite l'orage se dissipe, et que l'on vient à soulever cette toile, l'odeur effroyable qui s'exhale de l'entre-pont apprend aux bourreaux qu'une partie de leurs victimes a péri suffoquée, et que l'autre respire à peine au milieu des cadavres et des excrémens.

Mais ce n'est pas seulement sur le chantier que j'ai vu des navires évidemment destinés à la traite; sept autres bâtimens, dont la destination n'était pas plus méconnaissable se trouvaient en rivière; l'un d'eux, bâtiment neuf dont on réparait le doublage, n'était pas encore nommé; trois autres avaient leurs noms effacés, car d'ordinaire les négriers changent de nom après chaque voyage : c'est aussi l'usage des voleurs et des escrocs; trois autres enfin portaient leurs noms inscrits sur la poupe. Le dernier, *la Bretonne*, goëlette de 106 tonneaux, est le seul dont je vous entretiendrai, parce que je me suis rendu à bord, et

La Ciotat est bâtie sur les ruines de la ville de Tauroentum, colonie Phocéenne, au

---

que j'ai examiné en détail. Ce navire, qui avait déjà fait un voyage, était en vente. Une cuisine en fer, amarrée sur le pont, dont les dimensions auraient suffi pour un vaisseau de guerre, semblait placée là comme pour indiquer au plus ignorant à quelle espèce de commerce ce navire était destiné : la plate-forme avoit été enlevée pour faire place à la cargaison de retour; mais l'odeur cadavéreuse, dont la cale restait encore imprégnée, rappelait les souffrances des malheureux nègres qu'on y avait entassés. Combien d'esclaves peut contenir ce bâtiment, demandé-je au matelot qui était de garde? Cet homme, qui avait lu apparemment dans mes regards le sentiment d'horreur dont mon âme était pénétrée, conçut des soupçons, hésita, et ne me donna qu'une réponse évasive. Combien? reprit la personne qui m'accompagnait. — Deux cent cinquante, n'est-ce pas, ou environ? — Plutôt davantage, repartit alors le matelot, entraîné par la force de l'habitude. Plus de deux cent cinquante esclaves sur un navire de 106 tonneaux !!!

Ce n'est pas tout; il faut des fers pour se rendre maître de tant de victimes, et des fers auprès desquels les chaînes de nos galériens sont des guirlandes de roses : il faut des entraves pour leurs jambes, il faut des tringles

moins aussi ancienne que Marseille, et qui n'a pas subsisté au delà du commencement

---

pour lier ensemble et pour tenir immobile toute une rangée d'esclaves; il faut des menottes pour serrer leurs poignets; il faut des poucettes pour mettre à la gêne ceux qui ont un sentiment trop énergique de la cruauté de leurs bourreaux. J'avais vu les dessins de ces instrumens de torture: je devais croire qu'il s'en fabriquait à Nantes; je voulus en avoir la preuve; ce ne fut pas difficile : mon compagnon entra dans la première boutique de forgeron que nous rencontrâmes sur la Fosse, et, après quelques pourparlers avec le maître ouvrier, on le conduisit à un entresol où il vit entassés par centaines les fers qui faisaient l'objet de ma recherche. Ce fut dans cet arsenal du crime qu'il choisit au hasard les menottes et les poucettes que je ferai au besoin déposer à votre bureau, comme une preuve entre mille de l'impudence inouïe avec laquelle la traite se fait à Nantes.

Quelque triste que soit ce récit, une pensée consolante vient adoucir notre peine; c'est que, s'il est certain que des hommes avides se livrent aujourd'hui à la traite avec tout l'aveuglement d'une cupidité effrénée, il n'est pas moins incontestable que dès l'instant où le gouvernement adoptera des mesures plus efficaces, la traite sera supprimée sans la moindre difficulté. Hâtons-

du troisième siècle de l'ère chrétienne, sous Alexandre Sevère. On attribue la ruine de cette antique cité à quelque grand bouleversement.

Le premier titre où il soit parlé de la ville de Ciotat ne remonte pas au delà de 1365. Dans le 16e siècle, la Ciotat, qui avait à peine cent maisons, devint tout à coup une ville florissante; sa prospérité est due à l'accroissement de son commerce.

Cette ville fut préservée de la peste qui affligea Marseille en 1720; et c'est en partie à la sagesse et au courage des femmes qu'elle fut redevable de ce bonheur. L'entrée de la

---

nous de le dire, si le trafic des noirs n'est pas encore couvert de toute la haine et de tout le mépris qui en sont le juste salaire, du moins il n'a pas, même à Nantes, poussé de profondes racines parmi nous; l'opinion publique le condamne; il est repoussé par quiconque a quelque religion, quelque vertu ou même quelque sentiment de pudeur : deux des maisons qui s'y livrent avec l'activité la plus notoire, sont d'origine étrangère, et tous les négocians honorables rougiraient d'y prendre part.

ville était fermée aux étrangers. « Mais, dit M. Marin, auteur d'un mémoire sur la Ciotat, les étrangers qui formaient la garnison de Marseille, vinrent s'y mettre en sûreté. Il était impossible aux officiers municipaux de leur en fermer les portes : les femmes firent ce qu'ils ne pouvaient faire ; les unes, armées de pierres, montèrent sur les murailles ; les autres, chargées de leurs enfans, formèrent une barrière en dedans et en dehors des murs. Les premières menaçaient les consuls de les assommer, s'ils admettaient les étrangers ; les autres présentaient le fruit de leur tendresse aux armes des soldats ; et, dans ce désordre, on ne savait quel parti prendre : on se vit forcé de capituler. Une femme proposa une condition qui fut acceptée : elle exigea, au nom de toutes, que ces troupes fissent une quarantaine aux Capucins situés hors la ville et dans les bastides voisines, et qu'on les y admît, s'il était prouvé qu'ils n'étaient point attaqués de la peste. »

La Ciotat a un port plus vaste et moins encombré que celui de Cassis ; ce port est fermé par deux môles distingués sous les noms de vieux ou de neuf. Le môle neuf, plus consi-

dérable, est défendu par un fort, qui n'a pas d'autre dénomination que *La forteresse*; il est bâti sur le roc, et commande à la fois la ville, le port et la rade.

CHAPITRE VII.

Vaux d'Ollioures. — Aspect pittoresque. — Aventure d'un moine. — Saint-Baume. — Environs de Toulon. — Histoire. — Prise de Toulon. — Désastre. — Perfidie anglaise.

Rien de plus pittoresque que le chemin qui conduit de Marseille à Toulon. Des vallons profonds et resserrés par des rochers nus et arides qui renvoient en été les rayons brûlans du soleil dont ils sont frappés, et des anfractuosités desquels se précipitent en hiver des torrens à la rapidité desquels rien ne résiste : tel est le spectacle qui se présente à chaque pas au voyageur. Le plus étonnant de ces vallons est celui d'Ollioules, à deux lieues de Toulon. Rien n'est plus propre que ce passage, dit M. Papon, à donner une idée des Thermopyles : c'est, comme celui de la Grèce, un chemin étroit dont un torrent dispute une partie. Deux montagnes, taillées

à pic et nues depuis leur base jusqu'au sommet, se bordent des deux côtés, en offrant les formes les plus singulières. Tantôt ce sont des angles rentrans et saillans, qui, étant extrêmement rapprochés, se croisent et forment des zig-zags; tantôt on aperçoit de grosses tours, de hautes pyramides, des édifices ruinés. Aucun végétal, aucun animal ne se montre sur les flancs calcinés et noircis de ces roches volcaniques; le cri sinistre de quelques oiseaux de carnage retentit au milieu de ces ruines de la nature; au pied de ces rochers gigantesques, des pierres volcanisées, des basaltes, des blocs de lave détachés par les torrens, attestent les ravages que l'eau et le feu ont faits dans ces montagnes. On sort de ces gorges; quel spectacle riant, imposant et gracieux, vient tout à coup frapper les regards, et faire naître mille impressions délicieuses dans notre âme attristée par l'image de la destruction! Le magnifique vallon d'Ollioules se développe à notre vue avec sa riche et brillante végétation; les doux présens de Flore, les dons non moins précieux de Pomone y sont réunis; l'arbre aux pommes d'or, croissant en pleine terre, les figuiers, les

capriers, les grenadiers y forment des bosquets charmans. Des bois de pins, des vignes, une foule d'arbustes odoriférans s'élèvent en amphitéâtre ; une ceinture de rochers grisâtres sert d'encadrement à ce délicieux tableau ; et ce contraste sert encore à en faire ressortir les beautés. Mais, au milieu de la contemplation de ce beau site paré de tout le luxe de la végétation, une idée lugubre vint tout à coup rembrunir l'imagination : si cette fertilité n'était due qu'à un feu caché qui mine le sol ; si, comme l'a remarqué un savant voyageur, Bernouilly, un reste de Vésuve se cachait sous cette contrée ; si les mines de souffre et de bitume qui s'étendent sous nos pieds, si les volcans éteints de Provence allaient s'enflammer de nouveau, et renouveler aux environs de Toulon, de Marseille, les terribles désastres de la Calabre et de Messine !.... Ecartons ces funestes présages ; le midi de la France serait bien malheureux s'il fallait y craindre à chaque moment d'être enseveli sous des laves et des cendres.

Un moine traversait les vaux d'Ollioules en portant une somme assez considérable, dont

il avait été chargé pour son couvent. Deux voleurs l'attendaient au passage : *la bourse ou la vie,* lui dirent-ils. — J'aime mieux, leur dit-il, vous laisser la bourse que de perdre la vie ; mais vous ne connaissez pas les moines, vous ne savez pas combien ils sont soupçonneux ; si je leur dis que j'ai été volé, et que je ne présente aucune preuve que j'aie défendu leur argent, ils ne me croiront pas, et penseront que je me suis approprié cette somme ; et qui sait les persécutions qu'ils me feront souffrir ; vous ne voudriez pas, pour récompenser ma complaisance à vous céder si facilement cet argent, que je fusse tourmenté. — Eh bien! que faut-il faire? — Il faut que j'aie l'air au moins d'avoir soutenu contre vous un violent combat. Tenez, voilà mon manteau, ajustez contre lui vos pistolets, en sorte que les balles le traversent ; je montrerai alors cette preuve de mon courage, et ils s'imagineront que j'aurai exposé ma vie pour défendre leurs intérêts. Les deux voleurs y consentirent ; mais quand le malin moine, qui connaissait sa force, les vit ainsi désarmés, il tomba sur eux à son tour ; et, se servant avec

adresse d'un gros bâton dont il était armé, il les laissa pour morts sur la place, et sauva son argent.

S'égarant dans ces rochers, on arrive près de la fameuse Sainte-Baume, si célèbre par ses pèlerinages. Cette grotte, dans laquelle les traditions populaires apprennent que sainte Madeleine vécut 130 ans, est élevée de 2,780 pieds au dessus du niveau de la mer. Au fond de la grotte, on voyait un autel sur lequel était une statue colossale qu'on prétendait être celle de la sainte; et, près de là, coulait une fontaine d'une eau limpide, à laquelle on attribuait des vertus miraculeuses.

Au sommet de la montagne est une autre chapelle que l'on nomme *Saint-Pilon* ou *Saint-Pilier*, parce qu'elle renferme une colonne que l'on a érigée à la place où les anges portaient la sainte pour lui donner un avant-goût de la béatitude céleste.

De ce point la vue est admirable : on aperçoit dans le lointain une partie des Alpes. Les sommets du *Col-de-Tende*, du *Vison*, du *Ventoûs*, des montagnes des *Cévennes*, qui semblent, comme un vaste amphithéâtre, envelopper le point où l'on se trouve, au nord et à

l'ouest, tandis qu'au midi l'œil se porte sur la vaste étendue des mers : il semble que l'on a sous ses pieds les bouches du Rhône, les bords de la Durance, le lac de *Berre*, et la surface raboteuse de la Provence entière.

Vers le nord, la montagne sur laquelle on est placé est entièrement coupée à pic, et présente un précipice épouvantable, au fond duquel d'énormes blocs de rochers se trouvent confusément épars ; tandis qu'au midi la confusion de toutes les matières, les coulées de lave, l'amoncellement des débris de toute espèce, attestent la violente commotion que la montagne aurait reçue dans des temps inconnus.

En quittant le canton d'Ollioules, nos voyageurs entrèrent dans celui de Toulon : il est couvert d'oliviers, de citronniers, de dattiers, de cédrats, d'orangers. Cependant le sol offre une particularité dont le *saffre* est la cause : on appelle *saffre* un amas de petites pierres liées ensemble par une espèce de ciment qui se durcit à l'air avec une facilité surprenante. Si on laissait le terroir en friche pendant un certain nombre d'années, il formerait une espèce de poudingue aussi dure

que celui du bord de la mer, où il faut employer la mine pour le faire sauter.

Plus on approche de Toulon, plus le nombre des *bastides* augmente : on nomme ainsi des espèces de maisonnettes. C'est, dit un voyageur, dans ces cabanes récrépies, et qui, d'une certaine distance, ressemblent à de petits colombiers, que tous les jours, après midi, chaque petit marchand ou artisan toulonnais traîne ses enfans et sa femme pour manger de la salade et des oignons. Le cortège est curieux : une femme, toujours grosse ou nourrice, est grimpée sur un âne dont la taille, plus ou moins haute, indique la fortune ou la vanité du maître. Deux paniers de jonc garnissent les deux flancs du coursier à longues oreilles; la femme appuie ses pieds dans l'un de ces mannequins; dans l'autre est la provision; sur les genoux de la maîtresse est le nourrisson, quand elle en a un; sur la croupe de l'âne est un autre enfant; quelquefois deux; la mère, dans une ses mains, tient une corde qui lui sert de bride; son mari, par derrière, armé d'une houssine, presse la lenteur de l'animal; la servante est à côté du maître, et donne la main à deux enfans pendant que

deux autres, accrochés aux basques d'habit de leur père, retardent un peu sa marche. Le plaisir, le contentement, la joie, sont peints sur tous les visages. On arrive, on collationne, on passe deux heures dans la *Bijude*; et, rentré à la fraîcheur du soir, on se couche bien satisfait de sa journée.

M. de Valcourt et ses enfans étaient près d'entrer à Toulon, quand ils aperçurent deux personnes qui semblaient venir à leur rencontre; bientôt le capitaine reconnut M. d'Aufreville, un de ses amis, qui, averti de son arrivée, venait au devant de lui. Il était avec son fils, un peu plus âgé que Charles. Après les premiers complimens, M. d'Aufreville et son fils montèrent dans la voiture; la connaissance s'établit bientôt entre les trois jeunes gens; et ils étaient déjà intimes quand la voiture s'arrêta à la porte de M. d'Aufreville. Déjà Julien (c'était le nom du fils d'Aufreville) avait donné à Jules et à Charles sur Toulon quelques détails qui avaient fait naître en eux le plus vif désir de visiter cette ville, son port, ses arsenaux et ses autres établissemens. — Julien, dit pendant le souper M. d'Aufreville à son fils, je te charge d'être

le Cicérone de nos jeunes amis; demain des affaires importantes nous occuperont, M. de Valcourt et moi; vous sortirez tous les trois. Cette proposition causa un vif plaisir aux trois jeunes gens. Cependant, ajouta M. d'Aufreville, comme on voit un pays avec plus d'intérêt quand on en connaît l'histoire, je vais vous donner quelques détails sur les révolutions successives que notre ville a éprouvées depuis sa fondation jusqu'à nos jours. On a voulu fixer l'établissement de Toulon à l'an 1642 avant Jésus-Christ, et en faire honneur à un peuple de la Haute-Allemagne, conduit par un chef nommé *Telamon*; on a suivi, avec un soin minutieux, les nombreuses destructions de cette ville, et ses réédifications successives par de nouveaux chefs et de nouvelles nations; on raconte que Toulon a été bâti et ruiné jusqu'à sept fois avant l'ère vulgaire, et huit à neuf fois depuis. Ce fut, dit-on, à la suite d'un de ses désastres dans lequel, pour cette fois, les Goths étaient les assaillans, que périrent, en 599, Saint-Cyprien, patron de Toulon, et les ermites *Fulvius* et *Madrier*. Notre ville fut réparée sous Théodoric, roi d'Italie; les Sarrazins la prirent jusqu'à trois fois. Louis

XII, pour la mettre à l'abri des pirates d'Afrique, fit bâtir la grande tour que François Ier acheva; mais c'est surtout de Henri IV que datent et la population et les fortifications de notre ville; en 1594, ce prince en fit agrandir l'enceinte, élever les courtines des bastions de Saint-Vincent et de Sainte-Catherine; celles des portes et des murailles; en 1524, elle avait été prise par l'armée de Charles-Quint; enfin Louis XIV la fortifia d'après le système moderne, et fit élever à l'entrée de la rade les forts de l'Eguillette et de Saint-Louis, et l'arsenal. Ainsi fortifié, Toulon résista, en 1707, aux forces réunies de l'Angleterre et de Hollande; mais nos discordes civiles lui firent éprouver, en 1793, un désastre dont la funeste influence s'étendit sur la France entière. Des hommes, qui croyaient servir la cause des Bourbons, avaient livré Toulon à l'occupation des Anglais; ils espéraient que cette ville allait devenir un point de réunion pour les royalistes qui viendraient s'y rallier sous la protection de l'Angleterre et des puissances alliées. Ils furent cruellement déçus dans leurs espérances; la perfidie britannique devait encore se signaler : des massacres et des pros-

criptions furent les premiers actes de l'occupation anglaise. Mais bientôt une armée victorieuse s'avança vers Toulon ; ce fut là que commença la gloire de Bonaparte : l'artillerie, placée par lui, fut si habillement dirigée, que les troupes anglaises se virent contraintes à la fuite avant d'avoir pu enlever des magasins les immenses trésors d'agrès, de cordages de mâture dont elles espéraient enrichir les arsenaux de la Tamise ; mais détruire ce qu'on ne peut enlever, dit un écrivain, est le principe du droit politique de la Grande-Bretagne ; et il fut résolu que le port de Toulon, et tout ce qu'il renfermait, serait livré aux flammes ; on consentit cependant à recevoir sur les vaisseaux les malheureux que le fer de la vengeance attendait. L'amiral Hood, qui commandait la flotte anglaise, fit exécuter cette résolution avec une scrupuleuse barbarie. Sydney-Smith, que de vastes incendies ont rendu célèbre, et qui débutait alors dans cette effroyable carrière, se réserva la destruction des chantiers, des magasins, des arsenaux ; d'autres capitaines furent chargés d'incendier la flotte. Bientôt les arsenaux, le

port, dix vaisseaux de ligne, et tous les magasins ne formèrent plus qu'un vaste incendie. Du haut des vaisseaux anglais, 14,000 Toulonnais, qui avaient cru y trouver un refuge, contemplaient ce spectacle effrayant, et pleuraient sur les ruines de leur patrie qu'ils ne devaient plus revoir. Le lendemain on n'entendait plus leurs cris; six mille familles avaient disparu dans la mer foudroyées par le feu des batteries. Esménard a consacré, dans son beau poëme de la navigation, quelques pages pleines de verve et de force à la peinture de ce terrible événement:

Et toi, qui renfermais nos flottes dans ton sein,
Toulon, ville superbe, où Neptune et Vulcain
Sous les lois d'Uranie unissaient leur puissance:
Réponds-moi. Qu'as-tu fait des vaisseaux de la France?
Où sont ces vieux marins qui défendaient tes ports?
Les uns dans la tempête errent loin de nos bords;
Les autres, le front ceint de lauriers périssables,
Tombent sur l'échafaud, victimes mémorables
Des brigands oubliés dont ils furent l'appui.
Ils ont servi le crime, et sont jugés par lui.
Cependant, ô douleur! dans nos rades guerrières
Albion triomphante a montré ses bannières;

A la fausse pitié de ses jaloux rivaux,
Toulon livre ses ports, ses murs, ses arsenaux,
Ses flottes, qui des mers gardaient l'indépendance.
O délire fatal! tout ce que la puissance
Du génie et des rois, des siècles et des arts,
Réunit ou créa dans ces vastes remparts;
Les trésors de l'État, les fruits de la victoire;
Ce hardi monument, l'honneur de notre histoire,
Où les flots prisonniers et Vulcain sont soumis,
Le malheur confiant l'ouvre à nos ennemis!
L'Anglais jouit de tout : protecteur téméraire,
Dans nos foyers, honteux de sa gloire étrangère,
Il entre. Il a juré qu'au sein de nos remparts
La victoire et la paix suivraient nos étendarts;
Qu'il rendrait le bonheur à nos villes calmées.....
Dieu! d'où partent soudain ces vapeurs enflammées?
Qui fait tonner le bronze en éclats inégaux?
Que vois-je! un peuple entier sur l'abîme des eaux
S'élance au bruit confus de l'orage et des armes;
Et l'Anglais, dont l'orgueil condamnait ces alarmes,
Perfide défenseur de ce peuple séduit,
Appelé dans ses murs, les embrase..... et s'enfuit.
La flamme dévorante éclaire son passage;
Dissous par le salpêtre et lancés sur la plage,
Fument de nos vaisseaux les débris confondus :
Des nuages brûlans, sur l'onde suspendus,
S'élèvent jusqu'au ciel, et, sous un voile immense,

Cachent aux malheureux leur dernière espérance.
Voyez-vous ces canots que le flot menaçant
Pousse, enlève, repousse, emporte en mugissant:
Là, quittant pour jamais une terre chérie,
Des pères, des époux, citoyens sans patrie,
Espèrent vainement un asile à leurs maux.
La mort est dans nos murs, la honte sur les flots:
Les flots sont asservis par l'Anglais inflexible,
Nos murs par des tyrans; et, dans ce jour terrible,
Nul ne peut, du destin désarmant la rigueur,
S'affranchir à la fois du crime et du malheur.

Cependant, ajouta M. d'Aufreville, depuis ces terribles désastres qui couvrirent Toulon de cendres et de ruines, la paix a rendu à notre ville sa splendeur primitive; des arsenaux, des magasins plus vastes que ceux que la flamme de l'Anglais a détruits se sont élevés; nos chantiers de construction ont réparé les pertes qu'ils avaient essuyées; en 1817 on comptait dans notre port plus de 100 voiles, dont, 6 vaisseaux de 120 canons, 2 de 94, 16 de 74, 9 frégates de 18 canons, 5 corvettes de 20 canons, 8 de 18, 7 goëlettes, et plus de 60 petits bâtimens tels que flûtes, gabarres, chaloupes canonnières, demi-galères, demi-chebecs,

ılouques, avisos, allèges, balancelles, penihes, caïques, transports. Je n'entrerai pas lans la description de l'état actuel de notre rille; je veux vous ménager le plaisir d'examiner vous-mêmes.



LE PORT NEUF DE TOULON.

CHAPITRE VIII.

Édifices de Toulon. — Arsenal. — Magasins. — Corderie. Bassins. — Bagne. — Forçats. — Le fils ingrat.

Le lendemain, Jules et Charles ne manquèrent pas de rappeler à leur jeune ami la promesse de M. d'Aufreville. Julien se prêta à leurs désirs avec la plus grande complaisance. Nous aurons, dit-il, beaucoup de choses à visiter : le port et son arsenal, les fortifications, la ville et ses environs, les bords de la mer, la pêche au thon, offriront une foule d'objets à votre curiosité. Prenons d'abord une connaissance générale de la ville. Toulon est bien bâti, il a plusieurs places décorées de fontaines, d'où jaillissent des eaux fraîches, pures, abondantes, et très nécessaires, en été, soit pour le nettoiement des rues, soit pour corriger l'âpreté des plus accablantes chaleurs; la ville est en outre traversée par une grande

rue plantée d'arbres; nous ne nous arrêterons pas devant la cathédrale, édifice de peu d'apparence; près d'elle était jadis la tour des Phocéens, dont on faisait remonter l'existence jusqu'à ces fondateurs de Marseille; Toulon ne possède qu'un seul monument de sculpture qui mérite d'être cité: ce sont deux cariatides colossales qui servent de support au balcon de l'hôtel de ville; elles sont sorties du ciseau du *Phidias* marseillais, du célèbre *Pujet*. Avant de nous rendre à l'arsenal, reposons-nous un instant sous les platanes qui bordent cette vaste place nommée le *Champ de Bataille*; cette enceinte fut le théâtre des atrocités qui suivirent la reprise de Toulon sur les Anglais; là, chaque jour, le sang des Toulonnais inondait le sol qui les avait vus naître. Nos curieux se rendirent ensuite à l'arsenal: quoique Jules et Charles eussent déjà vu les arsenaux de Rochefort, Brest, La Rochelle, etc., cependant ils ne purent se défendre d'une sensation de terreur en entrant dans la salle d'armes; là tout annonce et l'antre de Bellone et les ateliers de Vulcain, et le génie de la destruction. La cour d'entrée est garnie de pyramides, de boulets de tous les calibres;

les canons de fer et de bronze de tous les vaisseaux sont là qui reposent : c'est le sommeil des volcans ; les mortiers de fonte sont auprès des bombes ; des grenades et des boulets ramés bordent la haie entremêlés de couleuvrines ; et tous ces instrumens de mort vous présentent des deux côtés leurs bouches horribles et béantes. Quand on ouvre les portes de ce magasin redoutable, on aperçoit tout à coup au fond, comme dans un sanctuaire martial, l'autel de la guerrière Pallas. La statue de la déesse, couverte de fer, la lance à la main, le casque en tête, porte au bras sa flamboyante égide; vingt mille fusils tapissent les murs des salles ; des milliers de piques, de lances, de hallebardes, de mousquets, d'obusiers, de pistolets, de petits canons sont rangés avec ordre sur des tablettes parallèles. Les soleils qui brillent dans les plafonds en rosace y sont figurés par des sabres, dont les poignées sont rassemblées dans un centre, et dont les lames rayonnantes, tout en lançant mille étincelles, peuvent vous servir de miroirs. Les colonnes sont hérissées depuis la base jusqu'au chapiteau de baïonnette nues et acérées. Ces pointes menaçantes, ces lames et leur triple arête, les armures

de nos vieux guerriers français couvertes d'un acier poli comme une glace, leurs pertuisanes, leurs haches d'armes à côté des épées et des doubles fusils des modernes, offrent un aspect si effrayant, qu'on se croit transporté à je ne sais quelle assemblée décrite par Milton, lorsque tous les diables, rassemblés dans l'arsenal du Tartare, y travaillent avec une atroce émulation à l'invention des armes à feu.

En sortant de la salle d'armes, les trois curieux entrèrent dans la corderie; cet établissement le plus vaste de son espèce qui soit en France, étonne par son immense longueur; il est à perte de vue et voûté dans toute son étendue : on y peut faire six cordages à la fois. La corderie est une partie essentielle de la marine; on a cherché en France à l'encourager par tous les moyens possibles : une foule de machines ingénieuses ont été inventées pour abréger ou perfectionner le travail; on a soumis à des essais un grand nombre de matières filamenteuses; le *phormium tenax*, plante exportée de la Nouvelle-Zélande a, surtout dans ces derniers temps, fixé l'attention des administrateurs de la marine; il paraissait devoir

fournir des cordages qui, sous le même volume, présentaient plus de solidité et d'élasticité; mais ces qualités ont besoin d'être constatées par des expériences nouvelles.

La menuiserie, la tonnellerie, la fonderie des canons, les forges où cent Cyclopes, la plupart enchaînés, battent en cadence avec de lourds marteaux d'énormes lingots de fer; la boulangerie royale et ses fours toujours fumans; enfin, les écoles des gardes de la marine dans lesquelles on voit les plus parfaits modèles des vaisseaux de toute espèce : tels furent les lieux que visita successivement Julien avec ses deux amis.

De là, suivant les quais bordés en pierre et couronnés d'ancres tout armées, ils avancèrent vers les chantiers. Le bassin construit par M. Grognard attira leur attention.

Cette caisse a trois cents pieds de long sur cent de large; quand le vaisseau qu'on veut radouber y est entré, on ferme la porte par le moyen d'un bateau fait en cône tronqué et chargé de tout ce qu'il y a de plus pesant pour le faire plonger. Il s'engraine parfaitement dans les rainures, et, quand on a pris toutes les mesures convenables pour que l'eau exté-

rieure n'entre point, on met à sec le dedans de la caisse par le moyen de pompes. La tranquillité de la mer qui, dans le port de Toulon, est exempte du flux et du reflux, a facilité les moyens de donner à cet ouvrage la solidité dont il avait besoin. Cependant la plus grande difficulté, dans cette entreprise, était de déplacer un volume d'eau égal à la grandeur de la caisse, et de disposer les poids énormes dont elle était chargée, de manière qu'elle plongeât perpendiculairement.

Nous voici sur le port : il est moins long, mais plus large que celui de Brest. C'est le principal port de notre marine militaire sur la Méditerranée; on le divise en port vieux et en port neuf; celui-ci est fréquenté par les marchands et bordé d'un quai beau et large; l'autre port est réservé aux vaisseaux et bâtimens de guerre. Des forts et des batteries protègent la rade, une des plus spacieuses et des plus belles de l'univers. Pendant que Julien parlait, les regards de Jules étaient fixés sur des espèces de navires d'une forme particulière; le jeune d'Aufreville s'en aperçut : ces navires que vous examinez avec tant d'attention, dit-il, sont les pontons destinés ici à

servir de *bagne*; vous savez qu'on appelle *bagne* le local destiné à renfermer les forçats. Toulon n'a point à proprement parler de bagne : les vaisseaux rasés ou *pontons* en tiennent lieu ; cinq cents forçats sont contenus dans une vaste salle pratiquée dans l'entrepont. Tout ce qui compose le bagne se nomme *chiourme*; il est divisé en plusieurs parties : la salle des forçats ; les corps de garde, pour les *gardes-chiourmes* de service ; les chambres du *paillot*, du premier *argousin*, du *côme* et du *sous côme*; mais j'emploie des termes qui ont besoin d'être expliqués.

Le *côme* est le premier employé subalterne d'une salle ; il en a la surveillance entière : il rend compte au commissaire de tout ce qui s'y passe ; le côme et le sous-côme le remplacent en cas d'absence.

La *paillot* est un forçat chargé de faire un état des hommes du bagne, de tenir une note exacte de ceux qui sont envoyés aux travaux, et de transcrire ensuite ses notes sur un registre. Le *paillot* est choisi parmi les forçats qui ont reçu de l'éducation et possèdent une belle écriture ; il travaille au bureau du commissaire, et est chargé de lui remettre deux

fois par jour sous les yeux le mouvement de la salle. C'est le *paillot* qui distribue le vin aux forçats revenant de la grande fatigue. Les services qu'il rend ne lui procurent pas seulement l'avantage de ne pas avoir les cheveux rasés, de ne porter d'autre chaîne qu'un anneau à la jambe, et d'avoir une petite cabane séparée assez commode : il reçoit en outre une rétribution en argent.

Le cuisinier, désigné sous le nom de *marchand*, est aussi choisi parmi les forçats. Il achète de la viande, du poisson et des légumes ; mais il ne peut vendre ses portions à ceux qui ont le moyen d'en augmenter leurs rations, que d'après un tarif dressé par le commissaire. Il est d'autres fonctions moins importantes confiées aux forçats auxquels il reste peu de temps à passer aux galères ; celle de *flagelleur* est du nombre. Les fonctions du forçat revêtu de cette charge sont de donner la bastonnade à ceux de ses compagnons d'infortune à qui cette peine doit être infligée, et même de les mettre à mort, si, pour quelque crime nouveau, ils sont condamnés à perdre la vie.

Le nombre des forçats est très considérable :

on en a compté jusqu'à quatre mille. La plupart sont occupés aux travaux du port, déblaient ou creusent les bassins, servent les chantiers, les arsenaux; d'autres, dispersés dans la ville, en nettoient les rues, et se livrent aux différens travaux que réclame l'utilité publique. Il est des forçats pour lesquels on a quelques égards: ce sont les hommes qui n'ont été condamnés que pour certains crimes qui ne supposent pas une perversité aussi profonde; ceux encore qui ont reçu quelque éducation. Ils peuvent exercer leurs talens, leur industrie dans la ville, et sont sous la garantie de ceux à qui on les confie.

C'est dans ces pontons que le crime se représente sous ses formes les plus hideuses : les traits de la scélératesse sont profondément gravés sur le front de ces hommes endurcis dans le crime. Cependant, cette sentine du vice a parfois été témoin de plusieurs beaux traits de vertu, d'actes de dévouement sublimes. Quelquefois on voit une épouse, une mère, une fille, s'attacher au sort de ces malheureux, que le glaive de la loi a frappés, braver la honte, les dégoûts, partager avec

ceux que la nature leur a joints le fardeau d'une existence pénible et déshonorée.

Nous avons vu une mère, une femme née dans l'opulence, entourée de toutes les jouissances que procurent le luxe et la richesse, s'arracher à la société pour suivre son fils, que ses déréglemens avaient conduit ici, lui prodiguer tous les soins que lui suggérait son amour, et, oubliant la faiblesse de son sexe, venir jusques sur les pontons, le consoler, le secourir. Le scélérat ne répondait à tant de dévouement et de bienfaits que par une froide ingratitude : il osait accabler d'injures celle qui avait tout sacrifié pour lui ; il lui reprochait sa sollicitude ; il maudissait ses soins, il l'accusait d'avoir, par une indulgente faiblesse, corrompu son jeune âge... Malheureuse mère, d'autant plus malheureuse, que ce dernier reproche pouvait avoir quelque fondement! Elle redoublait de soins... La mort, hâtée par le désespoir et la rage, lui enleva bientôt son malheureux fils. Elle le vit expirer dans ses bras ; et même, à son dernier moment, pas une parole reconnaissante ne vint errer sur les lèvres de l'ingrat qu'elle avait tant aimé... Elle est

restée sur nos bords : elle semble prendre un douloureux plaisir à revoir sans cesse les lieux qui lui rappellent un souvenir si déchirant. Elle se plaît à verser ses bienfaits sur les malheureux, au nombre desquels naguère était son fils... Hâtons-nous d'opposer à ce tableau lugubre un autre plus consolant. Ce fut ici que St-Vincent-de-Paule se chargea des fers d'un malheureux père de famille.

Lorsque les jeunes gens rentrèrent chez M. d'Aufreville, M. de Valcourt leur annonça qu'il n'avait plus que huit jours à rester avec eux ; le départ du vaisseau qu'il devait commander était définitivement fixé : sa destination était pour les Echelles, où s'établissait une croisière dont il devait faire partie. Les préparatifs pour un départ aussi rapproché, exigeant l'emploi de l'intervalle qui lui était laissé, il apprit à ses enfans que M. d'Aufreville et son fils les accompagneraient jusqu'à Cannes, où ils iraient faire une petite excursion. Quelques jours suffirent pour ce petit voyage.

Nos trois jeunes voyageurs partirent donc dès le lendemain, accompagnés de M. d'Aufreville ; le bon Valentin était resté avec

son maître. En partant de Toulon, ils se dirigèrent vers Hyères : ils côtoyaient les bords de la mer, et souvent ils s'arrêtaient pour jouir du spectacle qu'ils avaient devant les yeux. Tantôt c'était un vaisseau qui partait du port, et qui disparaissait peu à peu en s'enfonçant sous l'horison ; tantôt, au contraire, ils découvraient un navire qui cinglait vers le rivage. Les jeunes voyageurs aimaient à le suivre des yeux : d'abord l'extrémité des mâts, puis les voiles, enfin le bâtiment tout entier s'offrait à leurs regards. Qui sait, disait Charles, s'il n'y a pas sur ce vaisseau un fils que sa mère attend sur le rivage.

Toujours l'absence accroît l'amour de la patrie,
Sans cesse rappelée, et par elle embellie.
Ses regards, devançant sa flottante prison,
Maintenant sont plongés dans le sombre horizon :
Déjà le nautonnier, que la prudence guide,
Sonde les profondeurs de l'abîme liquide.
Un cri s'élève..... *Terre!* et, frappé par cent voix,
L'écho de l'Océan le répète cent fois.
O patrie ! ô transports que ta présence inspire !
O rive où tant de vœux rappellent le sourire !
Salut ! Le voyageur sur la proue avancé,
Bien au delà du flot soudain s'est élancé.

Pour lui, dans ses foyers, quel doux accueil s'apprête !
Il court, se précipite ; et chaque objet l'arrête.
Incertain, il voudrait dans son empressement
Tout chercher, tout revoir en un même moment ;
Enfin, du seuil connu franchissant la barrière,
Il retrouve une épouse, et peut-être une mère ;
Leurs bouches, se hâtant, commencent cent discours
Que leurs embrassemens interrompent toujours !
Sans doute il a souffert sur des plages lointaines ;
Mais ce jour de bonheur a compensé ses peines.

BRUGNIÈRES, *de Marseille*.

Le pays qu'ils parcouraient, les sites pittoresques qui se déroulaient souvent à leurs yeux, faisaient également l'objet de leurs remarques. Ils arrivèrent bientôt à la petite ville d'Hyères. La nature semble avoir pris plaisir à embellir ce petit coin de terre : Flore et Pomone y étalent leurs dons à toutes les époques de l'année ; on n'y connaît que deux saisons : le printemps et l'été. C'est une douce surprise, à la fin de décembre, quand il gèle vivement à Toulon, de trouver, à trois lieues de cette ville, une température printanière.

Plusieurs poëtes se sont plu à chanter le climat d'Hyères. Rien n'est ravissant, dit Le-

franc de Pompignan, comme les côtes d'Hyères. il n'est point de climat plus riant, ni de terrain plus fécond : ce ne sont partout que des orangers et des citronniers en pleine terre.

Le grand enclos des Hespérides
Présentait moins de pommes d'or
Aux regards des larrons avides
De leur éblouissant trésor,
Vertumne, Pomone, Zéphire,
Avec Flore, y règnent toujours :
C'est l'asile de leurs amours,
Et le trône de leur empire.

. . . .

Quand par la fraîcheur du matin
La jeune Flore réveillée
Reçoit Zéphire sur son sein,
Sous les branches de la feuillée,
De l'oranger et du jasmin,
Mille roses s'épanouissent ;
Les gazons plus frais reverdissent ;
Tout se ranime, et chaque fleur,
Par ces tendres amans foulée,
De sa tige renouvelée,
Exhale une plus douce odeur.
Autour d'eux voltige avec grâce
Un essaim de zéphyrs légers :

L'Amour les suit et s'embarrasse
Dans les feuilles des orangers.
Zéphire, d'une âme enflammée,
Couvre son amante pâmée
De ses baisers audacieux;
Leur couche en est plus parfumée;
Et, dans cet instant précieux,
Toute la plaine est embaumée
De leurs transports délicieux.

Le lever de l'aurore et le coucher du soleil sont ordinairement accompagnés de ces douces exhalaisons. Les jardins d'Hyères ne sont pas moins utiles qu'agréables. Il y a tel de ces jardins qui rapporte plus de vingt mille francs à son propriétaire.

Les voyageurs s'arrêtèrent un jour entier à Hyères. Jules et Charles étaient dans le ravissement. Avec quelle sensation délicieuse ils se promenaient parmi ces bois d'orangers tous blancs de fleurs, à travers les jasmins d'Espagne, les palissades de cassiers et les carrés de tubéreuse! Avec quel plaisir, assis au pied d'un citronnier, ils entendaient autour d'eux le bourdonnement de l'abeille, et, dans l'éloignement, le murmure des eaux de

la petite rivière de Gapan, qui traverse ce charmant paysage. Ils s'écriaient avec Ducis :

Sur tes rives . . . . .
Vois sans trouble, ainsi que tes flots,
Couler les jours d'un solitaire
Qui te demande le repos.
Que ce champ, que ton eau féconde,
Soit pour moi les bornes du monde,
Soit pour moi l'univers entier.
Loin des mortels et des mensonges,
Que mon esprit jamais ne songe
Qu'à ce saule, à ce peuplier
Qui couvrent ton eau vagabonde.
Assez ton sol hospitalier
De grâce et de fraîcheur abonde :
Ah! s'il se peut, prête à ton onde
La vertu de faire oublier.

Plusieurs îles bordent la côte d'Hyères, dont elles ont pris le nom : elles se nommaient jadis *Iles d'Or*. Les quatre principales sont celles de *Parquerolles*, de *Portecros*, de *Bagneau*, et du *Levant ;* ce ne sont que des rochers stériles ; mais, avant d'être dépouillés de leur terre végétale, ils paraissent avoir produit beaucoup d'orangers.

D'Hyères, les voyageurs se rendirent à Saint-Tropez, en passant par Bormes et Cogolin.

Saint-Tropez est une petite ville avec un port peu considérable ; un ciel toujours pur, un air le plus serein et le plus salubre qu'on doit attribuer aux vents du nord et du nord-ouest, la dédommagent de l'infertilité du sol qui l'environne. La salubrité de Saint-Tropez est telle que le fléau de la peste, qui tant de fois a désolé la Provence, n'a jamais pénétré jusqu'à elle.

Cette ville porta dans l'antiquité le nom d'Héraclée, du nom d'Hércule qui y recevait un culte particulier. Elle fut ruinée par les Sarrazins, et avait été abandonnée de ses habitans, lorsque des familles génoises vinrent s'y établir, et offrirent de rebâtir la ville, mais à la condition qu'elles seraient, elles et leur postérité, exemptes de taille : ce privilége leur fut accordé l'année 1470.

Saint-Tropez, bâtie sur une éminence, possède un petit fort qui peut la mettre à l'abri d'un coup de main, et supporter quelques jours de siége.

Le port, qui n'est guère fréquenté que par des tartanes et par des barques, ne laisse pas

cependant d'avoir une assez grande étendue. Les vaisseaux peuvent encore au besoin mouiller dans une anse voisine que l'on nomme les *Canabiers*.

En quittant Saint-Tropez, les voyageurs s'éloignèrent un peu du rivage de la mer. Leur intention était de visiter la vallée de Cabasse et la grotte de Villecrosse.

« La vallée de Cabasse est située à un quart de lieue du village de ce nom entre deux collines assez élevées; celle qui est à droite n'est qu'un roc taillé à pic: on l'avait rendu autrefois accessible jusqu'au milieu de sa hauteur; aujourd'hui il sert de retraite à des oiseaux de proie. L'aigle, le duc, le faucon y trouvent un asile sûr; on les y voit planer presque en tout temps; leurs cris lugubres, répétés par les échos, augmentent l'horreur de ce vallon. »

Des fentes du rocher s'élèvent de petits arbustes qu'on chercherait vainement ailleurs. On dirait que la Nature, en leur ménageant ce dernier asile, a songé à la conservation de l'espèce; car ces plantes se perpétuent dans ce coin solitaire, malgré les obstacles qui semblent s'opposer à leur reproduction. Assises sur un plan presque vertical, n'ayant pour base que

les fentes d'un rocher, ne végétant qu'à la faveur de l'atmosphère, elles ne franchissent point les bornes de ce rocher pour aller se confondre avec d'autres plantes, malgré la chute de leurs graines que le vent emporte et répand dans les vallées.

La face de ce roc, exposée au midi, leur fournit un abri qui les garantit du froid qu'on éprouve aux environs. Elles sont en fleurs dès la fin de février; on y voit une julienne plus belle que celle de nos jardins, une guimauve que l'on rencontre à Valence en Espagne, la jacobée maritime, et autres plantes dignes de l'attention du botaniste.

La grotte de Villecrosse, située dans les environs, mérite aussi quelque attention; elle est placée dans le haut d'une colline dont on n'approche que très difficilement. L'entrée en est étroite, et la grotte n'a pas beaucoup d'étendue; mais elle présente une vingtaine de colonnes, de différentes figures, formées par le dépôt de l'eau qui suinte à travers le rocher. Les unes s'élèvent du sol vers la voûte; les autres en descendent; mais toutes sont arrêtées à plus ou moins de distance du sol;

ces stalactites sont brunes, et, dans quelques endroits, noirâtres à cause du sable que les eaux y entraînent. La première chambre est tapissée de fougère; dans celle du fond est enterré un ermite qui a terminé ses jours dans ce souterrain.

La grotte de Mons, à quelque distance de celle de Villecrosse, n'est pas moins remarquable. Elle se partage en sept branches qui s'enfoncent dans la colline, et qui offrent plusieurs salles curieuses : dans l'une on admire des culs de lampes, des buissons et des colonnes torses; une autre, d'une forme ronde, est garnie de loges comme une salle de spectacle; elles communiquent entre elles par le moyen d'arcades; enfin, au fond, on trouve une petite chapelle naturelle avec un bénitier et de grands chandeliers.

Fréjus, à quelques lieues de Saint-Tropez, fut célèbre dans l'antiquité; de nombreux vestiges, des restes d'un superbe aqueduc, d'un amphithéâtre, d'un panthéon, et de plusieurs autres monumens, attestent son ancienne puissance. A ces illustrations antiques d'autres viennent se joindre encore; Jules

César lui donna son nom (Fréjus vient de *Forum Julii*) ; Agricola, le beau-père de Tacite, y naquit.

Fréjus a vu la Nature elle-même ajouter aux outrages du temps pour la destruction de son ancienne splendeur. La mer, qui baignait ses murs, s'est éloignée ; son port, commencé par César et terminé par Octave, est aujourd'hui comblé.

Fréjus n'offre plus que des ruines ; mais ces ruines ont un caractère de majesté et de grandeur qui rappellent le peuple-roi. L'aqueduc est surtout magnifique : destiné à conduire à Fréjus les eaux de la Siagne, il parcourait quinze lieues par des détours que la nature du terrain le forçait à faire ; auprès de Fréjus, dans toute la plaine, les arches qui restent encore debout, sont d'une élévation prodigieuse. Le canal, qu'elles supportaient, avait six pieds de profondeur ; elles étaient à plein cintre, construites de petites pierres carrées unies avec un ciment fait avec de la pozolane, que le temps a extrêmement durci, en sorte qu'il ne fait qu'un aujourd'hui avec la pierre.

Avant d'arriver à Cannes, les voyageurs traversèrent la forêt de l'Estrel. Rien n'est lu-

gubre comme l'aspect qu'offre cette forêt; elle est profonde, solitaire et plantée dans toute son étendue de pins, dont le triste feuillage ajoute à cet arbre. Les gorges qu'on est obligé de traverser, le souvenir des crimes dont elles sont quelquefois le théâtre, portèrent dans l'âme des jeunes gens une secrète impression de terreur qui ne se dissipa qu'à la vue du village de Cannes, dont l'élégante fraîcheur sans cesse entretenue par des arbres majestueux, rappelle les villages opulens de la Batavie, où le mouvement du commerce maritime, l'affluence des barques, leurs mâts, leurs voiles, leurs cordages, se confondent avec la riante agitation de l'agriculture.

Le port est peu vaste, et ne paraît destiné qu'à contenir des tartanes et des bâtimens d'un faible gabarit. C'est près de ce port, dans le golfe de Don-Juan, que débarqua, le 1er mars 1815, Napoléon à son retour de l'île d'Elbe; on sait combien ont été funestes à notre patrie les suites de cet événement.

De Cannes à Antibes le trajet est très court.

Antibes fut réunie à la France par Henri IV, qui l'acheta d'une famille génoise du nom de Grimaldi, à laquelle le pape l'avait vendue.



PORT D'ANTIBES.

Dans l'antiquité elle appartint aux Romains qui y bâtirent un théâtre dont ils reste à peine quelques vestiges.

Cette place, munie de quelques fortifications, fut long-temps la dernière clef de la France dans cette partie. Elle fut assiégée, en 1746, par l'armée impériale, et éprouva un bombardement d'un mois; le maréchal de Bellile vint à son secours et fit lever le siége.

Il est à craindre que le port d'Antibes, qui n'est déjà plus assez profond pour recevoir des vaisseaux d'un gabarit assez considérable, ne soit à la longue entièrement comblé par le sable que le Var y charrie sans cesse, et que la Méditerranée, qui n'a ni flux ni reflux, ne peut emporter avec elle.

Les îles de Lérins, situées entre le cap Roux et le cap Carouge, à une égale distance d'Antibes et de Cannes, furent visitées par les voyageurs. Les plus considérables sont : l'île de Saint-Honorat et de Lérins, et l'île de Sainte-Marguerite proprement dite; les autres ne sont que des îlots ou écueils connus sous le nom de Grenille, de la Fornille, etc.

L'île de Saint-Honorat, désignée par les anciens sous le nom de *Lerina*, offre les ruines d'un ancien monastère ; beaucoup d'écrivains pensent que ce fut le premier asile de la vie monacale dans l'Occident. Un certain Honorius, citoyen romain, de race consulaire, a fondé, dit-on, cette abbaye : de là le nom de Saint-Honorat donné à l'île.

Le monastère est une espèce de forteresse : c'est une tour énorme bâtie depuis six cent quarante ans ; elle est en pierres de taille extrêmement grosses, taillées en pointe de diamans ; elle semble encore, après des siècles, sortir des mains de l'ouvrier. Cette tour renfermait à la fois le logement de la garnison, celui des religieux, et l'église où l'on conservait beaucoup de reliques d'or et d'argent.

En 1637, cette île fut prise sur les Espagnols par le comte d'Harcourt et Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui commandaient l'armée de Louis XIII.

Un canal, de trois cents toises au plus, sépare l'île de Saint-Honorat de celle de Sainte-Marguerite. Dans celle-ci se trouvait cette fameuse prison d'état que fit construire M. de

Saint-Marc, qui en fut gouverneur ; dans cette prison vint mourir le célèbre prisonnier si connu sous le nom du Masque de fer.

Beaucoup d'écrivains se sont épuisés en conjectures sur le compte de cet homme mystérieux, dont le visage était toujours couvert d'un masque de velours, et la personne gardée avec le plus grand soin. Quelques historiens ont prétendu que c'était un frère de Louis XIV ; d'autres ont pensé que c'était le surintendant des finances Fouquet, puni pour cause de malversations ; mais aucune de ces suppositions n'a été prouvée.

On ne s'accorde que sur l'isolement où l'on tenait ce prisonnier. Papon raconte que l'homme au masque de fer ayant jeté, par une des fenêtres de sa prison, une serviette sur laquelle il avait tracé quelques mots, un pêcheur la trouva et la rapporta au gouverneur. Celui-ci demanda vivement au pêcheur s'il savait lire : malgré sa réponse négative, il le retint dans la tour où il ne tarda pas à mourir.

Une foule d'autres anecdotes sont racontées sur cet être mystérieux.

Ce fut à Antibes que se termina le voyage de M. d'Aufreville et de ses jeunes compa-

gnons : ils reprirent la route de Toulon, où ils restèrent six jours après leur départ.

M. de Valcourt avait disposé, pendant cet intervalle, toutes les choses nécessaires pour son départ, qui devait s'effectuer le surlendemain. Avant que de quitter ses enfans, il voulut encore assister avec eux à la pêche du thon.

Cette pêche, dont Vernet a fait le sujet d'un de ses meilleurs tableaux, est une solennité publique sur les côtes de Provence. Ce fut la plus brillante comme la plus singulière des fêtes que la ville de Marseille donna, en 1702, aux petits-fils de Louis XIV.

Dès le point du jour, M. d'Aufreville et ses amis se rendirent à l'endroit où devait avoir lieu la pêche : c'était à quelque distance de Toulon. Des claies, assujetties avec des pieux, formaient de vastes enceintes ou *madragues*. Ces pêcheries ont une ouverture par où le poisson doit entrer dans cette espèce de prison.

Un grand nombre de pêcheurs étaient réunis sur la grève. Des sociétés nombreuses arrivèrent successivement de la ville; bientôt une foule de barques quittèrent le ri-

vage : elles étaient chargées d'hommes et de femmes ; on entendait partout les bruyans éclats de la gaîté provençale. Ces barques formèrent en s'éloignant un grand cercle dont l'ouverture de la madrague était le centre. Aussi, à un signal donné, toutes les personnes montées sur les barques se mirent à pousser des cris et à battre l'eau avec fracas. Les thons, effrayés par ces clameurs et naturellement timides, cherchent à fuir. Sans cesse poursuivis par les barques, dont le cercle se retrécit progressivement, ils se jettent dans la madrague. Là, des pêcheurs, munis de gros filets qu'on nomme *thonnaires*, prennent ces malheureux poissons, qui, égarés dans un labyrinthe, ne peuvent échapper à leurs ennemis. Le thon ne se laisse cependant pas prendre sans se défendre : il tend sa nageoire dorsale, armée de pointes, il brise à coups de queue les filets qui le retiennent : alors, le talent des pêcheurs est de le faire sauter dans les barques destinées à le recevoir ; absent de l'eau, il perd bientôt la force et la vie.

Le thon a cinq ou six pieds de long : il est couvert de grandes écailles et d'une peau très-mince ; il a le museau pointu et épais, les deux

mâchoires garnies de petites dents aiguës et serrées les unes contre les autres, les yeux ronds et saillans, les ouïes doubles et le dos noirâtre.

Ce poisson va toujours en troupe : on connaît qu'il approche, au bruit qu'il fait en agitant vivement l'eau de la mer par où il passe. La vitesse avec laquelle nagent les thons est extraordinaire. Le capitaine Chimbau, étant parti de la Martinique pour la France, dit que, pendant cette traversée, qui fut de plus de 100 jours, il rencontra une quantité prodigieuse de thons, qui l'accompagnèrent pendant 47 jours, et disparurent tous au moment où l'on quitta l'Océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

Le thon se nourrit de plantes marines; il est très-gros; sa chair, qui ressemble assez à celle du veau, est rouge, ferme, d'un bon goût et nourrissante : on la mange principalement marinée.

CHAPITRE IX.

Départ de M. de Valcourt.—Retour de Jules et de Charles. —Conclusion.

Le lendemain, le vaisseau de M. de Valcourt mit à la voile pour l'Archipel, sa destination : les jeunes gens accompagnèrent leur père jusqu'au bâtiment. Ce fut avec peine qu'ils se décidèrent à redescendre dans le canot. Lorsque le signal de *partance* eut été donné, ils s'arrachèrent des bras de leur père, et revinrent sur la jetée. Bientôt se déploya à leurs regards un spectacle dont le sentiment qui les agitait les empêcha de saisir toute la majesté.

Un coup de canon fit appareiller, et un second déployer toutes les voiles de la flotte. Le vaisseau amiral, ayant le premier pris le vent, vira de bord et enfila le canal qui se jette en la haute mer : une foule immense couvrait le rivage. Les vaisseaux de partance, pompeusement décorés de pavois fleurdelisés et de flammes de toutes couleurs, passaient en saluant les forts, qui leur rendaient la même décharge. Les tillacs étaient couverts de monde ; chacun bra

quait sa lorgnette : on s'appelait, on se répondait, et les échos répétaient ces cris confus. Au milieu de ce vaste appareil, la musique militaire retentissait au loin, formant un concert sur les eaux; ailleurs, les cris d'une joie insensée se mêlaient dans l'air aux accens étouffés des plus lamentables adieux. Des malheureux enfans, des femmes éplorées, agités de sinistres pressentimens, tendaient leurs bras et s'inclinaient mille fois, lorsqu'ils voyaient passer devant eux la frégate qui leur enlevait un père, un époux, un ami. Cependant les vaisseaux, riches d'agrès et de décorations, se suivaient majestueusement. Ils paraissaient se toucher, et marchaient pourtant à la distance d'un quart de lieue les uns des autres. En moins de deux heures toute la flotte fut voilée, et disparut comme enveloppée de vapeurs.

Les jeunes gens quittèrent le rivage avec regret, en se rappelant ces vers de Millevoye :

Que les frères brillans d'Hélène,
Que la déesse de Paphos
Te guident sur l'humide plaine ;
Qu'Iapix, à la douce haleine,
Lui seul frémisse sur les flots.

Vaisseau qui dois à ma tendresse
Un père à tes soins confié,
Entends les vœux que je t'adresse :
Transporte aux rives de la Grèce
De mon cœur la chère moitié.

Un triple bronze, un âpre chêne
Cuirassait ton sein courageux,
O toi dont la barque incertaine
S'ouvrit une route lointaine
A travers l'abîme orageux !

Tu bravas d'un œil héroïque
L'Africus, l'Yade et ses eaux,
Et le Notus, roi despotique,
Qui de la plaine Adriatique
Apaise ou courrouce les flots.

En vain contre toi tout conspire :
Du Styx tu braves les torrens;
Toi qui, sous les roches d'Épire,
Au fond du bouillonnant empire
Vis nager les monstres errans.

En vain la sagesse immortelle
Jette entre les peuples épars
Des flots la barrière éternelle ;
Notre audacieuse nacelle
Franchit ces liquides remparts.

Fils de Japet, ta main brûlante
Vole aux dieux le feu créateur.
La Fièvre accourt, pâle et tremblante;
La Mort, boiteuse et chancelante,
Hâte son antique lenteur.

Sur une aile impie et fatale
Dont le Ciel priva notre orgueil,
L'air étonné soutient Dédale;
Et de la demeure infernale,
Hercule ose tenter le seuil.

Notre démence téméraire
S'attaque au maître des humains;
Et les longs crimes de la terre
Ne permettent pas au tonnerre
De sommeiller entre ses mains.

Valentin les ramena chez M. d'Aufreville; et, deux jours après, accompagnés de ce vieux domestique, ils reprirent la route de Paris. Nous ne les suivrons pas dans ce voyage; nous ne dirons pas avec quelle effusion leur mère et leur sœur les serrèrent dans leurs bras : rien ne saurait peindre le bonheur de la bonne mère en se voyant réunie à ses deux enfans, pour lesquels sa tendresse inquiète avait souvent formé des vœux pendant

le voyage. Le plaisir que ressentit la petite Caroline ne fut pas moins vif, surtout quand elle vit de beaux coquillages de toutes les formes et de toutes les couleurs, des dessins, et une foule de jolies choses que lui apportaient ses frères. Il ne manquait plus rien à la félicité de cette charmante famille, si ce n'était de posséder M. de Valcourt dans son sein : ces vœux furent exaucés; et le capitaine, après vingt ans de service, reçut une retraite honorable, et goûta en paix, près de son épouse et de ses enfans, le bonheur le plus grand qu'il soit donné à l'homme de posséder.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

VOCABULAIRE

DES

PRINCIPAUX TERMES DE MARINE

EMPLOYÉS DANS LE COURS DE CET OUVRAGE.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES VILLES ET DES DÉPARTEMENS MARITIMES.

Nota. Pour la facilité des recherches, nous avons compris dans un seul ordre alphabétique les deux Vocabulaires de marine et de géographie.

A.

Abordage, s. m. Action de manœuvrer un bâtiment de guerre, pour accoster, accrocher, avec des grappins, un vaisseau ennemi. On dit : aller à l'*abordage*; prendre à l'*abordage*; deux vaisseaux sont à l'*abordage*.

Accastillage, s. m. Partie de l'œuvre morte d'un grand bâtiment qui s'élève au dessus de la lisse du plat-bord.

Affaler. Un bâtiment qui approche trop la terre s'*affale* sur la côte; le vaisseau est *affalé*, lorsqu'il ne peut s'élever ni courir au large, par trop ou trop peu de vent, et que le vent le force à se tenir près de terre.

Affourcher. Jeter une seconde ancre du côté opposé à celui où est la première. Ces deux ancres retiennent le vaisseau dans le mauvais temps, contre le flux et le reflux.

Affranchir ou *franchir* une voie d'eau. C'est ôter, à l'aide des pompes, l'eau qui pénètre dans le vaisseau.

Affréter un navire. Le prendre à loyer à tant par tonneau, ou par mois.

Agrès, s. m. plur. Mot collectif, contenant tout ce qui concerne la nature d'un bâtiment, comme mâts, vergues, voiles, etc.

Aiguade. Lieu où l'on peut remplacer l'eau consommée à la mer.

Allège. Espèce de barque.

Amariner. Prendre possession d'un bâtiment qui a amené son pavillon; faire passer des officiers et des soldats dans le vaisseau pris.

Amarrer un vaisseau. Assujettir un vaisseau à l'aide d'un cordage ou amarre, fixé de l'autre bout à un point quelconque.

Amener. Abaisser, amener le pavillon, faire signe qu'on se rend.

Amures. *Voyez* vol. 4, chap. V. Prendre les amures à l'autre bord, c'est changer de route.

Ancre. Machine de fer, forgée, depuis le poids de 300 livres, jusqu'à celui de 8000 livres, servant à retenir un bâtiment au mouillage; elle est composée d'une verge et de deux bras en arc terminés par des oreilles, espèce de large pointe en forme de fer de lance, qui s'enfonce dans la terre; les ancres pour un grand bâtiment de

deux ou trois mâts, sont ordinairement au nombre de six ou sept.

Anse. Très petite baie, ayant peu d'enfoncement dans les terres, ne pouvant servir d'abri contre les vents du large, à moins qu'elle ne soit dans l'intérieur d'un golfe.

Apparaux. Mot collectif, qui comprend tous les objets nécessaires à certains mouvemens d'un bâtiment, tels que les cabestans, les poulies de carène, etc.

Appareiller. Se dit du vaisseau qui quitte sa position, sur une rade où il était à l'ancre, pour prendre la mer sous la voilure la plus convenable aux circonstances.

Aramber. Accrocher un bâtiment d'une manière ou d'autre, pour venir à l'abordage.

Arborer. Elever quelque chose : *arborer* un mât, le dresser sur le vaisseau; *arborer* un pavillon, c'est le hisser et le déployer en sorte qu'il puisse être vu, et voltiger au gré des vents.

Archipel. Groupe de plusieurs îles.

Armateur. Négociant particulier, qui arme un ou plusieurs bâtimens à ses frais, pour la course ou pour le commerce.

Armement. Se prend pour l'équipement général d'un vaisseau, souvent aussi pour l'équipage particulier d'un bâtiment.

Armer un vaisseau. Le gréer, l'équiper, le pourvoir de vivres, d'armes, et généralement le pourvoir de tout ce qui lui est nécessaire pour tenir la mer. — Est quelquefois synonyme d'embarquer.

Arpent ou *Arpon*. Grande scie dont on se sert dans les ateliers de construction.

Arquer. Se dit d'un bâtiment qui se casse, perd la courbure qui règne dans sa longueur.

Arrière. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Arrimage. Arrangement qu'on fait avec ordre, de tout ce qui doit entrer dans la cale d'un bâtiment.

Arriser, prendre des ris. Diminuer la surface des voiles, lorsque le vent est trop violent.

Arriver. C'est écarter la proue de l'origine du vent. On fait *arriver* un bâtiment par la manœuvre des voiles et l'action du gouvernail; arriver sur un vaisseau, c'est aller à lui en mettant vent en poupe.

Artimon. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Assécher. Un port *asséche* quand il reste sans eau à marée basse.

Assemblage. Réunion de diverses pièces de bois en une seule.

Attaquer une terre. S'approcher d'elle, lorsqu'on vient du large, pour la bien reconnaître.

Aude. Département dont le chef lieu est Carcassonne; 4 arrondissemens : Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Limoux; 10e division militaire; ressort de la cour royale de Montpellier; 14e arrondissement forestier. *Voyez* 3e vol., chap. XI. *

---

* Afin que cette table présentât une utilité plus complète, nous avons mis sous le nom de chaque département et de chaque ville les notes de statistique que nous n'avons pu insérer dans le courant de l'ouvrage.

Audierne (Finistère). École de navigation. Vol. 2, chap. VII.

Aurigny (île). Vol. 2, chap. Ier.

Avant. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Avaries. Détériorations qu'éprouve un bâtiment.

Aviso. Tout bâtiment de guerre chargé de porter des ordres et des paquets.

Avranches (Manche). Tribunal de première instance; chef lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton. Vol. 2, chap. I.

B.

Babord. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Baie. Enfoncement dans les terres, plus grand qu'une anse, moins profond qu'un golfe, et moins fermé qu'une rade.

Balancine. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Balises. Marques hors de l'eau ou flottantes, pour indiquer aux navires une passe, un chenal, ou un danger à éviter.

Banc. Désignation d'une certaine étendue de fond qui s'élève plus ou moins vers la surface de la mer, et sur laquelle il ne reste pas assez d'eau pour qu'un bâtiment puisse y passer : il y a des bancs de sable et des bancs de pierre.

Bande. Un vaisseau est *à la bande*, quand il est couché sur le côté.

Barbe (sainte). *Voyez* vol. 4, chap. V.

Barfleur (Manche). Valognes. *Voy.* vol. 1er, chap. XIV.

Barge. Bateau plat, à fond rond, en usage sur quelques points de la côte de Bretagne.

Baromètre nautique. Diffère des baromètres terrestres, en ce que, le tube étant capillaire, le mercure ne passe que par un trou de la circonférence d'un cheveu.

Barque. Nom générique de tous les bâtimens qui ont peu de capacité, portant au plus cent cinquante tonneaux : il y en a de pontées.

Barre de gouvernail. Longue pièce de bois de chêne qui le fait mouvoir ; il y a aussi les *barres* de cabestan, *barres* de hune.

Bas (île). Finistère. Saint-Pol-de-Léon. Vol. 2, chap. V.

Bas-fond. Fond très bas, ou élévation quelconque au fond de la mer, qu'on ne trouve qu'au moyen d'une sonde, et sur laquelle le vaisseau peut passer.

Bastingage. Espèce de parapet qu'on pratique autour des ponts supérieurs d'un bâtiment, pour garantir l'équipage de la mousqueterie de l'ennemi. (*i*, pl. 3.)

Bateau. Nom commun à divers petits bâtimens à rames et à voiles. Il y a aussi des *bateaux-portes*, espèce de vanne ; *bateaux à pompe*, bateaux à vapeur.

Bau. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Bayeux (Calvados). Tribunal de première instance ; chef lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton. Vol. 1, chap. XIV.

Bayonne (Basses-Pyrénées). Tribunal de première instance ; chef lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et

de canton; tribunal de commerce; hôtel des monnaies; école de navigation. Vol. 3, chap. VII.

Beaupré. Mât. Vol. 4, chap. V.

Bec. Pointe d'une ancre; pointe de terre; bec-à-corbin; instrument de calfat.

(*Belle-Ile.*) Ile. Vol. 2, chap. X.

Ber ou *Berceau.* En usage pour lancer les bâtimens. *Voyez*, pl. I, fig. 2, une frégate sur son *ber*, prête à être lancée.

Beziers (Hérault). Tribunal de première instance; chef lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton; tribunal de commerce. Vol. 3, chap. XIII.

Bigue. Espèce de chèvre qui sert à élever des fardeaux, à mâter et démâter.

Biscuit. Espèce de pain propre à être conservé longtemps. Son nom vient de *bis cuit*, deux fois cuit.

Bitte. Pièce de bois qui sert à amarrer les ancres de fond.

Blaye (Gironde). Tribunal de première instance; chef lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton; tribunal de commerce. Vol. 3, chap. IV.

Blin. Espèce de bélier qui sert à ébranler le ber d'un bâtiment près d'être lancé.

Blinder. Couvrir le pont de tronçons, de vieux cordages, pour le mettre à l'épreuve de la bombe.

Bonettes. Voyez vol. 4, chap. V.

Bord. Ce mot est pris pour le bâtiment en général. Deux vaisseaux sont bord à bord, lorsqu'ils sont près l'un de l'autre, de l'avant à l'arrière.

Bordeaux (Gironde). Résidence du préfet; chef lieu

du département ; cour royale pour les départemens de la Charente, de la Dordogne et de la Gironde ; tribunal de première instance ; chef lieu du cinquième arrondissement communal ; tribunal de commerce ; académie d'instruction publique ; collége royal d'instruction publique ; quartier général de la onzième division militaire ; chef lieu de la dixième légion de gendarmerie royale ; chef lieu de la dixième division des ponts et chaussées : Lot et Garonne, basses Pyrénées et hautes Pyrénées ; chef lieu du onzième arrondissement forestier ; hôtel des monnaies, lettre K ; école de navigation ; chef lieu de canton, divisé en six arrondissemens de justice de paix. Vol. 3, chap. IV.

Bordée. C'est le cours d'un vaisseau depuis un revirement jusqu'à l'autre. On dit courir diverses bordées, pour signifier virer et revirer souvent.

Bormes. Var Hyères. Vol. 4, chap. IX.

Bossoir. *Voyez* vol. 4, chap. V, et planche II, 3.

Bouches du Rhône. Département dont le chef-lieu est Marseille ; trois arrondissemens : Marseille, Aix, Arles-sur-Rhône ; huitième division militaire ; ressort de la cour royale d'Aix, et seizième arrondissement forestier. Vol. 4, Chap. II.

Bouée. Bouée de sauvetage : planches de liége chevillées ensemble, de l'épaisseur de huit à dix pouces, garnies tout autour de cordages qui restent pendans. *V*. pl. II, fig. 6.

Bouline. Vol. 4, chap. V. Bouliner, prendre le vent de côté.

Boulogne (Pas-de-Calais.). Vol. 1er, chap. VI.

Bourg-d'Un (le) (Seine-Inférieure). Arrondissement de Saint-Valery-en-Caux. Vol 1, chap. III.

Bourg-Neuf. (Vol. 2, Chap. XIII.)

Boussole. *Voyez* tom. 1er, pag. 38.

Brague. Gros et fort cordage, servant à borner le recul d'un canon.

Brai. Suc résineux, tiré du pin et du sapin. Le brai *sec*, d'une matière sèche et cassante, sert à enduire les coutures des fonds. Le *brai gras* s'emploie dans les hauts.

Branlebas. Faire branlebas, préparer les batteries pour le combat, mettre tout en place.

Brasser. Mouvoir les bras d'une vergue.

Brest (Finistère). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton; port militaire et grands arsenaux pour la marine royale. Vol. 2, chap. VI.

Brigantin. Petit bâtiment à deux mâts qui n'a qu'un pont.

Brisans. Lames irrégulières, plus ou moins agitées par le vent qui passe sur des roches de coraux, ou sables élevés sur le bord de la mer.

Brise. Vent frais qui souffle dans les îles de la zone torride.

Brûlot. (Vol. 2, chap. II.)

Brume. Brouillard de mer.

C.

Cabestan. *Voyez* vol. 4, chap. V. Sert pour les manœuvres qui exigent beaucoup de force.

Câble. Très gros cordage.

Cabotage. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Caen. Chef-lieu du départ. du Calvados; cour royale; tribunal de première instance; chef-lieu du deuxième arrondissement communal; tribunal de commerce; académie d'instruction publique; faculté et école de droit; faculté des lettres; faculté des sciences; collége royal d'instruction publique; école de navigation; quartier-général de la quatorzième division militaire; résidence du colonel, et chef-lieu de la troisième légion de gendarmerie royale, et de celle du deuxième arrondissement maritime; chef-lieu de la quinzième division des ponts et chaussées; chef-lieu du quatrième arrondissement forestier; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. XIV.

Cagnard. Espèce de toit en toile cirée, afin d'abriter les marins qui sont de quart.

Caillebotis. Espèce de grillages de fer servant à fermer les écoutilles.

Calais (Pas-de-Calais). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. IV.

Cale. *Voyez* vol. 4, chap. V. *Donner la cale*, punition usitée en marine.

Caler. Abaisser les mâts de hune ou de perroquet le long des mâts qui les portent. *Caler*, se dit aussi d'un vaisseau qui enfonce dans l'eau.

Calfat. Ouvrier employé au calfatage. *Voyez* pl. 2.

Caliorne. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Calme. Cessation entière du vent. *Calme plat*, lorsqu'il n'y a aucune agitation dans l'air.

Calvados. Département dont le chef-lieu est Caen; six arrondissemens communaux : Bayeux, Caen, Pont-l'Évêque, Lisieux, Falaise, Vire; quatrième division militaire; ressort de la cour royale de Caen, et quatorzième arrondissement forestier. Vol. 1, chap. XIV.

Camaret (Finistère). Vol. 2, chap. VII.

Campagne. Temps que dure un voyage sur mer.

Cancale (Ile-et-Vilaine). Chef-lieu de canton : St-Malo; vol. 2, chap. II.

Candelettes. *Voyez* vol. 4, Chap. V.

Cannes (Var). Vol. 4, chap. VIII.

Cap. Pointe de terre s'avançant au large, et d'une certaine élévation; point le plus saillant de l'avant d'un bâtiment.

Cape. Être *à la cape*, c'est mettre le vaisseau dans le cas de ne point avancer.

Capon. Fort palan qui sert à *caponner*, élever les ancres.

Carcasse. Forme d'un bâtiment monté, non encore garni de bordages.

Carène, œuvres vives. *Voyez* vol. 4, chap. V. Bâtiment en carène, celui qui est renversé sur un ponton, ou un quai, afin de le *caréner*, de réparer la carène.

Carlingue. Vol. 4, chap. V.

Caronade. Bouche à feu, moins longue, moins lourde que le canon.

Carguer. (Vol. 4, chap. V.)

Cassis (Bouches-du-Rhône). Vol. 4, chap. IV.

Cercle de réflexion. Instrument précieux pour la marine, inventé par Borda.

Chalan. Espèce d'allége servant dans les ports.

Chaloupe. Embarcation dont on se sert dans les ports et rades, qui va à la voile et à la rame; chaloupe canonnière. Vol. 2, chap. II.

Cette (Hérault). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 4, chap. I.

Chameau. Grand bâtiment, d'une forme particulière, en usage en Hollande : il sert à soulever les bâtimens qu'on place entre eux, afin de leur faire prendre un moindre tirant d'eau.

Chantier de construction. Endroit où l'on construit les vaisseaux.

Chargement. Ensemble des objets chargés dans un navire.

Chasse. Donner la chasse à un vaisseau, le poursuivre.

Chasser sur ses ancres. Lorsque la force d'un courant du vent ou de la marée entraîne le vaisseau, force l'ancre de quitter le fond en labourant le sable ou la vase.

Chasse-marée. Sorte de bâtiment d'une forme avantageuse pour la marche.

Chatte. Espèce de bâtiment. — Espèce de grappin.

Chavirer. Un bâtiment qui vient à tourner sur lui-même en pleine mer, et qui est renversé sur un côté, est chaviré.

Chebec. Espèce de bâtiment à trois mâts de la Méditerrannée, gréé en voiles carrées et latines.

Chenal. Passage étroit pour entrer dans uu port, rivière, etc.

Cherbourg (Manche). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture, et du sixième arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. XV.

Chèvre. Instrument dont on se sert pour enlever les fardeaux.

Chouquet. Sorte de billot assujetti à l'extrémité des bas mâts, dans lequel s'engage la base du mât supérieur. *Voyez* pl. II et III.

Cingler. Un bâtiment cingle dès qu'il est mis en mouvement, et qu'il a un sillage quelconque.

Ciotat (la) (Bouches du Rhône). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 4, ch. VI.

Clinfoc. *Voyez* vol. 4, chap. V.

Cloche. (Vol. 4, chap. V.)

Collioures (Pyrénées orientales). École de navigation. Vol. 3, chap. XI.

Commode. Sorte de barque employée dans le port de Rochefort.

Concarneau (Finistère). Chef-lieu de canton. Vol. 2. chap. VIII.

Conquêt. (Vol. 2, chap. VII.)

Consul. Fonctionnaire du gouvernement établi en pays étranger pour protéger le commerce, ayant la police des marins de sa nation.

Convoi. Réunion d'un plus ou moins grand nombre de bâtimens de commerce, pendant la guerre, sous l'escorte de bâtimens de l'État.

Coque d'un bâtiment. *Voy*. pl. 1, fig. 1. La coque d'un bâtiment à trois ponts pèse à peu près 2400 tonneaux; armé pour six mois, sa pesanteur est de 5500 tonneaux.

Cordage. S'entend de tout ce qui est cordé dans la marine, câbles, grelins, aussières, manœuvres, etc.; les cordages sont en chanvre, en pitre, en quer, bastin, etc., goudronnés ou non goudronnés. *Voy*. vol. 3, chap.

Cordelle. Se dit d'un bâtiment que des hommes à terre halent avec un cordage.

Corne d'artimon. *Voy*. vol. 4, chap. V.

Corps mort. Bateau ou forte bouée fixée sur un point par un cable et une ancre pour le garder pendant qu'il n'est pas occupé par un bâtiment.

Corvette. *Voy*. vol, 2, chap. II. Corvette à gaillards; planch. IV, fig. 1. Cette corvette est en panne, et met un canot à la mer. Corvette sans gaillards vent arrière; pl. IV, fig. 1.

Côtes du Nord. Département dont le chef-lieu est Saint-Brieux; cinq arrondissemens ou sous-préfectures à Lannion, à Saint-Brieux, à Dinan, à Loudiac, à Guingamp; treizième division militaire; ressort de la cour royale de Rennes, et cinquième arrondissement forestier. Vol. 2. chap. III.

Côtier. Nom des pilotes pratiques pour la navigation des côtes.

Couler un vaisseau. Le submerger.

Couper un vaisseau. Le croiser dans sa route pour lui donner la chasse.

Couples. Vol. 4, chap. V.

Courant. Vol. 1, chap. IV.

Couronnement. Haut de la poupe.

Couture. Intervalle entre deux bordages.

Crique. Petit enfoncement sur les côtes, formé par la mer, où des bâtimens de moyenne grandeur peuvent mouiller à l'abri.

Croiser. Etablir une *croisière*. On appelle *croiser*, parcourir sous petite voilure un espace déterminé pour attendre les ennemis, ou en chercher.

Croisic (le) (Loire inférieure). École de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XI.

Crozon (Finistère). Chef-lieu de canton. Vol. 2, c. VII.

Culer. Aller en arrière.

Cure-môle. Sorte de grand chaland carré, à fond plat. Vol. 2, chap. XV.

D.

Débarquement. Sortie qu'un marin ou un passager fait d'un bâtiment.

Déborder. Détacher un petit bâtiment d'un vaisseau, ou s'écarter d'un vaisseau ennemi pour éviter l'abordage.

Décharge. Un bâtiment est en décharge pendant tout le temps qu'il faut pour le décharger de ce qu'il contient.

Déclinaison. Variation de l'aiguille de la boussole.

Découverte. Bâtiment de guerre, chargé momentanément de découvrir.

Déferler. Une lame qui se brise en choquant un corps quelconque, *déferle*, se déplace, s'étend avec plus ou moins de violence.

Dégrader. Un bâtiment tombé sous le vent du lieu qu'il voulait aborder est dégradé.

Démarrer. Un vaisseau démarre, quand il quitte la place qu'il occupait.

Démâter. Un bâtiment *démâté* est celui dont les mâts ont été brisés dans un combat ou par la tempête.

Déraper. L'ancre sur laquelle on vire se détache quelquefois : c'est ce qu'on appelle *déraper*.

Dériver. Tomber sous le vent et lui obéir.

Dérives ou *drives*. Espèce de semelles larges et longues, qu'on fixe le long de certains bâtimens afin de les empêcher de dériver.

Désemparer. Un bâtiment *désemparé* est celui qui a ses manœuvres perdues ou brisées, en tout ou en partie.

Détroit. Passage, bras de mer entre deux terres resserrées.

Devis. Détail écrit des dimensions de toutes les parties d'un vaisseau.

Dieppe (Seine-inférieure). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton; tribunal de commerce; école de navigation. Vol. 1, chap. VIII.

Dinan (côtes du Nord). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture, d'arrondissement et de canton. Vol. 2, chap. II.

Disputer le vent. Faire son possible pour le gagner sur l'ennemi ou sur d'autres bâtimens.

Différenciomètre. Instrument dont on se sert pour marquer le tirant d'eau d'un bâtiment à la mer.

Dogre. Bâtiment en usage dans la Manche pour la pêche du maquereau.

Dol (Ile-et-Vilaine). Chef-lieu de canton. Volume 2, chap. II.

Dormant. Le dormant d'une manœuvre est le bout par lequel elle est fixée à un point.

Douarnenez (Finistère). Chef-lieu de canton. Volume 2, chap. VII.

Doublage. Feuille de cuivre que l'on place à la carène des bâtimens pour les préserver des vers.

Double. Faire une chose en double, c'est, en marine, la faire fort vite.

Doubler l'ennemi. Passer d'un côté à l'autre; on fait cette manœuvre pour arrêter l'ennemi entre deux feux.

Drisses. (Vol. 4, chap. V.)

Drôme. Réunion en faisceau des mâts et vergues, tous dehors.

Drosser. Bâtiment drossé, emporté par les courans hors de sa route.

Dunes. (Vol. 3, chap. V.)

Dunettes. (Vol. 4, chap. V.)

Dunkerque (Nord). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture et du premier arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton, Vol. 1, chap. IV.

E.

Eau. Faire eau, se dit d'un vaisseau dont la carène trouée laisse pénétrer l'*eau* dans l'intérieur. — Mettre à l'eau; lancer un bâtiment. — Être dans les eaux d'un vaisseau; le suivre de très près.

Ecarrer. Ajuster deux mâts bout-à-bout pour n'en faire qu'un.

Echelle du Levant. Place de commerce dans les îles de l'Archipel, ou dans le fond de la Méditerranée.

Echouage. Échouement, choc d'un bâtiment contre un haut fond.

Ecoutes. (Vol. 4, chap. V.)

Ecoutilles. (Vol. 4, chap. V.)

Ecubiers. (Vol. 4, chap. V.)

Egoine. Scie à main.

Elever. Un bâtiment s'élève en latitude, en s'écartant de l'Équateur.

Embarcation. On comprend sous ce mot tous les bateaux à rames, depuis la plus grande chaloupe jusqu'au plus petit canot.

Embarcadère. Cale faite en pierre brute pour faciliter le chargement et déchargement d'un navire.

Embargo (mettre un). Défendre à tous les bâtimens qui se trouvent dans un port d'en sortir.

Embosser un vaisseau. Une escadre s'embosse lorsqu'elle se place de manière à présenter le travers à l'ennemi.

Embrun de la mer. Petite aspersion que les lames de la mer, en se brisant les unes contre les autres, font tomber à bord.

Emménagement. Dispositions des soutes, magasins, dans un bâtiment de guerre. Vol. 4, chap. V.

Encâblure. Longueur d'un câble qui a 120 brasses.

Endentement. Saillie à angles rentrans et sortans des pièces de mâts et vergues qui servent à les réunir.

Epave, s. f. On désigne par ce nom tout ce qui est abandonné à la mer, ou jeté sur la côte, tel que navires, embarcations, marchandises et poissons. Il y avait des seigneurs, propriétaires sur les côtes, qui avaient des droits sur les épaves de mer.

Eperon, s. m. (Vol. 4, chap. V.)

Epontille, s. f. (Vol. 4, chap. V.)

Equateur, s. m. (*Voyez* ligne équinoxiale.) On sait que l'arc du méridien compris entre l'équateur et l'horizon est le complément de la latitude.

Equerre, s. f. Instrument dont les deux branches, fixées à leur sommet, forment entre elles un angle droit: les ouvriers de la marine le nomment équerre carrée.

Equipage, s. m. Se compose de tous les hommes d'un bâtiment, portés sur un registre que l'on nomme rôle d'équipage; les officiers sont désignés sous celui d'état-major.

Equipement, s. m. Ce mot exprime la totalité de ce qui est nécessaire à un bâtiment de guerre, en agrès, apparaux, vivres, munitions, armes et ustensiles, avant de prendre la mer.

Erre. Vitesse d'un bâtiment, son sillage, son chemin dans l'espace.

Escadre, s. f. Il faut au moins neuf vaisseaux de guerre réunis sous le même commandement pour former une escadre : on donne cependant cette dénomination à un nombre de bâtimens de guerre de tout rang, s'élevant à neuf; néanmoins elle n'appartient qu'à une quantité de vaisseaux de ligne, jusqu'au nombre de vingt-six inclusivement; au dessus c'est une armée, comme au dessous de neuf jusqu'à trois, c'est une division.

Espalmer, v. a. C'est, en général, nettoyer, approprier la carène d'un bâtiment; la disposer, au moment de recevoir un courai; espalmer les pompes, les roues des affûts, les embarcations, c'est les rendre propres, les dégager de tous corps étrangers, pour les suifer.

Espingole, s. f. Arme à feu dont le canon est très court et évasé depuis le milieu jusqu'à la bouche.

Esquif, s. m. Canot léger qui va à la voile et à l'aviron; c'est le plus petit des bâtimens; il est plus particulièrement employé dans le Levant, sur les rivières et les bras de mer.

Essarder, v. a. Éponger les ponts mouillés avec un faubert, pour les sécher, les nettoyer.

Estive, s. f. Chargement en coton, en laine, et autres marchandises en balots, qui ont plus ou moins d'élasticité, que l'on comprime le plus possible pour en diminuer le volume et en loger davantage dans la cale d'un navire; c'est ce qu'on dit charger en estive. — Dans quelques ports, on exprime ainsi la force qu'on fait pour alonger des cordages, avant de les mettre en œuvre.

Estrope, s. f. Bague ou lien en cordage, que l'on a épissé par les deux bouts, dont on ceint les poulies, les cavillots, les cosses, les margouillets.

Etai. (Vol. 4, chap. V.)

Etaler, v. a. On dit d'un bâtiment qui reste en place contre le flot ou le jusant, soit sans voile ou à l'ancre, qu'il étale la marée. C'est étaler le vent, le courant ou la marée, que d'opposer une résistance égale à celle de leur effort contre l'action du bâtiment : on dit par extension qu'il étale un autre bâtiment, s'il a une marche

semblable à la sienne, sous la même allure. Etant ensemble à la mer, deux bâtimens s'étalent par une vitesse égale, soit que l'un porte plus ou moins de voiles que l'autre.

Etambot. (Vol. 4, chap. V.)

Etaples sur mer (Pas-de-Calais). Chef-lieu de canton.

Etarquer, v. a. Hisser une voile le plus possible, bien tendre ses ralingues de côté. Une voile est bien étarquée lorsque ses ralingues latérales sont très roides.

Etier, s. m. Petit canal qui aboutit à la mer, dans une grande rivière ou dans un fleuve. Dans les Pays-Bas, il y a beaucoup d'étiers, propres à recevoir divers navires.

Etocs ou *estocs*, s. m. pl. On nomme ainsi des roches multipliées près de certaines côtes, ou qui y sont attenantes : elles sont dangereuses pour la navigation. On connaît les étocs de Pennemarck (département du Finistère); ce sont de petites têtes de rochers, partie au niveau de la mer, partie couverte aux pleines mers. Estoc est un mot breton qui signifie appui, défense, d'une côte contre la mer.

Etoupe, s. f. Dans les corderies, on nomme étoupe le rebut du chanvre qui reste dans les peignes, c'est l'étoupe blanche. On l'emploie, dans les ports de roi, à faire les matelas qu'on embarque pour les malades. Celle qu'on emploie à calfeutrer les bâtimens est tirée de vieux cordages goudronnés, dont on fait une espèce de charpie; les calfats en font des torons tournés mollement, avec le plat de la main, sur le genou, de la grosseur de dix-huit à vingt lignes et en emplissent les joints des bordages, qu'ils couvrent ensuite de brai. On dit étoupe filée ou cordée, étoupe noire, vieille étoupe.

Etrave, s. f. (Vol. 4, chap. V.)

Etretat (Seine inférieure). Vol. 1, chap. V.

Etrier, s. m. Dans les chaines des bas-haubans d'un grand bâtiment, c'est le chaînon chevillé, le plus bas sur la préceinte.

Etui, s. m. Enveloppe en toile peinte, pour chaque voile de rechange, à bord des bâtimens, et pour le jeu de voile complet, dans les ateliers du port. Ces étuis de voiles sont des nappes de toile assez longues pour bien envelopper les voiles que l'on roule dedans.

Eu (Seine inférieure). Tribunal de commerce; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. IX.

Evitée, s. f. Espace qu'il faut à un bâtiment tenu par son ancre de flot, pour changer sa direction.

Eviter, v. n. et a. Changer de cap : c'est-à-dire qu'un bâtiment, qui était évité de flot, évite de jusant, lorsque la mer commence à descendre.

Expédition, s. f. Exécution d'un projet par des bâtimens de guerre, qui doit être rempli avec des forces navales quelconques. On dit une grande expédition, une petite expédition, une expédition inconnue, comme une attaque subite et imprévue sur une possession ennemie.

F.

Façons, s. f. Formes retrécies d'une partie de la carène d'un bâtiment, en avant et en arrière.

Factorerie, s. f. Nous désignons sous le nom de comptoirs les établissemens et les résidences de nos agens ou négocians en pays étrangers : les autres nations euro-

péennes, qui ont des compagnies de commerce chez les étrangers, les désignent sous le nom de factoreries.

Fanal, s. m. Grande lanterne, aujourd'hui vitrée : on garnit un fanal, les fanaux, de grosses bougies en cire jaune, et ils servent, dans les escadres, à faire des signaux de nuit; ils sont hissés en combinant le nombre et leur distance, en supérieurs et inférieurs, à la tête des mâts ou au bout des vergues.

Farder, v. n. Une voile bien coupée, bien orientée, farde bien, quand, recevant le vent, elle a une forme arrondie, régulière, agréable à la vue.

Faubert. Balai fait de vieux cordages, qui sert à nettoyer le vaisseau.

Fausse-batterie. Canons en bois qui, étant peints, figurent des canons aux sabords, dans quelques bâtimens de commerce; on les désignait autrefois sous le nom de *fausses-lances*.

Fausse-écoute. Se place momentanément, et pour renforcer les écoutes, pendant un coup de vent.

Faux-pont. (Vol. 4, chap. V.)

Fécamp (Seine inférieure). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. IX.

Felouque, s. f. Bâtiment léger, long et étroit, plus généralement en usage dans la Méditerranée.

Ferler, v. a. Relever, sur une vergue, une voile par plis, lorsqu'elle est carguée; la ferler, c'est la serrer tout le long, un peu au dessus, sur l'avant de sa vergue, la soustraire totalement au vent, en faisant servir les rabans de ferlage.

Fermer, v. a. Amener deux objets l'un par l'autre,

lorsqu'un bâtiment, faisant du chemin, ferme l'angle que ces deux points formaient auparavant ensemble.

Feu, s. m. Les fanaux allumés la nuit sont les feux d'un bâtiment. On dit, cacher ses feux, montrer ses feux, éteindre ses feux. On dit qu'on découvre un feu, qu'on aperçoit des feux; c'est l'expression de nuit qui répond à celle de voile de jour; ce qui s'entend voir un ou plusieurs bâtimens. On nomme aussi les phares établis sur les côtes, des feux, tels que les feux de Cordouan, le feu d'Ouessant.

Fiche, s. f. C'est, dans la marine, un petit objet en fer servant à ficher diverses choses. On a des chevilles à fiche, des clous à fiches, des clous bardés, des anneaux à fiche et autres.

Filer, v. a. Dans un bâtiment, filer un cordage, c'est le larguer peu à peu.

Flambart, s. m. Embarcation de côte servant à la pêche, au libouret ou au chalut : elle est en usage au Havre. —Météore.

Flamber, v. a. Entre bâtimens de guerre, on flambe un bâtiment, son capitaine, un officier, en lui faisant signal de mécontentement, soit pour en avoir abordé un autre, soit pour avoir fait une mauvaise manœuvre, n'avoir pas assez mis de célérité à exécuter un ordre, ou ne pas se maintenir à son poste : s'il est appuyé d'un coup de canon, c'est une sorte de punition pour le bâtiment qui s'y expose. On dit alors : tel bâtiment a été flambé par l'amiral ou le commandant.

Flamme. (Vol. 2, chap. XV.)

Flibuste, s. f. Mot auquel les matelots donnent beaucoup d'extension; faire la flibuste, c'est faire la contre-

bande, la fraude, marauder, butiner, aller à la picorée.

Flot, s. m. Un bâtiment est à flot, quand il n'est porté que par l'eau, qu'il ne touche pas au sol : il flotte, il nage sur son élément.

Flotte, s. f. Nom que l'on donne à une grande quantité de bâtimens de toute espèce, rassemblés pour naviguer plus ou moins de temps ensemble.

Flotille, s. f. Flotte composée de petits bâtimens armés en guerre.

Flûte. (Vol. 2, chap. II.)

Flux. (Vol. 1, chap. IV.)

Foc, s. m. (Vol. 4, chap. V.)

Foraine (rade), adj. On désigne ainsi une rade fermée, ceinte en partie par des terres plus ou moins élevées, ouverte au vent et à la mer, une rade où les bâtimens ne seraient pas mouillés en sûreté contre les grands vents du large.

Forban, s. m. Nom que l'on donne aux bâtimens et aux hommes qui font le métier de voler sur mer.

Forcer, v. a. et n. Quand un bâtiment met dehors toute la voilure possible, avec un bon vent, on dit qu'il force de voiles.

Forme, s. f. (Vol. 2, chap. VI.)

Fortune de mer, s. f. Mot du commerce maritime, qui indique tous les accidens auxquels sont exposées les marchandises embarquées. On assure un bâtiment ou des marchandises, contre toutes les fortunes de la mer, en garantissant leur valeur à l'assuré.

Fougue, s. m. (Vol. 4, chap. V.)

Fraîchir, v. n. Augmentation de vent; on dit il fraîchit, quand il vient à souffler avec plus de force.

Frapper, v. a. Lier fortement la tournevire sur le câble, au moyen de garcettes ; lorsqu'on le fait rentrer dans le bâtiment, on dit frapper les garcettes. Frapper, c'est amarrer fortement, momentanément, des manœuvres, palans, etc. : c'est, en un mot, tourner, serrer, unir deux objets ensemble.

Frégate. (Vol. 2, chap. II, et planches.)

Fréjus (Var). Tribunal de commerce ; chef-lieu de canton. Vol. 4, Chap. VIII.

Fret, s. m. S'entend de la cargaison, du chargement d'un navire de commerce, de quelque nature qu'il soit ; on dit : il prend un fret, avoir un fret, le prix du fret.

Fréter, v. a. Donner un navire à loyer, par tonneau, par voyage ou par mois, selon les conditions.

Futaille, s. m. Nom collectif donné aux pipes, barriques, tierçons et quarts, qui font souvent le chargement d'un bâtiment de commerce.

G.

Gabarre, s. f. Bâtiment de transport. (*Voyez* pl. IV, fig. 6.) Une gabarre en désarmement.

Gabari, s. m. Modèle, patron de la courbure que doit avoir une pièce de bois, dans les constructions navales.

Gabier, s. m. Nom des premiers et meilleurs matelots des bâtimens du roi. On les distribue pour le service des hunes et du beaupré ; ils ne prennent cependant ce titre, que lorsqu'ils sont désignés pour la surveillance et les travaux d'entretien à la tête des mâts.

Gaillard, s. m. (Vol. 4, chap. V.)

Galère. Très ancien bâtiment de la Méditerranée, long, étroit, et d'un petit tirant d'eau, allant à la voile avec des antennes, et à la rame par des galériens ou forçats; elles ne naviguaient sur les côtes et dans l'archipel, que par une belle mer.

Galerie, s. f. (Vol. 4, chap. V.)

Galhauban, s. m. (Vol. 4, chap. V.)

Garcette, s. f. (Vol. 4, chap. V.)

Garde-côtes, s. m. Bâtiment de guerre qui croise près des côtes, chargé de protéger, contre les corsaires et tout autre ennemi, ceux du commerce, entrant ou sortant des ports.

Garde-temps, s. m. Chronomètre ou montre marine destinée à faire trouver la longitude à la mer.

Gargousse, s. m. Petit sac en parchemin, en serge, en toile, en gros papier ou en tôle fort mince, qui doit contenir la poudre destinée à la charge d'un canon.

Génoper, v. a. Etreindre fortement ensemble, au moyen de plusieurs tours très serrés, deux cordages réunis par un troisième qui est la genope.

Genou, s. m. Pièce de bois plus ou moins courbe, qui entre dans la formation de la membrure d'un bâtiment.

Gironde. Département dont le chef-lieu est Bordeaux. Six arrondissemens communaux, à Blaye, à Libourne, à la Réole, à Bazas, à Bordeaux, à l'Espare; onzième division militaire; ressort de la cour royale de Bordeaux, et onzième arrondissement forestier. Vol. 3, chap. IV.

Gisement. Situation des côtes; la direction qu'elles suivent.

Glenans (île) (Finistère).

Goëlette. Vol. 2, chap. II; goëlette, brick, vent arrière pl. IV, fig. 2.

Golfe. Grande étendue de mer, enfoncement dans les terres, qui commence entre les caps, et dont l'ouverture est considérable.

Goudron ou *Gaudron.* Poix, substance, sorte de gomme noire et gluante, qu'on extrait, par le moyen du feu, des arbres résineux, tels que les pins, sapins et mélèzes.

Gouvernail. (Vol. 4, chap, V.).

Gouverner. Diriger, faire évoluer un bâtiment sous voile, à la route. Un air de vent, désigné par le moyen de son gouvernail.

Grain. Changement violent et momentané dans l'atmosphère, produit par la dilatation d'un nuage; surcroît dans le vent d'une durée plus ou moins longue, mais qui, le plus ordinairement, n'est que de quelques minutes.

Granville (Manche). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. I.

Grapin. Verge ronde de fer, ayant à un bout cinq branches recourbées intérieurement, portant, chacune à leurs extrémités, une oreille en pointe, et un anneau, ou boucle à l'autre bout, sur lequel on étalingue une aussière ou un cablot.

Gravelines (Nord). Chef-lieu de canton. Volume 1, chap. V.

Grelin. (*Voyez* pag. 31, vol. III.)

Grenade. Petit boulet creux de trois pouces de diamètre, du poids de deux livres, qu'on charge de cinq

onces de poudre; elle porte une fusée en bois de frêne remplie de pulvérin mêlé de salpêtre en farine et de soufre.

Grève. Les marins distinguent la grève de la plage, par la différence du sol. La grève est garnie de balastes ou de petites pierres, tandis que la plage est de sable uni près de la mer, souvent couronnée de petites dunes en remontant le rivage.

Guérande (Loire-Inférieure). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XI.

Guetteur. On donne ce nom aux hommes chargés, sur des éminences, au bord des côtes, de signaler les voiles aperçues au large, leurs manœuvres. Ils ont une lunette d'approche, des pavillons d'étamine, des bombes d'osier; et ils font leurs signes avec un sémaphore.

Guidon. (Vol. 2, chap. XV.)

Guindage. Action de hisser, d'élever un mât de hune sur un bas mât, un de perroquet sur un mât de hune, et un de cacatois sur celui de perroquet, pour les mettre en clef.

Guindeau. Grand treuil, sorte de cabestan horizontal, d'une forme cylindrique ou prismatique.

Guingamp (côtes du Nord). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture; cinquième arrondissement communal, chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. III.

Guiterne (on la nomme aussi Dinterne). Arc-boutant, placé en arrière des machines à mâter les vaisseaux et frégates dans les grands ports.

H.

Habitacle. Sorte de petite armoire en bois ordinaire, peinte à deux couches, exposée à l'air; elle renferme une boussole ou compas de route. Dans le bas, pendant la nuit, on établit au dessus une vérine ou une lampe, qu'on allume pour l'éclairer. Sur un des côtés antérieurs, se place ordinairement l'ampoulette, sablier, ou horloge de demi-heure, qui sert à donner l'heure à bord.

Hain ou *Haim.* Nom des crochets d'une ligne de pêche. C'est un petit croc fait de métal, d'os ou de bois, avec lequel on saisit le poisson. L'appât ou l'amorce y est accroché.

Halage. Travail de haler, en tirant sur des cordages, bâtimens ou pièces de bois.

Haler. Roidir vers soi une manœuvre.

Haler. On dit d'un bâtiment qui, en courant des bordées, s'élève au vent, qu'il se hale dans le vent.

Hamac. Une toile à voile, de la longueur de six pieds au plus, large d'une toise et demie (trente-deux pouces), forme le hamac ou le lit de chaque matelot. Il est garni d'un matelas ayant seulement deux ou trois pouces d'épaisseur, et d'une couverture de laine; retenu, tendu par des liens sur les côtés du hamac. On le suspend aux *baux* dans les entreponts.

Hanche. On désigne souvent par ce nom, la partie des œuvres mortes d'un bâtiment, tribord et babord, sur l'arrière des porte-haubans d'artimon.

Harfleur (Seine-Inférieure). Vol. 1, chap. XI.

Hauban. (Vol. 4, chap. V.)

Hauteur. Prendre hauteur à la mer, c'est mesurer avec un instrument astronomique l'élévation du soleil au dessus de l'horizon, lorsqu'il passe au méridien, pour avoir la latitude ou la hauteur du pôle. On prend des hauteurs absolues dans les intervalles du lever de l'astre, à midi, et quelques heures avant son coucher; on dit qu'on est à la hauteur d'un cap, d'une île, lorsqu'on est pris sur son parallèle.

Haut fond. Montagne de roche ou de sable s'élevant dans la mer, assez près de la surface pour qu'un bâtiment, même de moyenne grandeur, évite de passer dessus.

Havre. Port de marée, petit port de commerce, dans le haut duquel les bâtimens échouent à la basse mer.

Havre (le) (Seine-Inférieure). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture et du premier arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XII.

Héler. Appeler. On se sert, pour héler, d'un grand porte-voix presque toujours à deux corps, pour parler d'un bâtiment à un autre peu éloigné, et pour donner des ordres.

Hérault. Département dont le chef-lieu est Montpellier; quatre arrondissemens communaux, à Lodève, à Montpellier, à Beziers, à Saint-Pont; neuvième division militaire; ressort de la cour royale de Montpellier; quatorzième arrondissement forestier. Vol. 4, chap. I.

Herminette. Outil de fer tranchant d'un bout, et recourbé dans sa largeur, ayant une tête de marteau à l'autre bout, sur un manche de trois pieds de long.

Hiloire. (Vol. 4, chap. V.)

Hisser. C'est élever une voile ou toute autre chose, à une hauteur déterminée, en pesant sur un garant de palan, une drisse ou partalin.

Honfleur (Calvados). Tribunal de commerce, école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. XIII.

Honorat (île). (Vol. 4, chap. VIII.)

Horloge. C'est le nom que l'on donne au sablier dont on se sert sur les bâtimens pour mesurer le temps.

Houleuse. Se dit de la mer quand elle forme des houles sans bruit, des ondes élevées, calmes, qui suivent un coup de vent.

Houri. Nom qu'on donne à Dieppe, le Havre et environnans, à une espèce de chasse-marée qui fait la pêche dans la Manche.

Hulot. Ouverture circulaire pratiquée sur le bord des écoutilles, pour le passage des câbles dans la cale.

Hune. (Vol. 4, chap. V.)

Hydrographie. Elle enseigne à pointer les cartes, à diriger leur route, à faire des observations astronomiques, en un mot, tout ce qui concerne la science de bien conduire un bâtiment dans tous les parages navigables. Vol. 3, chap. I.

Hyères (Var). Chef-lieu de canton. Vol. 4, ch. VIII.

I.

Ile-Dieu. (Vol. 2, chap. XIV.)

Ille-et-Vilaine. Département dont le chef-lieu est Rennes; six arrondissemens communaux; treizième division

militaire; ressort de la cour royale de Rennes, et cinquième arrondissement forestier. Vol 2, chap. II.

Interlope. Bâtiment qui fait, sur les côtes et dans les îles, la fraude où un commerce défendu. On dit : il fait l'interlope.

Isigny (le port d') (Calvados). Tribunal de commerce; chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. XIV.

Istres (Bouches du Rhône). Chef-lieu de canton.

Itague. (Vol. 4, chap. V.)

J.

Jas. Traverse en bois formée de deux pièces cerclées ensemble sur l'extrémité de la verge d'une ancre, en dedans de la cigale, servant, étant tombée à plat sur le sol, à tenir les becs dans une position verticale au fond de la mer.

Jaugeage. Action de jauger combien un bâtiment peut loger, dans sa cale, de solides qui auraient un volume de quarante pieds cubes.

Jetée. Sorte de chaussée faite en pierre ou en bois, qui s'avance plus ou moins dans la mer, à l'entrée d'un port, havre ou rivière.

Jour. On indique, par le nombre de jours, la quantité de vivres embarquées sur un bâtiment.

Jusant. Mer descendante.

L.

Labourer. Lorsqu'une ancre rague le fond, qu'elle est traînée par le bâtiment, on dit qu'elle laboure, elle chasse.

Lâcher. Tirer ensemble tous les canons d'un bord.

Lagunes. Lieux resserrés entre des îlots, des bancs et des hauts-fonds; espace de mer trop borné pour recevoir de grands bâtimens. Passage étroit garni d'écueils.

Lamaneur. Nom des pilotes reçus et commissionnés pour entrer et sortir toute espèce de bâtimens, des rades, baies, rivières; ils connaissent les dangers et les marées des côtes environnantes.

Lamballe (Côtes du Nord). Chef-lieu de canton. Vol 2, chap. II.

Lambourdes. Fond des fosses aux mâts, fait avec des croûtes au niveau du sol pour recevoir les mâts bruts, les empêcher, en les tenant sous l'eau, d'être envasés dans les ports où le fond est trop mou.

Landes. Département dont le chef-lieu est Mont-de-Marsan; trois arrondissemens communaux, à Mont-de-Marsan, à Saint-Sever, à Dax; onzième division militaire; ressort de la cour royale de Pau, et douzième arrondissement forestier. Vol. 3, chap. VI.

Larderneau (Finistère). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. VII.

Lannion (Côtes-du-Nord). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture et du premier arron-

dissement communal; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. III.

Lannilis (Finistère). Chef-lieu de canton.

Lans. Écart momentané de la route que suit un bâtiment, mouvement de rotation subit et répété, qui a lieu par un grand sillage, ayant le vent de l'arrière.

Larguer. C'est démarrer ce qui est amarré, ou laisser aller un cordage, l'abandonner; il cesse d'être tendu lorsqu'il a été largué.

Latitude. Distance (sur la ligne N et S.), à l'équateur qu'on obtient à la mer par la mesure de la hauteur du soleil à son passage au méridien, sous lequel est arrivé un bâtiment.

Lazaret. Etablissement isolé dans une rade appartenant plus généralement à un port de la Méditerranée, fréquenté par les bâtimens de guerre et du commerce, où les hommes et les marchandises sont gardés en quarantaine.

Lipostey (Landes). Vol. 3, chap. V.

Lesneven (Finistère). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. V.

Lest. On entend par ce mot les matières pesantes destinées à donner de la stabilité aux bâtimens. Le lest s'arrime dans la partie la plus basse de la cale. Vol. 4, chap. V.

Lettre. Passe-port, patente que le gouvernement délivre aux capitaines des bâtimens du commerce pour aller à la mer.

Levant. Le Levant, par rapport à l'Océan, s'entend de l'étendue de la mer Méditerranée.

Lieue. Dans la marine c'est une mesure linéaire de la

longueur de 2,852 toises. On la divise en tiers de lieue; ou milles, et nœuds sur la ligne de Loch.

Ligne. Petit cordage qui sert de ligne de sonde ; elle est en filin blanc (quelquefois il est noir), de cent vingt brasses de longueur.

Lime de la mer. Trace que la mer taille sur le rivage; la limite où elle a monté.

Loch. La ligne, le bateau et la petite manivelle qui en dépendent, forment le loch. On dit la ligne de loch, le bateau de loch : c'est une mesure établie pour connaître la vitesse progressive d'un bâtiment.

Loc-Renant (Finistère). (Vol. 2, chap. IV.)

Loire-Inférieure. Département dont le chef-lieu est Nantes; cinq arrondissemens communaux, à Savenay, à Château-Briant, à Ancenis, à Nantes, à Paimbœuf; douzième division militaire ; ressort de la cour royale de Rennes, et cinquième arrondissement forestier. Vol. 2, chap. XI.

Longue-vue (lunette d'approche). Instrument indispensable aux marins; tubes de différentes longueurs et diamètres qui renferment des verres grossissant les objets.

Lorient (Morbihan). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture du troisième arrondissement communal ; tribunal de commerce; école de navigation ; chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix. Vol. 2, chap. IX.

Louvoyer. Porter successivement les armures sur un bord, pour courir sur l'une et l'autre ligne du plus près du vent.

M.

Machecoul (Loire-Inférieure). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XIII.

Machine à mâter. Nom de la mâture établie dans chaque grand port, sur le bord d'un quai élevé et un peu incliné, ou sur un vaisseau rasé en ponton, comme à Rochefort. Les machines à mâter et à démâter sont composées de trois grosses pièces de mâture qui forment une espèce de chèvre, élevée à plus de cent pieds; elles sont tenues entre elles par plusieurs traverses ou antennes. A l'aide de cette machine, on enlève et l'on place les mâts des plus gros vaisseaux. (*Voyez*, pl. I, fig. 2, une machine à mâter.)

Majestral. On donne ce nom, dans la Méditerranée, aux coups de vent de la partie du N. O. Les Provençaux disent Mistrao, d'autres Mistral.

Majeur. On donne ce nom aux bas mâts, les plus forts d'un bâtiment.

Mal de mer. Soulèvement d'estomac qui cause des vomissemens à ceux qui naviguent pour la première fois. Vol. 1, chap. XIII.

Malines. Marées qui montent le plus haut à chaque nouvelle lune.

Manche. Département dont le chef-lieu est Saint-Lô; il est divisé en six arrondissemens communaux ou sous-préfectures : le premier à Valognes, le second à Saint-Lô, le troisième à Mortain, le quatrième à Avranches,

le cinquième à Coutances, le sixième à Cherbourg. Quatorzième division militaire; ressort de la cour royale de Caen, et quatrième arrondissement forestier. Vol. 1, chap. XIV.

Manche. Bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre. On dit la Manche de Brissot, la manche du S. E.

Manches à vent, ou *Ventilateurs*. Sont aussi connues sous le nom de trompes; elles servent à faire passer le vent dans l'intérieur des grands bâtimens, pour en chasser l'air tranquille, et le renouveler. On les établit à cet effet dans les écoutilles; le haut, qui a environ cinq pieds d'ouverture, tourné du côté du vent, est tenu par un cartalin à la hauteur du tiers ou de la moitié des bas mâts; et la partie basse, terminée en cercle à son ouverture, d'environ deux pieds, est amarrée tantôt dans un point de la cale, tantôt dans un autre. (*Voy*. pl. II, nº 7.)

Mangé. On dit qu'un bâtiment est mangé par la mer, lorsque les lames passent dessus.

Manœuvre. Se dit de tous cordages employés dans le gréement d'un bâtiment, tels que cargues, bras, boulines, amures, écoutes, balancines, palanquins, drisses, hale-bas. (*Voy*. vol. 4, chap. V.)

Mantelet. (Vol. 4, chap. V.)

Marche-pied. Cordage tendu de chaque bord sous les vergues, en les prolongeant, pour servir d'appui aux pieds des matelots qui vont enverguer des voiles, les serrer, prendre des ris, les déverguer.

Marans (Charente-Inférieure). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XIV.

Marée. (Vol. 1, chap. IV.)

Marennes (Charente-Inférieure). Tribunal de première instance, et chef-lieu de sous-préfecture du sixième arrondissement communal; tribunal de commerce; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XV.

Marguerites (îles). Vol. 4, chap. VIII.

Marner. On dit la mer marne beaucoup, en parlant des marées qui descendent très bas.

Marseille. Résidence du préfet, et chef-lieu du département des bouches du Rhône; tribunal de première instance, divisé en trois chambres, et chef-lieu du premier arrondissement communal; tribunal de commerce; hôtel des monnaies; quartier général de la huitième division militaire, composée des départemens des Basses-Alpes, Bouches du Rhône, Var et Vaucluse; collége royal d'instruction publique; école de navigation; chef-lieu de canton, divisé en six arrondissemens de justice de paix. Vol. 4, chap. VI.

Martigues (Bouches-du-Rhône). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 4, chap. II.

Martingale. Cordage proportionné en grosseur au bâton de foc; sorte de sous-barbe destinée à l'assujettir. (*Voy.* pl. II, lettre c.

Mascaret. (Vol. 3, chap. IV.)

Mât. (Vol. 4, chap. V.)

Matelot. Titre qu'on ne devrait donner qu'aux hommes de mer, qu'une longue expérience sur les bâtimens et dans les ateliers de garniture rend habiles à tous les travaux multipliés d'un tel métier.

Mâterau. Petit mât de brin, de pin ou de sapin, ou

une portion de mât de faible dimension, propre seulement aux mâtures des petits bâtimens, aux petits mâts des grands bâtimens, et à leurs embarcations.

Méridien. Grand cercle de la sphère qui coupe l'équateur à angles droits.

Mille. Mesure linéaire. Les marins mesurent le chemin de leurs bâtimens par mille, ou tiers de lieue, ce qui équivaut à 950 toises égales à la minute.

Mirage. (Vol. 2, chap. XIII.)

Mole. Ouvrage avancé dans la mer, à l'entrée d'un havre, fait en pierres de tailles dure, et de forme à offrir le moins de prise possible à la mer.

Montre-marine. Grosse montre portative, montée sur deux petits balanciers comme ceux des boussoles, enfermée dans une boîte d'environ cinq pouces carrés; il y en a qu'on peut porter au gousset, ce qui est très commode pour transporter l'heure du bord à terre, et réciproquement.

Montreuil (sur mer). (Vol. 1, chap. VII.)

Morbihan. Département dont le chef-lieu est Vannes; ce département est divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, à Pontivy, à Ploermel, à Lorient, à Vannes; treizième divison militaire; ressort de la cour royale, et cinquième arrondissement forestier. Vol. 2, chap. IV.

Morlaix (Finistère). Tribunal de première instance, chef-lieu de sous-préfecture et du deuxième arrondissement communal. Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. IV.

Mouche. Petit bâtiment de guerre, soit brick, lougre,

goëlette ou côtre qui est employé à observer la marche et les manœuvres de l'ennemi, à porter des ordres à la voix, ou les paquets de l'amiral commandant une escadre ou une armée.

Mouillage. Lieu où un bâtiment peut être retenu à l'ancre, à l'abri de la grosse mer et des grands vents. La qualité du fond, la quantité des brasses d'eau convenables à une bonne tenue, font dire que le mouillage est sûr, qu'il est bon.

Mouiller. Laisser tomber d'un bâtiment une ancre sur le fond, afin qu'une de ses pattes s'y engage et serve à le retenir contre la marée, les vents et les courans, par le cable qui est étalingué d'avance sur l'ancre.

Mousse. (Vol. 3, chap. I.)

Mousson. (Vol. 2, chap. XIV.)

Moutonner. Se dit de la mer lorsqu'elle est agitée par le commencement d'un vent frais; sa surface blanchie d'écume élève et forme comme des moutons.

N.

Nantes. Résidence du préfet et chef-lieu du département de la Loire inférieure; tribunal de première instance, divisé en deux chambres, et chef-lieu du quatrième arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; sous-inspection forestière, hôtel des monnaies, lettre R; collége royal d'instruction publique; chef-lieu de canton, divisé en six arrondissemens de justice de paix. Vol. 2, chap. XII.

Narbonne (Aude). Tribunal de première instance et chef-lieu de sous-préfecture et du troisième arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 3, chap. XI.

Navire. On donne généralement ce nom à tous les bâtimens de mer, propres à la navigation.

Négrier. On donnait ce nom à tous les bâtimens, qui portaient des nègres esclaves des côtes de l'Afrique dans les colonies.

Noirmoutier (île de) (Vendée). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XIII.

Nolis. Synonyme de frêt, terme du Levant.

Noliser. C'est prendre un navire à fret ou à loyer, expression en usage, seulement dans la Méditerranée.

Nord. Département dont le chef-lieu est Lille. Six arrondissemens communaux ou sous-préfectures : à Dunkerque, à Hazerouk, à Lille, à Cambray, à Avesnes, à Douay; seizième division militaire, ressort de la cour royale de Douay, et vingt-troisième arrondissement forestier.

Novice. On donne ce nom, dans la marine, à un jeune homme qui apprend à devenir matelot. Vol. 3, chap. I.

O.

Observer. Prendre à la mer, avec un instrument à réflexion, la hauteur du bord inférieur d'un astre au dessus de l'horizon, lorsqu'il passe au méridien du bâtiment, pour en conclure la latitude du lieu.

Océan. C'est cette étendue d'eau, qui couvre la plus grande moitié du globe, ce grand amas d'eau salée, qui sépare les deux continens et qui entoure toutes les terres.

Oleron (île d') (Charente-Inférieure). Vol. 2, chap. XV.

Oreille. Dans une ancre, c'est la partie saillante de chaque patte.

Organeau. Gros anneau, ou boucle de l'ancre, que l'on nomme plus généralement la cigale, pour la différencier des organeaux, scellés dans les quais, et d'autres sur des corps morts, sur des coffres ou caisses flottantes, pour amarrer à quai des navires du commerce, ou pour amarrer les grelins et aussières des bâtimens, qui se halent à l'appui de ces coffres ou caisses.

Orin. Gros cordage, amarré par un bout sur la croisée d'une ancre mouillée.

Ouessant (île d') (Finistère). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. V.

Ouragan. (Vol. 3, chap. VIII.)

P.

Paimbœuf (Loire-Inférieure). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture; cinquième arrondissement communal; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XI.

Palan. (Vol. 4, chap. V.)

Palanquin. (Vol. 4, chap. V.)

Panne. Situation d'un bâtiment dont les voiles sont

orientées les unes au plus près, les autres brassées à culer, pour le maintenir sans faire de sillage. Cette manœuvre a lieu généralement les basses voiles carguées et souvent les perroquets. (*Voyez* pl. IV, fig. 5.) Corvette à gaillards, en panne, mettant un canot à la mer.

Paquebot. Bâtiment construit pour bien marcher, servant de courrier sur mer : il porte des paquets ; et son intérieur est disposé pour recevoir des passagers.

Paradis. C'est le bassin du fond d'un havre où les bâtimens, renfermés et tenus à flot, sont en sûreté par tous les temps.

Paratonnerre. Tous les grands bâtimens, et en général ceux du roi, ont des paratonnerres à la tête de leurs mâts, et un conducteur cordé en fil de laiton qui descend jusqu'à la mer. C'est sur le paratonnerre, qui est en fonte, que tourne la girouette.

Parer. C'est éviter un cap, une pointe; la doubler au vent.

Partance. C'est le moment de l'appareillage.

Pas. La partie la plus étroite d'un canal, passage resserré entre deux côtes, tel que le Pas-de Calais qui sépare la France de l'Angleterre.

Passe-avant. (Vol. 4, chap. V.)

Patache. Petit bâtiment armé par la régie des douanes et placé à l'entrée des baies, des rivières et sur les côtes.

Patte. Dans les ancres, ce sont des espèces de bouts de bras courbes.

Pavois. Bandes de gros drap, larges d'un mètre, sur différentes longueurs, selon qu'ils sont pour les côtés extérieurs d'un bâtiment du roi, ses fronteaux, hunes ou embarcations.

moyens qui déterminent ensemble la position d'un bâtiment à la mer.

Pointe. Langue de terre qui s'alonge en pointe vers la mer : on dit une pointe haute, une pointe basse, pointe de rocher, pointe de sable.

Polacre. Nom d'un bâtiment qui navigue sur la Méditerranée : il a trois mâts à pible et des voiles carrées.

Pompe. Les pompes aspirantes, montées sur les bâtimens de guerre, sont dites royales ; ce sont celles à double piston : on en place quatre autour du grand mât (celles à chapelet ne sont plus en usage sur les bâtimens du roi).

Pontorson (Manche). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. I.

Pontrieux (Côtes-du-Nord). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. III.

Pontusval (Vol. 2, chap. V.)

Ponton. Dans tous les ports, de vieux bâtimens, qu'on a rasés jusqu'au premier pont, sont employés comme pontons pour abattre dessus des bâtimens qu'on carène. Ils sont installés de cabestans, mâts de redresse, écoutilles d'appareil et fortement amarrés. On les nomme pontons de carène, pontons pour le carénage : on amarre des bâtimens désarmés le long de ceux-ci, et plus ordinairement sur de simples pontons, multipliés dans les grands ports. (*Voyez* un ponton de carène, planche I, fig. 6.)

Pornic (Loire-Inférieure). Vol. 2, chap. XIII.

Port. (Vol. 1, chap. IV.)

Port-Louis (Morbihan). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. IX.

Port-Vendres (Pyrénées Orientales). Vol. 3, chap. X.

Portée. On estime souvent les distances en mer par

portée de canon, par portée de fusil : on dit approcher l'ennemi par portée de pistolet.

Porter. On dit porter au N., porter à l'E. : c'est faire route au Nord, à l'Est; porter au large, c'est s'écarter de la côte ; porter à terre, c'est gouverner dessus, s'en approcher.

Porte-voix. Sorte de trompette en fer-blanc peint ou vernis : il y en a à deux corps, c'est-à-dire deux tubes, l'un rentrant dans l'autre, et sortant à volonté pour s'alonger : ceux-ci servent à parler d'un bâtiment à un autre.

Poulaine. (Vol. 4, ch. V.)

Poulie. Bloc en bois, qu'on nomme corps ou caisse de la poulie, percé par une ou plusieurs mortaises, pour recevoir un, deux ou trois réas qui roulent sur le même essieu de bois ou de fer, et qui les traversent : le tout réuni forme la poulie.

Poulier. Nom particulier aux côtes de la Manche pour désigner un banc de galet et de sable mêlés, que la mer forme à l'entrée des havres et rivières.

Poupe. (Vol. 4, chap. V.)

Prame. Grand bâtiment construit à plates varangues, ayant une batterie de gros calibre et deux mortiers sur une plate-forme, dans une écoutille, en avant du grand mât : ce sont des forteresses mobiles pour la défense de certaines côtes.

Préceinte. (Vol. 4, chap. V.)

Près, *au plus près*. Être au plus près du vent, c'est avoir dans un bâtiment les vergues brassées (les voiles orientées), sous l'angle le plus aigu possible, avec la quille, relativement au grément des mâts.

Primer. C'est mettre en mouvement un bâtiment, faire partir une embarcation avant le commencement du flot ou du jusant.

Pris de calme. Se dit d'un bâtiment qui reste en mer sans vent; il éprouve un calme plat : il a été tant de jours pris par les calmes.

Proue. (Vol. 4, chap. V.)

Q.

Quarantaine. Un bâtiment, arrivant d'un lieu où on soupçonne qu'il règne des maladies contagieuses, ou ayant communiqué à la mer avec des navires du Levant sujets à être attaqués de la peste, est retenu en quarantaine (dans le levant au lazareth) : c'est-à-dire qu'on le fait mouiller isolément, éloigné des autres bâtimens, ne devant communiquer avec eux ni avec la terre, que lorsque le comité ou conseil de santé du port juge que les communications peuvent s'établir sans danger, avant l'expiration des quarante jours.

Quenouille. Nom que l'on donne à certain canot qui fait la pêche sur les côtes du Calvados.

Quiberon. (Morbihan). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. X.

Quille. (Vol. 4, chap. V.)

Quillebœuf (Eure). Ecole de navigation, chef-lieu de canton. Vol. 1, chap. XI.

Quimper. Résidence du préfet et chef-lieu du département du Finistère; tribunal de première instance, divisé

en deux chambres, et chef-lieu du quatrième arrondissement communal; tribunal de commerce; sous-inspection forestière; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. VIII.

Quimperlay. (Finistère). Tribunal de première instance et chef-lieu de sous-préfecture, et du cinquième arrondissement communal; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. VIII.

R.

Rabattue. Les rabattues d'un grand bâtiment sont les élévations par degrés de ses œuvres mortes au dessus de son plat-bord.

Rade. (Vol. 1, chap. IV.)

Radeau. Sorte de ras de circonstance, fait à la hâte étant en mer, avec des mâts de hune, vergues et autres objets de drome du bâtiment, croisés par des traverses fixes à angles droits par de bonnes roustures, sur les plus grosses pièces qui forment le dessous, et établies dans le sens de la plus graude longueur de ce radeau; quelques planches sont arrêtées en travers par dessus le tout : on ne s'en sert que momentanément, et lorsque la mer n'est pas trop grosse pour que des hommes, des vivres, etc., puissent tenir dessus; ce qui a lieu dans un échouage du bâtiment quand le moyen de ses embarcations est insuffisant.

Radiomètre. Ancien instrument astronomique, qui servait autrefois sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil.

Radoub. C'est faire des réparations soit au corps d'un bâtiment, en remplaçant par de bon bois celui qu'on délivre comme hors de service, soit aux voiles qu'on répare.

Radouber. C'est l'opération du radoub.

Rafale. Bouffée, augmentation subite de vent, que l'on nomme dans l'intérieur coup de vent : les rafales sont plus ou moins violentes, mais jamais d'une longue durée ; elles se succèdent assez souvent dans les vingt-quatre heures, lorsque le temps est inconstant, et dans certains parages, pour obliger à veiller les drisses, et à amener momentanément des voiles.

Raguer. Se déchirer, s'écorcher, s'user par des frottemens répétés.

Ralingues. Cordages qui sont cousus tout autour des voiles pour les empêcher de se déchirer, et pour supporter les rabans de faix, l'effort des boulines, écoutes et amures.

Ralliement. Action des bâtimens qui, après avoir été dispersés, se rallient. Dans les armées il y a des signaux de ralliement, pour faire réunir les bâtimens écartés, les rappeler à leur poste, les faire rapprocher du corps d'armée.

Rances. Pièces de bois ajustées sur les côtés d'un vieux bâtiment, et bien appliquées, depuis le plat-bord jusque sur la première préceinte, pour le consolider.

Ranger. Ranger la terre, la côte, un bâtiment, c'est les prolonger de près : on range à l'honneur, c'est le plus près possible ; se ranger à quai se dit d'un navire qui s'élonge, s'amarre à le toucher. Un bâtiment se range le long du bord d'un autre bâtiment, ou le long d'un ponton.

Rapport. C'est la masse d'eau apportée par le flot, qu'on nomme rapport de marée.

Ras. Sorte de plate-forme flottante : ras de carène, qui plonge très peu dans l'eau, et présente une grande surface horizontale ; elle sert à placer les ouvriers et les matériaux nécessaires pour les travaux qu'on fait sur l'eau à la carène d'un bâtiment. Dans les ports où il y a du courant, comme à Rochefort, les ras sont construits avec des membres et bien calfatés : ils ont trois pieds de creux ; dans la plupart des autres ports, ce sont des planches clouées sur des tronçons de mât.

Rave et *Rogue*. Ce sont des œufs de morue, de cabillauds et de maquereaux, que l'on sale dans le Nord et qu'on met en barils pour être vendus sur nos côtes aux pêcheurs de sardines, qui en font l'appât de ce poisson. Ces mots sont synonymes de *Résure*.

Raz. (Pointe du Finistère). Vol. 2, chap. VII.

Ré (île) (Charente-Inférieure). Marais salans. Vol. 2, chap. XV.

Récif. Danger formé par une chaîne de rochers ou dunes de sable près de la surface de la mer, découvrant rarement en totalité, et laissant souvent des passages dans leur étendue.

Reconnaissance. Les bâtimens de guerre d'une même nation, et ceux des nations alliées, ont des signaux de reconnaissance entre eux ; mais ils ne sont confiés qu'aux officiers commandans, qui les tiennent sous clef et dans une boîte de plomb pour être jetés à la mer dans la crainte qu'un ennemi s'en empare.

Reconnaître. On reconnaît la terre, l'ennemi, un bâti-

ment, en approchant assez pour savoir sur quelle côte on atterre, à quel ennemi on a à faire, à quelle nation appartient le bâtiment.

Recousse. Reprise d'un bâtiment sur un ennemi, dans les vingt-quatre heures, à compter de l'instant où il a été amariné : on le rend à l'armateur qui paie le tiers de sa valeur comme droit de recousse.

Recran. Espèce de crique qui se trouve assez multipliée sur les côtes pour servir d'abri aux petits bâtimens caboтiers et aux bateaux de pêche, pressés de relâcher par un mauvais temps.

Reflux. (Vol. 1, ch. IV.)

Refondre. C'est faire presque la reconstruction totale d'un bâtiment sur ses mêmes gabaris.

Refouler. Un bâtiment quelconque à la voile comme à l'aviron, qui s'avance contre un courant, une marée, qui gagne, malgré qu'il les ait dans une direction opposée à sa route, refoule la marée, le courant, le flot ou le jusant.

Refrain. Agitation, retour, rejaillissemens de lames sur une côte, par un grand vent, lorsqu'elles rebondissent en s'écartant des rochers sur lesquels elles ont brisé.

Regréer. Remplacer, rétablir les cordages qui ont été coupés dans un combat, ou rompus par le gros temps.

Relâche. Un bâtiment fait une relâche lorsqu'il arrête le cours de sa navigation pour entrer dans une baie, une rade ou un port, pour réparer des avaries.

Relever. C'est viser deux objets l'un par l'autre lorsqu'on les voit d'un bâtiment sur une même ligne; relever un objet quelconque, c'est déterminer, au moyen d'un com-

pas, le point où il se trouve dans le cercle de la rose.

Remorquer. Prendre un bâtiment à la remorque, c'est l'aider à acquérir une augmentation de vitesse en le traînant derrière soi.

Remous. Sorte de tournant d'eau qui se forme dans le sillage près d'un bâtiment. Le choc des eaux qu'il a déplacées en s'avançant sur sa route produit derrière lui une trace très sensible que l'on nomme *Remous*. Il ne s'étend guère qu'à trois brasses au delà du gouvernail.

Renard. Le renard de la timonnerie est un plateau rond, ayant un manche. Sur une de ses faces est peinte une rose de compas; et chaque air de vent est percé de huit trous de vrille pour recevoir des petites chevilles servant à indiquer la route que le bâtiment a tenue pendant les huit horloges ou quatre heures, durée d'un quart.

Rentrée. C'est la différence entre la plus grande largeur d'un bâtiment et ses hauts qui vont en rétrécissant. On dit : Il a beaucoup de rentrée, il n'a pas de rentrée.

Ressore. C'est le retour des lames vers le large, après avoir frappé contre un rocher ou tout autre corps dur.

Retenue. Pendant qu'un bâtiment est abattu en carène, un gros cordage, destiné à empêcher que son inclinaison n'augmente, est nommé *Retenue*.

Revirement. Un bâtiment qui louvoie court des bordées, fait des viremens de bord souvent répétés; c'est après le premier bord que commencent les reviremens.

Revirer. Changer d'amure. Une escadre, comme un bâtiment, revire de bord en orientant de nouveau les voiles sur le bord opposé à celui qu'on suivait.

Rider. (Vol. 4, chap. V.)

Ris. (Vol. 4, chap. V.)

Risée. Nom par lequel les marins désignent les augmentations subites et de peu de durée dans le vent.

Rivage. C'est toute la rive que couvrent et découvrent les plus grandes marées.

Roche-Bernard (la) (Morbihan). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XI.

Rochefort-sur-mer (Charente-Inférieure). Tribunal de première instance et chef-lieu de sous-préfecture; deuxième arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton.

Rochelle (la). Résidence du préfet et chef-lieu du département de la Charente-Inférieure; tribunal de première instance; chef-lieu du premier arrondissement communal; tribunal de commerce; hôtel des monnaies, lettre *h*; école de navigation; quartier-général de la douzième division militaire, composée des départemens de la Charente-Inférieure, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne; chef-lieu de la douzième division des ponts et chaussées, composée des départemens de la Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne et Haute-Vienne; chef-lieu de canton divisé en deux arrondissemens de justice de paix. Vol. 3, chap. II.

Rouen. Résidence du préfet et chef-lieu du département de la Seine-Inférieure; cour royale pour les départemens de l'Eure et Seine-Inférieure; tribunal de première instance divisé en trois chambres; chef-lieu du cinquième arrondissement communal; tribunal de commerce; académie d'instruction publique et résidence du recteur; faculté de théologie; collége royal d'instruction publique;

école de navigation ; hôtel des monnaies, lettre *b* ; quartier-général de la quinzième division militaire composée des départemens de l'Eure, Seine-Inférieure et Somme ; chef-lieu du troisième arrondissement forestier qui comprend les départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure ; inspection forestière ; chef-lieu de canton divisé en six arrondissemens de justice de paix. Vol. 1, chap. X.

Ronde. Visite de nuit entre les ponts et dans la cale des bâtimens de guerre à la mer. Elles sont au nombre de trois : celle du maître canonnier de guerre, du charpentier calfat et du capitaine d'armes, ou autres sous-officiers de la garnison ; elles ont lieu une fois par quart et plus souvent pendant les mauvais temps.

Rose des vents. (Vol. 2, chap. XIV.)

Roue. La roue du gouvernail. Vol. 4, chap. V.

Rouleau. Il est généralement de bois de gaïac. On en place un de chaque bord horizontalement sous les écubiers d'un grand bâtiment, quand on ne leur préfère pas des fourrures en sapin ; les câbles frottent sur l'un ou l'autre.

Royan (Charente-Inférieure). Chef-lieu de canton. Vol. 3, chap. III.

S.

Sables-d'Olonne (les) (Vendée). Tribunal de première instance ; chef-lieu de sous-préfecture et du premier arrondissement communal ; école de navigation ; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XIV.

Sablier. Ampoulette ou horloge de verre, garnie d'une monture légère en bois à jour, qui contient le sable ser-

ant à donner l'heure à bord d'un bâtiment. Il y a des abliers de quatre heures, d'une demi-heure, de demi et e quart de minute.

Sabord. (Vol. 4, chap. V.)

Saborder. Percer le fond d'un bâtiment pour que l'eau s'y introduise et le fasse couler. On saborde une prise qu'on ne veut pas conserver.

Saint-Brieux. Résidence du préfet et chef-lieu du département des Côtes-du-Nord; tribunal de première instance divisé en deux chambres; chef-lieu du troisième arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton divisé en deux arrondissemens de justice de paix.

Saint-Gilles. (Vol. 2, chap. III.)

Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées). Ecole de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 3, chap. IX.

Saint-Malo (Ile-et-Vilaine). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture du premier arrondissement communal; tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. II.

Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. IV.

Saint-Tropez (Var). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol. 4, chap. VIII.

Saint-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure). Tribunal de commerce, chef-lieu de canton. Vol. 1. chap. IX.

Saint-Valery-sur-Somme (Somme). Tribunal de commerce; école de navigation; chef-lieu de canton. Vol 1, chap. VII.

Saisine. On donne ce nom dans les ports au cordage qui

retient momentanément les extrémités des coittes du ber d'un bâtiment. Les saisines servent, sur les vaisseaux, à amarrer, pour tenir en place tout objet sur un corps solide.

Saluer. C'est, à bord des bâtimens armés, tirer des coups de canon à poudre, pour rendre les honneurs à de grands personnages. Avant de saluer un vaisseau amiral, ou un port étranger, un fort, on traite du salut, c'est-à-dire qu'on exige coup pour coup, ou on consent à quelques coups de canon de moins. Les bâtimens de l'Etat qui sont salués par ceux du commerce rendent ordinairement le tiers des coups qu'ils ont reçus.

Sancir. Sancir à l'ancre, c'est, par un très gros temps, couler sous le poids de plusieurs câbles qui, ne cassant pas, retiennent l'avant du bâtiment enfoncé; lorsqu'il a tangé, la mer y entre, et il sancie sous ses amarres.

Sauf-conduit. Lettre délivrée par une puissance à un bâtiment ennemi, pour qu'il ne soit pas arrêté par ceux de cette même puissance pendant l'espace de temps arrêté.

Saugue. Nom d'une embarcation de pêche sur les côtes de la Méditerranée.

Sauvetage. Action de recouvrement des effets et marchandises naufragés; faire le sauvetage d'un navire à la côte, aider au sauvetage, travailler au sauvetage; objets provenant du sauvetage.

Savenay (Loire-Inférieure). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture; premier arrondissement communal; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. XIII.

Scier. C'est faire agir les avirons d'un canot pour le faire rétrograder, pour produire l'effet contraire de sa marche naturelle.

Second. Sur les bâtimens de commerce on nomme second l'officier qui suit immédiatement le capitaine.

Sein (île) (Finistère). Vol. 2, chap VII.

Semaphore. *Voy. pl.* 3. h.

Semoncer. En temps de guerre c'est exiger d'un bâtiment, qu'on rencontre à la mer, qu'il mette sa couleur, et même l'obliger à mettre en panne pour être visité, s'assurer s'il porte des munitions à l'ennemi : ce qui le met dans le cas d'être pris.

Seneau. Grand bâtiment à deux mâts, gréé comme tous ceux à trait carré qui en portent trois. Ils ont un mâtereau qu'on nomme mât, ou baguette de seneau, qui prend de la hune jusque sur le pont, très près, mais détaché en arrière du grand mât, et sur lequel se hisse et s'amène une corne enverguant un artimon qu'on appelle voile de seneau.

Sentine. C'est, dans la cale d'un bâtiment, le lieu où les eaux se réunissent ; elles s'y corrompent assez promptement.

Serre. C'est la ceinture d'un bâtiment qui croise tous les couples intérieurement. La principale est celle qui reçoit le bout des baux : c'est la bauquière ou la serre de bau. La serre bauquière est une suite de forts bordages, sorte de vaigre placée sous la bauquière. Elle croise ses écarts en se joignant à elle dans toute sa longueur, afin de contribuer à fortifier l'établissement des couples et des baux.

Serrer. C'est plier une voile carguée sur sa vergue en pressant la toile avec les rabans de ferlage.

Siffler. Les maîtres et seconds maîtres de manœuvres savent siffler des sons aigus dans un petit instrument en argent qu'ils portent sur eux à bord des bâtimens de guerre pour commander à l'équipage diverses manœuvres. Vingt

ordres différens peuvent se donner plus vivement qu'à la voix par autant de sons du sifflet. Les patrons de canot savent aussi siffler neuf à dix coups différens pour faire nager, scier, lever les avirons, faire silence, saluer.

Sillage. C'est l'espace que parcourt un bâtiment sous voiles dans l'unité de temps. Mesurer le sillage, c'est connaître la vitesse. On fait un grand sillage, un bon sillage, on double le sillage.

Siroc ou *Siroco*. C'est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent du sud-est.

Sirtes. Sables mouvans agités par la mer, tantôt amoncelés et tantôt dissipés.

Sombrer. Un bâtiment qui est renversé de côté par la force du vent et par le poids de l'eau qui y est entrée est dit sombrer sous voiles.

Somme. Banc de gravier, sable ou vase qui traverse en dehors le chenal d'un port, d'une rivière.

Sonder. Action de jeter à la mer, le long du bord d'un bâtiment, le plomb de sonde attaché à la ligne qui, par des nœuds ou des houaches passés dans ses torons, indique la profondeur de la mer. La sonde est une espèce de petite quille de plomb. Sous sa base est une petite cavité qu'on emplit d'une pelote de suif qui rapporte avec elle la qualité du fond.

Sondes. Ce sont les chiffres qui indiquent, sur les cartes plates, la quantité des brasses d'eau qui se trouvent à diverses distances des côtes.

Souille. Enfoncement que forme, dans la vase ou sable mou, un bâtiment échoué momentanément. Espèce de lit auquel sa pesanteur imprime la forme de sa carène, et laisse la trace de son échouage.

Sous-barbe. (Vol. 4, chap. V.)

Soute. (Vol. 4, chap. V.)

Stabilité. Qualité d'un bâtiment qui résiste à l'inclinaison, plus ou moins forte, que lui donne le vent soufflant de côté sur ses voiles.

Station. Les bâtimens de guerre qui sont chargés de la police de la navigation dans les colonies, de faire respecter le pavillon en protégeant le commerce, y sont pour une année et plus. Ils naviguent dans les parages environnans, séjournent souvent sur les rades : ils sont en station.

Subrécargue. Agent qui régit la cargaison d'un grand bâtiment du commerce sur lequel il est embarqué pour administrer les opérations relatives à la vente et à l'achat des marchandises.

T.

Tableau. On donne ce nom à la partie de la poupe d'un vaisseau, au dessus de l'arcasse et même de la galerie, au dessous des contours du couronnement.

Tactique. L'art de disposer les vaisseaux réunis en armée, escadre, etc., de les faire évoluer, mouvoir dans tous les sens par des signaux et manœuvres.

Tailler. Tailler un bâtiment, c'est l'évider, le façonner, faire qu'il soit bien taillé dans ses fonds.

Talmon (Vendée). Chef-lieu de canton.

Talon. Nom de l'extrémité arrière de la quille et du bas de l'étambot d'un bâtiment.

Talonner. C'est toucher le fond de la mer avec le talon

du bâtiment, par secousses plus ou moins fortes, selon l'état de la mer à l'instant où la quille touche le sol.

Tamisaille. Arc de cercle dont la barre du gouvernail d'un bâtiment est le rayon; on lui donne aussi le nom de croissant.

Tangage. Balancement d'un bâtiment dans le sens de sa longueur, causé par l'agitation de la mer.

Taquet. (Vol. 4, ch. IV.)

Télégraphe marin. Il se forme d'une longue poulie à douze réas, hissée au bout du pic (corne d'artimon) d'une caisse de douze pieds et demi de longueur; sur le pont, près du couronnement; elle renferme une barre d'où partent douze réas correspondant aux douze supérieurs.

Tente. Sorte de couverture en grosse toile bien tendue, à neuf ou dix pieds au dessus des gaillards ou ponts supérieurs, pour les garantir de l'ardeur du soleil et les empêcher de s'ébarouir.

Tenue. En parlant de la qualité du fond sur lequel porte une ancre qui tient un bâtiment au mouillage, si sa patte est bien prise, que le bâtiment ne la fasse pas chasser par un gros temps, c'est une bonne tenue. Dans le cas contraire, la tenue est mauvaise.

Terre ferme. Les marins disent plus souvent la grande terre en opposition aux îles.

Tête. Se dit des extrémités supérieures d'un mât, d'un gouvernail, d'un cabestan, des alonges, des bouts d'une varangue.

Tête-de-buch (la) (Gironde). Chef-lieu de canton. Vol. 3, chap. VI.

Têtière. On nomme ainsi le bord supérieur d'une voile carrée, garnie de sa ralingue de faux et des ailes de pic.

Tillac. Ce nom est synonyme de pont, d'un pont découvert; on l'emploie plus souvent sur les navires du commerce.

Timonnier. (Vol. 3, chap. I.)

Tirant-d'eau. C'est le nombre de pieds dont un bâtiment enfonce dans l'eau, mesurés depuis le bas de la quille jusqu'à sa flottaison, c'est-à-dire la surface de l'eau qui l'enveloppe. Il est marqué sur l'étrave et l'étambot (assez généralement des deux bords) par des chiffres romains faits avec des lames de plomb.

Tomber. Un bâtiment tombe sous le vent lorsqu'en louvoyant il s'écarte d'un objet quelconque qui est au vent à lui au lieu d'en approcher. Tomber sur un autre bâtiment, c'est l'aborder sans intention par des courans, un calme, une mauvaise manœuvre.

Tonnage. Péage, perception exigée des bâtimens du commerce, à raison de tant par tonneaux, appelé droit de tonnage.

Tonneau. Le tonneau de poids est de deux mille livres; on dit un bâtiment de 800 tonneaux, de 500, de 300, en parlant de ceux du commerce. Un navire de 600 tonneaux porte six cents fois deux mille livres pesant, ce qui fait douze cent mille livres; le poids du volume d'eau que déplace ce navire chargé est de même de douze cent mille livres, plus sa pesanteur spécifique.

Toucher. Un bâtiment qui frappe sa quille sur un écueil a touché; toucher, c'est rester échoué au moins momentanément; toucher à un comptoir, une île.

Toue. Petite embarcation plate qui sert particulièrement à Paimbœuf pour aller et venir à terre.

Touer, action de haler un bâtiment de l'avant soit à la main ou au moyen d'un cabestan, pour approcher un lieu quelconque en se servant d'aussières ou grelins; ces amarres sont élongés sur des ancres qu'on mouille à cet effet ou amarrées sur des coffres bouées, corps morts, quais.

Toulon (Var). Tribunal de première instance; chef-lieu de sous-préfecture; quatrième arrondissement commercial; tribunal de commerce; école royale des ingénieurs de vaisseaux; *école* de navigation; chef-lieu de canton divisé en deux arrondissemens de justice de paix. Vol. 4, chap. VII.

Tour à feu. Phare sur les côtes, qu'on allume toutes les nuits, pour indiquer aux bâtimens qui viennent du large l'entrée d'un pertuis, d'une rivière, ou la connaissance d'un cap.

Tourbillon. Agitation d'un vent violent qui tournoie sur la mer, en formant une sorte d'entonnoir.

Tourmente. Vent violent qui souffle de la plus grande force.

Tournant. Endroit de la mer et de certaines rivières où les eaux tournent ordinairement; ce mouvement rapide et circulaire de l'eau est appelé par les marins un tournant d'eau.

Tracé (le). A la salle des gabaris, est la délinéation ou description du plan d'un grand bâtiment de grandeur naturelle. Il y a à cet effet, dans les grands ports, une salle construite, d'une vaste étendue, dont le plancher est très uni; il s'y trouve des équerres, des lattes et des règles pliantes de toutes les grandeurs; les gabaries sont

taillées d'après ce tracé, où les charpentiers ont suivi le devis donné par les ingénieurs.

Traîne. Un objet quelconque qu'on jette d'un bâtiment à la mer, au bout d'un cordage, est dit être à la traîne.

Transport. Bâtiment du commerce affrété par l'état pour transporter des troupes, des munitions de guerre, de bouche.

Travée. On désigne par ce mot l'emplacement formé dans le fond d'un port ou d'une anse, par des pieux enfoncés dans le sol entre lesquels on retient submergées des pièces de mâture au moyen de clefs placées transversalement.

Travers. Si on considère le côté d'un bâtiment comme son travers, on saura ce que les marins entendent par présenter le travers au vent. (*Voyez* pl. II, vaisseau par le travers.)

Traversée. Passage au travers des mers, navigation d'un lieu à un autre, soit pour aller ou revenir de l'Europe aux colonies.

Traversier. En parlant d'un vent qui est bon pour aller et revenir à la voile du même point sans louvoyer, on dit : le vent est traversier.

Tréguier (Côtes-du-Nord). École de navigation ; chef-lieu de canton.

Trelingage. Les haubans des bâtimens à trait carré sont bridés par le trelingage (sur l'arrière du mât); ceux du tribord avec ceux du babord, à peu près à la hauteur du brasseyage des basses vergues au dessous des hunes, par un fort filin qui passe et repasse d'une quenouillette sur l'autre; les tours sont garnis et bridés

ensemble : c'est ce qui forme le trelingage, et où se terminent les enfléchures des bas haubans.

Trélucher. Sur la Méditerranée, dans les bâtimens à antennes, changer les voiles de bord, c'est l'action de trélucher.

Tribord. (Vol. 4, chap. V.)

Trombes. (Vol. 2, chap. XIV.)

Typhon. Nom donné aux *Trombes*.

U.

Ustensiles. On donne cette désignation, dans les bâtimens du roi, à divers objets qui font partie de l'état d'armement dans les différens détails, tels que : ustensiles des chirurgiens, de l'armurier, du tonnelier, du coq d'un canon, d'une pompe.

V.

Va-et-Vient. Les marins prononcent *vat-et-vient*. C'est un filin élongé d'un point à un autre peu élevé au dessus du niveau de l'eau, pour, des deux bouts extrêmes, faire aller et venir une embarcation ou tout autre objet flottant, en l'embraquant, en halant dessus, soit du bord, soit de terre, tandis qu'on file du bout opposé, et réciproquement.

Vaigrage. Assemblage de toutes les planches qui bordent intérieurement un bâtiment, qui recouvrent ses membres.

Vaisseau. Ce nom exprime généralement un bâtiment flottant construit pour parcourir avec sûreté la surface des mers ; mais on le donne plus particulièrement aux bâtimens de guerre qui montent deux batteries.

Valognes (Manche). Tribunal de première instance ; chef-lieu de sous-préfecture et premier arrondissement communal ; chef-lieu de canton. Vol. 2, chap. I.

Vannes. Résidence du préfet et chef-lieu du département du Morbihan ; tribunal de première instance, divisé en deux chambres, et chef-lieu du quatrième arrondissement communal ; tribunal de commerce ; école de navigation ; chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix. Vol. 2, chap. XI.

Var. Département dont le chef-lieu est Draguignan. Ce département est divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures : le premier à Brignolles ; le deuxième à Draguignan ; le troisième à Grasse ; le quatrième à Toulon-sur-Mer. Le département du Var dépend de la sixième division militaire ; ressort de la cour royale, et seizième arrondissement forestier. Vol. 4, chap. VI.

Vasard. C'est la qualité du fond qui se trouve mêlé de beaucoup de vase.

Veille. L'ancre de veille est celle des grosses ancres qu'on tient parée à mouiller, dans le cas où le câble sur lequel le bâtiment tient à l'ancre viendrait à être rompu.

Vent. (Vol. 2, chap. XIV.)

Ventilateur. Sorte de soufflet qui pompe et pousse l'air alternativement ; instrument ou machine indispensable pour changer l'air entre les ponts des grands bâtimens.

Vergue. (Vol. 4, chap. V.)

Vibord. Nom de la muraille d'un bâtiment qui s'élève au dessus du pont supérieur et des gaillards.

Vigie. Les bâtimens de guerre ont à la mer, pendant la durée du jour, des hommes en vigie à la tête des mâts pour observer et découvrir, du plus loin possible, les objets qui peuvent se présenter à l'horizon; la vigie du grand mât se tient sur les bords du cacatois ou de perroquet; de même à la tête du mât de misaine la vigie de devant. La nuit, *les* vigies *sont sur* le beaupré, les bossoirs, et au couronnement.

Virement. Mouvement que fait horizontalement un bâtiment en tournant sur lui-même, pour présenter au vent le bord opposé à celui sur lequel il avait les amures : c'est le virement de bord.

Virer. On dit qu'un bâtiment est viré, qu'il a déjà viré, lorsqu'il a changé ses amures du côté qu'il a viré de bord.

Visiteurs. Désignation des employés des douanes qui vont à bord des bâtimens du commerce arrivant de leurs voyages, pour visiter les marchandises des passagers.

Voie d'eau. C'est une ouverture faite à la carène par des boulets, des écarts largues, un échouage, ou par les coutures sans étoupe. Quand la voie d'eau a lieu, que l'eau entre dans la cale du bâtiment, on est quelquefois réduit à envelopper la carène avec des voiles lardées pour diminuer la voie.

Voile. (Vol. 4, chap. V.)

Voilier. Désignation d'un bâtiment marchant bien et portant la voile : c'est un bon voilier.

Y.

Yacht ou Yac. Bâtiment de plaisance ayant la distribution intérieure d'une petite maison, et toutes les commodités pour le coucher, le manger.

Yole. Sorte de petit canot léger qui va à la voile et à l'aviron, mais qui n'est pas propre à porter de lourds fardeaux.

FIN DU VOCABULAIRE.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

EXPLICATION

DES QUATRE DERNIÈRES PLANCHES.

PLANCHE I.

FIGURE 1.

A Pont supérieur.
B Deuxième pont.
C Faux pont.
D Cale.

a Avant.
b Gouvernail
c Roue du gouvernail.
d Poupe.
e Eperon.
f Quille.
g Etrave.
h Etambot.
i Sabords.
j Ecubiers.
k Galerie.
l Pied des mâts.
m Gaillard d'avant.
n Gaillard d'arrière.
o Dunette.
p Passavans.
q Chambre du conseil.
r Chambre des officiers.
s Grand cabestan.
t Petit cabestan.
u Bossoirs.
v Embarcations.
x Porques.
y Baux.
z Chambre du chirurgien.

1 Coffre aux poudres.
2 Soute à l'eau.
3 Fanal.
4 Pompes.
5 Lest.
6 Soute au biscuit.
7 Fosse aux câbles.
8 Archipompes.
9 Echelles
10 Barre du gouvernail.
11 Bastingage.
12 Cuisine.
13 Four.
14 Bittes.
15 Parc aux boulets.

FIGURE 2.

Frégate sur son ber, prête à être lancée à la mer.

a OEuvres vives.
b OEuvres mortes.
c Plan incliné sur lequel elle glisse.
d Etançons.

FIGURE 3.

Grande machine à mâter.

Elle tient suspendu un grand mât.

FIGURE 4.

Goëlette.

PLANCHE II.

a Grand mât.
b Mât de misaine.
c Mât d'artimon.
d Mât de beaupré.
e Grand mât de hune.
f Mât de hune de misaine.
g Mât de hune d'artimon.
h Bâton de foc.
i Mâts de perroquet.
j Mât de petit perroquet.
k Mât de perruche.
l Vergues des cacatoìs.
m Grande vergue.
n Vergue de misaine.
o Vergue sèche.
p Vergue de grand hunier.
q Vergue de la perruche.
r Vergue du petit hunier.
s Etais et faux étais du grand mât et du mât de misaine.
t Etai du mât de hune.
u Etai du mât de perroquet.
v Haubans.
w Corne d'artimon.
y Vergue du petit perroquet.
z Vergue du grand perroquet.

1 Première batterie de pièces de 30.
2 Deuxieme batterie de pièces de 24.
3 Bossoirs.
4 La bouteille.
5 Canot de service.
6 Bouée de sauvetage.
7 Manche à vent.
8 Echelle de corde pour le service des embarcations.
9 Civadière.
10 Eperon.
11 Soubarbe.

a Mât de cacatois.
b Hune.
c Martingale.
d Balancines.
e Bras de vergues.
f Drisses.
g Caliornes, candelettes.
h Semaphore.
k Amures.
l Barres des vergues de perroquet.
m Pavillon.
n Bossoirs pour les embarcations.
o Cordage de l'ancre.
p Sabords.
q Mantelets.

PLANCHE III.

Frégate du premier rang de 60 *canons, sous voiles, courant au plus près du vent.*

1 Première batterie de 30 pièces de canon de 24 livres de balles.
2 Deuxième batterie de 30 caronades de 24.
3 Grande voile carguée.
4 La misaine.
5 Le grand hunier.
6 Le petit hunier.
7 Le perroquet de fougue.
8 La voile d'artimon.
9 Le grand perroquet.
10 Le perroquet de misaine.
11 La perruche.
12 Les cacatois.
13 Le grand foc.
14 Le petit foc, ou tourmentin.
15 Le kingfoc.
16 Voiles d'étai.

a Garcette de ris.
b Cargue-fonds.
c Cargue-boulines.
d Boulines.
e Ecoutes.
f Amures.
g Flammes.
h Pavillon.
i Bastingage.

PLANCHE IV.

1 Corvette sans gaillards, vent arrière.
2 Goëlette-brick, vent largue.
3 Vaisseau marchand.
4 Brick de 18 caronades au mouillage.
5 Corvette sans gaillards en panne, mettant un canot à la mer.
6 Gabarre désarmée.

a Guidon.
b Cornette.
c Pavillons de signaux.
d Ponton.
e Bonnettes.

